This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 536795

Digitized by Google

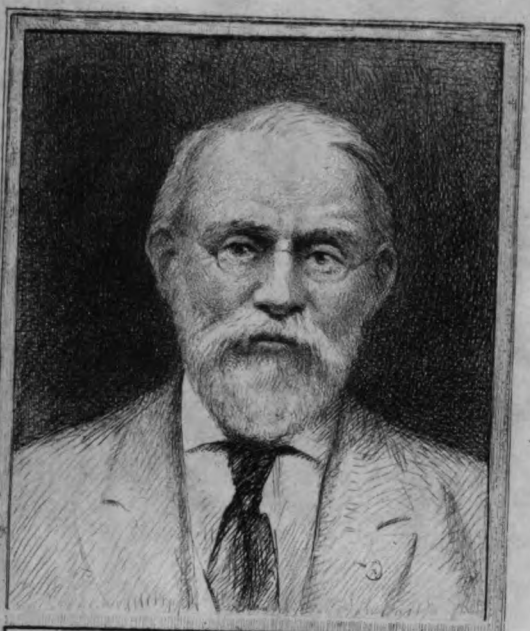

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES

de la

Société d'Émulation

DU JURA

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU JURA

DIXIÈME SÉRIE

PREMIER VOLUME

1917

LONS-LE-SAUNIER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME

1917

Digitized by Google

Digitized by Google

3-16-28
15088

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA

Procès-Verbaux des Séances

Séance du 11 mai 1916

Présents : MM. l'abbé Perrod, *Président* ; Guichard, *Vice Président* ; Dr Chevrot, Declume, Desarbres, Girardot, Lachiche, Lombard, Mias, Monnot, Mlle Taviot, Mme Trouillot et Carrez, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Il est donné lecture de la correspondance, notamment d'une lettre de M. le Commandant Paul Azan, annonçant l'envoi d'une photographie de M. de Villard, ancien président, tué à l'ennemi, et d'une série de notes à utiliser pour la biographie de notre regretté collègue.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a fait parvenir aux Sociétés savantes un questionnaire relatif aux prix des principales denrées pendant la période de 1914 à fin 1915, avec comparaison de ces prix à ceux de quelques époques antérieures : 1850, 1873 et 1896.

A la demande de M. le Président, M. le Dr Chevrot

Digitized by Google

a bien voulu se charger de ce rapport pour la commune de Bletterans.

M. Monot a reçu de M. Blondeau, procureur de la République à Vesoul, le manuscrit concernant l'œuvre du peintre Wyrsch. Il en donnera lecture dans la séance de juin.

M. Monot fait ensuite la communication annoncée sur l'*Origine et les embellissements de la légende du célèbre comtois Jean de Watteville, abbé de Baume.* Il intéresse vivement l'Assemblée en montrant comment les écrivains qui ont abordé cette question l'ont traitée le plus souvent au gré de leur imagination, oubliant de s'entourer de documents précis et irréfutables, exception faite toutefois pour le plus récent travail de notre distingué confrère M. l'abbé Brune.

L'auditoire applaudit et décide que l'étude de M. Monot sera publiée dans les prochains *Mémoires.*

M. Girardot lit une notice sur les recherches de M. le chanoine Bourgeat sur *Les eaux souterraines dans le Jura.*

L'impression de cette notice est votée à l'unanimité.

Le savant conservateur du Musée donne quelques explications complémentaires. Il se propose d'ailleurs, dans diverses communications à venir, de développer quelques-unes des idées émises par M. Bourgeat. L'Assemblée prend note de cette promesse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 8 juin 1917.

Présents : MM. l'abbé Perrod, *Président ;* Guichard, *Vice-Président ;* Declume, Girardot, Lachiche, Lombard, Monot, Mme Trouillot, Mlle Taviot et Carrez, *Secrétaire.*

Digitized by Google

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président donne lecture de la correspondance et rend compte des ouvrages envoyés par diverses Sociétés.

M. Jean de VALOIS, homme de lettres, membre de la Société d'Emulation depuis 1908, retranché de la liste des membres correspondants sur la foi d'un témoignage erroné, a exprimé le désir de voir son nom figurer à nouveau sur cette liste. La Société sera d'autant plus heureuse de le rétablir dans ses droits que M. de VALOIS, fixé en Belgique avant la guerre, a pu, non sans peine, échapper aux massacres de Tamine dont un rapport officiel nous a fait connaître les horribles détails. — Adopté.

M. le Président rappelle la mémoire du capitaine de la VILLERABEL, tué le 10 avril dans un combat d'avions, et il cite le discours prononcé à ses funérailles par le général BARATIER.

M. MONOT lit une étude de M. BLONDEAU sur le peintre WYRSCH et communique des photographies ayant trait à plusieurs tableaux du célèbre artiste, tableaux conservés à l'hôpital de Salins. Cette étude figurera dans le prochain volume.

Lors d'une excursion à la grotte magdalénienne d'Arlay, M. LEJAY a trouvé un certain nombre d'objets préhistoriques. Il en présente une description dont M. l'abbé PERROD donne lecture. M. GIRARDOT ajoute quelques observations intéressantes.

M. MONOT fait ensuite l'analyse détaillée d'un travail sur les *Mémoires de Fourquevault*, de M. Abel LEFRANC, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes ; puis M. l'abbé PERROD parle d'une bibliographie du département du Loiret publiée par la Société historique de l'Orléanais. Il critique le plan et la méthode d'exécution de cet

Digitized by Google

ouvrage, tout en rendant justice d'ailleurs à l'intention de l'auteur.

M. l'abbé PERROD parle également de divers objets en fer estampé et forgé, mains, clefs et poignard, conservés par M. FEUILLET, serrurier, et qui, d'après lui, proviendraient de ferronneries diverses, les mains, notamment, d'une porte du couvent des Cordeliers.

Enfin, M. GIRARDOT signale quelques silex découverts récemment dans la station de Montciel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close par quelques mots de condoléances adressés à M. MIAS à l'occasion d'un deuil récent.

Séance du 9 novembre 1917.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; DECLUME, LACHICHE, MONOT, Maurice PROST, Mlle TAVIOT et CARREZ, *Secrétaire.*

Absent excusé : M. LOMBARD.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Après un compte-rendu sommaire des ouvrages reçus, M. le Président rappelle que notre compatriote, M. Etienne LAMY, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a fait récemment un legs magnifique en faveur des familles nombreuses, voulant montrer ainsi l'intérêt qui s'attache à cette grave question dont se préoccupent vivement tous les esprits sérieux : le relèvement de la natalité française.

M. l'abbé PERROD lit ensuite les dernières pages d'une notice sur M. de VILLARD par M. le commandant Paul AZAN. Il communique également le manuscrit d'un

Digitized by Google

ouvrage écrit par le vaillant officier sur les moyens de la guerre actuelle. Ce travail ne pouvant être actuellement publié sera déposé à la bibliothèque de la Société.

M. Gazier, un de nos sympathiques membres correspondants, mobilisé dès le début des hostilités et décoré de la Légion d'honneur, nous a fait parvenir son ouvrage sur la Franche-Comté. A la demande de l'Assemblée, M. Monot a bien voulu promettre d'en faire prochainement l'analyse détaillée.

Après avoir donné un souvenir ému à la mémoire de MM. Jeanperrin, inspecteur d'Académie, et Helffer, commandant de recrutement, récemment décédés, M. le Président fait part d'une demande d'admission de M. Challan de Belleval, ancien membre de la Société.

Cette réintégration est acceptée à l'unanimité.

Ensuite a lieu la présentation de M. Félix Jeantet, de Saint-Lupicin, par MM. Monot et Maurice Prost.

M. Feuvrier atteint dans ses plus chères affections par un deuil récent, n'a pu assister à la séance. Son intéressant mémoire sur les *Mardelles de la région doloise* est lue par M. l'abbé Perrod qui enverra à notre ancien et dévoué collègue les bien vives condoléances des membres présents.

M. Monot nous donne des nouvelles de deux de nos membres correspondants, MM. Edmond Chapoy, de Bourg, mobilisé dans une ambulance divisionnaire et Alphonse Gaillard, fait prisonnier en Alsace et transporté récemment dans un camp de représailles. Des démarches en vue d'obtenir son rapatriement ont été faites par sa sœur auprès des médecins suisses ; nous souhaitons vivement qu'elles soient couronnées de succès.

M le Président rappelle que 1917 sera l'année du centenaire de la Société d'Emulation. Les circonstances tragiques que nous traversons ne nous permettront

Digitized by Google

sans doute pas de célébrer cette anniversaire à la date prévue.

Toutefois, le volume des « Mémoires » de l'an prochain devra commémorer le souvenir des origines de notre Société et celui des services qu'elle a rendu à diverses époques.

M. l'abbé PERROD a fait, dans ce but, une table générale des « Mémoires » et établi la nomenclature complète des membres admis à la Société depuis sa fondation. Il compte que d'autres membres voudront bien apporter le concours précieux de leur érudition et de leur talent pour rendre intéressante la publication du prochain volume.

Après avoir parlé de la réunion prochaine des syndicats d'initiative de Franche-Comté en vue de coordonner les efforts de tous pour l'organisation du tourisme et la création d'écoles d'hôtellerie, M. le Président propose de fixer la date de la future réunion au jeudi 14 décembre.

Il sera procédé au renouvellement intégral du bureau conformément aux statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 14 décembre 1916.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Viee-Président* ; DECLUME, GIRARDOT, LACHICHE, MIAS, MONOT, M. PROST, Mlle TAVIOT, Mme TROUILLOT et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Après l'analyse des publications reçues, M. le Prési-

Digitized by Google

dent rappelle, en ce qui concerne la Société d'Emulation, les faits saillants de l'année écoulée. Malgré les difficultés de l'heure présente, les séances ont été tenues régulièrement et suivies par un assez grand nombre de nos collègues. La subvention du Conseil général a été maintenue et la publication du volume faite en temps normal.

M. le Président déplore la perte de plusieurs membres récemment décédés, notamment MM. de la Villerabel, Helffer et Jeanperrin. Par contre, il constate avec satisfaction la réintégration, sur leur demande, de deux anciens collègues MM. Jean de Valois et Challan de Belval.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un nouveau membre, M. Félix Jeantet, de Saint-Lupicin, présenté à la séance du 9 novembre par MM. Monot et Maurice Prost. M. Jeantet est admis à l'unanimité.

M. le Trésorier établit le compte-rendu financier de l'exercice 1916 dont les résultats sont les suivants :

Recettes, y compris les reports des ex. précédents	13.637 f.	95
Dépenses	1.648	30
Excédent de recettes	11.989 f.	65

Cette somme est représentée par :

1° Solde de la banque Prost	3.694	85
2° 15 oblig. du dép. à 465 fr. 6.975 fr. 3 — — à 425 fr. 1.275 fr.	8.250	»
3° En caisse chez le Trésorier	44	80
Total égal	11.989 f.	66

Conformément à l'ordre du jour, et après lecture de l'article 8 des statuts, il est procédé au renouvellement intégral du Bureau.

Digitized by Google

Sont nommés :

Président annuel : M. l'abbé PERROD ;
Vice-Président : M. GUICHARD ;
Secrétaire et Trésorier ; M. CARREZ.

A la fin de la séance, M. l'abbé PERROD donne quelques précisions sur une statuette en terre cuite, datée de 1843 et dont la Société a décidé l'achat pour le Musée de la Ville.

M. MONOT fait part de plusieurs lettres qu'il a reçues dernièrement. M. COUTIL lui rappelle l'accueil sympatique des Lédoniens lors du Congrès préhistorique de 1913 et il le prie de remercier la Société d'Emulation d'avoir bien voulu l'admettre au nombre de ses membres ; M. Léon GERMAIN, Président du tribunal d'Yssingeaux, lui parle de l'inscription langroise dont le texte a été publié dernièrement dans les « Mémoires » ; M. LEBRUN, mobilisé, exprime le désir de voir fixer la date de la séance de février à l'époque d'une permission réglementaire qui lui permettrait d'y assister ; enfin Mlle GAILLARD exprime le grand espoir de voir bientôt ses démarches aboutir au rapatriement de son frère, M. Alphonse GAILLARD, des Bouchoux, prisonnier de guerre dans un camp de représailles.

En terminant, M. le Président, se faisant l'interprète de l'Assemblée, dit que tous se réjouiront de l'élévation au commandement suprême de l'Armée française du général Lyautey, ancien résident général au Maroc ; il rappelle que l'éminent administrateur et homme de guerre avait bien voulu accepter le titre de correspondant de notre Société. (Applaudissements).

Digitized by Google

Séance du 11 janvier 1917.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président ;* GUICHARD, *Vice-Président ;* DECLUME, Félix JEANTET, LACHICHE, MIAS, MONOT, M. PROST, Mme TROUILLOT, Mlle TAVIOT et CARREZ, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président, au nom du Bureau réélu à la séance de décembre, remercie l'Assemblée de cette nouvelle marque de confiance ; puis il annonce un don fait à la bibliothèque de la Société, comprenant trois brochures de M. Henri COROT, archéologue, et un volume de poésies de guerre de M. Léon MONNIER, de Dole.

M. BABEY, de Revigny, a remis à la Société d'Emulation le portrait de son grand-père, maire de Lons-le-Saunier pendant les Cent-Jours. Une notice biographique de M. l'abbé PERROD, sur l'ancien magistrat municipal sera insérée aux prochains « Mémoires ».

Avant de donner la parole à M. Félix JEANTET, M. le Président souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue, auteur d'une poésie dédiée à Auguste POINTELIN. La lecture de ces beaux vers soulève de vifs applaudissements et leur publication dans le volume est décidée à l'unanimité

M. MONOT fait un compte rendu intéressant du livre de M. GAZIER sur la Franche-Comté. Cette étude très complète et dont la lecture est sincèrement applaudie aura sa place dans les « Mémoires » de 1917.

M. MONOT dépose également sur le bureau une biographie du regretté M. LAUTREY, par M. Abel LEFRANC.

M. GUICHARD a bien voulu nous donner la primeur

Digitized by Google

d'un poème intitulé *A la France!* et destiné au concours ouvert par l'Académie des Jeux Floraux Les strophes si vibrantes de patriotisme de notre vénéré collègue sont vivement applaudies.

L'historique de la Société d'Emulation, établi par M. l'abbé Perrod, avec une table des matières, est entièrement terminé. Une partie de ce travail sera communiqué en séance du mois de février.

Après avoir envoyé ses meilleurs souhaits de prompt rétablissement à M. Feuvrier qui, fatigué, n'a pu assister à la réunion, et exprimé à deux de nos membres, prisonniers de guerre, les vifs témoignages de sympathie de toute l'Assemblée, M. le Président donne connaissance de la demande d'admission au titre de membre résidant au chef-lieu, de M. Robert Genoud, étudiant à Lons-le-Saunier, et de sa présentation par MM. Monot et Perrod ; puis il lève la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Séance du 15 mars 1917.

Présents : MM. l'abbé Perrod, *Président ;* Declume, Genoud, Lebrun, Lejay, Mias, Monot, Mme Trouillot, Mlle Taviot et Carrez, *Secrétaire.*

Absents excusés : MM. Guichard, Girardot et Lombard.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Président rend compte des volumes adressés par diverses Sociétés. Il annonce l'envoi d'un travail de M. Coutil, ancien président du Congrès préhistorique de France, à qui des remerciements seront adressés.

Digitized by Google

Il fait part à l'Assemblée de la résolution prise par M. BARBIER, inspecteur des chemins de fer, membre de la Société, cruellement éprouvé par la perte de son fils unique, tué à l'ennemi, de donner sa démission de toutes les Sociétés dont il faisait partie.

Par contre, M. Robert GENOUD, étudiant à Lons-le-Saunier, présenté à la séance de janvier par MM. MONOT et PERROD, mobilisé et actuellement en permission, est admis par acclamation.

Puis MM. MONOT et PERROD présentent M. REVERCHON, employé de banque à Morez, au titre de membre résidant dans le département.

Avant de lire une étude très savante de M. FEUVRIER sur quelques chronogrammes franc-comtois dont des fac-simile sont mis à la disposition des membres présents, M. l'abbé PERROD donne un souvenir ému à la mémoire de M. CHAMBARD, ancien professeur à l'Ecole Normale de Lons-le-Saunier, auteur d'un ouvrage intitulé *La Montagne Jurassienne*, dont M. MONOT a fait une complète analyse dans la séance du 14 mai 1914 ; puis il résume, dans une courte mais substantielle notice nécrologique, la vie et l'œuvre de l'Abbé mitré DOM GRÉA, un de nos plus illustres compatriotes jurassiens, ancien élève de l'Ecole des Chartes, ancien vicaire-général à Saint-Claude, auteur de plusieurs ouvrages de théologie et d'archéologie religieuse.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Louis LEBRUN. Notre sympathique collègue a mis à profit une courte permission militaire pour venir présenter à la Société de nombreux échantillons de silex taillés trouvés par lui aux environs de Langres.

A ce sujet, il rédigera une note dont l'insertion aura lieu dans les *Mémoires* de 1917.

Une étude géologique de M. le chanoine BOURGEAT est renvoyée à la Commission de lecture.

Digitized by Google

M. MONOT nous donne trois intéressantes communications :

1° Témoignages récents sur MM. Léon GUILLOT et DÉCHELETTE, membres de la Société, tués à l'ennemi, d'après les articles de MM. BARRÈS et Charles LE GOFFIC ;

2° Les origines des Helvètes, selon l'ouvrage de M. VIALLIER, vice-directeur du Musée National de Zurich : *Les Sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse* ;

3° Le canon d'Alsace entendu à Lons-le-Saunier le samedi 3 mars. Les deux premières communications seront mises à la suite du procès-verbal ; la troisième paraîtra dans un journal local.

M. MONOT termine en exprimant le vœu que, chaque fois qu'un membre de la Société trouvera dans un journal, dans une revue ou dans un livre nouveau un article, une étude ou un chapitre susceptible d'intéresser ses confrères, comme le travail qu'il vient d'analyser, il veuille bien le leur signaler et même leur en donner lecture. Il ne lui paraît pas indispensable qu'il y soit exclusivement parlé du Jura et de la Franche-Comté. Une question touchant à l'histoire, à la géographie, à l'archéologie des provinces et des pays voisins, lui paraît, quand elle est intéressante, digne de leur être soumise. Ils apprendront des choses nouvelles, discuteront et compléteront souvent d'une manière utile l'ordre du jour.

La séance est levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Digitized by Google

COMMUNICATION DE M. LEBRUN

Note sur des silex et instruments de pierre récoltés aux environs de Langres

PROVENANCE.

Fort de Dampierre et ses alentours principalement du lieu dit « Le Château » au-dessus du village de Chauffourt jusqu'à la cote 484, et l'autre côté du plateau au-dessus de la vallée de Dampierre aux cotes 480 et 470.

Territoire de Neuilly-l'Evêque. — Cotes 414, 409, quelques-uns autour des mares (mardelles ?) si abondantes du côté de Bonnecourt et Frécourt.

Territoire de Langres et environs. – Alentours du plateau au-dessus de la source de la Marne ; du fort de la Pointe au Diamant ; entre l'ancien fort de Buzon et l'ancien fort de Brévoines à l'ouest de la route stratégique.

EPOQUES.

Il est difficile, à un premier examen, de rapporter certains silex à l'époque paléolitique, la chose n'est pourtant pas impossible, mais c'est plutôt à l'époque néolithique qu'appartiennent les 100 à 150 silex surement travaillés, trouvés dans deux années pendant lesquelles j'ai pu faire des recherches *sur le terrain*. Je ne puis désigner d'emplacement nettement déterminé, sauf peut-être « Au Château ». Mais les nécessités de la défense du plateau de Dampierre, ayant fait occuper ce

Digitized by Google

point, il ne m'a pas été permis d'y faire quelques recherches un peu sérieuses. Il y a là cependant une terre noire, mêlée de débris de charbon, qu'il serait peut-être intéressant d'examiner.

Poterie.

Les fragments que j'ai récoltés sont très rares et sans caractère ; cependant quelques-uns ornés de dents de loups et d'impressions faites avec l'extrémité d'une pointe ont été trouvés dans une carrière de la cote 470, au-dessus du village de Dampierre.

Silex.

Nucléus : de grande et de petite taille, quelques-uns ont servi de *percuteurs*, mais j'ai trouvé aussi de fort beaux spécimens de ces derniers instruments ainsi que des *retouchoirs*.

Lames et couteaux : assez rares, surtout dans les grandes tailles.

Grattoirs : de formes trés variées ; grattoirs plats à bout de lame, circulaires ou semi-circulaires, rappelant des formes paléolithiques.

Quelques *tranchets* : de grande et de petite taille ; quelques *burins* ; *les pointes de flèches* : une vingtaine de pièces entières ou constituées par des fragments de la base ou de la pointe ; les unes simples éclats avec quelques retouches, les autres très finement travaillées. Les types sont assez variés : base concave, rectiligne, forme triangulaire, à pédoncule avec ou sans barbelures. — *Pointes de lances ou de javelot* : peu nombreuses et sauf un exemplaire de facture grossière.

Nombreux éclats portant des marques intentionnelles de taille mais dont les usages ne sont pas encore déterminés où échappent une première inspection.

Digitized by Google

HACHES.

Silex : aucune n'est polie, aucune ne paraît cependant être une ébauche, car les tranchants dénotent l'usage. Deux exemplaires d'un type très rare : la *hache-spatule*, à tranchant élargi, terminée par un pédoncule, très distincte du tranchet campignyen.

Roches éruptives diverses : une bien jolie et fort bien conservée en serpentine ; une autre en aphanite cassée à la base ; une autre ayant servi de percuteur ou de retouchoir. Deux exemplaires en une roche très lourde, noire, méritent une analyse plus approfondie, toutes trouvées à Dampierre.

COMMUNICATION DE M. MONOT

Témoignages récents sur Léon Guillot et M. Déchelette

M. MONOT fait connaître que, dans la *Revue hebdomadaire* du 24 février 1917, M. Charles LE GOFFIC, consacrant un second article à la mémoire des poètes tombés pour la patrie et nouant sa seconde « gerbe sanglante », a loué notre collègue et compatriote Léon GUILLOT. Cette appréciation d'un critique qui est lui-même un bon poète, mérite d'être jointe à la notice biographique qu'à consacrée à Léon GUILLOT M. l'abbé PERROD dans notre volume de 1915. La voici :

« Marcel BLANCHARD aurait-il épousé le catholicisme de Jean L'HIVER, partagé le nationalisme intégral de Léon GUILLOT, jeunes poètes immolés comme lui ? C'est son secret. ». M. Le GOFFIC parle de Jean L'HIVER,

Digitized by Google

puis il écrit : « Quant à Léon GUILLOT, si nous ne connaissons de lui que fort peu de vers, d'ailleurs excellents, c'est qu'ami et disciple de MORÉAS, il avait appris de ce maître sévère à ne point porter chez l'imprimeur « l'ode profuse et le sonnet imparfait ». Le recueil qu'il nous a laissé, *Les Victoires*, le classe parmi les bons poètes de l'école romane, près d'André MARY et d'Ernest RAYNAUD. »

On sait que, dans l'*Echo de Paris*, M. M. BARRÈS vient de publier une suite de beaux articles à l'éloge des « diverses familles spirituelles de la France ». Dans une série particulière intitulée *Les Traditionalistes*, il a parlé de Léon GUILLOT et de notre illustre confrère M. Joseph DÉCHELETTE. Je veux recueillir ici ces deux précieux témoignages.

*
* *

Sur Léon GUILLOT (n° du 18 mars).

« Rien de plus beau et de plus mystérieux que ces « enfants, aujourd'hui glacés, qui furent donnés à la « France tout brûlants des vertus qu'il fallait pour « qu'elle fut sauvée. Ils virent venir la tempête..... ; « joyeusement, ils y coururent.

« Joyeusement ! c'est le mot que le sergent Léon « GUILLOT a voulu que les siens missent dans son « faire-part :

Le docteur Achille GUILLOT..., des chasseurs alpins ; M. Paul GUILLOT, soldat, etc., etc., ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Marie-Léon GUILLOT, homme de lettres, sergent au 171e régiment d'infanterie, tombé au champ d'honneur, et mort joyeusement pour son pays... (*Pièce communiquée*),

« Quelle formule ! je me suis informé. Léon GUILLOT « était un bourgéois campagnard, exerçant des fonc- « tions municipales dans son petit village du Jura,

Digitized by Google

« qu'il quittait rarement. C'était aussi un poète. Moréas « avait lu ses vers et les aimait. En novembre 1914, « dans la forêt d'Apremont, il composait son dernier « sonnet à la gloire de Déroulède et le dédiait à Marcel Habert ».

*
* *

Sur M. Joseph Déchelette (n° du 1er mars).

« Le passé ne meurt jamais en nous », répétait Fustel de Coulanges. C'était la devise, c'était l'âme des études de Joseph Déchelette, qui fut tué le 3 octobre 1914 à la tête de sa compagnie. Déchelette élevait le monument de notre plus ancienne histoire. Il s'était dévoué à l'étude du monde celte et des temps préhistoriques chez nous, disant que du paléolithique au gaulois et au romain, la filiation ne saurait s'interrompre. Et, quelques jours avant de tomber au champ d'honneur, il écrivait à Camille Jullian, en date du 20 septembre 1914 :

L'heure n est plus guère à l'histoire des temps antiques, quand celle de notre patrie s'accroît de jour en jour de pages si glorieuses. Mais le passé est inséparable du présent. Je ne doute pas que cette bataille de la Marne, livrée sur l'emplacement des grandes nécropoles gauloises, ne vous ait donné, comme à moi, une patriotique et réconfortante vision. Epée de la Tène ou fusil modèle 1886, c'est toujours la même lutte de l'âme celte contre la brutale agression des Germains... Heureux les jeunes qui prennent part à ces luttes formidables !

J. Déchelette,
Capitaine au 104e régiment territorial d'infanterie.

« Cette lettre, avec sa belle finale, « Heureux les « jeunes ! », met d'une manière vivante sous nos yeux « le sentiment de ceux qui tiennent leur terre pour un « sanctuaire et reçoivent leur loi de morts qu'ils révè- « rent. Elle nous prépare à comprendre l'appui que

Digitized by Google

« certains esprits trouvent, au cours de cette guerre, « dans leur « traditionalisme ».

Les origines des Helvètes

M. Monot signale une fort intéressante étude, parue dans *Le Journal de Genève*, du 12 février 1917, sur l'ouvrage récent de M. Viollier, vice-directeur du Musee national, à Zurich : *Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse*. La question des Helvètes y reçoit pour la première fois une réponse satisfaisante, et on y voit clairement quel secours l'archéologie peut apporter à l'histoire, qui a trop longtemps témoigné pour elle de l'indifférence et du dédain.

Le plateau suisse — M. Viollier l'établit par une argumentation serrée — a été occupé pour la première fois par une population celtique, vers 550-600 avant J.-C., un siècle avant les débuts, dans la même contrée, de la première période du second âge du fer, ou période de La Tène I. Quand aux Helvètes, cette tribu gauloise, installée d'abord dans l'Allemage du Sud, ne franchit le Rhin que vers l'an 110 avant J.-C., pour s'établir définitivement sur le territoire auquel les Romains donnèrent le nom d'Helvétie. Mais à quel rameau de la grande famille celtique appartenaient les populations que les Helvètes trouvaient installées depuis quatre siècles déjà sur le plateau suisse? Les historiens ont fait des hypothèses : l'archéologie apporte une certitude. En effet, l'unité absolue de la civilisation qui s'est développée entre le Rhin et les Alpes pendant la durée de la période de La Tène, l'absence de toute

Digitized by Google

trace d'une prise de possession par la force, l'impossibilité de distinguer les sépultures des envahisseurs et des anciens habitants, tout cela amène M. VIOLLIER à conclure que sur les deux rives du Rhin, et dès le début de l'installation des Celtes en Europe centrale, devait habiter une même nation, et que cette population n'a pu être constituée que par des tribus connues, depuis les Romains, sous le nom d'Helvètes.

Dès lors, les événements de l'an 110 s'éclairent d'un jour nouveau. C'est précisément l'époque où, déjà menacés par les Suèves, qui s'avançaient en masse, ceux des Helvètes qui étaient fixés au Nord du Rhin vinrent se dresser devant eux les Cimbres et les Teutons. Plutôt que de périr, une partie des tribus envahies préféra se joindre aux barbares pour envahir la Gaule ; les autres, franchissant le Rhin, se replièrent sur la Suisse, où ils durent se présenter, non pas en conquérants, mais en fuyards, venant demander asile et protection à un peuple de même race. On comprend en même temps pourquoi l'évènement n'a pas laissé de traces saisissables, et pourquoi aussi les Helvètes se virent contraints, cinquante années plus tard, d'abandonner un pays surpeuplé, pour chercher fortune ailleurs. C'est l'émigration de l'an 58, qui passa par le pas de l'Ecluse, et que César put arrêter en Bourgogne, près de Toulon-sur-Arroux.

Séance du 24 avril 1917.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président ;* GIRARDOT, LACHICHE, MIAS, Mme TROUILLOT, Mlle TAVIOT et CARREZ, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Digitized by Google

M. le Président analyse sommairement les ouvrages reçus. Dans les mémoires de l'Académie de Dijon, il signale le compte-rendu fort intéressant du Millénaire de Cluny par un membre de cette Société, et il donne lecture de nombreux extraits où l'on trouve des appréciations identiques à celles que notre sympathique collègue M. MONOT a si bien exprimées dans son travail paru dans le volume de 1911.

Une étude de M. le chanoine BOURGEAT sur le conglomérat de la forêt de Chaux nous ouvre des aperçus nouveaux sur les variations du cours du Rhin aux temps préhistoriques.

Incidemment, M. GIRARDOT rappelle les observations faites par lui dans le Jura sur les affaissements du sol, notamment entre Marigny et Doucier. Des fermes isolées et même des villages autrefois invisibles de certains points sont devenus visibles à notre époque. Il y aurait là un travail de coordination à faire pour l'ensemble du département; le savant Conservateur du Musée nous donnera sans doute quelque jour le résultat de ses nombreuses recherches.

Il est ensuite statué sur la présentation de M. REVERCHON, employé de banque à Morez, qui est admis au titre de membre résidant dans le département.

MM. l'abbé PERROD et MONOT présentent comme membre correspondant le Dr Frantz GUICHARD, médecin-major à Marrakech (Maroc).

Avant de clore la réunion, M. le Président rappelle que notre vaillant compatriote, M. le lieutenant-colonel Paul AZAN, membre de la Société d'Emulation du Jura, a été désigné pour faire partie d'une mission militaire aux Etats-Unis. Des félicitations lui seront adressées au nom de la Société, au sujet de cette flatteuse distinction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Digitized by Google

Séance du 10 mai 1917.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; DECLUME, GIRARDOT, LACHICHE, LOMBARD, LEJAY, MIAS, M. PROST, Mlle TAVIOT et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Dr Frantz GUICHARD, médecin major de 1re classe, Hôpital Mauchamp, à Marrakech, présenté par MM. l'abbé PERROD et MONOT, est admis à faire partie de la Société au titre de membre correspondant.

Dans les volumes, peu nombreux, reçus dernièrement, aucun article intéressant à signaler.

M. le Président communique le mémoire de M. BLONDEAU concernant les portraits du célèbre peintre WYRSCH, notamment ceux des Chifflet, dont les originaux appartiennent à M. le baron d'ALIGNY.

Puis M. MONOT a la parole pour la lecture de son étude sur *Monsieur Pierre*, roman posthume de notre compatriote lédonien Patrice MAHON, tué à l'ennemi

Il y résume la vie d'un jeune homme dont la famille habite le château de Persange, près de Lons-le-Saunier. La guerre vient l'arracher à des rêveries dangereuses, le jeter, un peu malgré lui, en pleine action et lui donner la claire vision du devoir à remplir et du sacrifice à accepter. L'étude se termine par une fine analyse littéraire et la citation de quelques-unes des plus belles pages de l'œuvre

M. le Président félicite M. MONOT et croit être l'interprète de l'Assemblée en priant notre sympathique collègue d'accepter la publication de son travail dans les ***Mémoires***. Après quelques observations au sujet du

Digitized by Google

volume de 1917, lecture est faite d'une notice de M. LEJAY sur le *Coup de poing chelléen de Courlans*. M. GIRARDOT ajoute quelques observations à ce sujet et rappelle incidemment que M. LEJAY a fait don au Musée de plusieurs silex, d'ailleurs assez rares, de la région de Lons-le-Saunier. A la fin de la séance et sur l'invitation de M. le Président, M. GUICHARD récite un sonnet dédié aux infirmières volontaires des ambulances militaires.

On applaudit, puis l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

COMMUNICATION DE M. MONOT

MONSIEUR PIERRE

PAR

ART-ROÉ (lieutenant-colonel Patrice MAHON).

Depuis la fin héroïque du lieutenant-colonel Patrice Mahon, une main pieuse a recueilli et commencé à publier les œuvres qu'il avait laissées en portefeuille. Confidente des desseins et des intimes pensées de son mari, Mme Patrice Mahon n'a pas voulu seulement honorer sa mémoire : elle a voulu qu'après la mort, cette âme si haute parlât encore à ceux qui l'avaient aimée, qu'ils eussent la joie mélancolique de le retrouver dans des œuvres nouvelles et de l'entendre comme s'il était là, plus émouvant que jamais depuis qu'il avait mis la dernière main au plus parfait de ses chefs-d'œuvre : sa vie.

Digitized by Google

La « Revue des Deux-Mondes » a publié ainsi *Baruch*, admirable raccourci d'une âme, celle de Spinosa ; la « Revue hebdomadaire » a donné *En manœuvres* ; « L'Illustration » vient d'achever la publication de *Monsieur Pierre* ; enfin, je sais que deux autres romans sont encore à paraître.

Je voudrais parler ici de *Monsieur Pierre*, sans attendre l'édition en volume qu'en doit donner la maison Plon ; et j'en voudrais parler avec tout le respect que mérite une œuvre que Patrice Mahon avait longtemps travaillée, reprise et remaniée. Il y avait mis le plus pur et le meilleur de son expérience morale ; elle reçoit une sorte de caractère sacré des évènements actuels ; et l'illustration la plus précieuse en est la vie même de l'auteur, sa vie de soldat-philosophe, dévouée au devoir militaire, et achevée harmonieusement en sacrifice, sur le champ de bataille.

*
* *

Deux années de la vie d'une âme généreuse, d'abord égarée dans de nobles chimères, mais qui découvre ensuite la voie de vérité et la suit jusqu'au bout, à la fois souffrante et heureuse de souffrir, — voilà, réduite à sa plus simple essence, la matière de ce roman.

Pierre Brunot de Persanges, « Monsieur Pierre », est le héros du livre auquel il donne son nom. C'est lui qui fait l'unité de ce récit un peu complexe qui, d'avril 1869 à février 1871, nous promène de Persanges aux champs de bataille de l'armée de la Loire, puis à l'hospice de Neuville, pour nous ramener enfin à Persanges. Ce roman est donc une étude psychologique mêlée à une narration historique. Mais l'histoire est là un élément essentiel, puisque ce sont les faits historiques qui, en obligeant l'âme de Monsieur Pierre à méditer et à

Digitized by Google

travailler sur elle-même, déterminent cette évolution qui est l'enseignement du livre.

I

« Persanges ». En lisant ce nom, un Lédonien se retrouve chez lui. Il a parcouru les environs charmants de Lons, et il se rappelle cette majestueuse façade blanche qui, derrière un grand parc, regarde vers la Bresse. C'est là que se passe la première partie du roman.

Le grand-père Brunot a épousé en secondes noces une jeune fille qui lui a apporté en dot la terre de Persanges, acquise par ses parents, comme bien national. L'héritière du nom, Gilberte, en épousant le fils issu de ce mariage, Henri, a sacrifié son amour pour un fils du premier lit André, au désir passionné de ses parents de recouvrer le bien de famille. Henri est mort, laissant deux enfants, Fernande et Pierre.

Pierre, élevé chez les Jésuites, revient à Persanges au mois d'avril 1869, en pleine année scolaire : les Pères ont dû l'éloigner et le rendre à sa mère, parce qu'il devient pour eux un adversaire redoutable. Chez eux, il s'est vu imposer une foi de commande dont s'accommodaient ses condisciples, parce qu'ils achetaient par là l'amitié de leurs maîtres, certaines faveurs, des sorties. Son cœur droit ne veut plus se plier à cette comédie. Entier et absolu comme on l'est à cet âge, il croit que toute foi est de façade, et il est anticlérical et même irréligieux, par haine de l'hypocrisie, par amour de la vie libre et complète, et par haine les contraintes que l'Eglise impose aux âmes. Enfin, né en 1850, il est, par l'esprit, un fils de cette époque positiviste qui a érigé la Science en divinité Un chagrin d'amour, le mariage d'une jeune fille qu'il aimait et dont il espérait faire sa femme, Jeanne Guyennot, le précipite tout

Digitized by Google

entier dans le travail scientifique : il ne veut plus aimer que les nombres ; il n'aura pas d'autre Dieu, pas d'autre amour.

Aussi, dès son entrée à Persanges, ferme-t-il son cœur. Les spectacles familiers l'ennuient ; les amis de la maison l'irritent ; il déteste tout ce qu'on y respecte et se réfugie dans la solitude. Les premiers mots de sa mère, croyante avec tant de sincérité, l'éloignent d'elle, dans un sentiment presque hostile. Il malmène sa sœur en propos. A la sœur de Jeanne, Germaine, qui lui ouvre chastement son cœur de vierge, il oppose une attitude froide et décourageante. Une attitude, c'est le mot : il y a, dans son fait — à côté de cette outrance, de cet exclusivisme sincères qui sont de la jeunesse, à côté des rêves d'amour brisés - une part de pose, d'affectation, d'orgueil ; de l'esprit de contradiction ; un peu d'irritation contre ceux qui restent indifférents devant lui, lui qui veut être appelé un homme ; un coin de jalousie enfin à l'égard de ceux qui ont une personnalité, et qui possèdent une science dont ils se satisfont.

Mais le fond de son âme, le fond véritable et solide, c'est la *générosité*, au sens cornélien du mot. Il ne veut pas être savant pour savoir, mais pour parvenir à la grandeur morale. Il est altéré de justice sociale, épris de nobles espoirs. Il rêve d'une société où l'amour réglerait les rapports des hommes, où chacun d'eux recevrait le bonheur auquel il a droit, et dont trop de malheureux sont frustrés. Au milieu d'un dîner, pendant que circulent les bons vins de l'Etoile qui réjouissent les yeux et charment le palais, il songe à ceux à qui on les doit, et qui peinent. Il les aime, non tels qu'ils devraient être, mais tels qu'ils sont, et il aime mieux un rustre ivrogne qu'un rustre hypocrite. Comme le poète, il a tous les soucis de la fraternité : ces humbles, il souhaite de les élever jusqu'à lui, jusqu'à la vie haute

Digitized by Google

qu'il rêve. En attendant, il se met à leur niveau et vendange avec ses vignerons. Fraternel, il est aussi égalitaire : il déteste les hiérarchies, dédaigne les souvenirs de famille, les papiers des ancêtres, les armoiries. Sa sœur, qui a le respect de son vieux nom, et qui est Brunot de Persanges, il affecte de l'appeler « Mademoiselle Brunot ». Pour braver les préjugés, il autorise un vieil artiste à fumer sa pipe dans les salons du château. Il aime enfin la liberté au point d'en disserter — ou presque — dans un entretien avec une jeune fille.

Liberté ; Egalité ; Fraternité : — c'est la devise de la future République française, et M. Pierre est républicain. Mais il est trop fier et trop droit pour être un républicain « honteux » : il déclare ses convictions politiques en plein cercle de légitimistes, joyeux d'étonner et de scandaliser. Et il est républicain comme on l'était alors, avec la haine des « traîneurs de sabre » et de la guerre. Sa mère voudrait qu'il allât servir dans le régiment de cet oncle André qu'elle a tant aimé : il regimbe. Sa sœur Fernande, qui le voit déjà officier, comme les ancêtres, lui fait honte de sa répugnance ; elle lui rappelle qu'il doit donner l'exemple : il ne lui répond rien. De toutes parts on le circonvient : un maître de manège, à la prière de Fernande, se fait son auxiliaire ; l'oncle de Bonlieu, en le voyant devenu un parfait écuyer, l'envoie à l'armée qui est sa vraie « place ». Mais, s'il y entre, ce sera seulement par l'Ecole polytechnique, pour y trouver les loisirs de l'officier mathématicien et devenir un autre Morin, un autre Poncelet. Et puis, il a horreur de ce mot *servir* : servir, servage, servitude ...

Et cet indépendant, cet amoureux de toutes les libertés est en même temps un chaste. Chaste au collège, il reste chaste à la maison. Il a besoin d'aimer et d'être

Digitized by Google

aimé, mais il ne confond pas l'amour avec la satisfaction des sens, qu'il se refuse d'ailleurs à lui-même. Ame très haute, mais inquiète et douloureuse, qui se cherche encore tout en croyant s'être trouvée, et qui méritait toute la sollicitude et l'amitié délicate de ses maîtres, si leur esprit timoré et un peu étroit n'en eût pas appréhendé l'influence, et craint l'hostilité.

Un entretien avec sa mère, en lui révélant le prix de la *bonne volonté*, met, momentanément, le calme en lui : première et lointaine annonciation de la vérité à cette âme.

Mais l'oncle André a peur de cette fièvre de travail : il y voit, non la consolation de son chagrin, mais une forme de ce chagrin ; et il le tourne vers l'exercice et le plein air, en lui envoyant la jument la plus jolie du monde, Cornette, qu'il a dressée exprès pour lui. Pierre, cœur ardent, promet son amitié à cette bête, lui parle comme à une femme, et il se donne tout entier à la vie physique, sans doute par un effet nécessaire de son âge, mais aussi par une suite de sa volonté, car il veut devenir un homme complet.

Cependant l'hiver passé à Persanges, entre sa mère et sa sœur, l'éloigne davantage d'elles. Le travail de sa pensée approfondit le fossé qui sépare leurs intelligences. Son irréligion s'étale devant elles, sans crainte de les faire souffrir ; à table, son anticléricalisme bouscule les prêtres qui sont les invités de sa mère ; ses sentiments républicains entrent en lutte avec les « préjugés » nobiliaires de sa sœur. Et ses longues promenades à cheval, en le rendant plus fort et plus hardi, développent en même temps son goût de toute liberté. Sans aimer encore la personne de Germaine — car il reste fidèle au souvenir de Jeanne — c'est en Germaine qu'il incarne son rêve d'une humanité libre, joyeuse et heureuse.

Digitized by Google

Jamais cette âme n'avait été plus absolue, plus hostile à tout ce qu'on aime et respecte autour d'elle ; et c'est le moment où son évolution va commencer.

Ennemi de la servitude militaire et de la guerre, il va chercher une approbation et un réconfort auprès du jurisconsulte Bouvigner, ancien président de section au Conseil d'Etat, et de Duvernet, le bibliothécaire de la ville de Lons : c'est à la fin du printemps de 1870, et de vagues bruits de guerre commencent à circuler. Mais Bouvigner ne lui répond que par un éloge du souverain dont il a reçu jadis, aux Tuileries, une politesse ; et l'autre, avec un de ses coups de boutoir familiers, l'envoie « dire cela à Badinguet ». A Lons, chez une pauvre dame polonaise, qui gagne péniblement sa vie à donner des leçons, il voit la panoplie, pieusement conservée et étalée, de son père, colonel à la Grande Armée ; et il sent combien est belle cette fidélité à des souvenirs militaires. Un marchand de cresson, rencontré sur la route, lui dit son orgueil d'avoir souffert devant Sébastopol. Un vieux vigneron de l'Etoile l'interroge sans trouble sur la guerre, qu'on dit prochaine : il pense bien que, si elle éclatait, M. Pierre partirait avant son tour. Ainsi, la guerre et les vertus militaires, — les circonstances les plus banales les mettent partout sur son chemin. Tantôt son cœur, et tantôt sa raison sont frappés. Un travail commence à se faire au-dedans de lui-même ; mais il n'en prend pas encore conscience, et c'est par un mouvement spontané de son âme généreuse et fraternelle que, ce qu'il n'a voulu promettre ni à sa mère, ni à sa sœur, il le promet à cet humble vigneron : oui, il s'engagera, il prendra sa part du malheur commun.

Mais il partira comme simple soldat ; il en demande la permission à Germaine Un mot de la jeune fille lui laisse soupçonner son amour, qu'elle lui avoue ensuite,

Digitized by Google

de toute son âme virginale. Les deux jeunes gens ont de chastes rendez-vous nocturnes ; et ce sont dès lors chez Pierre des hésitations, des retours, de la lenteur à tenir sa promesse, bien que l'horizon soit de plus en plus menaçant. Enfin, la guerre est déclarée ; et le voilà, lui, l'idéaliste, mis brusquement en face de ce fait brutal, qu'il ne croyait plus jamais possible : la guerre. Le malaise moral le gagne à son tour. Le charme du sacrifice lui apparaît pour la première fois lorsque, Germaine le congédiant sur le seuil de sa porte, à la fin d'un rendez-vous, il lui obéit. La bonne volonté d'un vieux vigneron, tout prêt à partir malgré son âge, le touche. Mais voici la menace de Sedan, le désastre qui se prépare : son âme se trouble. Enfin, l'Empire tombe : désormais la guerre n'est plus dynastique, elle est nationale ; c'est pour lui-même que le peuple de France va se battre. Le jeune républicain se décide alors ; l'amour cède en lui, devant des passions plus mâles ; et le voilà plein d'enthousiasme, tout entier à cette chose nouvelle pour lui, le devoir : son cerveau fermente ; il parle, imagine, exagère devant sa mère et sa sœur ; et, quand il est seul, il se nomme à lui-même tous les héros de notre histoire. Il fait d'émouvants adieux à une vieille servante du château, dans sa cuisine, aux vignerons, aux portraits de ses aïeux, à sa sœur, à sa mère ; et il part avec Cornette, comme lancier, accompagné par sa mère jusqu'à la croix du carrefour, et muni de ses admirables recommandations.

Allez avec ce viatique, jeune homme généreux que j'aime et que je comprends ! Jeune soldat de la France et de la République, vous êtes dans votre voie : votre noble âme inquiète va trouver enfin son repos dans l'obéissance, sa suprême joie dans le sacrifice.

Digitized by Google

*
* *

Le long de la route par laquelle il va rejoindre le dépôt de son régiment, Pierre médite, raisonne et s'émeut : le caractère national de la guerre, l'agression contre Paris, le mutisme lâche des nations étrangères, l'étude de la carte (« Ce sont des choses *à nous* »), tout cela met en lui une volonté plus forte, une ardeur plus résolue. Mais, à la caserne, les « pionneries » et les misères du métier le rebutent et excitent ses railleries. Il est venu pour se battre et on le garde, à faire l'exercice de la lance ! Mais il reçoit l'admirable lettre où sa mère lui annonce comment, dans un sacrifice librement accepté, son oncle André est mort à la tête de ses cuirassiers, dans une charge imposée par un ordre stupide. Il comprend alors que l'obéissance, quand elle est volontaire, devient plus haute et plus belle que toute autorité.

Enfin, il quitte son dépôt, à la recherche de son régiment, le 5e lanciers, et arrive à Orléans. On se bat dans les faubourgs. La légion étrangère construit une barricade dans le faubourg des Aydes. Pierre voit le commandant : le chef regarde ce travail en fumant silencieusement, et témoigne, par son attitude hautaine, qu'il ne réclame rien d'autre que sa place au danger. Pierre l'admire et souhaiterait de le servir. La ville de Jeanne d'Arc une fois perdue par la faute du commandement, l'injustice des faits et l'horreur des évènements lui apparaissent : le repentir et l'espoir entrent dans son âme, et, au pied de la statue de la Pucelle, il prend une jolie résolution ; il a un mot juvénile et charmant : « Bonsoir, Jeanne d'Arc. C'est nous qui avons perdu « ta ville, mais c'est nous qui la reprendrons. »

Ainsi se fait, petit à petit, sur ses routes, l'éducation militaire de M. Pierre. Dès qu'il a rejoint son régiment, au camp du XVe corps, il n'est plus qu'un nu-

Digitized by Google

méro dans le nombre, mais il comprend tout, désormais: la régularité et l'uniformité de cette vie, sa « dépendance laborieuse. » Le salut au drapeau, le matin, l'émeut par sa solennité religieuse ; mais ce nouvel Eudore ne jouit pas seulement de la beauté du spectacle : il médite. Il se sent frère de tous ces hommes, et songe que l'armée n'est qu'un seul corps et une seule chair, avec une tête unique, qui est le chef. L'âme militaire s'est éveillée en lui.

Pourtant, que Bazaine capitule, que Gambetta lance sa proclamation aux armées, que cette « clameur politique » produise sur les troupes auxquelles Pierre appartient un effet dissolvant: et le jeune soldat encore mal affermi tombe dans un grand désarroi moral. Alors, pour ne pas sombrer, il se rattache à la femme de France qui l'a conçu, aimé, et armé: celui qui se croyait homme se retrouve enfant, et de son cœur jaillit l'éternel cri de détresse du soldat qui souffre et qui va mourir : « Maman, maman, maman !... ».

La victoire de Coulmiers l'aiguillonne. Il philosophe encore, mais c'est pour se rendre compte de la gravité du devoir militaire, pour comprendre que la vie doit continuer parmi les morts. Et le voilà tellement pris par la guerre que, s'il sait encore parler à sa mère, il ne sait plus rien écrire d'affectueux à Germaine.... Rentré dans Orléans, il a, dans la ville de Jeanne, la sensation de l'âme de la France, qu'il définit avec tant de vérité et d'amour : « sourire et bienfait du monde, « parfum de vieilles mœurs, fleur de vieille culture, « fruit de long commerce et de persévérant travail. » (V, 3). C'est là qu'il comprend vraiment Jeanne d'Arc ; c'est elle qui lui apprend comment on aime les hommes, non pour leur bien-être, non dans un rêve de l'intelligence, mais pour leur salut et dans la souffrance, jusqu'à la mort.

Digitized by Google

Ainsi se continue l'ascension de cette âme. Car les horreurs quotidiennes de la guerre ne lui enlèvent rien de sa délicatesse et de sa fleur. Quand il a tué son premier ennemi, un sous-lieutenant de vingt ans, il a des remords : pour tenter de les chasser, il se cherche une raison dans l'état de légitime défense. Il refuse d'enlever au mort sa monture, bien qu'elle lui appartienne par droit de prise ; et il n'ose même pas violer le geste par lequel la main du uhlan se crispe encore sur la poignée de son épée (VI, 4).

Mais voici venir les grandes choses. Le général d'Aurelles de Paladines charge Pierre d'une mission de confiance. Alors, il voit clairement le bien et le devoir : il n'y a plus rien d'amer en lui, et il affronte le danger avec sérénité, regardant bien en face cette possibilité : la mort, la mort *pour les autres*. Et cette acceptation entière est symbolisée par le don complet qu'il fait de sa bête : quelques jours avant, il marchait à pied à côté d'elle et détachait même son manteau de la selle pour qu'elle fût moins fatiguée ; maintenant, presque épuisée, il la force froidement, à coups d'éperons.

Aussitôt de retour, le général des Pallières le charge d'une nouvelle mission. Il obéit, tombe, avec deux chasseurs qu'on lui a donnés, au milieu d'une embuscade ennemie, échappe seul, se sent étreint par la fatalité, et souhaite de mourir. Mais il se ranime au souvenir des adieux de sa mère qui l'a donné deux fois à la France ; et, après une crise de larmes, il repart, sauve une batterie, par sa bravoure à la d'Assas, et tombe blessé. Les canons de la batterie lui broient une jambe : il va mourir *pour les autres* ; mais il trouve encore la force de se relever en s'arcboutant des deux bras, et il s'évanouit, dans la joie de voir ses camarades et les canons presque tous sauvés. Un vieux

Digitized by Google

soldat de métier, Denis, l'emmène en brouette à l'hospice de Neuville : il rêve en route qu'Orléans est repris et qu'il a été blessé à mort pour la ville sacrée ; son rêve, douloureusement contraire à la réalité, remplit la promesse qu'il a faite à Jeanne d'Arc.

N'ayant plus de nouvelles de lui, Mme de Persanges, Fernande, devenue sœur hospitalière, et Germaine sont dans le désarroi. Puis elles raisonnent, se concertent. Fernande part, le retrouve, télégraphie qu'il est sauvé, mais qu'on a dû l'amputer du pied droit. Mme de Persanges part à son tour, et envoie Germaine à Persanges. A la vision de l'infirme, du mutilé, la jeune fille, une fois seule, verse des larmes amères.

Cependant, tandis que le corps du pauvre Pierre souffre sur son lit de douleur, son âme enrichie demeure sur les cimes où elle est montée. Il ne songe plus à lui. Son patriotisme s'inquiète uniquement de la France et du sort des armées. Ce héros, encore un peu enfant, veut que les Prussiens soient toujours battus, et les bonnes sœurs lui mentent, par charité. Il a compris la beauté de ce mot : *servir*. *Servir*, cela vient tout naturellement sur ses lèvres, sur ses levres qui, naguère encore, se refusaient orgueilleusement à prononcer ce verbe. Il discute de la guerre avec la lucide intelligence du tacticien ; — et, dans ses rêves, il voit et entend Jeanne d'Arc. Il a pris l'air dur du soldat ; — et jamais la sainteté de sa mère n'a été plus sensible à son cœur.

Sa mère arrive. Sur ce visage flétri par la douleur, mais où rayonne l'inextinguible reflet du soleil de Coulmiers, elle voit tout ce qui a grandi en Pierre à mesure que sa vie déclinait, tout ce qui rayonne à travers sa souffrance. Il est un autre Christ, frappé de l'amour des hommes, et qui a versé son sang pour eux : « On ne peut avoir de plus grand amour, est-il dit dans l'Evangile selon saint Jean, que de donner sa vie pour

Digitized by Google

ceux qu'on aime. » Aussi, arrivé à ce moment, Pierre n'est plus un soldat : il est tous les soldats, tous les martyrs qui ont souffert et qui se sont sacrifiés pour les autres hommes ; comme Mme de Persanges est toutes les mères françaises, lorsque, dans le parloir de l'hospice, avant d'entrer dans la chambre de son fils, elle élève vers le crucifix ses bras chargés de la douleur de la France.

Pierre revient lentement à la santé. Convalescent, il repart pour Persanges, résolu à servir encore son pays comme écrivain et comme homme politique, puisque le service actif dans l'armée lui est refusé ; et il épouse Germaine.

II

Avant de montrer — de le tenter du moins — l'intérêt et la beauté de cette œuvre, je voudrais signaler, rapidement et sans appuyer, deux points où elle me paraît sujette à la critique.

Comment M. Pierre, qui a grandi dans un milieu aristocratique, pieux, attaché aux traditions, M. Pierre, qui a été élevé chez les Pères jusqu'à dix-neuf ans, est-il républicain et irréligieux ? Que ces sentiments inattendus, une fois nés en lui, il les pousse à l'extrême, ce n'est pas là ce qui m'étonne, car cela est de son âge : ce qui n'est pas expliqué, c'est la naissance même de ces sentiments, leur origine, leur *pourquoi*. Nous aimons la vraisemblance, et nous sommes toujours surpris par les choses dont on ne nous rend pas compte. Assurément, l'hypocrisie de ses condisciples, dont il rend responsable leur éducation religieuse, a pu faire de ce cœur naturellement droit un ennemi des Jésuites : son jeune esprit, impatient de tout frein, a pu prendre en haine les contraintes, et par conséquent la religion : cela est logique. On dira aussi — et moi-même je l'ai

Digitized by Google

dit plus haut — qu'il est fils de son temps ; mais encore eût-il fallu qu'on me rappelât les traits moraux de ce temps, et qu'on m'expliquât par des lectures, ou par l'influence d'un camarade venu d'un lycée, par exemple, le positivisme de M. Pierre, ses sentiments républicains, et son ardeur à chercher la vérité en dehors du milieu où il a été élevé et où il a grandi (1).

D'autre part, j'ai pu, dans mon analyse, laisser de côté plusieurs pages du roman, sans en fausser le sens général — je le crois du moins. Ces pages ne me paraissent pas intimement rattachées à l'histoire de l'âme de M. Pierre. Le dernier chapitre de la cinquième partie (*Coulmiers*) nous fait assister à la crise morale du général d'Aurelles de Paladines : doit-il obéir à Gambetta au détriment de l'armée, ou se révolter contre lui, pour le plus grand danger du pays ? Dans le premier chapitre de la sixième partie (*Beaune-la-Rolande*), l'auteur nous explique pourquoi, faute d'un corps d'officiers, Gambetta, qui avait relevé la nation, qui en avait tiré des armées et avait le pouvoir sur elles, leur était, en fait, étranger. La dissertation qui suit, sur la dualité du commandement, est très intéressante et riche de pensée. Mais tout cela n'est-il pas « à côté » ? De même la scène où nous voyons le prince de Joinville essayant de se faire engager dans l'armée nationale, et essuyant un refus. Peut-être me trompé-je ; mais il me semble que, si Patrice Mahon avait pu mettre la dernière main à son œuvre, il eût supprimé, ou rendu plus nécessaires certaines des pages dont je viens de parler.

(1) **Madame P. Mahon, à qui j'ai communiqué ces pages, et qui a bien voulu m'écrire à ce propos une lettre fort intéressante, me dit que ces sentiments de M. Pierre peuvent s'expliquer par une réaction toute naturelle contre l'outrance des idées arriérées de son milieu.**

Digitized by Google

Madame P. Mahon n'a pas voulu y toucher, et j'estime qu'elle a eu raison (1).

Peut-être aussi — ceci n'est plus une critique: c'est une imagination — le romancier de *Monsieur Pierre* eût-il fait mourir son héros, au lieu de lui faire épouser Germaine : c'était une fin douloureuse pour nous, assurément ; mais je ne sais si ce dénouement n'eût pas donné à l'œuvre la perfection de l'unité.

III

Mais, à côté de ces points sujets à la discussion, que de sources d'intérêt dans ce beau roman !

Lédonien comme Patrice Mahon, son ami et son condisciple dès l'enfance, j'ai trouvé d'abord, dans *Monsieur Pierre*, bien des spectacles familiers, et quelques-uns de ces « originaux d'autrefois » que nous avons connus ensemble, et jugés parfois sans indulgence, aux environs de 1880. En effet, usant de son privilège de romancier, P. Mahon a transposé en 1870 des souvenirs locaux qui, en fait, sont plus jeunes de dix ans. Il y a les Lédoniens seulement nommés en passant : Marmorat, le libraire de la Place, que j'ai tant vu arpenter son trottoir en discutant avec son voisin, le chapelier Gontard ; Camille Bruniaux, ou plus simplement Camille, le restaurateur de la rue de Ronde, célèbre parmi les gourmets ; Toubin le mécréant, notre cher professeur de mathématiques, si indulgent pour nous, quand nous étions si peu pitoyables pour lui (dans le roman, c'est le professeur Joubin, « athée et sans-culotte » I, 1); l'abbé David peut-être, un de nos anciens aumôniers, si c'est bien lui qu'il faut reconnaître

(1) Madame P. Mahon, dans la lettre dont je viens de parler, m'apprend que son mari tenait beaucoup à ces pages, et qu'il les avait défendues énergiquement devant le directeur d'une grande revue. « Et pourtant, ajoute-t-elle, il raccourcissait toujours en travaillant ».

Digitized by Google

dans l'abbé Thomen, « un fantaisiste, un exalté, tout près d'être interdit par l'évêque » (I, 1) — D'autres apparaissent avec leurs tics et leurs habitudes, ils sont aisément reconnaissables sous des pseudonymes souvent transparents : le conseiller d'Etat Boulatignier, membre du Bureau d'administration du Lycée, qui, chaque année, de plus en plus décrépit dans son costume brodé toujours le même, avec sa cravate éclatante de commandeur de la Légion d'Honneur, venait présider nos distributions de prix ou s'y asseoir à une place honorable, admiré dans notre enfance, un peu raillé plus tard (dans *Monsieur Pierre*, c'est le jurisconsulte Bouvigner, important et solennel, qui encourage et pousse les jeunes gens bien doués et préside la distribution des prix à Saint-Didier, sa croix de commandeur au cou. I, 2 ; II, 1 et 3 ; III, 2) ; le colonel de B., que je vois encore, comme dans le roman, où il s'appelle le colonel Durdant, s'avancer les pieds en dehors, le chapeau sur l'oreille (I, 2, 3 et 4 ; II, 3 ; III, 1 ; V, 1) ; le charmant Achille Billot, qui fut notre professeur de dessin, bienveillant à tous, qui nous tutoyait, nous embrassait, sentait le tabac, et nous appelait de notre prénom, et qui, dans sa retraite de Sellières, aura encore le bonheur de se reconnaître, si exactement dessiné, dans Villot (I, 7 et II, 3) ; enfin, et surtout, Guillermet (ou Duvernet), le bibliothécaire de la ville de Lons : c'est lui tout entier, corps et âme, « jambe cagneuse », républicain, parpaillot et grivois ; c'est lui dans ses moindres propos, avec ses expressions familières (*notre ami ; mon vieux troubadour*), avec ses mots à l'emporte-pièce et son bon sens rugueux ; c'est lui dans son cadre et dans ses fonctions. Voici la bibliothèque avec son entrée malodorante, l'escalier en colimaçon de sa grande salle, ses galeries, du haut desquelles tombe une voix bourrue : « Qui est là ? » Et Guillermet

Digitized by Google

gagne l'escalier tournant, s'arrête là, le pied sur la première marche, et se penche à la balustrade, hors de la spire de l'escalier, comme un escargot montre sa tête hors de la coquille; et il échange des propos avec Pierre Brunot de Persanges, ou avec le « vieux troûbadour » qui, un bidon de lait à la main, vient chercher pour son patron le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes*. — Et Guillermet historien local n'est pas oublié, et son style composite est fort bien jugé (I, 7 ; II, 3; V, 3).

*
* *

De même que j'étais heureux de reconnaître, dans les traits de ces personnages épisodiques, des souvenirs de notre jeunesse, je me suis retrouvé avec bonheur parmi des paysages de chez nous. A Lons, la Halle aux grains, l'Hôpital avec sa grille et le buste de Bichat, que Duvernet et Monsieur Pierre voient à travers la fenêtre de la Bibliothèque (I, 7); la rue Lafayette et le café de la Perle, devant lequel le colonel Durdant fait avec solennité son mélange de bitter et de curaçao (III, 1); la rue Traversière, avec ses fenêtres closes et les pignons couleur de suie entre lesquels elle se resserre (III, 1); les Arcades, avec la pharmacie du coin (aujourd'hui Legrand), et les volets de sa devanture, chargés d'un serpent enroulé au tronc d'un palmier (id.); le *pont de l'Horloge* enfin, ce vocable essentiellement, spécifiquement lédonien, à quoi le Lédonien d'origine se reconnaît tout de suite. — Et c'est le paysage de Lons: la ville au pied de Montciel, « trapu comme un billot » ; le Montarbey, Pymont, puis les croupes successives et inégales qui versent le Jura dans la plaine brumeuse de la Bresse. C'est Persanges et ses environs; Pisc; Proby; Arlay, ses ruines et sa maison-forte; l'Etoile et sa vallée; la Madelaine et les prés de Bard; Saint-Didier enfin et les Baraques de Montmorot, noms fami-

Digitized by Google

liers, lieux connus, parcourus, contemplés, plus chers encore depuis que mon ami, qui venait chaque année passer quelques semaines parmi eux, en a fait les témoins des courses à cheval de M. Pierre et de ses chastes amours.

*
* *

Mais, plus haut que cet intérêt particulier et local, le roman de P. Mahon offrira à ses lecteurs, si étrangers qu'ils soient à Lons et à son paysage, un intérêt général et largement humain.

C'est d'abord par sa leçon, cette leçon qui, à elle seule, indépendamment de la forme où elle est présentée, donne à toute œuvre sa première et fondamentale dignité.

Quel est l'enseignement de *Monsieur Pierre* ?

Tout ce que l'esprit construit dans l'abstrait cède, tôt ou tard, devant les réalités brutales. Les rêves de vie libre et de bien-être, dans la paix, sont lâcheté ; il y a quelque chose de bien plus grand, qui est le devoir, la bonne volonté, le sacrifice volontairement accepté. La plus haute manière, enfin, d'aimer les hommes, c'est de souffrir pour eux, pour son pays ; et la guerre qui fait épanouir cet esprit de sacrifice, est au-dessus de toutes les rêveries humanitaires.

Le philosophe observe et médite. Il voit des êtres humains bâtir dans l'absolu : leurs constructions sont généreuses ; c'est un magnifique et rayonnant avenir ; nous allons, par notre effort, le rapprocher de nous... Mais quoi ! nos constructions s'écroulent ? Ces vues étaient des visions, des mirages ? Et ils s'effacent ! — Des réalités s'élèvent, barrent l'horizon, offusquent cette lumière. Hélas ! ce sont des *faits*, et les faits sont victorieux du rêve : il faut s'incliner devant eux.

Est-ce à dire qu'il faille bannir tout idéal de la vie

Digitized by Google

des hommes, et qu'après cette dure leçon des faits, il n'y ait plus d'existence pour eux que dans la matière et dans le présent ?

Non. Au-dessus du philosophe qui constate, et sent la nature des choses invincible, voici le moraliste qui, commentant le mot de Pascal, nous montre que l'homme est infiniment au-dessus d'elle par l'esprit; et il est au-dessus d'elle par le cœur. L'esprit comprend qu'il y a quelque chose de plus haut que d'accepter les faits et de s'y résigner quand ils sont là : c'est d'y trouver l'occasion d'être utile aux autres. Et le cœur s'offre, jusqu'à la mort s'il le faut, heureux d'un sacrifice qui donne à la vie tout son sens, et tout son prix.

*
* *

Quel caractère émouvant reçoit de la Guerre cette œuvre écrite avant la Guerre ! Qui nous dira combien de nobles cœurs, ayant rêvé de paix universelle, d'Etats-Unis d'Europe, de libre épanouissement des peuples, de bien-être et de justice, ont vu surgir devant eux l'injustice et l'horreur, les douleurs et la détresse, le servage, la tyrannie, la lutte sanglante où finira par entrer tout l'univers ? Avec quelle ardeur, quelle soif de sacrifice, abandonnant leurs rêves, ils ont offert leur vie à la France, pour la sauver ! Pour d'autres, la guerre a été un fait brutal, qu'il fallait bien accepter, puisqu'on n'y pouvait échapper : pour eux, elle a été la lumière, et la libération : elle leur a fait comprendre le prix de la *bonne volonté*, joyeuse d'accepter et de souffrir ; elle les a délivrés des entraves de la matière, et elle leur a montré la route, celle qui monte au Calvaire.

Et je ne sais s'il faut trouver dans *Monsieur Pierre* des souvenirs personnels, des confidences de l'auteur

Digitized by Google

sur son âme de vingt ans. S'il a peint son passé, s'il a commencé par vivre la vie morale de son héros, je l'ignore. Mais ce héros est tellement le fils de son cœur qu'il a entrevu en lui sa propre destinée.

Dans le faubourg des Aydes, Pierre s'est arrêté près des soldats de la légion qui construisent des barricades :

« Un commandant, figure pâle et sévère, regardait « ce travail en fumant silencieusement, et semblait « témoigner, par son attitude hautaine, qu'il n'avait « plus rien à faire et ne réclamait rien que sa place au « danger.

« Qu'il est beau, songea Pierre ; il se dévoue ! » (IV, 2).

Lorsque, au col de Sainte-Marie-aux-Mines, le 22 août 1914, les artilleurs de Patrice Mahon, des réservistes, épouvantés devant le fracas de la bataille, s'enfuyaient en désordre, que fit leur colonel ? Il rejoignit ses pièces. Avec l'aide de lieutenants demeurés fidèles, il tenta d'en sauver une : il l'attela, monta sur l'avant-train, comme un canonnier, lui, le colonel ; et, dans une attitude hautaine, il alla à la mort. « Pour donner l'exemple » (1), lui aussi il se dévoua...

*
* *

De quelque côté qu'on la considère, cette œuvre appelle et retient l'intérêt.

Patrice Mahon a vécu en Russie, de la vie militaire de là-bas. Mais il connaissait aussi la littérature russe, et il avait lu, relu et admiré les chefs-d'œuvre de Tolstoï. Peut-être en faut-il retrouver l'influence dans cet intérêt qu'il prend au plus humble détail. Ce détail, que mille autres hommes n'aperçoivent pas, il le voit,

(1) Termes de la citation de Patrice Mahon à l'Ordre de l'Armée.

Digitized by Google

lui, il le note : cela existe pour lui, cela est associé aux actes de ses personnages. Ce ne sont pas seulement les êtres humains qui vivent, et parfois, comme au XVII[e] siècle, de la seule vie de l'âme : ce sont aussi les choses ; elles vivent comme nous, en même temps que nous, en sympathie et en solidarité avec nous : vie intégrale et universelle, où tout est intéressant, où tout paraît nécessaire.

Mme de Persanges est émue par le retour inattendu de son fils, que les Pères lui renvoient ; sa fille, qui est allée l'attendre, est lente à revenir. La mère tricote, et elle songe ; mais elle est inquiète. Lisez : « Au de-« hors, la trompe d'un berger répétait sa note mono-« tone ; un troupeau mugissait en passant le long du « parc. La cloche du dîner sonna sous le campanile. « Sa volée sonore emplit la maison d'une rumeur d'a-« larme et scanda aux oreilles de la mère le vague « danger domestique dont elle se sentait menacée.

« Comme Fernande s'attarde ! » songea-t-elle.

« Ses doigts venaient de manquer la maille : elle la « défit ; puis, en sursautant davantage, la manqua de « nouveau. » (I, 1).

Vous avez vu cette harmonie des choses et de l'âme, et comment des coïncidences deviennent une sorte d'association et d'amitié. Vous avez vu aussi ce petit détail : la maille sautée, qui matérialise et extériorise la vie de l'esprit.

Mme de Persanges ferme brusquement sa table à ouvrage : les cordes s'émeuvent dans la caisse du piano à queue. — Le docteur est venu examiner Pierre : « Il se renversa dans sa chaise, et, pour mieux voir le « visage de Pierre, le prit à deux mains et le plaça en « plein jour. Deux reflets pareils, sur les verres de son « lorgnon, *changèrent ses orbites en deux trous de* « *lumière* ; Pierre, se sentant observé, supporta ce

Digitized by Google

« miroitement sans un clignement d'yeux. » (I, 1). — Patrice Mahon ressemble à ce médecin : ses deux yeux ouverts sur les choses sont comme deux trous de lumière. Rien ne leur échappe ; mais, parmi la multitude des faits, ils savent distinguer le fait caractéristique, émouvant ou piquant. Un vieux vigneron « semarde » sa vigne : « Croyez-vous qu'il faille l'aller chercher loin, « le vin, monsieur Pierre ? disait-il en montrant les « mottes épaisses qu'il ramenait jusque sur ses sabots, « sous lesquels il s'enracinait. » (III, 2). — Un jeune « homme est au piano et fait danser : « Timothée jouait « une mazurka dont il marquait chaque mesure par un « mouvement du haut de son corps ; on voyait alors sa « tête, qu'une calvitie précoce avait dénudée, plonger et « disparaître derrière la partition. » (I, 4). — Le chef-d'œuvre est la scène de la cuverie, où le vieux vigneron, pour déguster et « peser » le vin nouveau, fait religieusement la série des actes rituels, si beau sur le fond d'ombre où il se détache sous la lumière des chandelles, que Pierre s'arrête sur le seuil, saisi, pour le regarder (II, 2, fin).

Quelle vérité, d'ailleurs, dans tous ces personnages épisodiques ! La grand-mère de Germaine, « bonne-maman » de Valempoulières, avec les tire-bouchons de ses anglaises, sa délicate bonté, et ses façons d'autrefois ; son gendre, l'excellent président Guyennot ; son petit fils Robert, le saint-cyrien qui met son élégance à faire le soudard ; le solennel M. de Maufans, trompé avec sérénité ; Timothée d'Orcières, silhouette falote ; l'avocat Malfroy, l'érudit de l'histoire locale, qui pontifie devant les profanes ; Brocard, le serviteur à tout faire, ivrogne et hypocrite, mielleux quand il est de sang-froid, révolutionnaire quand il est ivre ; Honoré, le maître de manège, qui soigne sa ressemblance avec l'Empereur ; Denis, le vieux soldat

Digitized by Google

Bourbaki, lequel, en face de Pierre, le soldat de la nation, symbolise l'armée de métier. Quant à Germaine, si chaste dans son amour, dont elle fait l'aveu, — si chaste dans le premier baiser, quelle touchante figure de jeune fille ! Elle vit ; âme pure, mais sans fadeur ; cœur brûlant de vierge, fiancée si digne de Lui !

Et ce n'est pas seulement dans le détail d'un mot, d'un épisode, c'est dans des pages entières qu'éclate la vérité de cette observation. Lisez la partie de campagne dans les ruines d'Arlay (I, 3) ; une salle d'études chez les Pères (I, 6) ; les vendanges à l'Etoile (II, 2) ; la fête patronale, procession et bal (II, 2) ; « la nuit, la pluie » dans le parc (I, 5) ; Persanges l'hiver (II, 3).

En lisant ces pages si vraies, on sent naître sur ses lèvres ce sourire qu'on a lorsqu'on retrouve une vieille connaissance. — Ailleurs, le cœur s'émeut et les larmes viennent. Voyez cette lettre où Mme de Persanges annonce à Pierre la mort de son oncle André ; le dernier entretien de la mère et du fils, depuis le château jusqu'à la croix du carrefour ; la détresse de Pierre, qui appelle sa maman ; la scène de l'hôpital, avec Pierre sur le lit où il souffre, et sa mère à son chevet, *stabat mater dolorosa*. Et il faudrait signaler aussi cette philosophie de la guerre, qui rappelle celle du romancier de *Guerre et Paix*. Elle circule dans l'œuvre entière, l'anime par le fond, et, de distance en distance, apparaît en réflexions si graves sur la responsabilité du chef, sur les armées sans âme, sur les rançons du champ de bataille ! sujets de méditation auxquels cette Guerre confère un caractère d'émouvante actualité.

Maintenant que j'ai fini, je me retourne vers ce que je viens d'écrire, et je me demande si, malgré l'étendue de cette étude, malgré le respect avec lequel je l'ai faite, j'ai parlé de cette œuvre d'une manière digne d'elle et de celui qui y a mis tout son talent, et toute son âme

Digitized by Google

de soldat et de penseur. Que ces pages sincères, où je ne pouvais apporter l'autorité d'un maître de la critique, soient du moins l'hommage d'un condisciple et d'un ami à celui qui, jadis assis sur les mêmes bancs que lui, s'est depuis élevé si haut, dans la vie, et dans la mort !

Les Rousses-Lons-le-Saunier, 6-22 avril 1917.

Emile Monot.

Note additionnelle. — Un de mes amis veut bien me signaler ce passage d'une lettre écrite, le 30 octobre 1904, par Art-Roé au rédacteur en chef d'un journal bisontin qui avait interrogé les littérateurs et les artistes francs-comtois sur l'emploi de leurs vacances : « Il y a parmi mes projets, un roman militaire, *Mon-* « *sieur Pierre*, qui évoque les scènes de la campagne « de la Loire en 1870, et qui y mêle un petit héros de « notre pays. Il y a une autre histoire, plus simple, « sans aucune thèse, un petit drame bourgeois dont « le décor est le paysage de la Loue et la nature juras- « sique d'entre Mouchard et Salins. »

Séance du 21 juin 1917.

Présents : MM. l'abbé Perrod, *Président* ; Guichard, *Vice-Président*, Decluме, Girardot, Lejay, Lombard, Mias, lieutenant Potard, M. Prost, Mme Trouillot, Mlle Taviot et Carrez, *Secrétaire*.

Absents excusés : MM. Monot, retenu par un travail imprévu et Jeantet, à qui M. le Président envoie ses

Digitized by Google

meilleures félicitations pour la belle citation dont son fils vient d'être l'objet.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Après un compte-rendu sommaire des derniers volumes reçus, M. l'abbé PERROD donne lecture du mémoire de M. le lieutenant POTARD, sur l'*Instruction primaire dans la paroisse de Saint-Sorlin*. Il cite en particulier le texte d'un marché passé en 1693 entre la fabrique de Saint-Saturnin et un recteur d'école du nom de Claude PROST, de Longchaumois. Cette monographie paraîtra dans les *Mémoires* de 1918.

M. GIRARDOT a la parole pour une importante communication sur *Les vestiges gallo-romains de Lons-le-Saunier et ses anciens historiens*. Notre savant collègue rappelle les fructueuses découvertes faites en 1744, lors de la construction des Salines de Montmorot ; notamment celle des belles mosaïques dont s'est enrichi le Musée de la Ville. Il cite également les fouilles effectuées par Joseph et Désiré MONNIER, de 1826 à 1829, sur l'emplacement du Palais de Justice et de la Gendarmerie, et donne l'opinion de divers auteurs comtois sur les origines probables de la cité lédonienne.

La fin de cette étude si documentée sera lue dans la séance de juillet.

M. GIRARDOT parle ensuite d'une argile spéciale, assez abondante aux environs de Montmorot, particulièrement au lieu dit *L'Etang du Saloir*. Il en présente un échantillon et nous apprend que le silicate double d'alumine et de magnésie possède des propriétés saponacées connues depuis longtemps et mises parfois à profit par les gens de cette localité.

M. le Président remercie M. GIRARDOT. Il donne

Digitized by Google

quelques renseignements sur l'impression des prochains *Mémoires*, et annonce que plusieurs propositions lui ont été adressées en vue de l'acquisition d'un nombre assez considérable de volumes des *Mémoires de la Société d'Emulation*.

Pour extrait conforme :

Le Président, M. PERROD.

Le Secrétaire, H. CARREZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Commandant Paul AZAN

LE COMMANDANT

HONORÉ DE VILLARD

Digitized by Google

Digitized by Google

Lons-le-Saunier, le 15 juin 1917.

MON CHER AMI,

Au lendemain de la mort glorieuse de M. de Villard, me faisant l'interprète de notre douleur commune, j'ai donné à sa haute personnalité le témoignage public de nos regrets.

Le dernier volume de nos MÉMOIRES *annuels contient, avec son portrait, une courte notice biographique* (1). *C'est évidemment trop peu.*

Vous savez de quel affectueux respect nous l'entourions. Après l'avoir vu, avec joie, venir à nous, nous nous étions empressés de lui confier presque aussitôt la charge de présider à nos travaux et de nous représenter devant le public.

Avec quelle distinction il le fit, nous en garderons toujours le souvenir. Dans un collègue aimable et savant, dont les relations étaient empreintes de la plus exquise courtoisie, nous avions trouvé un Président accompli et nous comptions lui répéter le témoignage de notre confiance reconnaissante chaque fois que les circonstances et le Règlement nous l'auraient permis.

Nous vivions alors dans la Paix et nos loisirs studieux ne se savaient pas menacés de si prochaine et de si terrible façon ! Lui, il le pressentait. Habitué à voir de plus haut et plus loin, informé par ses études et ses voyages, il regardait monter la tempête sur l'horizon progressivement assombri. Mais son patriotisme restait sans peur, sûr qu'il était

(1) *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 1916, p. 179.

Digitized by Google

de se trouver prêt à tous les devoirs, égal à tous les sacrifices.

Et quand l'heure eut sonné de partir à la frontière, c'est d'un cœur ardent, généreux et fort qu'il envisagea la lutte sans merci et qu'il dévoua, par avance, sa vie, au triomphe de la Justice et de la Liberté.

Il fallait que ces choses fussent dites, que les souvenirs les meilleurs de son existence et la leçon de sa mort héroïque fussent recueillis pour être la fierté de ceux qui l'ont connu et aimé, l'exemple des générations à venir, bénéficiaires de tant d'immolations, pour le réconfort aussi des siens.

Mais, par qui ? A qui demander ce témoignage cordial et sûr ?

Nul n'était plus qualifié que vous.

Vous l'aviez connu dans une intimité qui vous l'avait fait apprécier à toute sa valeur morale. Sans prétendre remplir une place vide pour jamais, il vous a aidé, avec une bonté paternelle à supporter la perte de votre père. Mais ce sont là des choses intimes, auxquelles vous seul avez le droit de toucher. Laissez-moi rappeler seulement, parceque je le sais pour en avoir été parfois le témoin, que c'est d'un regard sympathique qu'il a suivi vos premiers pas, affermis ensuite par le succès, dans une carrière qu'il avait rêvé parcourir lui-même.

Vous joignez enfin, aux droits du cœur, ceux de l'esprit. Ecrivain militaire dont l'autorité n'est pas discutée, il vous appartenait, et à vous encore plus qu'à d'autres, de rendre au commandant de Villard l'hommage du soldat.

Vous avez hésité ; il m'a fallu vaincre votre résistance faite d'honorables scrupules.

Je viens, au seuil de cette trop courte biographie écrite avec tant d'âme, commencée au bruit du canon,

Digitized by Google

achevée parmi les loisirs douloureux de l'hôpital, vous dire notre reconnaissance.

Nous avons eu la fortune de la lire au courant d'une de nos réunions de la Société d'Emulation, d'une de ces réunions que présidait jadis avec tant de bonne grâce et d'autorité légitime M. de Villard. Pendant un instant heureux, il nous a semblé vous revoir l'un et l'autre au milieu de nous. Et pourtant, lui, la mort nous l'a pris ; vous, vous portez avec l'autorité qui vient de votre valeur personnelle, de vos succès de militaire et de lettré, du prestige suprême de vos blessures, vous portez à la République américaine le salut du pays de Lafayette et de Rouget de Lisle, les leçons de son expérience chèrement achetée, avec enfin le sentiment de son indéfectible confiance dans la Victoire prochaine dont vous aurez été tous deux, votre beau-père et vous, parmi les artisans.

Ces pages même, qui s'impriment à l'heure où vous êtes loin, vous ne les verrez pas de sitôt ; mais quand vous reviendrez et que vous voudrez les relire, vous trouverez au devant d'elles le salut ému et respectueux de tous nos collègues.

Veuillez me laisser y joindre, je vous prie, mon cher ami, l'expression particulière de mes sentiments plus affectueux et dévoués que jamais.

Maurice Perrod,

Président de la Société d'Emulation du Jura.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Commandant Honoré de VILLARD

Honoré de Villard n'était pas franc-comtois de naissance ; mais il l'était devenu par son mariage, par ses amitiés, et par le dévouement qu'il montrait aux intérêts de sa province d'adoption. Il comptait finir ses jours dans ce Jura où il s'était fixé et qu'il aimait. Il est prématurément tombé le 25 septembre 1915, lors de l'offensive de Champagne, donnant un admirable exemple aux artilleurs du 47e régiment, dont beaucoup étaient franc-comtois.

***

Marie-Victorin-Honoré de Villard, né à Agde le 27 janvier 1854, était issu d'une famille suisse du canton de Fribourg. Les membres de cette famille s'étaient illustrés au service de la France depuis le règne de Louis XIII et avaient été ballottés au gré des événements militaires et politiques du royaume.

Abraham de Villard, fils de François de Villard et d'Isabeau de Maximy, capitaine au régiment suisse de Hessy, s'était marié en 1709, et avait eu comme fils Joseph et Laurent de Villard. Joseph, capitaine au régiment suisse de Vigier, mourut à Kerpen, dans l'électorat de Cologne, le 6 avril 1758. Quant à Laurent, l'ancêtre direct d'Honoré de Villard, il fut enseigne en 1757, sous-lieutenant en 1758, lieutenant en 1760 dans

Digitized by Google

le régiment de Reding, puis dans le régiment de Sonnemberg, et chevalier de Saint-Louis. Il se maria à Barraux, en Dauphiné, où il tenait garnison et eut plusieurs enfants.

Lorsque la Révolution éclata, deux de ces enfants, Joseph-Laurent et Henry-Honoré, étaient officiers, le premier depuis longtemps déjà, le second depuis 1782, date à laquelle il était entré comme cadet-gentilhomme au régiment de Dauphiné ; l'autre, Sixte de Villard, s'était marié dans l'Hérault.

Les Villard étaient profondément attachés au Roi, par des liens de tradition et de reconnaissance ; de même ils restaient fidèles à leur patrie Suisse, et quoique ayant, par leurs services militaires, acquis la gentilhommerie en France (1), ils faisaient toujours figurer dans leurs actes leur titre de « bourgeois de Fribourg, Romont et Châtel-Saint-Denis. »

Les deux officiers émigrèrent et prirent du service dans l'armée de Condé. Henry-Honoré, après avoir servi dans ces armées de 1792 à 1795, se retira en Suisse en 1796 ; il entra au service de la Suisse en 1799, y devint chef de bataillon, puis colonel commandant d'armes de la place de Fribourg. L'un et l'autre reprirent du service en France sous l'Empire, lorsque furent reconstitués les régiments Suisses. Joseph-Laurent fut retraité, en 1813, comme capitaine ; puis il fut nommé sous la Restauration chef de bataillon honoraire, sur la demande de son parent et ami le baron de Gady, aide de camp du duc de Bordeaux ; il alla terminer sa vie en Suisse. Henry-Honoré mourut le 27 juillet 1827, à Versailles, comme lieutenant-colonel du régiment suisse de Valis, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de Saint-Louis.

(1) Armes : d'azur au chevron d'or accompagné de trois cœurs de gueules, 2 et 1.

Digitized by Google

Quant à Sixte, traqué pendant la Révolution comme royaliste, il échappa aux recherches de ses ennemis, mais perdit une partie de ses biens ; son fils Laurent-Victorin fut capitaine de douanes et eut lui-même un fils, Edouard-Laurent-Victorin. Ce dernier embrassa la carrière maritime, fut capitaine au long-cours, et se maria à Agde ; il eût comme fils Honoré de Villard.

Ces détails aident à comprendre le caractère de celui qui est glorieusement tombé en Champagne ; car Honoré de Villard, quoique évoquant rarement le passé de sa famille, était profondément traditionnaliste ; il avait au fond du cœur deux sentiments dont il ne se départit jamais : l'amour du métier des armes et la conviction royaliste.

*
* *

Elevé au Petit Séminaire de Largentière, puis au Lycée de Marseille, Honoré de Villard entra à l'Ecole Polytechnique le 1er novembre 1884, et passa à l'Ecole d'application de Fontainebleau comme sous-lieutenant élève d'artillerie, le 1er octobre 1886. Partout il obtint les notes les plus élogieuses vantant son intelligence et son ardeur au travail. Le général de division Bressonnet, chargé de l'inspection générale de l'Ecole de Fontainebleau, remarquait que le jeune officier, quoique « d'apparence grêle, petit et un peu timide, ferait cer- « tainement très bien au régiment. »

Il ne se trompait pas, car Honoré de Villard, dès son arrivée comme lieutenant, au 6e régiment d'artillerie, en 1888, se fit hautement apprécier par ses chefs et ses camarades. En 1889, il était félicité pour un remarquable travail sur la mobilisation d'une batterie. En 1890, le colonel Gastine lui confiait comme tâche supplémentaire les cours aux sous-officiers candidats à

Digitized by Google

l'Ecole de Versailles ; il remarquait que « tout chez lui faisait présager un officier d'avenir. » Quant à son inspecteur, le général de Novion, il le notait en ces termes : « Très joli officier ; instruit ; bien élevé ; beau« coup de vigueur et d'entrain. Pourra faire un brillant « officier d'artillerie. »

En 1891 et 1892, il resta seul lieutenant dans sa batterie et développa le plus grand zèle pour que la marche de l'instruction n'en souffrit pas. Cette circonstance contribua à améliorer encore le jugement porté sur lui par ses chefs hiérarchiques : « Excellent officier, écri« vait le colonel Faure-Biguet ; d'un caractère réfléchi ; « travailleur. Ferme et plein de sang-froid. A fait un « très bon travail d'hiver. Officier de choix, à faire « avancer rapidement. » Son ancien colonel, le général Gastine, devenu commandant de l'artillerie du 14e corps à Grenoble, et le général Barbe, son inspecteur général, terminaient leurs appréciations annuelles par cette conclusion identique : « A faire avancer rapidement. »

Le général Gastine le choisit même, le 29 novembre 1892, pour remplir temporairement auprès de lui les fonctions d'officier d'ordonnance, et le conserva jusqu'à l'arrivée du titulaire, vers le milieu de 1893. Pendant cette période, l'estime qu'il éprouvait pour son subordonné se transforma en une affection profonde, inspirée autant par la vive intelligence, le zèle réfléchi et le dévouement absolu du jeune officier que par sa haute valeur morale et ses grandes qualités de cœur.

Revenu à une batterie du 6e, Honoré de Villard s'y fit remarquer encore ; il fut inscrit au tableau d'avancement de 1893, parmi les plus jeunes artilleurs, étant l'objet d'un choix qui lui assurait une brillante carrière. Il eut d'ailleurs l'occasion de commander sa batterie en 1894, pendant une absence de plusieurs mois de son capitaine, et de se faire noter comme « officier d'une

Digitized by Google

grande valeur. » Il fut nommé capitaine, à Marseille, le 14 avril 1895.

Déjà il avait jeté les bases d'une union avec une charmante orpheline, qui habitait avec sa grand-mère à Bazillac, dans les Hautes-Pyrénées, Mademoiselle Marie Abeillé. Dès son arrivée à Marseille, il demanda une permission pour célébrer son mariage ; la cérémonie eut lieu le 2 juin 1895.

Au bout de quelques semaines de mariage, sa jeune femme, dont les poumons étaient délicats, tomba dangereusement malade. Il demanda à la Direction d'Artillerie de Bayonne, où il venait d'être nommé, le 22 septembre 1895, un congé de trois mois, nécessité par cette maladie Il se consacra alors avec un dévouement admirable à celle qu'il avait choisie, l'accompagnant dans des endroits favorables à son rétablissement, l'entourant des soins les plus tendres et les plus dévoués, faisant renouveler son congé pour les lui prodiguer. Mais le mal implacable arracha sa jeune épouse à son affection, après huit mois seulement de mariage, le 18 février 1896. Cet événement douloureux eut une immense répercussion sur son âme sensible et lui laissa une empreinte de mélancolie ineffaçable.

Nommé, le 6 avril 1896, à la Direction d'Artillerie de Grenoble, sans avoir fait aucun service à celle de Bayonne, il trouva dans son esprit du devoir et dans sa foi patriotique la force de surmonter sa détresse sentimentale. Il se donna tout entier à ses nouvelles fonctions, et obtint du colonel directeur, le colonel Cohadon, les mêmes notes élogieuses qu'il avait recueillies pendant toute sa carrière. Aussi le général Gastine, devenu général de division, le manda-t-il auprès de lui pour lui servir d'officier d'ordonnance pendant son inspection générale de 1897.

Digitized by Google

***

C'est à ce moment qu'il rencontra ma mère, qui venait de perdre en moins de deux ans, de février 1895 à juillet 1896, son mari, son frère et son père et était accablée par ces deuils successifs. Il connaissait de longue date mon oncle, Louis Card, sorti comme lui de l'Ecole Polytechnique, il avait été son élève à l'Ecole de Fontainebleau et l'avait retrouvé capitaine d'artillerie à Grenoble ; il se plaisait en la compagnie d'un commensal et ami, dont il appréciait l'esprit original autant que la culture scientifique, littéraire et artistique. Il avait aussi entendu faire l'éloge de mon père, mort jeune lieutenant-colonel à Dijon, en se dévouant pendant une épidémie au chevet de ses soldats. Ainsi, est-ce à l'occasion d'épreuves analogues que naquit la sympathie qui se transforma peu à peu en affection.

Mais ma mère souhaitait une vie stable, à l'abri des changements de garnison et des mécomptes que la vie militaire pouvait réserver ; elle tenait à se fixer dans le Jura, auquel elle était liée par des souvenirs d'enfance et des intérêts matériels. Aussi n'envisageait-elle la possibilité d'une union que si Honoré de Villard donnait sa démission. L'abandon de sa carrière lui coûtait beaucoup ; il me fit part de ses hésitations dans des lettres où se révélait le conflit entre sa délicatesse sentimentale et sa flamme militaire ; enfin il se décida à donner la démission de son grade, le 19 mars 1899.

Le mariage fut célébré le 11 mai suivant, dans l'église de Notre-Dame de Dijon. L'abbé Thomas, curé-doyen, prononça une allocution dans laquelle il s'exprimait ainsi : « La douleur vous a frappé tous les deux de son « aile. Mais je ne veux point rappeler vos épreuves, si « ce n'est pour rendre à ceux qui ne sont plus un affec-

Digitized by Google

« tueux hommage. Et pourquoi n'ajouterai-je pas que « ce sont précisément vos peines et vos larmes qui « vous ont réunis ? Quand la main de Dieu nous touche, « elle met à côté de la plaie le baume qui la guérit et « la cicatrise. C'est ainsi que, pour combler le vide « immense qui s'était creusé dans vos deux vies, Dieu « a jeté tout-à-coup dans vos deux âmes l'attrait mu- « tuel, qui devait s'épanouir un jour, comme une nou- « velle fleur, et leur apporter un parfum qu'elles n'at- « tendaient plus (1) ».

Le nouveau ménage songea alors à son installation à Lons-le-Saunier. Ma mère, dont la maison de famille était rue Rouget-de-Lisle, possédait sur la route de Montaigu, un terrain planté de vignes et de bois, d'où la vue était ravissante. Cet emplacement fut choisi pour construire une habitation où mes parents désiraient passer la plus grande partie de l'année.

L'élégante construction de Mireval s'éleva bientôt, tirant son nom de la situation privilégiée qui lui donne vue sur plusieurs vallées. De son plateau en terrasse, le regard peut en effet embrasser le magnifique panorama des environs de Lons-le-Saunier : la côte de Mancy avec son sommet dénudé ; la côte de Montciel couronnée de son bois; la plaine de la Bresse qui miroite parfois dans la brume comme une mer, et recueille, les soirs d'été, un soleil rougeoyant; les salines de Montmorot, dominées par les ruines pittoresques du vieux château ; la gare P.-L.-M., avec son agitation et ses fumées ; la ville de Lons-le-Saunier, forêt de toits vieux ou neufs d'où émergent les clochers ; la côte boisée de Pymont ; la silhouette historique du château du Pin; puis l'établissement et le parc des Bains ; la vallée de

(1) Allocution prononcée au mariage de M. Honoré de Villard et de Mme Marie-Louise-Céline Azan, par M. l'abbé Thomas. Dijon, imprimerie Jobard, 1899.

Digitized by Google

Conliège, surplombée par la montagne à laquelle sont accrochés les villages de Pannessières et de Perrigny et de derrière laquelle surgit le soleil levant; la côte de Montaigu enfin, d'où se détache le contrefort portant Mireval. C'est dans ce site délicieux que s'installèrent mes parents.

*
* *

Honoré de Villard était pourtant resté militaire dans l'âme.

Il accomplissait fidèlement et avec joie des périodes comme officier de réserve dans le régiment d'artillerie auquel il était affecté, d'abord au 6e, à Grenoble, puis au 4e, à Besançon. Le goût qu'il avait pour son métier et la manière dont il y réussissait lui faisaient parfois regretter d'avoir abandonné sa carrière. Nommé capitaine en 1er de réserve, en 1903, il fut, dès 1905, proposé pour chef d'escadron par le général commandant le 7e corps d'armée. Représenté l'année suivante par le colonel Caré comme : « toujours actif, énergique, plein « de zèle, se tenant au courant des questions profession- « nelles », il fut en outre proposé pour la croix de la Légion d'Honneur. C'est le grade qui lui fut accordé. Il fut promu chef d'escadron au 47e régiment d'artillerie le 2 avril 1912.

Tout en étudiant les règlements d'artillerie et les nouveaux volumes de tactique, pour rester à hauteur de ses fonctions militaires, tout en pratiquant presque quotidiennement le cheval et la marche pour se maintenir en bon état d'entraînement physique, il s'adonnait à d'autres travaux.

Il avait constaté qu'une des principales richesses du Jura résidait dans son vignoble; aussi s'appliqua-t il à étudier de la manière la plus attentive les procédés de culture de la vigne, de fabrication et de vente des vins,

Digitized by Google

Pour la culture, il utilisa non seulement le domaine de Mireval, mais encore celui plus important que ma mère possédait à Revigny. Les vignes furent replantées à grands frais, les ceps étant placés suivant des espacements et des dispositions variables, de manière à constater les différences de rendement que pouvait donner un terrain.

La crise qui sévit sur la vente des vins français, en 1906, et qui fut marquée dans le Midi par des événements tragiques, atteignit cruellement les viticulteurs du Jura. Honoré de Villard avait déjà publié dans des revues spéciales comme la *Revue agricole, viticole et horticole des régions de l'Est et du Sud-Est* (1), des articles scientifiques sur certaines questions viticoles ; aussi chercha-t-il les moyens pratiques de conjurer la mévente. Il édita le résultat de ses réflexions dans un petit volume intitulé : « *Recherche d'un remède à la crise viticole* », sous un pseudonyme où se révélait, avec esprit, quelque amertume : « Un vigneron, ancien élève de l'Ecole Polytechnique (2) ».

Cette étude a probablement été peu lue par nos compatriotes francs-comtois ; car elle était trop savante pour le petit vigneron qu'elle concernait, et trop spéciale pour les gens instruits qui ne possédaient pas de vignes. Elle aboutissait à un projet de Syndicat général ne lésant d'autres intérêts que ceux « des fraudeurs et des politiciens », que l'auteur associait dans sa réprobation, et respectant ceux de « tous les honnêtes gens, sucriers, commerçants ou vignerons ».

L'exposé des principes qui dominent la consommation

(1) *Revue* publiée sans la direction de J. Perraud, à Villefranche (Rhône). Lyon, Imp. Legendre. Voir année 1904, n° 16, p. 73; n° 18, p. 124 ; n° 19, p. 141.

(2) *Recherche d'un remède à la crise viticole. Projet de Syndicat général,* par un vigneron, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Lons-le-Saunier, L. Declume, 1907, 109 pages pet. in 8°.

Digitized by Google

et la vente du vin conduisait tout d'abord Honoré de Villard à la nécessité d'un accord entre les producteurs. La régularisation des ventes était obtenue par la limitation du vignoble, par la création d'un matériel viticole, par la répression de la fraude, et par l'organisation du crédit viticole. L'administration du syndicat était définie et prévue dans tous ses détails. Les conseils d'administration avaient un triple rôle à jouer : celui d'une chambre de discipline chargée de veiller à l'application des statuts, celui d'un conseil de gestion chargé ds soutenir les intérêts de ses mandants, celui d'un comité technique spécialement appelé à déterminer le prix de revient du vin dans chaque région. Un projet de statuts était même établi, ne laissant rien à l'imprévu.

A lire ces pages où une logique serrée s'appuie sur des principes bien établis et des chiffres précis, on comprend quels services leur auteur eût pu rendre à la cause des vignerons dans une situation lui permettant d'être entendu. C'est au Parlement, où les questions de cette nature ont besoin d'être traitées avec compétence, qu'Honoré de Villard aurait dû prendre place pour défendre les intérêts de ses concitoyens. Mais il haïssait la politique pure et possédait d'ailleurs des convictions qui lui eussent valu peu de suffrages électoraux; la politique d'affaires, utile au développement de sa patrie et de sa province franc-comtoise, était la seule qu'il eût souhaité pratiquer. Aussi ne songea-t-il jamais à briguer un mandat représentatif.

*
* *

Mais, comme le métier de « vigneron » récompensait médiocrement ses efforts, il chercha à utiliser ses facultés dans le domaine industriel et commercial où il voyait l'avenir de la France. Des camarades de l'Ecole

Digitized by Google

Polytechnique le mirent en rapport avec des banques d'affaires, qui s'occupaient spécialement des mines métalliques. En peu de mois, grâce à sa souplesse d'intelligence et à sa facilité de travail, il devint ingénieur des mines, comme il était devenu viticulteur.

Son rôle consistait à aller examiner les mines en exploitation ou les terrains miniers, sur la valeur et le rendement desquels des banques désiraient être renseignées. Il fit ainsi des voyages très intéressants dans le Midi de la France, dans le Nord, en Algérie, en Tunisie, en Allemagne. Tout en accomplissant ses missions avec la plus entière conscience, il désirait, par une fierté native peu répandue dans le monde des affaires, ne pas être rétribué ; il travaillait en dilettante, pour se donner une occupation, acceptant à peine le remboursement de ses frais de voyage.

Sollicité par un banquier de s'intéresser à certaines affaires, il engagea des capitaux dans quelques entreprises. Un groupe financier franco-anglais décida d'acheter, après expertises très sérieuses, une mine de ferro-manganèse mise en vente à Ober-Bosbach, en Allemagne ; il souscrivit un nombre considérable d'actions et fut imité par tous les membres de notre famille. La mine, qu'il avait visitée dans toutes ses parties, était riche et devait prospérer ; elle pouvait ainsi procurer à l'industrie française un minerai qui manquait sur notre sol national. Honoré de Villard consentit à entrer dans le Conseil d'administration, en accepta la présidence et ne ménagea aucun effort pour mettre l'affaire en marche. Au moment où les premières difficultés étaient vaincues, les autorités minières allemandes apportèrent des entraves de toute nature à l'exploitation : elles interdirent de creuser le sol au-dessous d'un niveau déterminé, précisément dans la couche où le minerai était riche, sous prétexte que les travaux pou-

Digitized by Google

vaient troubler le régime des eaux d'une station thermale voisine ! Les vendeurs allemands des terrains avaient passé sous silence ce droit absolu des autorités minières. Ils avaient pu ainsi obtenir un bon prix de la mine, la laisser organiser et outiller par les capitalistes franco-anglais, et ils étaient libres de l'acculer à la vente en lui suscitant des difficultés d'exploitation ! Voilà bien l'exemple de la perfidie allemande ! A la suite de dissentiments avec les banquiers sur la conduite à tenir, Honoré Villard donna sa démission du Conseil d'administration.

Ecœuré des compromissions qu'il constatait ou pressentait dans les milieux financiers avec lesquels il s'était trouvé en contact, il abandonna toute idée de s'occuper d'affaires minières ou autres. Il avait éprouvé dans ces entreprises autant de déceptions morales que de déboires matériels. Il avait tout prévu, tout étudié, tout calculé, sans tenir compte d'un facteur humain qui échappait à son caractère si droit, si loyal et si désintéressé : la fourberie et la malhonnêteté.

Aussi décida-t-il de se limiter à l'étude des problèmes purement scientifiques, dans son cabinet de travail de Mireval, ou à la mise au point de questions intéressant le développement et la prospérité de Lons-le-Saunier et du Jura.

***

En allant à nos propriétés de Revigny, il admirait au passage le parc des Bains, organisé avec tant de goût, de patience et de dévouement par l'ancien maire de Lons-le-Saunier. Il regrettait de voir, un peu plus loin, les prés des Mouillères inutilisés ou servant par endroits de dépôts d'ordures ! Quand de la terrasse de Mireval, il regardait ce terrain, il y voyait en ima-

Digitized by Google

gination la banlieue élégante de la ville, s'étendant nonchalamment vers « les Monts », par la jolie vallée de Conliège.

Impatient de faciliter cette avance de la cité, qui se réalisait lentement par la construction de nouveaux immeubles en bordure de la route, il acheta le terrain des Mouillères ; il s'adjoignit l'entrepreneur qui avait édifié Mireval, M. Grenat, traça des rues, les dota de conduites et d'égoûts, les borda de trottoirs et y commença la construction d'immeubles.

Un petit faubourg sortait ainsi de terre, niché au milieu d'un cirque de collines, lorsque l'Etat, ayant décidé la construction de nouvelles casernes nécessaires au 44e d'infanterie, s'adjugea une large parcelle des Mouillères, par expropriation. Quoique ayant rêvé de décorer son terrain de bâtiments d'un aspect plus esthétique, Honoré de Villard fut flatté de voir son initiative si rapidement couronnée de succès et heureux de rendre indirectement service à la cause militaire et patriotique.

Il appartenait à la plupart des sociétés locales ou régionales et n'avait jamais cessé de suivre leurs travaux et d'y collaborer. Il fut nommé président de la *Société d'Emulation du Jura*, pour l'année 1912. Il remplit ses fonctions avec le zèle qu'il apportait à tout.

C'est ainsi, que, d'accord avec ses collègues, il innova une série de conférences qui devaient être faites par des personnalités scientifiques ou littéraires, sous le patronage de la Société. Sur ses instances, M. Bouvier, membre de l'Institut et professeur au Muséum d'histoire naturelle, vint le premier se faire applaudir par les Lédoniens (1).

Rien de ce qui pouvait intéresser l'avenir de la région ne le laissait indifférent. Ayant signalé à la *Société*

(1) Voir les *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 9e série, 2e volume, 1913. L. Declume, Lons-le-Saunier.

Digitized by Google

d'Emulation une étude très intéressante sur le reboisement, faite par un de ses membres, M. Chaudey, inspecteur des forêts à Lons-le-Saunier, il demanda à son collègue une étude analogue sur l'utilité et la possibilité du boisement du premier plateau jurassien. Il était d'ailleurs membre de la *Société forestière* et ne manquait jamais de se rendre aux excursions fort instructives qui étaient organisées par elle à la belle saison.

***

Tandis que de nouveaux travaux tendaient ainsi à le rapprocher plus intimement de la ville de Lons-le Saunier et du Jura, ma mère tomba dangereusement malade. Elle s'alita à l'automne de 1913 et, après plusieurs mois de terribles souffrances, s'éteignit le 8 février 1914. Pendant cette période douloureuse, Honoré de Villard fit preuve d'un dévouement et d'une abnégation admirables. Nul ne peut se douter, sinon les familliers, de l'existence qu'il s'imposa, dormant à peine, se relevant à chaque instant pour accourir au chevet de la malade et lui donnant patiemment des soins attentifs qu'elle préférait recevoir de ses mains. Même nos amis, qui savaient à quel point une mutuelle affection unissait mes parents, n'auraient pu imaginer pareille tendresse.

Cette longue épreuve terminée par un deuil l'ébranla profondément. Il ne put se résigner à rester seul dans ce Mireval qu'il avait édifié avec celle qu'il venait de perdre, où il avait passé avec elle tant d'années heureuses et où il était poursuivi par le souvenir de sa gaieté spirituelle et de son affection délicate. Il le quitta presque aussitôt et se réfugia dans une petite maison que nous possédions à Revigny. Il abrita là sa douleur, à l'écart du monde, ayant seulement appelé sa sœur auprès de lui ; il se confinait dans l'étude des sciences

Digitized by Google

ou s'appliquait à aménager « l'ermitage » qu'il s'était créé.

Désemparé moralement, n'ayant plus de carrière depuis sa démission, trop âgé pour débuter dans une occupation nouvelle, il se recueillait dans cette retraite provisoire, en attendant de trouver à son activité une orientation utile, lorsque la guerre éclata.

*
* *

La guerre, il l'avait toujours préparée avec une foi et une conscience admirables, même depuis qu'il avait quitté l'armée active. Il allait trouver l'occasion d'y révéler d'une maniere éclatante sa haute valeur morale et ses brillantes qualités techniques.

Il venait précisément au cours de sa dernière période, accomplie en 1913, d'apporter au parc d'artillerie dont il était chargé en cas de mobilisation, des améliorations remarquables Le colonel Dubois, commandant le 47e d'artillerie, avait rendu hommage à sa valeur en renouvelant la proposition pour la Légion d'Honneur faite en 1911 et 1912 ; il le notait ainsi : « Officier « supérieur très actif, très vigoureux, tenant complè- « tement à hauteur ses connaissances militaires. A ac- « compli au régiment, du 10 janvier au 2 février 1913, « un stage au cours duquel il a été envoyé en mission « à Besançon pour inspecter son parc, qui appartenait « alors à la 14e division. S'est acquitté de cette mission « de la façon la plus consciencieuse et la plus intelli- « gente, en signalant au commandement un certain « nombre de questions importantes qui avaient besoin « d'être et qui ont été effectivement réglées depuis. »

Entré en campagne le 1er jour de la mobilisation, le 2 août 1914, le commandant de Villard prit sa place à la tête du 2e échelon du parc d'artillerie du 7e corps d'ar-

Digitized by Google

mée. C'est dans ces fonctions qu'il participa aux opérations de l'armée d'Alsace contre Mulhouse, du 8 au 26 août, puis aux combats de Bouillancy, pendant la bataille de la Marne, du 6 au 12 septembre. Le 1er octobre 1914, il présida à la transformation de son échelon en deux groupes de batterie, de 90, et prit le commandement du 1er groupe rattaché au 47e d'artillerie. C'est à la tête de ce groupe qu'il participa à la défense de la ligne de l'Aisne.

Il n'a pas tenu de carnet de route, car il était trop entièrement absorbé par sa tâche pour se donner ce loisir ; mais, d'après sa correspondance, on peut suivre ses impressions au cours de la campagne. Ses premières lettres se sont perdues, comme il me le fit remarquer, lorsque je me plaignis de son silence pendant les opérations du début. Mais, à partir de la période de stagnation des fronts, elles me parvinrent régulièrement.

A la date du 13 septembre 1914, étant à Soucy, dans l'Aisne, il me décrivait ce qu'il avait vu de la bataille de la Marne :

« Quand j'ai reçu votre mot, nous étions engagés « dans une bataille qui a duré cinq jours, et où mon « échelon était chargé de ravitailler sur la ligne de « bataille. Quelques officiers du 47e ont été tués, et « sont encore délaissés en pleine décomposition sur le « terrain. En raison de la rapidité de notre poursuite, « je n'ai pu en faire enterrer qu'un, le commandant Las- « col, qui d'ailleurs était méconnaissable.

« Il y a des tas de morts entre Bouillancy et Acy ; « ils seront enterrés, Dieu sait quand. L'air est empesté, « les villages déserts. Les maisons des villages qui « étaient entre les deux adversaires sont criblés d'obus « et brûlent encore en partie.

« Vous êtes étonné sans doute de me savoir près de

Digitized by Google

« Soissons. Nous avons quitté l'Alsace à la fin d'août et « avons débarqué à Clermont-sur-Oise après un long « voyage en chemin de fer.

« L'ennemi a passé l'Aisne, battant en retraite. Nous « le poursuivons et nous nous attendons à plus de « résistance aujourd'hui. Peut-être participerai-je à « cette seconde bataille.

« J'ai essayé de voir Georges Soyer, près de Bouil- « lancy, où il devait se trouver. Impossible de le join- « dre. Son régiment a beaucoup souffert. J'essaierai « d'obtenir de ses nouvelles (1).

« Nous avons la pluie depuis avant-hier. C'est très « dur pour les chevaux, que nous ne pouvons abriter. « Quant à nous, nous avons pu trouver un abri. Pen- « dant la bataille, il a fait beau. Nous sommes restés « huit jours sans nous déshabiller, couchant à la belle « étoile sans trop en souffrir. Mais j'étais réveillé six fois « par nuit pour recevoir ou transmettre des ordres. Et « je vous promets que je viens de dormir tout mon saoul « cette nuit. Je n'ai été réveillé que trois fois. C'est un « minimum. »

A ces jours enfiévrés, pendant lesquels l'armée alle- mande fut définitivement arrêtée et repoussée, succéda une période plus calme :

« Nous ne nous battons pas très activement, m'écri- « vait-il le 18 octobre 1914. Il y a quatre jours, nous avons « été violemment pris à partie par les Allemands ; nous « leur avons répondu du tac au tac, et si bien que de- « puis ils se sont tus ou à peu près. J'ai eu un sous- « officier blessé près de moi au poste d'observation, un « homme blessé aux batteries et deux chevaux tués. »

(1) Georges Soyer est le fils du général Albert Soyer, ancien commandant de la brigade de Lons-le-Saunier. Georges Soyer, sous-lieutenant au 42e d'infanterie, était déjà à ce moment blessé et prisonnier.

Digitized by Google

Quelques jours plus tard, le 24 octobre, il me racontait les pertes considérables que l'infanterie, le 42e par exemple, avait éprouvée en officiers de l'active ; puis il ajoutait :

« Tous les officiers et hommes de mon groupe sont « de la réserve ; ils ne s'en conduisent pas plus mal « d'ailleurs.

« Hier nous avons eu encore une alerte assez chaude. « Un malheureux coup de 105 m'a démoli quatre servants « dans une pièce. La batterie a fait malgré cela bonne « contenance. Un officier, blessé lui-même, a rétabli « facilement l'ordre, et le tir n'a pour ainsi dire pas été « interrompu. Du poste d'observation, je ne me serais « douté de rien si, sur les trois fils téléphoniques qui me « reliaient aux batteries, deux n'avaient été coupés par « les obus.

« Je vais ce soir assister à l'enterrement ; je félici- « terai la batterie d'autant plus sincèrement que c'est « la seconde fois qu'elle a une si bonne attitude sous le « feu. La première fois, elle avait été encadrée par « des obus de 150, une centaine environ, de façon telle « que c'est miracle que personne n'ait été tué.

« Je souhaite comme vous que nous puissions tous « revenir sains et saufs (1), bien que je ne prévoie pas « pour moi maintenant de bien beaux jours dans l'a- « venir.... Mais je ne pense pas à cela pour le moment. « Nous avons peut-être encore une longue campagne à « faire. Inutile de prévoir à si long terme. *Carpe* « *diem.*

« J'ai obtenu avant-hier la permission d'aller dans les « tranchées avancées de l'infanterie pour juger de l'ef- « fet du tir sur les tranchées ennemies, qui ne sont pas

(1) Mon beau-frère, le chef d'escadron d'artillerie Louis Teissier, avait fait à la tête d'un groupe d'artillerie, dans le corps colonial, la retraite de Charleroi et y avait couru de graves dangers.

Digitized by Google

« éloignées des nôtres de plus de trois cents mètres. La « vie n'y est évidemment pas très folâtre. Les Allemands « ne cessent de tirailler. Il suffit, on en a fait l'expé- « rience devant moi, de passer un bâton dans un cré- « neau pour qu'aussitôt une balle siffle près de nous. « Les nôtres ne répondent pas, peut-être pas assez. Mais « je ne veux pas discuter les ordres du commandement « supérieur. »

Je lui exprimais mon désir de voir se poursuivre les progrès réalisés par nos troupes en septembre, avant que l'ennemi se fût trop fortement organisé dans ses ses nouvelles positions.

« Je souhaite comme vous, me répondait-il le 3 no- « vembre, qu'un déclenchement se produise bientôt. Je « pense que vous serez de la fête, et j'espère aussi en « être. Avant-hier, durant quelques secondes que j'ai « trouvées longues, je n'avais pas cet espoir. Je vous « narrerai cela quand nous conterons nos campagnes, « si Dieu le veut, au coin d'un bon feu. »

Cependant la guerre de tranchées se précisait avec ses caractères spéciaux ; l'artillerie lourde voyait grandir son rôle : « Décidément, m'écrivait Honoré de Vil- « lard, le 23 novembre, cette guerre mênage des sur- « prises. Qui m'eût dit que je me servirais encore du « 90 ? Mes batteries ont été fort bien repérées par les « boches. Mais nous avons maintenant de sérieux « abris. »

Les artilleurs comme les fantassins, qui avaient au début de la campagne négligés de se protéger suffisamment, comprenaient l'importance des abris. Mais ce qu'ils n'avaient pas encore établi suffisamment, c'est une liaison intime entre leurs deux armes Le commandant de Villard se faisait l'apôtre convaincu de cette liaison indispensable :

« Depuis huit jours, m'écrivait-il vers la fin de dé-

Digitized by Google

« cembre, je demeure dans une grotte où j'ai remplacé « Bordeux (1) qui y a vécu deux mois sans se désha- « biller. Je pense que mon séjour y sera moins long. « Elle est devenue d'ailleurs peu à peu assez confortа- « ble et j'y ai une cheminée entièrement construite en « pierres de taille par nos artilleurs.

« Nous ménageons nos munitions pour le grand jour ; « j'occupe mes loisirs à courir un peu les tranchées, où « j'endoctrine tous les fantassins pour nous servir d'ob- « servateurs. »

Il avait été l'un des premiers à préconiser l'emploi de ces observateurs attachés à l'infanterie ; dès le mois de novembre, il envoyait dans les tranchées de son secteur des « artilleurs de service » et allait sur place leur donner des conseils. Ces excursions dangereuses convenaient à son ardeur. Aussi s'accommodait-il mal du séjour forcé qu'il faisait dans sa grotte, et qu'il décrivait ainsi dans une lettre du 7 janvier 1915 :

« Depuis vingt jours, pour moi, plus de promenades au « grand air ou dans les tranchées. Je suis et reste « presque toute la journée dans une grotte, pendu à « mon téléphone ; je donne, suivant les renseignements « des observateurs que je concentre, des ordres ou des « indications de tir à une douzaine de batteries. J'ai « beau faire comprendre que je ne suis pas comman- « mandant de l'artillerie du groupement, on fait la « sourde oreille. Si quelque chose cloche, c'est moi qui « écope ; et si ça marche, la gloire est pour les autres. « Enfin, vive la France, quand même ! »

Cette boutade ne doit pas laisser croire qu'il était en mauvais termes avec ses chefs. S'il était largement utilisé par eux, il était du moins hautement apprécié, comme en témoignent ses notes à la fin de 1914 :

(1) Le commandant Bordeux, du 47e d'artillerie, qui était son ami intime depuis de longues années, et dont il me parlait dans toutes ses lettres.

Digitized by Google

« A la tête du 2e échelon du parc du 7e corps, s'est « montré, pendant les deux premiers mois de la cam- « pagne, chef expérimenté, énergique et écouté. Beau- « coup d'initiative. Toujours judicieux. Enormément de « commandement. A présidé ensuite, avec une autorité « et une méthode remarquables, à la transformation de « son 2e échelon en deux groupes de batteries de 90, et « commande un des deux groupes formés. Déploie dans « ce nouveau poste les mêmes qualités militaires aux- « quelles s'ajoute un très beau sang-froid sous le feu. »

Bien plus, il obtenait, le 4 février 1915, la mention suivante : « Officier très distingé. Proposé pour lieute- « nant-colonel à titre définitif. Entièrement digne de cet « avancement. »

Mais, il se préoccupait fort peu des récompenses qui pouvaient lui échoir et était guidé par un idéal beaucoup plus élevé, comme le montrent ces lignes, du 4 mars :

« Il faut songer que dans ce monde, l'injustice *im-* « *médiate* est la règle et non pas l'exception. Le temps « seul fait peu à peu rendre justice aux hommes vrai- « ment méritants.

« En ce qui me concerne, je ne m'attends ni à l'a- « vancement, ni même à la croix qui vient cependant « d'être donnée à des officiers peu exposés à se faire « tuer. Mais, c'est justement parce que nous pouvons « chaque jour recevoir un projectile que je ne m'inquiète « guère de ces questions de récompense. Là-haut on ne « me demandera ni le nombre de mes galons, ni celui « de mes médailles. »

Très fatigué par le séjour dans la grotte, qui convenait mal à son tempéramment, il dominait ses souffrances uniquement par esprit du devoir, pour payer d'exemple ; il me le disait dans des phrases aussi simples que belles :

« Si j'étais dans une formation active, je demanderais

Digitized by Google

« probablement à me reposer quelque temps. Car mes « maux de reins s'accentuent à cause de mon stationne- « ment trop prolongé dans ma grotte depuis bientôt « trois mois.

« Mais je n'ai avec moi que des réservistes Dans « le groupe à côté qui était composé comme le mien « jadis, tous les capitaines de réserve se sont défilés, « sous prétexte qu'ils sont moins aptes à servir le 75 « qu'on va nous donner à la place du 90. Si, dans mon « groupe, on me voyait flancher, je sens que la plupart « de mes officiers de réserve flancheraient aussi. Et « pourtant, je suis convaincu que, même avec du 75, « nous pourrons faire honorable figure sur le champ de « bataille ; c'est ce que j'ai dit hier encore au général « commandant l'artillerie.

« J'espère donc qu'on ne disloquera pas les cadres « de mon groupe, ce qui serait du plus mauvais exemple « pour les hommes Mais soyez sûr que personne ne « se doute de la violence que je dois me faire parfois « pour conserver ma confiance. On me rendra peut-être « justice plus tard, si, comme je l'espère, mon groupe « se comporte bien dès que nous marcherons de l'avant ».

La question de l'encadrement lui paraissait de la plus haute importance ; il me la définissait très exactement, le 11 mars, à propos de la mort de l'un de mes officiers que je lui avais racontée :

« Il est fort triste, en effet, de perdre les meilleurs « de ses officiers. Quoi qu'on puisse croire trop com- « munément, un bon conducteur d'hommes ne s'impro- « vise pas en quelques jours, parce que le courage n'y « suffit pas, s'il est indispensable. Et avec nos effectifs « innombrables, nous avons plus besoin que jamais de « cadres expérimentés et nombreux Il est malheureu- « sement difficile à la fois d'éviter des pertes, et d'as- « surer, de la part des cadres, *l'exemple nécessaire*,

Digitized by Google

« La victoire appartiendra à ceux qui sauront avec le « plus de tact satisfaire à ces deux conditions contra- « dictoires ».

Son groupe de 90 ayant été dissous, il fut désigné pour commander un groupe de 75, du 47e d'artillerie, le 20 mars 1915. C'était un choix dont il pouvait tirer quelque fierté, et qu'il m'exposait en ces termes :

« J'ai eu d'assez absorbantes occupations pour dis- « soudre le 1er groupe de 90 que je commandais. Je me « suis séparé avec un véritable chagrin de tous ces « officiers qui, depuis huit mois mes collaborateurs, « étaient devenus mes amis. Pour me consoler, on m'a « fait l'honneur exceptionnel de me donner le comman- « dement d'un groupe actif de 75, du 47e d'artillerie. Je « remplace un chef d'escadron tué, et suis sous les ordres « de Bordeux, qui fait fonction de lieutenant-colonel, « en attendant qu'il en ait les galons que ses deux bles- « sures lui mériteraient.

« Mon genre de travail n'a d'ailleurs pas changé « beaucoup, et je vais continuer à coucher sur la paille. « Depuis plus de trois mois, j'en ai pris l'habitude. « Mais évidemment je regretterai encore souvent mon « groupe de 90, où nous nous entendions tous si bien, « et où, avec les officiers remarquablement intelligents « que j'avais, tous sergents ou anciens sergents de « l'X ou majors de Centrale, j'avais pu heureusement « parfois appliquer les quelques idées que je peux avoir « sur l'emploi de l'artillerie. Enfin, il faut savoir se plier « aux circonstances Dieu fasse que je puisse dans ce « nouveau groupe mettre l'entente qui caractérisait mon « ancien.

« Que l'on me laisse un peu libre de faire pour le « mieux, c'est tout ce que je demande..... Je n'ai « peut-être plus longtemps à vivre, et je ne veux pas « gâter la fin par des récriminations.

Digitized by Google

« Je suis content de me sentir quelquefois utile à « quelque chose. Ce sera ma consolation, si j'échappe « aux balles ou aux obus. Je vous embrasse bien affec- « tueusement, en souhaitant que cette vie de tranchées « cesse bientôt ».

Il avait longuement recherché une méthode permettant de tirer efficacement sur les batteries ennemies, même quand on ne les voyait pas, c'est-à-dire quand on ne pouvait pas faire de *réglage*, soit par des observateurs terrestres, soit par des observateurs aériens.

Les travaux minutieux auxquels il se livra et les résultats importants qu'il obtint doivent pour le moment rester confidentiels ; ils sont d'ailleurs si techniques qu'ils intéressent uniquement les militaires ayant à les utiliser. Mais le raisonnement par lequel il fut conduit à ses recherches frappera par sa logique tous ceux qui ont réfléchi aux conditions de la guerre actuelle :

« On ne peut évidemment pas, écrivait-il, se vanter « de faire un tir *rapidement* et *sûrement* efficace sur « une batterie, si on ne règle pas son tir et par consé- « quent si on ne voit pas.

« Or l'œil des observateurs terrestres, même quand « il aperçoit des lueurs ou fumées (ce qui est rare) ne « permet pas de régler sur des emplacements qui échap- « pent presque toujours aux vues.

« L'œil des observateurs aériens, quand il voit des « emplacements, ne peut en général assurer qu'ils sont « occupés, que si des lueurs les révèlent.

« Dans les tirs journaliers ordinaires, les batteries « ennemies sont d'une façon trop intermittente en action « pour qu'on puisse avoir recours souvent aux avions. « La sécurité à donner aux ballons aériens fixes leur « interdit en général des visées bien efficaces. Force « est donc, dans ce duel intermittent d'artillerie de « chaque jour, de demander à un autre sens, l'oreille, « ce que l'œil ne peut donner.

Digitized by Google

« En conséquence, réglage impossible et tir sur zônes « obligé.

« Ma méthode pour la recherche des batteries, fondée « sur la connaissance du calibre, des tables de tir et « de la vitesse du son, n'a pas d'autres prétentions que « de réduire les limites de la zône de tir. Les photos « d'avions doivent servir de contrôle aux indications « qu'elle donne. Elle aura toute son efficacité le jour « seulement où tous les gradés d'infanterie nous prête- « ront leurs yeux et leurs oreilles. Elle nous a déjà « rendu des services et évité pas mal de gaspillage de « munitions.

« Pour le cas d'un engagement sérieux où l'ennemi « tire d'une façon continue, la méthode ne pourra, à mon « avis, être employée que pour les temps mesurés au « point de chute. Ce sera souvent fort difficile, sinon « impossible à apprécier. L'avion deviendra alors in- « dispensable, tant que l'ennemi n'aura pas trouvé le « moyen de supprimer ou de masquer les lueurs. Mais le « réglage devra être ordonné par l'autorité à laquelle « est rattaché l'avion : d'où nécessité de liaison très « bien établie entre cette autorité et les groupes d'exé- « cution ».

Le commandant de Villard introduisait sa méthode de recherche des batteries ennemies dans le groupe dont il venait de recevoir le commandement ; il me la communiqua aussi personnellement, pour que je puisse l'expérimenter :

« J'ai reçu de tous, m'écrivait-il à la fin de mars, le « meilleur accueil. On a même adopté, sans ombre de « jalousie à l'égard d'un réserviste, une méthode que « j'ai inaugurée au 90 pour déterminer la distance de « batteries ennemies invisibles. Peu à peu, la méthode « fait son chemin.

« Elle est d'ailleurs surtout utile aux fantassins des

Digitized by Google

« tranchées qui sont plus particulièrement exposés aux « projectiles ennemis, parce que, plus faciles à repérer.

« Je vous envoie le tableau..... Pour éviter des « indiscrétions possibles, la manière de s'en servir n'a « pas été indiquée sur ce tableau. Voici comment vous « vous en servirez.....

« Essayez et vous verrez ».

J'essayai et je vis combien cette méthode pouvait rendre de services. Aussi me proposai-je d'en entretenir les artilleurs de ma division, afin de l'utiliser avec eux.

D'autres, plus qualifiés que moi, purent d'ailleurs l'apprécier, puisque le général Dubois, commandant la 6e armée, adressa à ce sujet, le 29 mars 1915, une lettre (n° 16-192) au général commandant le 7e corps d'armée, rédigée en ces termes :

« Mon attention a été attirée sur un procédé très in- « génieux, établi par le chef d'escadron de Villard, du « 47e régiment d'artillerie, et qui permet de déterminer « la distance à laquelle se trouvent les pièces allemandes « prenant sous leur feu une de nos batteries.

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien adresser « mes félicitations au chef d'escadron de Villard pour « l'établissement de ces règles pratiques, qui sont « appelées à rendre de grands services dans la lutte que « nous menons contre les batteries ennemies ».

Cette lettre fut transmise par la voie hiérarchique ; le général Crepey, commandant la 14e Division d'infanterie, et le colonel Lucotte, commandant l'artillerie divisionnaire, y ajoutèrent leurs félicitations.

Quoique ce ne fut pas là une récompense à proprement parler, Honoré de Villard fut très heureux de cette attention :

« Mon tableau a eu du succès, m'écrivait-il, le 13 avril, « mes nouveaux chefs en ont mieux compris l'impor- « tance que mes anciens. J'ai reçu les félicitations de

Digitized by Google

« mon général de division, ainsi que celles du général « Dubois. Maintenant le Grand Quartier Général s'en « occupe et a, m'a-t-on dit, l'intention d'en proposer « l'application dans toutes les armées.

« Si je suis tué, je n'aurai donc pas été inutile toute « ma vie comme je le craignais.

« Ici, tous nos observateurs sont dans les tranchées, « en raison de la position particulière très défilée de « nos batteries et du terrain très coupé où nous opérons. « Et je vous promets que les postes sont fidèlement oc- « cupés de jour et de nuit.

« Mais il est certain qu'il faudra s'inquiéter à l'avenir, « même dans la guerre de mouvement, d'établir entre « l'infanterie et l'artillerie *une liaison de tir*. J'ai fait « à ce sujet, il y a déjà deux mois et demi, un rapport « au général commandant l'artillerie. Je sais que le « rapport a été communiqué à mon nouveau colonel. « Mais je crains qu'il n'ait pas le succès du tableau, à « cause du particularisme où, contre l'intérêt général, « se renferment les diverses armes. »

Il me citait un exemple de ce particularisme à propos d'un exposé de sa méthode, qu'on lui avait demandé pour le Grand Quartier Général : un de ses supérieurs dans l'artillerie l'avait prié de supprimer un passage par lequel il indiquait l'intérêt que présentait son système pour les fantassins dont les tranchées étaient les plus exposées. On peut d'ailleurs remarquer que, dans la lettre de félicitations qui lui avait été adressée, il était spécifié que son procédé permettait de déterminer « la distance des pièces allemandes prenant sous leur « feu une de nos batteries ». Or son but essentiel était, comme il me le répétait fréquemment, d'éviter des pertes aux fantassins en imposant silence aux batteries ennemies les prenant sous leur feu.

Les travaux techniques auxquels il s'adonnait avec

Digitized by Google

passion ne l'empêchaient pas de penser aux siens. Ses lettres contenaient de nombreux passages où se révélait sa tendresse pour nous tous. A maintes occasions, il m'avait écrit des lignes d'une délicatesse affectueuse : il avait été fier et heureux au mois de janvier, de me savoir blessé légèrement d'une balle, puis mis à la tête d'un bataillon.

La nouvelle de graves blessures dont je fus atteint durant l'offensive d'Artois, le 11 mai 1915, l'émut profondément. Il venait de prendre le commandant provisoire de cinq batteries, et remplissait un rôle des plus intéressants. Mais, pendant quelques semaines, il ne me parla plus de lui dans ses lettres, sinon pour regretter de ne pas avoir payé de sa personne aussi douloureusement que moi !

« Les souffrances prendront fin, me disait-il le 27 « mai, et la gloire vous restera d'avoir pris une part « plus importante que la mienne au succès final ».

Toutes ses lettres de cette période sont pleines de phrases affectueuses et de hautes pensées, sans laisser apparaître l'inquiétude qu'il m'avoua plus tard :

« Armez-vous de patience, me disait-il, le 30 mai, c'est « la seule arme qui vous soit permise en ce moment. « Portez la avec autant de courage que le sabre jadis. « Vous avez payé votre dette au pays. A nous main- « tenant de reprendre la suite...

« Beaucoup d'entre nous tomberont encore. Mais si « j'en reviens, nous fêterons ensemble la victoire.

« Je sens que j'aurai beaucoup de chagrin à quitter « de nouveau l'armée ; peut-être vaudrait-il mieux que « je reste en route, sans attendre les infirmités de la « vieillesse. Mais si le destin en décide autrement, je « tâcherai de consoler mes vieux jours en me donnant « l'illusion que je n'ai pas été complètement inutile dans « le gros effort que nous faisons. »

Digitized by Google

Etre utile à sa Patrie, voilà le désir qui reparaissait constamment chez ce soldat et ce savant. Il éprouvait quelque amertume d'avoir abandonné une carrière qu'il aimait, et de n'avoir pas trouvé ailleurs un emploi suffisant de ses facultés ; aussi, dans cette occasion magnifique de se dévouer que lui offrait la guerre, se donnait-il entièrement et avec ardeur.

Quelle jolie description il me faisait, le 12 juin, d'un duel nocturne d'artillerie auquel il avait présidé :

« La paix n'est pas proche. Il y aura encore des « coups à donner et à recevoir, assez pour vous laisser « le temps de prendre part au spectacle.

« Il y a trois jours, celui que nous avons donné à « ceux qui regardaient de l'autre côté de la rivière « avait, parait-il, une certaine grandeur.

« C'était, pendant la nuit, vers 10 h. du soir. Une « fusée rouge, lancée de nos tranchées demandait notre « concours immédiat. Moins d'une minute après, trois « de mes batteries entraient en action sur les points « menaçés. C'était un beau tintamarre, et l'illumination « dans la nuit très noire, devait être en effet fort belle. « Elle a failli dégénérer pour nous en une sanglante « tragédie. Car, si nous avons répondu rapidement à « l'appel de notre infanterie, les boches n'ont pas mis « plus de temps à nous répondre. Cinq batteries (ca- « libres de 105, de 12 et de 77) nous ont pris à partie, « arrosant les nôtres d'un tir violent, régulier et précis.

« Je ne vous ai peut-être pas dit que je commandais « moi aussi actuellement cinq batteries. Mais comment « et sur quoi les actionner ? Il fallait soutenir l'infante- « rie, et, à 10 h. du soir, je ne pouvais guère compter « sur l'appui immédiat de l'artillerie placée de l'autre » côté de la rivière.

« Dès la première salve ennemie, j'avais six hommes « et dix chevaux hors de combat : toutes mes commu-

Digitized by Google

« nications téléphoniques étaient coupées, tant avec « mes batteries qu'avec les tranchées. Mes observa- « teurs ne pouvaient même pas me renseigner sur la « direction d'où venaient les coups. Il nous en arrivait « d'ailleurs de tous côtés.

« En attendant l'appui de l'artillerie voisine, je me « suis mis à canonner, avec les deux batteries que je « gardais en réserve, les emplacements où je *supposais* « qu'il y avait de l'artillerie ennemie. Les obus répon- « daient aux obus. Je sors de mon poste de commande- « ment pour essayer de distinguer quelque chose dans « la nuit et dans le bruit ; tout d'un coup, je perçois un « arrêt brusque dans la cadence du tir ennemi. Je vous « avoue que j'ai poussé un soupir de soulagement.

« Les gros noirs semblent hésitants. Mais voilà que « les 77 entrent en danse. Un de mes capitaines qui « venait me trouver est renversé par je ne sais quoi à « la suite d'un projectile tombé près de lui. Il se re- « lève. Je tâte sa nuque d'où il se plaignait. Pas de « sang. Simple contusion. Mon cheval, qui loge dans « une écurie voisine de mon poste de commandement, « est atteint de deux éclats, un à chaque jambe de devant.

« Je change mon canon d'épaule et tire....ailleurs.

« Et puis, tout décroît peu à peu, tout se tait. On tiraille. « C'est la fin. L'action avait duré trois quarts d'heure.

« Et maintenant, récapitulons nos pertes. Les com- « munications avec les batteries avaient été rétablies « assez promptement sous le feu : Allô, la 1re combien « de tués ?.... — 0 — allo, allo... Bref, pas d'autres « pertes ou à peu près que celles éprouvées à la suite « de la première salve.

« J'aurais dansé une gigue, si je n'avais cinquante-deux ans, et besoin de garder ma dignité de chef devant tous ces agents de liaison et téléphonistes qui m'entouraient et épiaient mon maintien.

Digitized by Google

« Encore une fois, je m'en suis tiré à bon compte.

« Demain, nous devons, paraît-il, donner aux boches « une nouvelle sérénade. Espérons que je n'aurai pas « plus de pertes. J'ai fait d'ailleurs casemater en par- « tie mes pièces. Car nous sommes repérés sans pou- « voir nous déplacer sur un terrain assez difficile. Seu- « lement ces bougres de boches ont mis hier du 21 « centimètres en action. Et je crains bien d'avoir du fil « à tordre la prochaine fois. »

Trois jours plus tard, le 15 juin, en m'annonçant qu'il recevait l'ordre de changer de position dans la nuit, il ajoutait avec humour :

« Madeleine (1) devient féroce, et me souhaite de tuer « beaucoup de boches. Je le souhaite aussi. Mais il « est difficile de s'assurer que nos souhaits sont réali- « sés, tant que nous n'avançons pas. »

Le 23 juin, il me disait, après m'avoir parlé de mes blessures :

« Je vous souhaite surtout de la patience. Hélas ! « c'est la qualité qui manque le plus aux Français. « Et il nous en faudra une bonne dose avant de bouter « le boche dehors.

« C'est le calme complet en ce moment. Les boches « se mettent hors de portée de notre canon et réservent « presque tous leurs coups aux tranchées. Le besoin « d'une artillerie à longue portée se fait sentir. Cela ne « résoudra pas encore, il est vrai, le problème ardu de « la recherche des batteries ennemies.

« Ma méthode est un progrès ; mais ce n'est pas en- « core l'idéal. Il faudrait arriver, à mon avis, à rac- « courcir beaucoup le temps de la préparation de l'at- « taque, pour ne pas laisser notre infanterie si long- « temps en but aux coups de l'artillerie ennemie, dans

(1) Ma sœur Madeleine Azan, religieuse en Italie.

Digitized by Google

« des tranchées faciles à repérer et qui attirent néces-
« sairement les obus.....

« Il est triste de voir tant de fantassins tomber pour
« si peu d'artilleurs. Et le plus triste, c'est qu'il en ré-
« sulte, de la part de l'infanterie, d'amères réflexions,
« non-seulement dans la troupe, mais parmi les officiers
« eux-mêmes ! Tout cela ne favorise pas la solution du
« problème des liaisons, que l'on résoudra beaucoup
« mieux par relations amicales que par des règlements.»

Le désir de protéger la vie des fantassins était constamment présent à son esprit ; il l'avait conduit à sa méthode de recherche des batteries ennemies ; il le poussait au perfectionnement des liaisons entre l'artillerie et l'infanterie.

En applaudissant à ses efforts, je lui disais dans mes lettres combien cette préoccupation devrait être plus répandue chez les artilleurs ; car j'avais souvent déploré, comme lui, le particularisme d'arme. Mais un incident, qu'il me narra dans sa lettre du 6 juillet, nous démontra combien ce rôle de conciliateur était délicat :

« Cela se passait le 2 juillet. Pour avoir des rensei-
« gnements complémentaires que je cherche vainement
« à obtenir de l'infanterie (je ne le lui ai d'ailleurs jamais
« reproché), donc, pour compléter les reconnaissances
« des tranchées boches, j'étais parti le matin à 6 h. 1/2
« de mon poste de commandement. J'ai passé toute
« une journée dans les tranchées. Je n'ai remarqué que
« très peu d'activité de l'artillerie ennemie. Je n'ai
« guère entendu que quelques coups de canon et quel-
« ques bombes, au moment où je rentrais, vers 5 h. 1/2
« du soir.

« On me rend compte à mon retour que mes commu-
« nications téléphoniques avec deux de mes observa-
« toires de tranchées étant coupées, on avait prié l'in-
« fanterie d'observer le tir d'une de nos batteries ; cette

Digitized by Google

« batterie faisait un tir de représailles sur les tran-
« chées boches, à la demande même de l'infanterie.
« J'approuve ; puis comme le chiffre de mes allocations
« de projectiles était largement dépassé (1), je fais ces-
« ser le tir, avec ordre de ne le reprendre que si l'in-
« fanterie le demandait.

« Le lendemain, le colonel commandant le secteur
« d'infanterie fait un rapport, accusant l'artillerie d'être
« intervenue tard et de n'avoir pas assez tiré. En-
« quête.... Le colonel corse la note, en accusant l'ar-
« tillerie de nonchalance et de mollesse. Je viens d'en-
« voyer un mot à Bordeux ; j'assume toute la respon-
« sabilité.... Le capitaine qui tirait le 2 juillet pour
« soutenir l'infanterie est celui-là même qui à Domerle
« en Alsace a mis en batterie à quelques centaines de
« mètres des boches, et qui, à un moment, a rallié lui-
« même les fantassins du 42e pour les ramener sur l'en-
« nemi. On l'a déjà oublié.

« Tout cela est triste. On se dispute devant l'ennemi
« au lieu de chercher à s'entr'aider. Ce n'est pas la
« liaison qui manque, c'est l'accord et l'indulgence réci-
« proques. Les plaintes des officiers ont des répercus-
« sions fâcheuses sur le moral des troupes.

« Aussi je demande à faire un stage dans l'infanterie,
« en première ligne, dans le régiment même du colonel
« qui a fait ces reproches à l'artillerie.... Je pourrai
« ainsi donner un exemple de concorde. Il faut absolu-
« ment couper court à ces discussions enfantines. Si
« l'exemple m'est fatal, il ne fera de mal qu'à moi ; mais
« il peut servir l'intérêt général. »

Ce léger incident est de ceux qui se produisaient quotidiennement en Champagne. Mais Honoré de Villard y avait attaché une certaine importance, non seulement

(1) Pendant une assez longue période, le commandement fixa le nombre de projectiles maximum que l'artillerie pouvait tirer par jour.

Digitized by Google

parce qu'il effleurait la question de son devoir professionnel, mais aussi parcequ'il soulignait ce particularisme d'arme néfaste aux liaisons.

Tout s'arrangea bientôt pour le mieux, comme en pareil cas. Il n'obtint pas l'autorisation de faire un stage dans l'infanterie ; mais il eut l'excellente idée d'inviter à sa table de temps à autre les officiers d'infanterie, et d'établir, de cette manière la liaison souhaitée : « Je voudrais, ajoutait-il en me faisant part de « cette heureuse solution, que nous soyons bien con- « vaincus que les uns et les autres faisons ce que nous « pouvons. »

Sa division devant aller au repos, Honoré de Villard put prendre sa première permission au commencement d'août. Il la partagea entre Paris, où il vint me voir à l'hôpital Ritz, et Toulon, où il retrouva sa sœur et la mienne.

Il ne détachait guère sa pensée de la guerre, des principes à adopter et des méthodes à appliquer pour hâter la victoire. Ses conversations avec moi roulèrent presque uniquement sur ces sujets. Il passa de longues heures, à l'aller comme au retour, au Comité technique de l'artillerie, pour y prendre des renseignements relatifs à ses travaux.

Il avait éprouvé la grande joie de voir ses efforts appréciés en haut lieu. Pendant la première quinzaine de juin, le Grand Quartier Général avait transmis ses tableaux au Service géographique de l'Armée, pour en faire une édition destinée à permettre l'application générale de sa méthode. Sur les cinq cents exemplaires sortis des presses, trente avaient été envoyés à chacun des groupes de canevas de tir, pour être distribués aux sections de repérage et aux groupes d'artillerie, un certain nombre avait été réservés pour le Grand Quartier Général ; enfin dix exemplaires avaient été adressés à l'auteur (1).

(1) Lettre officielle du général Bourgeois, directeur du Service géographique de l'Armée, à Honoré de Villard, en date du 17 juin 1915.

Digitized by Google

Revenu à la tête de ses batteries il s'adonna plus particulièrement à l'étude des liaisons entre l'artillerie et les tranchées d'infanterie. Il rédigea par exemple une note très intéressante au sujet d'instructions en date du 27 juillet relatives à la place du commandant de groupe pendant l'attaque. Il soutenait que la place de ce commandant ne devait pas être dans les tranchées d'infanterie, dont les communications avec les batteries étaient souvent coupées mais à proximité même des batteries qu'il avait à diriger :

« Si pour l'effet moral, écrivait-il, on juge bon de « mettre le commandant de groupe dans les tranchées, « il faut absolument mettre pas trop loin des batteries « le plus ancien des capitaines commandants, pour « remplacer le chef d'escadron qui, la plupart du temps, « ne pourra dicter aucun ordre des tranchées.

« La place du commandant de groupe dans les tran- « chées ne sera à mon avis logique que le jour où on « pourra suppléer aux lignes téléphoniques d'un emploi « toujours précaire, par des signaleurs. » Puis il montrait l'impossibilité d'utiliser les signaleurs dans un terrain arrosé par un bombardement intense.

Tous ces travaux sont du plus haut intérêt au point de vue technique ; tous ses arguments ont été ratifiés par l'expérience : les principales mesures préconisées par lui ont été depuis rendues réglementaires.

*
* *

Dans le courant d'août 1915, il prit position en Champagne dans le secteur où devait se déclencher le mois suivant la fameuse offensive. Il m'écrivait, à la date du 26 :

« Je ne puis vous dire où nous sommes... ; septem-

Digitized by Google

« bre sera probablement fertile en surprises. Et je « pense que vous entendrez parler de nous. Souhaitons « que ce soit en bien....

« Ne vous plaignez pas trop. Il faut toujours un peu « payer la gloire. L'avenir vous sourit encore. Je ne « pourrai jamais en dire autant.

« Puisse ma veine m'accompagner. Et si le destin en « décide autrement, vous direz à ma sœur de ne pas « se frapper. Un peu plus tôt, un peu plus tard, cela n'a « pas d'importance à mon âge. »

Le 3 septembre, il me décrivait les préparatifs auxquels il se livrait :

« Nous voilà, depuis six jours, presque sans relations « avec le monde extérieur, dans l'humidité froide et dans « tout le feu d'une préparation intense. On remue des « madriers, des poutres, de la terre. On jongle avec « les coordonnées du plan directeur. On essaie de per- « cer le voile des fils de fers ennemis. Chacun s'y « donne de bon cœur, bien que le ravitaillement laisse « un peu à désirer.... Je soigne mes liaisons avec « l'infanterie. Espérons que les opérations ne pêche- « ront pas de ce côté. »

Le 11 septembre, il me laissait sentir, par le ton grave et les détails précis de sa lettre, que le jour de l'attaque approchait :

« Pour la prochaine tentative, mon poste de combat « est dans la tranchée de première ligne. Dès que les « fantassins auront pris pied sur les tranchées alle- « mandes, je devrai m'y porter pour y choisir un autre « poste d'observation, d'où je puisse surveiller la zône « ultérieure que doit traverser notre infanterie ; cette « infanterie s'avancera derrière un rideau d'obus que je « suis chargé de tendre devant elle.

« Vous voyez que ma mission est assez délicate. Si « j'en reviens indemne, j'aurai donc pas mal de veine.

Digitized by Google

« Sinon, souhaitons qu'un heureux hasard me fasse « évacuer sur Paris, où votre voisinage me consolera « et servira de beaume à mes blessures. Il ne faut pas « parler à ma sœur des dangers que je puis courir. « Elle aura toujours le temps de savoir... après.

« Bordeux vous dira peut-être que c'est moi qui ai « demandé à occuper ce poste de combat ; — c'est « vrai — ; et que ce n'était pas utile : — ce que je « conteste. — Si vous voyiez le terrain, vous seriez de « mon avis.

« Je répète donc que je ne fais pas une imprudence « volontaire, et que logiquement je ne puis pas me pos- « ter autre part pour la mission qui m'est confiée.

« Je ne suis pas un casse-cou. Je tiens beaucoup à « ce que, s'il m'arrive malheur, on ne me fasse pas « cette réputation. Je ne recherche que la plus grande « efficacité pour mon tir. Et, pour le diriger, il FAUT « que je sois là et non ailleurs. »

Tout ce qu'il y avait de résolution froide et de sacrifice raisonné dans ces lignes m'émut profondément. Je sentis qu'Honoré de Villard avait mesuré le danger auquel il s'exposait, qu'il pouvait choisir à son gré un poste moins périlleux, mais qu'il allait à celui où sa conscience lui marquait sa place. Je lui laissai perçer mes sentiments dans une lettre que je lui écrivis le 15 septembre. Puis j'attendis, le cœur serré d'angoisse des nouvelles....

Le 1er octobre, je reçus une carte postale écrite au crayon, d'une main ferme, et rédigée en ces termes :

« Deux heures avant l'assaut, je vous envoie à tous « un souvenir ému. J'espère bientôt vous donner des « nouvelles. Sinon, écrivez à Bordeux, secteur 43. A « vous tous, bien, bien affectueusement. »

Comme l'attaque avait eu lieu le 25 septembre, et qu'aucune mauvaise nouvelle ne m'était parvenue, j'a-

Digitized by Google

vais bon espoir. Le lendemain, 2 octobre, me parvint la lettre suivante de son ami, le commandant Bordeux :

« Mon cher Paul, affreux ! Honoré a été tué ce matin « avec la première vague d'assaut. Il avait demandé « au colonel, malgré mon avis, d'aller dans la tranchée « de première ligne pour mieux diriger le feu de ses « batteries. Voulant observer la position d'une mitrail- « leuse qui fauchait l'infanterie, il a levé la tête au- « dessus du parapet ; une balle en pleine gorge l'a tué « raide, sans souffrance. J'ai tellement de chagrin que « je ne puis que vous faire ce récit tout sec.... Et puis « je ne sais plus, j'ai trop de peine. »

Honoré de Villard avait fidèlement exécuté les ordres données pour l'attaque. Malgré l'avis exprimé dans sa notice, que le commandant de groupe ne devait pas, d'une manière générale, se placer dans les tranchées de première ligne, il avait estimé que, en raison du terrain particulier sur lequel il opérait, c'était là seulement qu'il pouvait diriger le tir de ses batteries. Dès que l'infanterie s'était portée en avant, il avait suivi son mouvement de manière à pouvoir protéger sa marche ultérieure ; il avait choisi, dans une tranchée allemande conquise, un nouveau poste d'observation. C'est là, en cherchant à déterminer l'emplacement des mitrailleuses arrêtant la progression de l'infanterie, qu'il avait trouvé une mort glorieuse (1).

Dès que je reçus le triste billet du commandant Bordeux, je lui envoyai la copie de la lettre dans laquelle mon cher beau-père, en m'exposant les dangers de sa tâche, avait conclu : « Je ne suis pas un casse-cou.... « Je ne recherche que la plus grande efficacité pour « mon tir. Et pour le diriger, il *faut* que je sois là et « non ailleurs. »

(1) Ces détails m'ont été donnés par plusieurs officiers du 47e d'artillerie, ainsi que par la lettre du commandant Bordeux reproduite ci-après.

Digitized by Google

Je lui demandai en outre des détails circonstanciés sur les derniers moments de son ami.

« Mon cher Paul, me répondit-il, le 4 octobre, j'ai « fait lire aux officiers du groupe d'Honoré, ou du moins « à ceux qui restent, le passage de lettre que vous « m'envoyez.

« Je vois qu'Honoré vous avait fait part de mon avis « à ce sujet. J'ai tout fait pour l'empêcher de se por- « ter en avant, afin d'avoir des vues plus étendues, « paraît-il, sur la position ennemie. Il m'a désobéi, mais « c'est pour un motif tellement noble que je ne puis « qu'en avoir le cœur crevé. Je l'aimais tant ; je ne puis « me faire à l'idée que je ne le verrai plus.

« Je vais vous raconter, autant que je le pourrai faire « clairement, ce qui s'est passé.

« Les arrières de la position allemande n'étaient vus « que d'un poste d'observation. Honoré a prétendu que « c'était là sa place pour l'attaque. Nous avons eu une « grosse discussion devant le colonel, et ce dernier m'a « donné tort. Honoré est donc parti et s'est installé « pendant les trois jours de bombardement à ce poste.

« Il eût dû y rester et attendre mes ordres. Mais, em- « porté par son désir de pousser en avant une infante- « rie bloquée par des mitrailleuses, il est parti en me « rendant compte par téléphone qu'il changeait son « poste d'observation..... Il a levé la tête au-dessus « du parapet pour regarder où était cette mitrailleuse. « Une balle lui a traversé le cou et il est tombé raide « mort.

« Vous ne pouvez vous imaginer la peine que j'ai « ressentie en recevant la nouvelle un quart d'heure « après. J'étais sûr qu'il se laisserait emporter par son « idée du devoir ; il avait tellement le mepris du dan- « ger ! Quelque jour, si Dieu me prête vie, je vous dirai « en quelle affection et en quelle estime le tenaient ses

Digitized by Google

« officiers, vous ne pouvez vous en faire une idée, tel-
« lement l'âme d'Honoré était élevée....

« Je l'ai fait mettre au cimetière militaire de Jon-
« chery-sur-Suippes, à côté d'un de ses lieutenants
« tué en amenant une pièce d'accompagnement. Je vous
« fais adresser ses effets personnels....

« J'ai eu de très grosses pertes dans cette attaque.
« Dans mes batteries, j'ai eu six officiers tués et six bles-
« sés, et le combat continue. Je vous écris en ce mo-
« ment sous les marmites. La clarté de mon récit se
« ressent des interruptions fréquentes dues au télé-
« phone. Que résultera-t-il de tout cela ? Je n'en sais
« rien. Attendons et espérons. »

De nombreux témoignages venus de toutes parts m'ont montré l'affection et l'admiration qu'éprouvaient pour le commandant de Villard ses camarades de tous grades. Je me bornerai à citer la lettre d'un sergent-major du 92e d'infanterie, devenu lieutenant au 292e d'infanterie (1) qui avait vu à l'œuvre le commandant de Villard :

« C'est une noble figure militaire qui disparaît. C'est
« une grande perte pour l'Artillerie, pour l'Armée et
« pour la France.

« La tâche de l'officier d'artillerie est grande et pé-
« rilleuse, car c'est de sa science et de l'observation
« stricte des mouvements de l'ennemi que dépend par-
« fois la vie de centaines de fantassins. C'est donc au
« poste d'honneur que M. de Villard a trouvé la
« mort.

« Je suis sûr que tous les officiers, sous-officiers et
« soldats de son groupe le pleurent, car il avait su
« joindre à sa science militaire la bienveillance qui
« gagne les cœurs.

(1) Lettre du lieutenant J. Boulsseren à M. l'abbé Edmond Rul, cousin d'Honoré de Villard.

Digitized by Google

« Ils doivent pleurer, ces braves jurassiens, qui ai-
« maient tant leur commandant, et qui disaient sou-
« vent : « Le commandant, nous avons confiance en
« lui, car c'est un vrai artilleur ! »

« Il ne m'appartient pas de vous dire les éminents
« services que M. de Villard rendit à ma division....
« Au cours des tournées qu'il faisait aux tranchées de
« première ligne ou aux tranchées de soutien, il avait
« toujours quelques mots aimables ou quelques atten-
« tions pour maintenir le bon moral de mes chers fan-
« tassins.

« Il aimait les fantassins, parce qu'il les avait vus
« souffrir. C'est pour atténuer leurs souffrances, pour
« épargner des vies à la France, qu'il a trouvé une
« mort glorieuse. »

Cet hommage spontanné rendu au commandant de Villard, par un officier d'infanterie auquel il avait seulement parlé en passant, est à la fois symbolique et touchant. Il complète harmonieusement celui rendu par l'artilleur ami.

Lorsque plus tard s'écrira l'histoire définitive de cette grande guerre, on verra comment peu à peu s'est développée dans les esprits, et précisée dans les instructions, l'idée taotique qui la domine: à savoir que l'artillerie seule peut ouvrir le chemin à l'infanterie, ménager son sang, lui permettre l'occupation du terrain et lui faciliter son maintien sur la position conquise.

Dès le début de la campagne, Honoré de Villard a eu le sentiment de ces lois de la guerre actuelle. Ses efforts se sont constamment portés sur les moyens de repérage des batteries ennemies, et sur l'établissement des liaisons entre l'artillerie et l'infanterie. Il a été l'apôtre de ces deux idées ; il en a été le martyr.

Après avoir donné toute son intelligence à l'établissement d'une méthode scientifique de recherche des

Digitized by Google

batteries toute son activité au développement pratique des liaisons, il a voulu donner *l'exemple* sur le champ de bataille Ainsi a-t-il, comme il le souhaitait si ardemment, été « utile » à sa Patrie; car sa mort même a jeté dans les esprits et dans les cœurs des germes qui ont produit leurs fruits.

Lorsqu'il tomba, nulle récompense n'était encore venue consacrer ses mérites, quoiqu'il fut proposé, avec les notes les plus brillantes, à la fois pour le grade de lieutenant-colonel et pour la croix de la Légion d'Honneur. Mais cette lacune le grandit encore en soulignant l'élévation et le désintéressement de son caractère. Il s'est dévoué à son idéal patriotique, soutenu par cette sublime pensée : « Là-haut, on ne me demandera ni le nombre de mes galons, ni celui de mes médailles ! »

Sa mort lui valut cependant la croix de guerre, par une citation à l'ordre de l'armée qui consacre glorieusement sa mémoire :

« Officier supérieur qui a fait preuve pendant toute « la campagne, et notamment pendant la bataille de la « Marne, d'un courage et d'une conscience admirables « dans l'accomplissement de son devoir. Le 25 sep- « tembre 1915, s'est porté en avant des premières lignes « d'infanterie, pour effectuer une reconnaissance, et a « été tué au cours de celle-ci (1). »

Commandant Paul Azan,
du 69e régiment d'infanterie.

(1) Ordre général N° 420, en date du 12 novembre 1915, du général Langle de Cary, commandant la 4e armée. *Journal Officiel* du 13 janvier 1916, page 356, 3e colonne.

Digitized by Google

Julien FEUVRIER

QUELQUES CHRONOGRAMMES

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES CHRONOGRAMMES

Le *chronogramme*, ce jeu d'esprit consistant à écrire une phrase, — souvent un vers ou un distique latin — de façon que les lettres numérales qu'il contient, étant réunies et rangées, expriment une date déterminée, paraît avoir son origine au XI[e] siècle (1). La plus ancienne inscription de ce genre qui nous soit parvenue est rapportée par le Dictionnaire de Trévoux ; elle existait sur une vitre de l'église de Saint-Pierre à Aire et ses lettres numérales donnaient la date 1064.

La période la plus féconde en chronogrammes s'étend de la Renaissance à la Révolution. Tous ceux qui se piquaient d'être lettrés, gens d'église et gens de lois surtout, pratiquaient ce genre de passe-temps. Les Pays-Bas et l'Allemagne en ont usé et abusé : les édifices publics, les maisons particulières, les médailles, les socles de statues, les cadrans solaires en furent agrémentés. Un Anglais, M. HILTON, en deux volumes in-4°, a rassemblé et publié plus de dix mille chronogrammes (2).

(1) Le mot chronogramme a remplacé *chronographe* qui avait été admis par l'Académie au XVIII[e] siècle. Les lettres numérales sont les mêmes et ont la même valeur numérique que celles que l'on emploie pour écrire les nombres en caractères romains.

Le chronogramme est dit *exact* lorsque toutes les lettres numérales de l'inscription ont été employées, et *libre*, s'il n'en est pas ainsi. Lorsque les lettres numérales sont disposées par valeurs décroissantes, il est *naturel* ; au contraire si la date ne s'obtient que par un calcul, il est *additionné*. Il est *double*, quand il donne, en même temps que l'année, le fait ou l'événement dont il s'agit, sinon il est *simple*.

Les lettres numérales employées sont figurées avec des dimensions supérieures aux autres.

(2) *Book of chronograms*. Londres, 1882-85.

Digitized by Google

En Franche-Comté, le président Boyvin fut en, son temps, expert en l'art de fabriquer les chronogrammes. Il nous en a laissé quelques-uns dans ses ouvrages.

On sait que l'une des hosties échappées aux flammes, dans l'église abbatiale de Faverney, pendant les fêtes de la Pentecôte de l'an 1608, fut concédée à la ville de Dole et une chapelle édifiée par la confrérie des avocats pour la recevoir. Chaque année, le mardi de la Pentecôte, en commémoration de l'évènement de Faverney, la Sainte-Hostie était portée en procession par les principales rues de la ville « avec le plus de pompe et de dévotion » qu'il était possible.

En l'an 1609 et pendant les années suivantes jusqu'en 1636, des pyramides et des arcs de triomphe furent élevés sur le passage de la procession. Dans sa *Relation fidèle du miracle du Saint-Sacrement arrivé à Faverney*, Boyvin nous donne la description de l'arc qu'il avait, pour l'une de ces cérémonies, fait élever au voisinage de son logis (1).

Sur la frise de l'une des faces, on lisait :

IGNIS ANTE IPSVM PRAECEDET

Chronogramme exact et additionné donnant le millésime 1608 (2).

Un peu plus loin, il écrit que sur la « plate-bande » de l'une des trois arcades des portes se trouvait cette inscription, en un vers alexandrin,

IE MARCHE SAIN ET SAVF TOVT AV TRAVERS DES FLAMMES

et ajoute : « je la rendis chronographe ».

(1) Edition Guénard, Besançon, 1839, p. 51-61. Boyvin habitait alors la maison faisant l'angle de la place Boyvin et de la rue du Collège (aujourd'hui place Boyvin, n° 1).

(2) Cette inscription est tirée d'un verset du psaume 96 : *Ignis ante ipsum præcedet, et inflammabit in circuiti inimicus ejus* (Le feu marchera devant lui, et il embrasera de tous côtés ses ennemis).

Digitized by Google

Dans le texte imprimé, les lettres numérales employées ne sont pas indiquées Elle ne l'étaient sans doute pas davantage sur le manuscrit ayant servi à l'impression, lequel était une copie prise sur l'original au XVIII[e] siècle, par les sœurs de Sainte-Ursule de Dole.

Essayons de restituer le chronogramme. Remarquons tout d'abord que la date exprimée doit être postérieure à 1608 et antérieure à 1637. Il y a donc lieu d'écarter deux des trois M, et L ; il nous reste alors M, D, C, V, V, V, V, I, I ; comme le chronogramme est libre, il se peut que les quatre V n'aient pas tous été employés, non plus que les deux I. En combinant leur emploi de toutes les manières possibles, on ne peut former que six dates acceptables : 1611, 1612, 1616, 1617, 1621 et 1622. Le problème reste indéterminé ; mais selon l'expression usitée en mathématiques, l'indétermination n'est que partielle.

A la fin de mai 1636, une armée de vingt mille hommes commandée par le prince de Condé vint mettre le siège devant Dole. Au bout de quatre-vingts jours, à l'approche d'une armée de secours, l'assiégeant s'enfuit précipitamment. C'était le 15 août, jour de la fête de l'Assomption. Ce même jour, BOYVIN, qui avait pris une si grande part à la défense, composa une inscription en latin qu'il fit imprimer et ensuite afficher à la Sainte-Chapelle. « Je l'accompagnai, dit-il, de ces deux vers chronographiques » :

IGNIBVS INVARIATA DOLAM NEXV HOSTIA SOLVIT
EXVLTAT PIA VIRGO DOLA FVGIT IMPIVS HOSTIS

Les deux vers sont hexamètres ; chacun d'eux fournit un chronogramme, exact, additionné, et, ce qui est à remarquer, l'un et l'autre renferment exactement

Digitized by Google

les mêmes lettres numérales et en pareil nombre . MDLLXVVVVIIIIII (1)

Le président Boyvin mourut le 13 septembre 1650 et fut inhumé dans l'église des Cordeliers. Sur sa tombe, ses enfants élevèrent un monument exécuté par deux artistes dont l'un fut Claude Grillot, de Conliège.

A la Révolution, le couvent et l'église furent désaffectés ; cependant, ce n'est qu'au XIX[e] siècle que les intéressants monuments funéraires que renfermait celle-ci furent détruits (2) Les débris du tombeau de Jean Boyvin allèrent échouer chez un entrepreneur de bâtiments, à l'exception de la pierre portant l'épitaphe, laquelle fait aujourd'hui partie du Musée historique et archéologique (3).

Le texte de cette épitaphe a été publié en 1856 par le président Clerc dans son étude sur Jean Boyvin (p. 151) et, en 1902, par Rance de Guiseuil dans son ouvrage, *les Chapelles de l'église de Notre-Dame de Dole* (p. 365) ; mais ni l'un ni l'autre ne l'ont reproduit fidèlement. Sur la pierre, le texte est gravé en capitales avec des lettres numérales surhaussées, décelant un chronogramme qui ne s'aperçoit pas dans les impressions où ont été employées des caractères romains tous minuscules. D'autre part, l'orthographe n'a pas été scrupuleusement conservée, notamment dans le nom Boivin, qu'on y trouve composé avec *y*. Nous nous autorisons de ces inexactitudes pour reproduire non seulement le chronogramme qu'elle contient et que personne n'avait signalé jusqu'ici, mais l'épitaphe entière, telle que nous l'avons prise sur l'original.

(1) *Siège de Dole*, édition d'Anvers, p. 309. — *Trad :* L'hostie que le feu n'a pu altérer a délivré Dole de l'étreinte ennemie ; la pieuse Vierge tressaille de joie et l'impie ennemi fuit loin de Dole.

(2) Fransquin, *Notes topographiques et historiques sur la ville de Dole*, p. 78, et Marquiset, *Statistique historique de l'arrondissement de Dole*, t. I, p. 213, note 2.

(3) Les dimensions de la pierre sont 1,35×0,975.

Digitized by Google

P . M

IOANNIS BOIVIN EQVITIS

PRO BELGIO ET BVRGVNDIA CONSILIARII STATVS
ET SVPREMAE SEQVANORVM CVRIAE PRAESIDIS

VIRI

CONSCIENTIA ET FAMA

CONSPICVI

QVI POSTQVAM OB COLLATAM PER ANNOS QVADRAGINTA
IN PRAECIPVIS QVIBVSCVMQVE REIP. NEGOTIIS FELICITER OPERAM
OB DOLAE TOTIVSQVE PROVINCIAE SERVATAE AB HOSTIVM ARMIS
ET INSIDIIS ANTE EIVSDEM VRBIS OBSIDIONEM
MVNITIONIBVS ANTIQVIS RESTITVTIS NOVIS EXTRVCTIS
IN OBSIDIONE CONSILIIS ET ANIMO
POST OBSIDIONEM INCREDIBILI PRVDENTIA
MAGNAM PARTEM SIBI VENDICATAM
OB OMNIVM SCIENTIARVM SINGVLAREM ERVDITIONEM

FAMAM

AETERNAM PROMERVIT
POSTQVAM IVS SVVM CVIQVE TRIBVENDO IVSTITIAM SANCTE COLVIT
IN PERICVLOSISSIMIS REIVM ARTICVLIS

CONSCIENTIAM

ILLAESAM INTEGRAMQVE SERVAVIT
PLENVS DIEBVS ET GLORIA PLACIDISSIME DEFECIT

VIXIT ANNIS SEPTVAGINTA QVINQVE
VITA CESSIT IDIBVS SEPTEMBRIS
MDCXVVVVVVIIIIIIIII

Il est facile de constater que l'antépénultième ligne et la pénultième forment un chronogramme exact et additionné exprimant la date 1650, et que la dernière ligne n'est autre chose que l'assemblage des lettres numérales des deux précédentes.

Les auteurs de l'épitaphe ont-ils voulu, en la terminant, rendre un dernier hommage au talent de celui qui se plaisait à semblable jeu ?

Au cours de nos pérégrinations à travers le Pays

Digitized by Google

comtois nous avons relevé un certain nombre de chronogrammes dont nous allons parler.

A quatre kilomètres au nord de Dole, au sommet du *Mont-Roland*, s'érige, depuis nombre de siècles, un sanctuaire de la Vierge. D'après une légende, ce sanctuaire, d'abord simple chapelle, aurait été dédié par saint Martin qui, en même temps y aurait consacré un autel (1). On a aussi prétendu que le paladin Roland, neveu de Charlemagne, avait fondé un couvent de moines noirs sur le mont qui depuis en a retenu le nom (2).

La chapelle, peu à peu agrandie, se composait au XVII^e^ siècle d'un chœur et de deux nefs ; elle renfermait la statue miraculeuse de la Vierge, laquelle attirait chaque année en ce lieu une foule de pèlerins des deux Bourgognes. ainsi que celle du paladin Roland qui, dit-on, tenait dans la main droite le modèle d'une église et portait de la gauche l'épée. Pendant le siège de Dole de 1636, les Suédois de l'armée assiégeante campèrent à Mont-Roland ; ils saccagèrent et brûlèrent l'église et le monastère attenant que les Bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne venaient d'établir. Ceux-ci, au début du XVIII^e^ siècle reconstruisirent l'un et l'autre. La première pierre de l'église fut posée en 1717. Au frontispice de la porte principale, on grava en 1719, ce chronogramme :

VIRGO . ANTIQVA . PRODIGIIS . DECORATA . ÆDIFICIIS

La même année, l'hypothétique statue de Roland, res-

(1) La seule preuve que l'on possède de l'ancienneté du culte chrétien au sommet du Mont consiste en un fragment de sarcophage en pierre semblable à ceux que l'on rencontre dans les cimetières mérovingiens de la région, trouvé en déblayant le terrain pour bâtir l'église actuelle. Ce document archéologique se trouve aujourd'hui contre son flanc extérieur droit.

(2) *Roland* est le nom d'un ancien possesseur; cf. *Mont-Guérin* (commune de Montmirey la-Ville (Jura), *Montrambert* (commune de Marpain, (Jura), *Montferrand* (Doubs), *Montbozon* et *Montjustin* (Haute-Saône).

Digitized by Google

taurée et accompagnée de l'inscription suivante qui rappelle la fondation du couvent par l'intrépide serviteur de la Vierge, prit place dans l'église nouvelle :

ROLANDVS . INTREPIDVS . VIRGINIS . SERVVS . EX . VETERI
NOVVS . EIVS . CŒNOBII . FVNDATOR .

Vendue comme bien national sous la Révolution, l'église était en ruines au milieu du XIX^e^ siècle. Celle que l'on voit aujourd'hui et dont la première pierre a été posée en 1851, fut édifiée par les Jésuites de Dole, sur l'emplacement de la précédente. Les débris intéressants provenant de celle-ci, soigneusement recueillis, ont été soit encastrés dans les murs extérieurs, soit appliqués sur les faces latérales de l'édifice. Le premier des deux chronogrammes précédents, à l'exception du mot VIRGO qui fait défaut, se trouve à gauche : le second est placé à droite au-dessus de la statue de Roland, aujourd'hui bloc de pierre presque informe, auquel manquent les deux avant-bras et une jambe (1).

Contre le mur extérieur, non loin de la statue du paladin, est fixé un fragment d'inscription chronogrammatique, en capitales romaines du XVI^e^ ou du XVII^e^ siècle ; mais ce fragment n'est pas assez important pour permettre la restitution intégrale du texte.

A quelques pas, dans l'enclos qui entoure l'église, sur un socle de pierre d'environ un mètre de hauteur se voit une horloge solaire. Nous employons à dessein le mot horloge, car l'heure n'est pas donnée uniquement sur un cadran horizontal, mais aussi par des lignes tracées sur des surfaces cylindriques. C'est

(1) Les deux chronogrammes ont été publiés par L. JEANNEZ dans son *Histoire de Jouhe et de Mont-Roland* (p. 314) ; le second seul, par D. MONNIER dans l'*Annuaire du Jura* de 1845 (p. 134) et celui de 1867 (p. 138), ainsi que par MARQUISET (II, p. 358) et ROUSSET dans le *Dictionnaire des communes du Jura* (III, p. 326) : ces deux derniers, en lettres italiques minuscules.

Digitized by Google

là, sans nul doute, l'œuvre d'un bénédictin de céans. Sur le cadran horizontal, s'inscrit cet hexamètre redisant, non sans élégance, après Virgile, après Horace, la fuite des heures et la brièveté de la vie :

HORA . FVGIT . VELVT . VMBRA . DIES LABVNTVR . ET . ANNI

Chronogramme simple, exact, et additionné, donnant la date 1633.

Aux portes de Dole, dans le village de *Crissey*, sur un chemin qui longe une dérivation du Doubs nommée « Raie des Moutelles », se voit une maison d'apparence fort modeste ne possédant qu'un étage sur le rez-de-chaussée. Au-dessus de la porte d'entrée, se lit gravé sur une table de pierre, ce distique :

PER PLVRES FACILIS REPARATV PLVRIBVS ANNOS
PER SOLVM A SOLO REÆDIFICATA FVIT

qui donne la date 1721. Chronogramme double, libre et additionné.

Mentalité étrange que celle de ce propriétaire qui a éprouvé le besoin de se glorifier en vers latins, devant la postérité, comme d'un exploit, d'avoir, à lui seul et en une seule année, reconstruit une bicoque ! (1).

A *Chissey* (canton de Montbarrey) dont l'église, l'une des plus intéressantes du Jura, est bien connue des archéologues comtois, sur le linteau de la porte d'entrée d'une maison située non loin de ce monument. se lit ce chronogramme double, exact, additionné, infor-

(1) *Littéralement :* Facile à réparer, en plusieurs années, à plusieurs, [cette maison] a été reconstruite, en une seule [année], par un seul.

Digitized by Google

mant le passant que grâce à la concorde règnant entre des frères, cette demeure a pu être édifiée en 1724 :

ATRIA ISTA STRVXIT
CONCORDIA FRATRVM

De Chissey, transportons-nous à *Lons-le-Saunier*.

A l'angle nord formé par la rue Richebourg et la vieille route de Pannessières, se remarque un logis vieillot ayant son entrée sur ce chemin et servant d'habitation à l'aumônier des sœurs franciscaines de l'Immaculée Conception. Dans le pignon sud, sur la rue Richebourg, un oratoire : simple niche fermée par un grillage de fer, dans laquelle se trouve une statue de la Vierge, en bois, d'environ 0 m. 75 de hauteur. On la connaît dans la ville sous le nom de Notre-Dame de Richebourg.

La statue primitive datait du début du XVIII[e] siècle ; plusieurs fois réparée, elle tombait en poussière lorsque, par les soins de M. l'abbé Maurice PERROD, président de la *Société d'Emulation*, une reproduction d'une fidélité irréprochable — due au ciseau d'un artiste lédonien, M. PAQUELIER, conseiller municipal — vint en juin 1914, prendre la place de l'original (1).

Sous la niche est gravée l'inscription :

SACRARIVM. INTACTAE.
ADEST.

qui, en exprimant la date 1707, révèle charitablement au quidam de passage que l'oratoire qu'il a sous les yeux est un oratoire de la Vierge Immaculée.

Le chronogramme est exact et additionné.

(1) Pour plus de détails sur l'oratoire de Richebourg, consulter : E. MONNOT, *Vieux Lons*, 1911, p. 98 ; A. PIDOUX, *Notre-Dame Libératrice*, 1912, p. 78 (statue en pierre selon l'auteur), et surtout M. PERROD, *Bulletin paroissial des Cordeliers* (juillet, août et septembre 1914). Ces trois auteurs ont publié l'inscription, ainsi que ROUSSET, (III, p. 618).

Digitized by Google

De Lons-le-Saunier, gagnons la montagne jurassienne. Nous voici aux *Planches-en-Montagne* où la Senne mugit dans le défilé rocheux de l'Angouette. Dans cet humble chef-lieu de canton, nous avons transcrit, voilà quelque vingt ans, deux chronogrammes.

En aval du pont, parmi les maisons comprises entre la rive droite de la rivière et la route qui descend à Champagnole, s'en rencontre une qui appartient aux héritiers de Mme Légerot, de Poligny. Surmontant la porte, un cadre de pierre — lequel en comprend à sa partie supérieure un autre, qu'un ciseau, révolutionnaire sans doute, a vidé de ses armoiries ou de ses emblèmes — renferme cette inscription que nous reproduisons en respectant la disposition des mots ainsi que l'encadrement :

Contre la modeste église, s'appuie le non moins modeste presbytère. Sur le linteau de la porte, on peut lire :

MENTE DEO CONSECRATOS
LEX EXORNET VOS

Ainsi qu'on le constate sans difficulté dans l'un et l'autre chronogramme, toutes les lettres numérales ont été employées par ordre de valeurs décroissantes, ce

Digitized by Google

qui permet de lire instantanément les dates, 1722 sur le premier, 1775 sur le second. Ils sont donc tous deux exacts et naturels.

La comparaison des deux textes montre avec évidence que le second est inspiré du premier ; il est possible même, malgré les cinquante trois années qui les séparent, qu'ils soient enfants du même cerveau.

L'obligation imposée aux auteurs de pareils chronogrammes d'employer une suite de mots où les lettres numérales se succèdent dans un ordre déterminé, a pour conséquence l'élimination d'autres mots qui auraient mieux et plus clairement rendu la pensée à exprimer, sous la forme concise qu'elle doit revêtir. Il en résulte souvent pour le traducteur de réelles difficultés d'interprétation (1).

La commune de *Châtel-Blanc* qui appartient au département du Doubs est limitrophe du Jura et située sur le chemin de grande communication de Saint-Laurent à Mouthe. Dans la traversée du village, nous avons relevé sur des façades de maisons, et comme de coutume, au-dessus de la porte d'entrée, quatre inscriptions dont deux chronogrammes.

Le premier annonce, en nous livrant le millésime 1775, que celui qui fit construire l'immeuble a mis en fuite les malfaiteurs et vaincu les envieux :

MaLefICos fVgaVI InViDos VICI

Nous acceptons volontiers le premier point ; mais moins facilement le second : faire taire l'envie est une tâche si ardue !

(1) Le sens littéral convenant a la première inscription est, pensons-nous, le suivant : « Que la paix consacre vos âmes à Dieu, que la sagesse les orne ».

Quant à la seconde, *grammatici certant* ; elle se prête également à l'un et à l'autre de ces deux sens : « Que la loi [divine] embellisse vous dont l'âme est consacrée à Dieu » et « Que la loi [divine] munisse de son esprit vous [qui êtes] consacrés à Dieu. »

Digitized by Google

Le second, surmonté d'une croix exprime, avec la date 1739, le souhait que la paix par la justice du Christ règne dans la maison :

†
PAX JVSTITIA JESV CHRISTI
SIT HVIC DOMVI

Ces deux chronogrammes sont simples et additionnés, le premier est libre, le second exact.

A cela se borne notre récolte chronogrammatique.

Remarquons en terminant que toutes les dates que nous avons déchiffrées ensemble sont antérieures à 1789.

La tourmente révolutionnaire, avec beaucoup d'autres choses, a emporté le chronogramme. Des esprits chagrins s'en réjouissent, prétendant que c'était temps perdu celui que l'on consacrait à sa composition. Généralisation abusive. Temps perdu, le temps que Jean BOYVIN — dont l'existence fut d'une activité si merveilleuse — a prélevé sur ses rares loisirs pour délasser son esprit et glorifier Dieu ! Temps perdu celui que mit le savant bénédictin de Mont-Roland — après avoir calculé et tracé sur son horloge les lignes horaires — à rappeler à la jeunesse si facilement oublieuse, que de notre vie si courte, il faut, à bien agir, utiliser tous les instants ! Sans vouloir nous faire le *laudator temporis acti* nous ne pouvons nous empêcher de regretter la mort du chronogramme et de nous demander si ce délassement intelligent et souvent délicat a été remplacé, chez ceux qui affichent la prétention d'être lettrés, par un autre de qualité équivalente.

Digitized by Google

Julien FEUVRIER

LES MARDELLES

DE

LA RÉGION DE DOLE

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

CARTE DE LA RÉGION DE DOLE

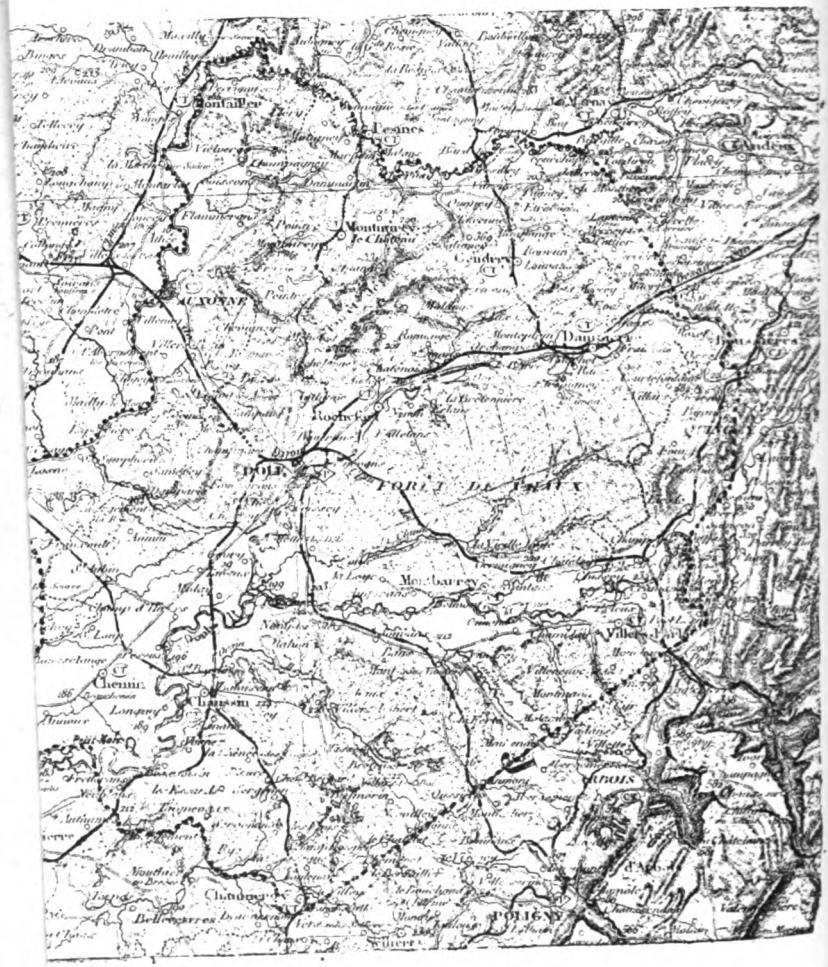

Echelle de 1 : 500.000

Digitized by Google

LES MARDELLES

de la région de Dole.

Sous le nom de *mardelles*, on désigne en archéologie, des excavations du sol en forme d'écuelles, soit sèches, soit remplies d'eau, ou encore, au fond boueux, que l'on rencontre dans les terrains dont le voisinage immédiat présente des couches de terre glaise.

Suivant les localités, on les nomme *mares, marges, margelles, mardelles, maies, marchais* et elles sont parfois l'objet de légendes mystérieuses. Parmi tous ces termes, celui de *mardelle*, employé par les archéologues depuis bientôt un siècle, a été définitivement adopté dans la langue scientifique.

Elles se trouvent sur des plateaux même très peu proéminents, sur des collines ou sur leurs flancs, jamais dans les endroits bas et humides, exposés aux inondations. Eparses parmi les champs et les bois, on les rencontre cependant quelquefois en petits groupements réguliers. Elles sont plus fréquentes qu'ailleurs dans les forêts où elles n'ont pas été nivelées par les travaux de l'agriculture.

A l'ordinaire, les mardelles affectent la forme circulaire ; leur diamètre, fréquemment d'une vingtaine de mètres, varie entre 5 et 30 mètres ; on en a pourtant signalé de 50 et même de 80 mètres. Lorsqu'elles ne sont pas circulaires, elles se voient elliptiques, ou, beaucoup moins souvent, rectangulaires.

Digitized by Google

Quand à la profondeur : de quelques décimètres au minimum, elle dépasse rarement 5 mètres.

Ce qui rend ces cavités intéressantes, c'est qu'elles sont dues au travail de l'homme et que la vase et la tourbe de leur fond recèlent des débris d'habitations en bois et argile.

De la définition par description que nous venons d'en donner, il résulte qu'une mardelle n'est pas toujours une mare, et inversement qu'une mare n'est pas nécessairement une mardelle.

Aucun travail d'ensemble n'a encore été publié sur les mardelles ; le savant et très regretté J. Déchelette, dans son *Manuel d'Archéologie préhistorique* ne leur consacre que quelques lignes (1) et le mot *mardelle* n'y apparaît que dans deux notes (2). Aussi pensons-nous devoir, avant d'exposer ce que nous savons des mardelles de la région de Dole, dire quelques mots des mardelles en général.

*
* *

Les restes misérables des huttes construites dans des excavations furent longtemps sans retenir l'attention. Ce n'est qu'au XVIII[e] siècle qu'on les signala d'abord en Allemagne et en Angleterre (3). En 1838 seulement vint le tour de la France. A cette date, M. de la Villegille pour le Berry, et l'abbé Cochet pour la Normandie exposaient dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* les résultats de leurs recherches dans les mardelles. Dès lors les observations se multiplièrent et les fouilles entreprises par les archéologues devenant de plus en plus méthodiques, ceux-ci

(1) T. III, p. 942.
(2) I, 350 ; III, 944.
(3) Dümhaupt, *Antiquités saxonnes*. 1718. — *Archéologie britannique*, 1785.

Digitized by Google

purent conclure avec certitude que les mardelles correspondent à des ruines d'habitations.

Au début, les objections n'avaient pas manqué. Pour les uns, ces cavités représentaient des trous formés en extrayant de l'argile pour fabriquer de la poterie, des briques ou des tuiles ; pour d'autres, des réservoirs d'eau ayant servi d'abreuvoirs : pour d'autres encore, des affaissements du sol sous-jacent, et enfin, des archéologues arriérés voyaient là des travaux militaires d'époques plus ou moins reculées.

Sans doute, parmi ces excavations soit sèches, soit en eau, se trouvent d'anciennes carrières d'argile, des abreuvoirs ou de simples effondrements du sol ; mais il n'en reste pas moins que les autres forment la partie souterraine d'antiques demeures.

Les mardelles sont fort communes en France ; on en rencontre dans la Normandie, le Poitou, le Dauphiné, le Lyonnais, la Franche-Comté, la Champagne (1), la Provence, etc. Elles sont particulièrement abondantes dans le Berry (2), dans les départements de la Lorraine restée française (3), et surtout dans la Lorraine annexée où leur nombre a été évalué à 5.000 (4).

Ce sont les agriculteurs qui, procédant au déssèchement des mardelles dans lesquelles ils trouvaient des troncs d'arbres portant des traces de travail humain et aussi parfois des débris de poterie, appelèrent sur ces

(1) On en a noté 180 sur le territoire des communes de la Haute-Marne à l'est de Langres ; de 22 d'entre elles on en a retiré des bois.

(2) Dans le seul arrondissement d'Issoudun, M Guillard, agent-voyer, en a étudié plus de 230.

(3) Dans le département des Vosges, on les rencontre surtout dans les cantons de Lamarche, Monthureux-sur-Saône, Darney, Vittel, Bulgnéville, Châtenois, Dompaire, Epinal, Charmes, Bruyères, Châtel et Rambervillers. Elles s'étendent suivant une zône dirigée du sud-ouest au nord-est qui fait suite à la région des Mardelles de la Haute-Marne.

(4) Dont 1.800 en plein champ et 3.200 dans les forêts.

Digitized by Google

cavités l'attention des archéologues, lesquels se mirent à les fouiller plus ou moins scientifiquement.

Veut-on savoir ce qu'on y a trouvé ?

En l'abrégeant, nous empruntons à M. Welter, notaire à Metz, qui a étudié avec tant de soin les mardelles du Pays messin, le compte rendu de la fouille qu'il a faite de l'une d'elles dans le domaine forestier de Ketzing entre Gondrexange et Réchicourt, non loin de la frontière de 1871.

La fosse complètement vidée présenta l'aspect d'une écuelle ; le sol d'argile battue était extrêmement dur. Au-dessous de la couche d'humus, il rencontra des couches d'argile de nuances différentes ; en-dessous se trouvait une couche de feuilles dans laquelle trois troncs d'arbres fendus à la hache gisaient de telle sorte que le gros bout reposait en terre et le petit bout émergeait. Sous la couche de feuilles une nouvelle couche de terre glaise. Entre cette couche et les feuilles, trois claies fabriquées d'un enchevêtrement de fines brindilles cloisonnées avec des baguettes. Sur le sol de la hutte, un pieu en chêne bien aiguisé, un morceau de bois de même essence taillé en pointe, des tessons de cruches à anses, une tuile à rebords.

Dans certaines mardelles, les troncs ont conservé une partie de leurs branches latérales ; dans d'autres, les plus grosses pièces de bois sont équarries et portent même la trace de trous qui servaient à les assembler. On y trouve parfois des planches façonnées soit à la hache, soit plus rarement à la scie (1).

Comme mobilier, il a été extrait : dans le Berry, des restes de foyers (cendres, charbons, os calcinés), des débris de poterie gallo-romaine, des tuiles, un fer à cheval, et aussi de la poterie grossière, des silex (sur

(1) T. Welter, *Les Mares ou Mardelles en Lorraine*, dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t. V (1908), p. 84.

Digitized by Google

le plancher), un fragment de hache polie, des molettes, des fragments de meules de moulins à bras ; en Normandie, poterie gallo-romaine, tuiles à rebords, fer, silex ; dans le Lyonnais, silex du type de Saint-Acheul et pointes de flèches robenhausiennes ; en Lorraine annexée, poteries de la Tène et gallo-romaines, briques, tuiles à rebords, fer à cheval ; en Franche-Comté, fers de lances, vases en métal postérieurs au gallo-romain, et, relevés aux abords immédiats, silex et haches de pierre polie.

Comment se construisait la hutte dans la mardelle ? M. Welter va nous le dire.

« L'homme creusa l'écuelle..... Lorsque la fosse fut creusée, il fit choix des meilleures essences d'arbres variés..... Il tailla ces arbres au gros bout inférieur ; il les y effila même, les carbonisa pour les préserver de la pourriture, leur laissa les fourches supérieures, et les dressa en cône et faisceau, aux distances par lui voulues..... Il remplit les vides de scions flexibles. Entre ceux-ci il intercala des branches plus fines. Il boucha les moindres fissures à l'aide de brins et de brindilles, puis il chargea le tout d'une couche compacte de feuilles de hêtres..... et assujettit le tout à l'aide de rameaux..... Alors il prit de la terre glaise,..... il la gâcha et l'étendit du haut en bas sur les parois. Il couvrit ou ne couvrit pas le tout d'herbes sèches, de paille, de roseaux ; il se mit à battre l'intérieur de la fosse, tant sur les bords que dans le fond de la cabane. Il y laissa comme porte une ouverture appropriée aux circonstances et à ses vues..... » (1).

Lorsque ceux qui habitèrent cette demeure se décidèrent, pour une cause ou pour une autre, à l'abandonner, le temps, ce grand destructeur de toutes choses, — *edax*

(1) Welter, *loc. cit.*, p. 44.

Digitized by Google

rerum tempus, a dit OVIDE — en eut bientôt raison et nous la mit dans l'état où la montrent les fouilles.

Les archéologues ne sont pas d'accord sur l'âge des mardelles.

MM. GUILLARD et MARTINET qui ont fouillé celles du Berry, pensent que si les couches supérieures appartiennent quelquefois au moyen âge et le plus souvent à la période gallo-romaine, les couches inférieures remontent au moins à la période néolithique.

M. WELTER, de son côté, à démontré que celles de Lorraine sont de la Tène.

D'autre part, J. DÉCHELETTE déclare (1) « que les grandes et nombreuses mardelles du Pays messin et de quelques autres régions, vastes fosses circulaires ou ovales, d'un diamètre de 10 à 40 mètres, sur une profondeur de 2 à 10 mètres, ne sauraient être comprises parmi les restes d'habitations néolithiques. » En écrivant cette phrase, l'auteur, sans s'en apercevoir, a jeté dans le débat un nouvel élément de confusion ; car alors, dans quelle catégorie classer les excavations comme celles du Berry dons nous venons de parler, celles-ci offrant à l'ordinaire un diamètre compris entre 15 et 20 mètres et possedant un mobilier allant du néolithique au moyen âge ?

La question, on le voit, est loin d'être élucidée, et il se pourrait, tout en tenant compte de ce fait bien constaté, la persistance de l'outillage lithique pendant les âges des métaux, que dans certaines régions les mardelles soient apparues à l'âge de la pierre, et dans d'autres seulement à l'époque du fer (2).

(1) *Manuel*, I, 350, note 1.

(2) Pour plus de détails sur les Mardelles, consulter les études suivantes que nous rangeons par ordre de date :

MAUDHEUX, *Bulletin de la Société d'Emulation des Vosges*, 1860, p. 173-189 et 1861, p. 204-209 ;

PISTOLLET DE SAINT-FERJEUX, *Mardelles du département de la Haute-*

Digitized by Google

*
* *

Dans les pages qui précèdent, nous avons noté l'existence de mardelles dans notre Province.

Pour le Doubs et la Haute-Saône, ce que nous apprennent les documents imprimés se réduit, à la vérité, à peu de chose.

Le Dr Muston, qui a publié un gros in-8°, *le Préhistorique dans le Pays de Montbéliard* (1), dans lequel la science et la fantaisie se disputent la place, écrit (p. 176) : « On trouve aussi dans toute notre contrée des excavations circulaires plus ou moins profondes, remontant à des temps anciens.

« Les unes sont encore appelées *mares*, *maies*, *mortes*, *source des payens*, c'étaient tout simplement des réservoirs d'eau.

« D'autres excavations, mais plus grandes, sont des anciennes habitations circulaires en partie enterrées. Dans plusieurs sont encore des murs en pierres sèches comme à la Bouloye.

« On les connaît sous les noms de *margelles*, *mardelles*, *marges*, *fosses à loups*, *fosses sèches*. »

Marne dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, t. Ier (1860), p. 323-329 ;

Ludovic Martinet, le *Berry préhistorique*, Paris, Leroux, 1878, p. 23-29 ;

Barthélemy, *Recherches archéologiques dans le département de la Meurthe*. Nancy-Paris, 1889 ;

Wichmann, *Ueber die Maren oder Mertel in Lothringen* dans l'*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, 1903, p. 324-461 ;

Albert Grenier, *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Mediomatrices*, dans le 157e fascicule (1906) de la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes* ;

T. Welter, *loc. cit.*; p. 41-52 ;

Et enfin la substantielle note, *A propos des Mardelles*, de M. Desforges, dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t. V (1908), p. 391-395.

(1) Montbéliard, Barbier, 1887.

Digitized by Google

On voit que pour l'auteur, les excavations remplies d'eau ne sont que des réservoirs et que les mardelles comprennent toutes les cavités à sec, et même, ce que notre définition n'admet pas, les fonds de cabanes renfermant des restes d'habitations en pierres sèches, comme on en a découvert sur le Mont-Auxois et un peu partout dans les lieux élevés où abonde le calcaire.

D'autre part, M. Raoul Bouillerot, dans la *Revue préhistorique de l'Est* dont il était le directeur, publiait (1) en 1909 un article intitulé : *Y a-t-il eu des palafittes dans les mares, marchets ou marchais* ?, article où il dit notamment : « Il existe dans de nombreuses localités de l'arrondissement de Vesoul.... des marchets d'où l'on a extrait, à différentes époques, des pièces de bois.....

« Sur le territoire de la commune de Cintrey, canton de Vitrey (Haute-Saône), à 200m environ du point de jonction de la route de Morey et du chemin de desserte qui conduit à l'église de Laître, existe une mare de forme circulaire appelée le *Marchet de la Barre*. Vers 1850, on en a extrait des fûts de chêne dont j'ai vu moi-même, un vingtaine d'années plus tard, des morceaux débités dont quelques-uns étaient en la possession de mon père..... »

De 1871 à 1876, l'auteur recueillit sur les bords de la mare une cinquantaine de silex : couteaux, pointes de lances ou de flèches, des éclats « dont une belle pointe moustérienne » et deux haches polies. Ce sont ces trouvailles et la présence de pieux encore enfoncés dans la vase en 1880, qui lui suggérèrent la question qu'il posait.

Voilà tous les renseignements que l'on possède sur les mardelles de ces deux départements.

Dans le Jura, indigence un peu moins grande, grâce à trois érudits qui, afin d'amasser les documents néces-

(1) T. IV, p. 49.

Digitized by Google

saires à leurs travaux d'histoire locale, avaient institué des enquêtes dans les communes : A. MARQUISET, plutôt littérateur qu'historien, qui pour utiliser les loisirs que lui laissaient ses fonctions de sous-préfet de Dole, écrivit la *Statistique historique de l'arrondissement de Dole* (1) ; D. MONNIER, historien et archéologue averti, membre de la Société des Antiquaires de France, lequel, dans l'*Annuaire du Jura* qu'il publia de 1840 à 1862, réserva chaque année de nombreuses pages à l'étude du passé de son pays natal, que dans tous les sens, il se plaisait à parcourir à pied ; ROUSSET, grand compulseur de vieux papiers, archéologue attardé, auteur du *Dictionnaire des communes du Jura* (2) œuvre considérable eu égard à la quantité de documents dépouillés et au nombre des observations recueillies.

Les mardelles signalées par ces auteurs se répartissent sur le territoire de onze communes, dont dix appartiennent à la région sur laquelle porte le présent travail.

Cette région, spécialement étudiée par nous au point de vue préhistorique, appartient en entier à l'ancienne Séquanie. Elle comprend, outre l'arrondissement de Dole, quelques communes des cantons de Poligny et de Villers-Farlay (Jura), d'Audeux, de Boussières et de Quingey (Doubs), ainsi que celles de la Côte-d'Or qui se trouvent sur la rive gauche de la Saône entre Pontailler et Saint-Jean-de-Losne (V. la carte au 500 000e jointe à cette étude).

La région de Dole revêt des aspects qui diffèrent sensiblement avec la nature du sol.

Au nord du sillon du Doubs, le terrain, accidenté, sec et pierreux, présente des plissements balafrés de failles, tronçonnés par des cluses où circulent de petits ruisseaux venant se perdrent dans la Saône ou le Doubs ;

(1) 2 vol in-8°, Besançon, 1841-1842.
(2) 6 vol. in-8°, Besançon et Lons-le-Saunier, 1853-1858.

Digitized by Google

parfois sur les bords de cette dernière rivière, des terrasses horizontales où le calcaire se recouvre d'alluvions caillouteuses. Du sein de ces plissements jurassiques surgit, boisé, aligné du nord-est au sud-ouest, le petit massif granitique de la Serre, aux formes plus molles.

Au sud-ouest de Dole, dans l'angle obtus formé par le Doubs et son affluent la Loue, s'étend un vaste plateau incliné du nord au sud qui fait partie de ce que l'on appelle la Bresse jurassienne. Il se présente lui-même sous forme de petits plateaux et de mamelons surbaissés, laissant entre eux des vallons dans le thalweg desquels fluent des ruisseaux, le plus souvent de faible débit, tributaires de l'Orain et de la Brenne. Les parties basses sont occupées par des prairies, des marécages et de nombreux étangs ; les niveaux supérieurs, par des champs ou des bois où se rencontrent des mares. Les habitations se disséminent à travers le pays sur les mamelons et leurs pentes. La constitution géologique est aussi peu variée que l'aspect : des sables, des graviers pliocènes se superposent en couches horizontales, excepté au fond des dépressions qui sont occupées par des alluvions modernes.

De même à l'ouest, en grande partie boisée, une bande du tertiaire supérieur, inégale en largeur, établit la limite entre le bassin de la Saône et celui du Doubs.

Un troisième aspect nous est donné par les terrains d'alluvions modernes qui remplissent les vallées des trois grands cours d'eau, Saône, Doubs et Loue : pays plat où circulent paresseusement des ruisseaux absorbés par ces rivières, sol fertile, arbres rares.

Au nord du Doubs où dominent les terrains jurassiques et cristallins, les mardelles se font plus rares qu'au sud et qu'à l'ouest entre la limite du Jura et la Saône ; ici, presque partout se rencontre l'argile, soit à la surface, soit à une faible profondeur.

Digitized by Google

La première mardelle notée par nos auteurs (1841) se situe dans la commune de Romain-Vigearde et se dénomme dans le pays, *Château Filiod* ou *Foillot*. Marquiset, grand amateur d'étymologies, avance que Foillot est un diminutif de *foule*, *fouloir* ou *petite foule* et conséquemment qu'il n'existait là « qu'une espèce de fortification destinée à protéger une petite manufacture de droguets. » (!) En 1857, Rousset, beaucoup plus circonspect, dit qu'il serait fort embarrassé d'apprendre au lecteur ce qu'était ce mystérieux château.

En cette même année 1841, Marquiset, dans la notice consacrée à la commune des Essarts, rendant compte des fouilles exécutées en 1821 et 1822 par M. Chavelet, au centre du village, sur le revers d'un coteau, dans des excavations de 110 à 120 pieds de diamètre, relate dans l'une la présence de pièces de chêne disposées en différents sens et recouvertes de feuilles d'arbre. Ces fouilles, sans aucun doute, ne furent pas conduites avec beaucoup de méthode, sans quoi elles eussent donné encore d'autres renseignegnements intéressants. Toutefois, la présence de pièces de bois et de feuilles d'arbres est pour nous une indication précieuse ; elle nous permet de dire que dans l'excavation s'élevait une hutte semblable à celles que M. Welter a fouillées si minutieusement en Lorraine.

Marquiset ne remontait pas aussi loin que lui dans le passé ; il pensait qu'au cours des guerres dont notre province fut le théâtre aux temps historiques, les cavités des Essarts avaient pu servir de retraite à des soldats En 1845 l'*Annuaire du Jura* de D Monnier considérait avec raison les restes trouvés comme étant ceux « d'habitations séquaniennes. » Dix ans plus tard, Rousset en était encore aux travaux militaires. « Nous n'hésitons pas ; écrivait-il, à considérer ces excavations comme appartenant à la stratégie celtique. »

Digitized by Google

Déjà en 1853, il avait refusé d'accepter les conclusions de MONNIER qui, après avoir rendu compte des découvertes faites dans une mare à Biefmorin (pièces de bois, fers de lances, plats d'étain), faisait remonter cette cavité à la période gauloise, malgré la présence d'objets modernes ayant pu y être jetés plus tard. Ce n'est qu'en 1857, en signalant les *Mares aux Sarrazins* d'Oussières, que ses yeux s'ouvrent enfin à la lumière préhistorique. « Chacune d'elles, dit-il, était autrefois surmontée de grossières habitations couvertes en chaume. » (1)

Personne n'entreprit dans ces mardelles, pas plus que dans celles que signale ROUSSET à Commenailles, Balay-Saulx, Bretenières, la Loye, Cosges, de fouilles méthodiques, et à partir de cette année 1857, les publications jurassiennes ne mentionnent plus aucune découverte de ce genre.

Au cours des vingt années consacrées par nous à l'exploration du terrain dans la région de Dole, nous n'avons pas omis de rechercher les emplacements certains ou probables des chétives demeures à moitié souterraines appartenant à une civilisation périmée.

L'utilisation unique de nos jambes et de nos yeux pour opérer ces investigations n'était évidemment pas suffisante. Il fallut recourir à des auxiliaires. Les cartes d'Etat-major et du Ministère de l'Intérieur, les plans cadastraux des communes fournirent maintes indications dont nous avons tiré profit ; d'autre part, les agriculteurs, les chasseurs, les gardes forestiers, les instituteurs nous ont complaisamment renseigné sur l'existence, la situation topographique, les dimensions de nombreuses mardelles, et même ce qu'on a trouvé dans

(1) Pour toutes les Mardelles dont nous venons de parler, consulter l'inventaire ci-après, sous le nom de la commune sur le territoire de laquelle chacune est située.

Digitized by Google

certaines d'entre elles au cours d'exécution de travaux agricoles.

Nous avons pu ainsi en noter un nombre qui n'est guère inférieur à 200 et dont la plus grande partie est à l'état de mares. De 15 d'entre elles il a été extrait des bois, quelquefois travaillés ; dans quatre on a trouvé de la poterie, dans une, les restes d'un foyer ; dans le canton de Chemin, les abords de plusieurs ont donné des outils en silex et des haches en pierre polie.

L'âge, altérateur de santé, nous interdit désormais les longues randonnées par monts, par vaux et par chemins, de la sorte nous ne pourront visiter toutes les mardelles notées par nous sur la foi des renseignements obtenus, et beaucoup d'autres, sans aucun doute, auront échappé à nos recherches.

Néanmoins, il nous a paru que les résultats non négligeables obtenus par notre enquête devaient être portés à la connaissance des archéologues ; nous les avons groupés sous la forme d'un inventaire que nous donnons ci-desssous, lequel, tout imparfait qu'il soit, pourra être utilisé par ceux qui, au pays de Comté, désirent dès maintenant entreprendre des fouilles de mardelles ; de plus, il constituera la pierre d'attente d'une construction plus importante, l'inventaire général des mardelles de l'antique Séquanie.

Nous avons groupés les mardelles par communes et celles-ci par cantons en suivant l'ordre alphabétique. Les cantons du Jura, les plus nombreux, viennent en tête, puis ceux du Doubs et de la Côte-d'Or. Enfin, en dehors de notre région, mais en bordure, ont été signalées les mardelles de Cosges (Jura) et de Mouthier-en-Bresse (Saône-et-Loire), localité qui n'a été distraite de la Franche-Comté qu'au moyen âge.

Après chaque article, nous avons, le cas échéant, indiqué entre crochets nos références. Enfin l'inven-

Digitized by Google

taire, pour faciliter les recherches, se termine par un index alphabétique des noms des communes citées.

Afin d'alléger le texte, nous avons employé les abréviations suivantes :

M., Mardelle ;
E. M., Carte d'Etat-major ;
M. I., Carte du Ministère de l'Intérieur ;
P. C., Plan cadastral de la commune.
R. N., Route nationale ;
G. C., Chemin de grande communication ;
C. V., Chemin vicinal.

Les noms d'auteurs, MARQUISET. D. MONNIER, ROUSSET, renvoient respectivement aux ouvrages suivants : *Statistique historique de l'arrondissement de Dole*, *Annuaire du Jura*, *Dictionnaire des communes du Jura*.

Digitized by Google

ESSAI D'INVENTAIRE DES MARDELLES

de la région de Dole

CANTON DE CHAUMERGY

Commenailles

— Dans le bois dit *le Fays*, sept M. alignées et distantes les unes des autres de 9 mètres [ROUSSET, II, 261].

Rye

— Dans le *Bois de Rye*, six M. circulaires, à sec en été, toutes situées sur des pentes. Nous en avons visité trois : la *Mare aux draps*, 20 mètres de diamètre et et 2 m. 50 de profondeur ; deux M. couplées, l'une de 20 mètres de diamètre et 3 mètres de profondeur, l'autre petite. Dans ces deux dernières, les bûcherons en creusant des fossés d'assainissement ont relevé de la poterie. [Renseignements du garde forestier VIONNET]

— *Mare Gauthier*.

Sergenon

— Plusieurs M. en eau, dans le bois *En Bief Vallon* [Renseignement des habitants.]

CANTON DE CHAUSSIN

Balay-Saulx

— Dans un petit bois situé entre l'étang de Sainte-Marie et celui de Servotte et non loin de l'habitation dite Château de Sainte-Marie, M. circulaire, toujours en eau,

Digitized by Google

d'environ 20 mètres de diamètre, de laquelle on a retiré des bois de chêne. Les habitants du pays prétendent que, pendant la nuit de Noël, on entend des cloches sonner au fond de cette cavité. Vue par l'auteur. [ROUSSET I, 140.]

Bretenières

— Dans la forêt communale, mares profondes, en eau, au fond desquelles on trouve des pièces de bois en bon état de conservation. [ROUSSET, I, 340].

Chêne-Bernard.

— A une centaine de mètres à l'Est du chemin de Pleure au Deschaux et à 250 mètres au S.-O. de la côte 220. [E. M. — M. I.]

Deschaux (le).

— Dans le *Bois des Noues*, au S.-E. du territoire, au milieu du bois. [Renseignement de M. MONAMY, maire de Villers-Robert.]

Essarts (les)

— Dans le village même, dont les maisons sont éparses sur un terrain mamelonné, 5 M. dans les lieux-dits suivants : 1° *Grange Ménant* ; 2° *Champ de la Mare* ; 3° le *Canton Cornu* (A, 360) ; 4° le *Canton Gentet* (A, 564, 575) ; 5° le *Champ du Bois*. Une 6e, au lieudit *Etang de Teignevaux*, a été comblée de nos jours. Ces excavations, les unes remplies d'eau, les autres à sec, ont 36 à 40 mètres de diamètre. En 1821 et 1822, M. Anatoile CHAVELET fit faire des fouilles dans la mardelle de la Grange Ménant, non loin de son habitation. Il y découvrit, écrit MARQUISET, « une grande quantité de longues pièces de chêne disposées en différents sens, avec beaucoup d'art et de soin. Ces bois étaient recouverts d'une couche épaisse de feuilles d'arbres, qui, en plusieurs endroits étaient converties en terre. »

Digitized by Google

Dans la M. du *Champ de la Mare* ont été également trouvés des bois de chêne [MARQUISET, I, 473. — D. MONNIER, 1845, p. 113 — ROUSSET, III, 50 — Renseignements de la Mairie.]

— A la *Grange Pressey*, hameau au sud du territoire, près du Bois de Rye [Renseignement du Dr POIFFAUT, de Chaussin.]

Gâtey.

— La *Mare Pichon*, à l'O. du territoire et au voisinage de la *Baisse à Fumey* qui est du territoire d'Asnans. Vue en eau par l'auteur.

Hays (les).

— *Mare à Claude Humbert*, sèche, lieu-dit *Champ de la Mare*, section E. On y a trouvé de la poterie et des pièces de bois de chêne. Comblée en partie.

— *Mare l'Aubépin*, ovale, section F, du Petit-Teignevaux, sèche, mesurant 40 m×30m. Vue par l'auteur.

— *Mas Pouchée*, même section.

[P. C.]

Neublans.

— Plusieurs M. dans le *Bois des Revenus* au S.-E. du territoire, à sec pendant l'été. [Renseignement du Dr PRINCE, de Neublans.]

Pleure.

— « Traces d'habitations souterraines » sur le territoire. [ROUSSET, V, 112.]

Saint-Baraing.

— Lieu-dit *Champ des Mares* [P. C.]

Villers-Robert.

— Dans la forêt communale, coupe 7. [Renseignement de M. A. MONAMY, maire.]

Digitized by Google

CANTON DE CHEMIN.

Aumur.

— En se rendant del'angle S.-O. du Bois du Recépage vers le groupe le plus voisin des habitations, on rencontre 4 M. en eau, déformées par la culture. Vues par l'auteur.

— Trois M. non loin du chemin allant à Saint-Aubin ; l'une d'elles, dite la Mare blanche contient des bois [E. M. — M. I. — Renseignement des habitants.]

— A la lisière E. du Bois des Noues, *Mare Es Fondrées* ou l'*Effouché*. Relevé un silex travaillé à 50 mètres. Vue par l'auteur. [Indiquée par François Monnot, de Saint-Aubin.]

— *Mare Châtillon*, dans les champs, sur une légère éminence entre le Bois des Noues et la forêt de Pôchon, (Losne), à sec (oct. 1906). Il en a été extrait des pièces de bois qui furent employées dans la construction d'un hangar à Saint-Aubin. Relevé un outil en silex dans les environs immédiats. [Renseignements de Fr. Monnot et de l'auteur.]

Chemin-Beauchemin.

— Cinq M. indiquées par la carte d'E. M. sur le territoire, parmi lesquelles la *Mare Joblin*.

— Près du chemin allant à Saint-Loup, au lieudit *Aux Mares Saint-Loup* (aujourd'hui comblées), il a été trouvé deux haches en pierre polie (au Musée de Dole).

Petit-Noir.

— Dans le bois Noirot, dans l'angle aigu formé par le chemin allant des Hays à la gare de Neublans et la lisière E. du bois, à environ 120 mètres du sommet de

Digitized by Google

l'angle et sur un layon séparant deux coupes, une M. en eau. Vue par l'auteur.

— Il en existe d'autres dans le même bois, plus au Sud, disent les habitants des Hays.

Saint-Aubin.

— Un chemin traverse du S.-O. au N.-O. le bois des Noues situé au N. du territoire. A environ 150 mètres de l'entrée S.-O., au bord du chemin à gauche, M. elliptique de 80×60 mètres environ. A 1 m 50 de profondeur, dans un trou creusé par des bûcherons pour se procurer de l'eau, se voyait (oct. 1906) des pièces de bois grossièrement équarries dont deux en chêne ; la plus grosse avait 0 m. 22 d'équarrissage. M. vue par l'auteur.

— D'après François Monnot, trois autres M. se trouvent dans le même bois.

— *Mare Ronde*, à la lisière du bois du Recépage. On remarque au voisinage des vestiges d'un ancien chemin et d'une construction présumée gallo-romaine. [Renseignements de Fr. Monnot.]

— Sur l'éminence nommée le Landuret, entre la Grange-Rouge et la Grange Péchinot. [Indication d'Henri Raffour, de Dole.]

— Les M. dont les noms suivent nous ont en outre été signalées par François Monnot :

M. du Champ des Mottes, près du cimetière mérovingien de la Croix de Pierre ; *M pouilleuse*, proche du Mazeret, emplacement de ruines gallo-romaines ; *M. de la corvée Delille* ; *M. du pré du Breu* ou *du Dreu* ; *M. du Pape* ; *M. de Chaux* ; *M. de Dole* ; *M. Landrot* ; *M. Pernel* ; *M. Poterelle* ; *M. Carrée* ; *M. de Monnot* ; *M. du Champ des Folles* ; *M. Pillebot* et *M. Barres*.

Digitized by Google

Saint-Loup-Villangrette.

— La carte d'E. M. indique plus de 20 mares sur le territoire de cette commune et plus spécialement sur celui de Villangrette qui en est une section. Beaucoup ont été désséchées. De l'une d'entre elles, tout au moins, il a été retiré des pièces de bois équarries. Comme à Chemin, des haches en pierre polie ont été trouvées au voisinage des mares. [Renseignements d'Alphonse MEUNIER, de Villangrette.]

CANTON DE DAMPIERRE.

Bretenière (La)

— *La Messotte*, toujours en eau, au point le plus elevé du village, près des dernières maisons, à la lisière de la forêt de Chaux. Sert d'abreuvoir. Vue par l'auteur.

CANTON DE DOLE.

Biarne.

— A 500 mètres au N. du centre du village, entre les chemins ruraux allant l'un au Bois Bruleux, l'autre au Bois de Largilière, lieudit *Mare Vadiou* (?), M. circulaire, en eau, d'environ 10 mètres de diamètre. [Renseignement de M. St. DE TOYTOT, de Dole.]

Champvans.

— Dans le bois de Malnoue qui contient environ 700 hectares, se voit un nombre de M. évalué à une trentaine. Il y en aurait dans presque toutes les coupes et quelquefois plusieurs par coupe. Certaines sont couplées comme par exemple celles des coupes de réserve 22 et

Digitized by Google

25; plus rarement elles forment des groupes de trois. On voit un de ceux-ci au N. du bois, à 150 mètres du chemin G. C. 6 et à la même distance de la limite du département. Chacune de ces dernières M. a de 20 à 30 mètres de diamètre. Dans la partie S. l'une des M. porte le nom de *Haute-Mare* et mesure 5 mètres en profondeur.

Toutes ces M. ont de l'eau en hiver; mais la plupart sont à sec pendant l'été. [Renseignements de MM. Babet et Vaucheret, instituteurs.]

— Dans le bois de Parey, près du chemin forestier qui le sépare du bois des Rippes, et non loin du chemin G. C. 6, une grande M. de 40 à 50 mètres de diamètre. [Renseignement de M. Bouriquand, de Champvans.]

Damparis.

— Dans la forêt communale, prolongement du bois de Malnoue au S., 9 M. en eau qui se distribuent ainsi : coupe 2, au bord du chemin forestier qui sert de limite avec Champvans ; coupes 4 et 6 ; coupe 8 près de la route forestière ; coupe 11 ; coupe 17, à l'angle de deux layons ; sur le layon séparant les coupes 14 et 19 et au voisinage de la coupe 20 ; coupe 23 ; à l'entrée du bois, à droite du chemin allant à Abergement-la-Ronce, mesure 28 à 30 mètres de diamètre. Cette dernière vue par l'auteur. [P. C.]

CANTON DE GENDREY.

Gendrey.

— A 1.200 mètres au sud du centre de l'agglomération au bord du chemin G. C. n° 12 allant à Orchamps, au point où se détache un chemin rural descendant à la station P.-L.-M., lieudit *A la grande Mare*.

Digitized by Google

Forme irrégulière, délimitée par des lignes courbes, inscriptible dans un carré de 40 mètres de côté, en eau, excepté pendant les sécheresses Vue par l'auteur.

— *A la petite Mare*, lieudit du plan cadastral de la commune, section D.

[P. C. — E. M. — M. I.]

Malange.

— Lieudit *Grand Creux Guillaume.*

Romain-Vigeardе.

— Au sud-ouest de Romain, au bord d'une éminence, aux lieux dits « En Paremain (B. 254) et « Grand-Essard » (B. 263, 264, 267), la mare dénommée *Château Filiod*, toujours en eau, est de forme ovale et mesure environ 30×20 mètres. Marquiset qui l'appelle *Château Foillot*, dit que *Foillot* est le diminutif de *foule* et en conclut que là se trouvait une fabrique de droguets dont quelques vestiges ont parfois eté extraits de l'eau.

[P. C. — Marquiset, II, 119. — Rousset, V, 455.]

— Dans la forêt communale entre Romain et le hameau d'Yombre ; située sur un mamelon ; mesure une quinzaine de mètres de diamètre.

[Renseignement de M. Chancenotte, de Petit-Mercey.]

Sermange.

— Au S.-S.-O. du village, entre la cote 277 et le point où se réunissent les limites des territoires de Sermange, de Malange et d'Auxange, se voient 2 M., toutes deux sur un flanc de la colline portant la cote 277. La première est voisine du territoire de Malange et à environ 150 mètres au S.-E. de la lisière du bois communal de

Digitized by Google

Sermange. Elle mesure 20 mètres de diamètre. Je l'ai vue en eau (mars 1906).

La seconde plus rapprochée de la cote 277, n'est qu'à une centaine de mètres du bois ; elle mesure 10 mètres de diamètre. Etait à sec.

CANTON DE MONTBARREY.

Bans.

— *Creux de la Mare*, elliptique, dimensions : 50×40 mètres, en eau l'hiver.

Situation : à 700 mètres à l'O.-S.-O. du centre du village, à la lisière du bois et au voisinage de l'étang Pactet.

On en a retiré des pièces de bois.

Légende : les cloches de la chapelle de Bans y sont enfouies. [Indiquée par Léon Lambey, de Souvans.]

— Dans le bois de Bans, à environ 500 mètres de l'entrée, au nord et à quelques mètres du G. C. 11, près du point kilométrique 8, 5, sur un terrain en pente, dépression remplie d'eau (27 avril 1915).

Ces deux M. vues par l'auteur.

Loye (La).

— Dans la forêt de Chaux, série XVI, coupe 13.

1° *Le Creux Moisi*, à 20 mètres au N. du chemin de Dole à la Vieille-Loye, sur une terrasse du pliocène dominant la Clauge. Coordonnées géographiques d'après la carte d'E. M. : long., 3 G, 59 80 E ; lat., 52 G, 27 60 N.

Excavation tronconique très régulière, à sec. Dimensions : diamètre à l'ouverture, 27 mètres ; diamètre du fond, 6 mètres 50 ; profondeur, 4 mètres. Vue par l'auteur.

Digitized by Google

2° Un petit ruisseau, dans un ravin, traverse le chemin au point où celui-ci est coupé par la ligne séparative des coupes 12 et 13. Remonter le ravin ; à environ 200 mètres, sur son flanc E., cuvette circulaire à sec, d'une dizaine de mètres de diamètre, dont la profondeur vers le haut de la pente atteint 2 mètres. Vue par l'auteur.

3° D'après Rousset, il en existerait cinq, dont les deux précédentes. [Rousset, IV, 34.]

Mont-sous-Vaudrey.

— Dans le bois communal, près du bord O. de la route N. 5, et à 200 mètres de la naissance du chemin de Petit-Villey [E. M. — M. I.]

Souvans.

— A 2.200 mètres du centre du village, dans la forêt communale, coupe 23, deux M. couplées, dites *Trous aux Loups*, à sec. L'une a 20 mètres de diamètre et 1 mètre de profondeur ; sa compagne 10 mètres de diamètre et quelques décimètres de profondeur. La plus grande est située à environ 250 mètres du chemin forestier séparant les coupes de nos pairs de celles de nos impairs, et à 25 mètres du layon entre les coupes 21 et 23. La seconde est à environ 20 mètres au N. de l'autre. Vues par l'auteur.

[Indiquées par Léon Lambey, de Souvans.]

CANTON DE MONTMIREY-LE-CHATEAU.

Champagney.

— A la sortie du village, dans la direction de Pesmes, à 150 mètres des dernières maisons et à 40 mètres de la route, sur la pente d'une colline, une M. entourée

Digitized by Google

d'arbres. A peu de distance au sud-est, dans les champs, vestiges d'une voie, probablement romaine, venant de Dammartin. [E. M.]

— Dans l'angle formé par les deux chemins conduisant respectivement à Montmirey-le-Château et à Montmirey-la Ville ; et à 450 mètres du sommet de cet angle, dans les champs en pente sur le ruisseau des Maux Quartiers. Sur la même pente, plus au sud, dans la direction du bois des Bruyères, a été relevée une hache en pierre polie, détenue actuellement par M. Bonamy, instituteur en retraite à Rans. [E. M.]

Ces deux M. vues par l'auteur.

Chevigny.

— Dans le bois de Borne, près du chemin le traversant, coupe 23, *mare Poulot*, d'environ 15 mètres de diamètre. Vue par l'auteur.

— A 200 mètres plus au nord, sur le même chemin, une deuxième mare de même dimension qui ne porte pas de nom. Vue par l'auteur.

— Dans le *Bois de la Foyotte* ou de *la Fayette*, coupe 2 ou 3, à 20 mètres du lieudit *la Sablonnière* dépendant de Peintre.

[Indications de François Febvre, de Chevigny].

Peintre.

— Dans le bois dit *Fond du Chagniot*, coupe 3.

— Dans le bois de la Dame, 3 mares dont l'une dite *Mare moussue.*

— Lieudit *Mare Pelletier.*

[Renseignements de François Febvre. — P. C.]

Thervay.

— La forêt de la Serre, sur le territoire de cette commune se termine en une pointe dirigée vers le Nord,

Digitized by Google

limitée à l'Est par le ruisseau de Saligney. A 150 mètres de l'extrémité de cette pointe, à 20 mètres du ruisseau, mais à un niveau sensiblement supérieur, cuvette circulaire de 20 mètres de diamètre et 2 m. 50 de profondeur, conservant un peu d'eau. Dénommée dans le pays *Creux des Louis*. Vue par l'auteur.

CANTON DE POLIGNY.

Biefmorin.

— « Dans la forêt nationale d'Aval, entre l'étang de la Roselette et celui de la Vernaise, à un kilomètre environ du village de Biefmorin, on voit une mare d'eau, de forme circulaire, de 12 à 15 mètres de diamètre. En 1843, le sieur JOLEVOT a extrait de cette mare des pièces de bois en grume, munies de leurs plus gros branchages, lesquelles se trouvaient à 1 m. 35 de profondeur en terre et dont les dimensions offraient encore beaucoup de solidité. Le tronc principal avait 1 m. 50 de pourtour et jusqu'à 15 mètres de hauteur. D'autres n'avaient que 5 mètres de long. Plusieurs étaient disposées en croix, comme celles dont on forme encore aujourd'hui les murs des baraques dans le même pays. Les unes ont été trouvées debout, les autres à plat. Il est évident qu'il s'agissait ici de la charpente d'une habitation dans le goût des peuples du Nord..... On a retiré de la même excavation des armures de lances qui recevaient la hampe dans une douille, ce que les archéologues reconnaissent pour la forme la plus antique. On dit aussi qu'on y a recueilli des plats d'étain, ce qui ne semblerait pas prouver pour une haute antiquité comme les fers de lance ; mais il est possible d'attribuer à des temps modernes certaines choses qui se sont mêlées à d'autres objets plus anciennement perdus.

Digitized by Google

— « La mare gauloise que nous venons de signaler n'est pas la seule du pays ; il en existe en d'autres lieux du territoire de Biefmorin et sur celui du Châteley, qui sont limitrophes. On y remarque également des pièces de bois qui ont dû servir à la charpente de pareilles yourtes (1). La maison du sieur JOLEVOT est bâtie sur l'une de ces excavations d'environ deux mètres de profondeur. » [D. MONNIER, 1853, p. 155].

« On remarque au milieu des immenses forêts qui couvrent une grande partie du territoire, une multitude de mares recouvertes d'une mousse épaisse, sur lesquelles croissent quelques buissons de saules nains. Ces couches superficielles cachent des flaques d'eau d'une grande profondeur.

« En les sondant, on rencontre un fond consistant qui retentit comme un pavé. On y trouve des plats d'étain, des chaudrons en cuivre et d'autres ustensiles de cuisine..... Quelques archéologues, M. MONNIER entre autres, ont regardé des trous de cette nature comme remontant à la période gauloise, mais nous ne saurions partager leur opinion en présence des objets trouvés dans l'intérieur de ces cavités. On retire quelquefois du fond de ces mares, des chênes énormes qui ont pris, de leur long séjour, dans l'eau, une belle teinte noire... » [ROUSSET, I, 228.]

Champrougier.

— La *Mare aux Cloches*, au lieu-dit *Bâtis de Montholier*, près de l'étang Chancelier et du C. V. de Champrougier à Foulenay ; sur un terrain légèrement surélevé ; ronde ; sèche en été ; environ 20 mètres de diamètre et 6 à 7 mètres de profondeur. [Renseignements de la Mairie et de M. Célestin QUENOT, de Mouthier-en-Bresse.]

(1) Nom des huttes de la Tartarie.

Digitized by Google

Châteley (le).

Voir le dernier paragraphe de la citation de D. MONNIER, dans l'article *Biefmorin* ci-dessus.

Chemenot.

— A l'E. de l'Etang Perron, non loin du bord et en surélévation, deux M. circulaires de 20 mètres de diamètre, à peu de distance l'une de l'autre ; les fonds à l'état de de marécages (Septembre 1907). Vues par l'auteur.

Oussières.

— « On remarque dans les forêts qui recouvrent son territoire des enfoncements circulaires de forme conique plus ou moins larges et plus ou moins profonds, dans lesquels on trouve des chênes entiers, des débris de foyers et des fragments de poteries grossières. Ces cavités affectent dans leur disposition une certaine régularité. Chacune d'elles était autrefois surmontée de grossières habitations en bois couvertes en chaume ; on connaît ces creux dans le pays sous le nom de *Mares aux Sarrazins.* » [ROUSSET, V, 15.]

CANTON DE ROCHEFORT.

Nenon.

— Dans les bois communaux (Forêt de Chaux), coupe des *Creux de Sillon*, 3 cuvettes circulaires, en eau pendant l'hiver [Renseignement de feu Edgard TOURY, de Nenon.]

Rainans.

— Presque au bord Ouest du chemin tirant à Auxonne, au coude brusque que fait cette voie à 250 mètres avant de pénétrer dans le bois de la Crochère (Côte-d'Or), au

Digitized by Google

lieu-dit *Derrière la Mare*, M. circulaire de 20 mètres de diamètre toujours en eau. Dans les champs voisins, débris de construction en pierre avec tuileaux à rebords. Vue par l'auteur.

CANTON d'AUDEUX (Doubs).

Berthelange.

— Dans la forêt communale confinant au territoire de Petit-Mercey, sur des éminences, plusieurs M.

[Renseignement de Joseph THOMAS, de Petit-Mercey.]

— A 1.200 mètres au N. du village, à la lisière E. du *Bois des Combottes* [E. M. — M. I.]

Mercey-le-Grand.

— A l'angle N.-O. du territoire, dans le Bois des Noues limitrophe de Romain, coupe 3. Vue par l'auteur.

CANTON D'AUXONNE (Côte-d'Or.)

Auxonne.

— Plusieures mares, toujours en eau, se voient au S. du territoire entre la Saône et la voie ferrée. Nous les signalons comme mardelles très douteuses, attendu qu'elles s'ouvrent dans les alluvions modernes au niveau des berges de la Saône, et que l'eau qu'elles contiennent paraît être celui de la rivière.

— Le terrain bas à l'O. du territoire se relève vers l'E. avec les alluvions anciennes et le pliocène. Dans cette partie les M. sont assez nombreuses. On en compte pas moins de cinq au hameau de Lorrey ; deux à celui de la Louvière, à gauche du chemin en allant à Auxonne, et une à la ferme de Louzerolle.

Digitized by Google

— Dans la Forêt de la Crochère : Sur la lisière O. entre la ferme de Louzerolle et le chemin venant de Chevigny, près d'un layon O.-E., M. à sec.

— Ce layon aboutit sur la route forestière traversant en ligne droite la forêt du N.-E. au S.-O. Au point où il rencontre le chemin, il sépare les coupes 21 et 22. A environ 500 mètres de la M. précédente presque au bord N. du layon, une seconde M. en eau.

— A 80 mètres du point où se croisent la route forestière et le chemin de Chevigny à Auxonne, dans l'angle N.-E. une troisième M. en eau.

— Sur le chemin de Peintre à Auxonne, arrivé au point kilométrique 51, 1, prendre en face le layon séparant les coupes R. 14 et R. 16 ; à 200 mètres environ et sur le bord E., petite M. en eau.

— Près de l'extrémité S.-O. de la route forestière, au voisinage du point 209 de la carte d'E. M. [205 sur celle du M. I.] Ces cinq M. vues par l'auteur.

[E. M. — M. I. — Renseignements de François Febvre, de Chevigny.]

Billey.

— Dans la forêt communale, coupe 25, deux cavités dénommées dans le pays *Tope Nicole*.

L'une des cavités, circulaire, a 20 mètres de diamètre et environ 4 m. 50 de profondeur. A 10 mètres au N., l'autre, rectangulaire mesure 30×25 mètres et 4 m. 70 en profondeur. A noter, que de profondeurs sensiblement égales, la première, en janvier 1908, était en eau, tandis que la seconde était à sec. [Renseignement de Cyprien Seuret, de Labergement-lez-Auxonne.]

— Près du point 205 (M. I.), entre un boqueteau et le passage à niveau de la voie ferrée, chemin allant à la ferme du Bois Rond. Vue par l'auteur.

— Entre le centre du village et le bois Bruleux, au S.

Digitized by Google

du point 211 (E. M.) et près de la limite entre la Côte-d'Or et le Jura, M. en eau, de 10 mètres de diamètre environ. [Renseignement de M. St. De Toytot, de Dole.]

Flagey-lez-Auxonne.

— *Mare aux Chaudières*, au S.-E. du territoire, à la lisière du Bois Rond. En eau pendant l'hiver ; elle est peu profonde et a une dizaine de mètres de diamètre. Une petite lame de type magdalénien a été relevée par Edouard Collin de Labergement-lez-Auxonne, dans les champs du lieu-dit voisin qui porte le nom de la mare. [Renseignements des habitants et d'Edouard Collin]

Labergement-lez-Auxonne.

— *La Mare Etienne*, à peu de distance au S. du village. En 1841, des pièces de bois travaillées à la hache en ont été extraites. J'ai vu chez Cyprien Seuret une planche de 1 m. 50×0,30×0,05 paraissant avoir été façonnée à la scie. M vue par l'auteur.

— Section A du plan cadastral : *Mare Lorange*, *Mare La Rousse* (60 mètres de diamètre), *Au Courtil Balieau*, *Mare Veney* (Au village).

Section B. : *Mare Vriot*, *la Grande Mare*, *Mare des Loges*, *Mare Devenet*, *Mare des Vernes*, *Mare Bloceau*, *Mare des Saules*.

[Indiquées par feu Cyprien Seuret qui étudia le préhistorique de la commune et des environs.]

Villers-Rotin.

— Au dessus du village, au lieu-dit *la Redoute*, deux M. en eau, l'une au N. et l'autre au S. des maisons [M. I.]

Digitized by Google

CANTON DE PONTAILLER (Côte-d'Or).

Soissons.

— A 1.400 mètres au S. du centre du village, à 300 mètres à l'O. du point 195 lequel se trouve sur le chemin venant de Pointre ; sur une pente. [M. I.]

— Plusieurs M. dans la forêt communale, à droite du chemin de Peintre à Soissons. [Renseignement de l'auteur.]

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-LOSNE (Côte-d'Or.)

Saint-Seine-en-Bâche.

— Au sommet de l'angle S.-E. formé par le chemin allant du hameau de Saint-François à Samerey et la lisière du bois de Marois, sur le bord du chemin, au point 202 (carte M. 1.), M. en eau.

Samerey.

— Dans le Bois de Marois, à 200 mètres au S. du chemin de Saint-François à Samerey et à 350 mètres du point où ce chemin sort du bois, M. en eau.

A noter que le bois de Marois se prolonge vers le N. sur le territoire de Laperrière sous le nom de *Bois des Mareaux*. [M. I]

— Un chemin partant de Samerey, et passant contre la chaussée de l'étang du Milieu aboutit à la Tuilerie de Laperrière. A 30 mètres au S. de ce chemin et à 150 mètres du bois qui se trouve à l'O. de l'étang, M. circulaire en eau, de 28 mètres de diamètre, à flanc de coteau.

Digitized by Google

— A 200 mètres du même chemin et à la même distance du bois, cuvette à sec (avril 1911), dans la même situation que la précédente.

Ces deux M. vues par l'auteur.

EN DEHORS DE LA RÉGION.

Cosges (Canton de Bletterans, Jura).

— Dans son *Dictionnaire des Communes du Jura*, (II, 241), Rousset cite les mardelles situées sur le territoire de cette commune, lesquelles il confond avec des souterrains-refuges. Voici son texte : « Nous pourrions citer parmi les curiosités archéologiques..... les souterrains-refuges qui sont très nombreux sur le territoire. Ces souterrains, au fond desquels on trouve des arbres noircis par le temps et empreintes du travail de l'homme, sont appelés *mares*, *carrières*, *retraites*. Ils sont disposés avec une entière régularité, sur des lignes presque parallèles. Ces gens du pays ne manquent pas de dire que Cosges est une ville engloutie, et que chaque mare indique la place d'une maison enfoncée. »

Mouthier-en-Bresse (Canton de Pierre, Saône-et-Loire.)

— Cinq M. circulaires dans le Bois de Dissey ; l'une se nomme *Mare Simon*, une autre *Mare Lusti* ; deux d'entre elles forment couple.

— Lieu-dit aux Esconses, *Mare Michaud* ; à 40 mètres, il a été relevé un silex.

[Renseignements de M. Célestin Quenot, de Mouthier.]

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

des noms des communes citées dans l'inventaire.

	Pages.
Aumur	82
Auxonne	93
Balay-Saulx	79
Bans	87
Berthelange	93
Biarne	84
Biefmorin	90
Billey	94
Bretenière (la)	84
Bretenières	80
Champagney	88
Champrougier	91
Champvans	84
Châtelay (le)	92
Chemenot	92
Chemin-Beauchemin	82
Chêne-Bernard	80
Chevigny	89
Commenailles	79
Cosges	97
Damparis	85
Deschaux (le)	80
Dissey	97
Essarts (les)	80
Flagey-lez-Auxonne	95
Gâtey	81
Gendrey	85
Hays (les)	81
Labergement-lez-Aux.	95
Loye (la)	87
Malange	86
Mercey-le-Grand	93
Mont-sous-Vaudrey	88
Mouthier-en-Bresse	97
Nenon	92
Neublans	81
Oussières	92
Peintre	89
Petit-Noir	82
Pleure	81
Rainans	92
Romain-Vigearde	86
Rye	79
Saint-Aubin	83
Saint-Baraing	81
Saint-Loup-Villangr	84
Saint-Seine-en-Bâche.	96
Samerey	96
Sergenon	79
Sermange	86
Soissons	96
Souvans	88
Thervay	89
Villers-Robert	81
Villers-Rotin	95

Digitized by Google

Emile MONOT

LA LÉGENDE

DE

JEAN DE WATTEVILLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMENT SE CRÉE ET S'EMBELLIT UNE LÉGENDE.

La Légende de Jean de Watteville jusqu'à sa nomination à l'abbaye de Baume (1660).

Il n'est pour ainsi dire pas un Comtois sachant lire qui ne connaisse, ou ne croie connaître le plus célèbre des abbés de Baume-les-Messieurs, dom Jean de Watteville. Il est le héros d'aventures extraordinaires. Les historiens s'y sont arrêtés avec complaisance ; les romanciers y ont trouvé une matière féconde : l'histoire a inspiré le roman ; peut-être le roman le lui a-t-il rendu. Mais voici le plus extraordinaire : M. l'abbé Brune a prouvé, clair comme le jour, que toute la prétendue histoire de dom Jean de Watteville n'est que roman, et que légende créée de toutes pièces.

I. — L'histoire vraie.

Rendant compte des travaux du Congrès tenu à Dole en 1914 par l'Association franc-comtoise, et dans lequel M. l'abbé Brune a achevé sa démonstration, M. Feuvrier écrit les lignes suivantes :

« Au Congrès de l'A. franc-comtoise tenue à Dole en « 1899, M. l'abbé Brune avait posé le premier jalon « de la réhabilitation morale du trop célèbre person- « nage. L'heureuse découverte de documents décisifs

Digitized by Google

« lui permet de l'achever au Congrès de Dole en 1914 « et de s'assurer la primeur des résultats acquis. Les « historiens jouent de malheur avec l'abbé de Watte- « ville. Leurs erreurs commencent à sa naissance et « le poursuivent tout au long de sa carrière mouvemen- « tée. Né à *Milan* le 1er novembre 1618 (et non 1613 ou « 1614), il fut élevé par sa mère demeurée veuve très « jeune. A peine âgé de 18 ans, il prit service dans « l'infanterie espagnole du Milanais. Deux ans plus tard, « il reçoit le commandement de la compagnie de son « frère, dom Carlos, qui remplaçait à la tête du terce « bourguignon le brave Christophe de Raincourt, tué « devant Verceil. M. l'abbé Brune le suit dans les « étapes de sa brillante carrière, à l'aide de ses notes « de service, jusqu'à la fin de 1649, où il entre dans « les Ordres et reçoit du roi d'Espagne une pension « ecclésiastique de 500 écus d'or. Il prend le grade de « docteur en théologie, puis est ordonné prêtre en grande « solennité par l'archevêque de Milan, en 1652. Deux « ans plus tard à peine, on le retrouve, profès de l'Or- « dre des Chartreux, dans un monastère du Milanais, « demandant et obtenant, par une sentence canonique, « l'annulation de ses vœux de religion. Il se rend aussi- « tôt près de son frère dom Carlos, alors gouverneur « de Saint-Sébastien, d'où il multiplie les démarches « pour obtenir un bénéfice en Franche-Comté. En 1659, « l'abbé de Baume étant mort, il fut nommé à cette im- « portante abbaye le 6 mars 1660. »

Assurément ce n'est point là l'existence d'un homme qui, comme dit Pascal, a su « demeurer en repos dans une chambre ». Mais les premiers historiens qui l'ont racontée nous mettent sous les yeux une vie infiniment plus agitée, et toute pleine d'aventures romanesques. Lisons ces biographies du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ; comparons-les entre elles et avec l'histoire vraie, et

Digitized by Google

cherchons comment a pu se créer la légende de Jean de Watteville avant sa nomination à l'abbaye de Baume.

II. — Les biographies, de Pellisson à Voltaire.

Nos sources anciennes sont Pellisson (1), qui écrivait du vivant même de Watteville ; Dangeau (2) et Saint-Simon (3), qui l'ont connu ; l'abbé de Saint-Pierre (4), et enfin Voltaire (5).

Or, au début des pages qu'il lui a consacrées, Pellisson, déjà, dit de sa vie qu'elle fut « pleine d'agitation et de tempête ». Dangeau va plus loin : « C'étoit « un homme dont la vie avoit été pleine d'évènemens « fabuleux jusqu'au temps que le roi prit la Franche-« Comté. »

Enfin, Saint-Simon, dans ses *Additions au Journal de Dangeau*, parle de sa « prodigieuse histoire » (6), et, dans ses *Mémoires*, il commence le récit des aventures de Watteville par cette phrase : « Le prodige « de sa vie mérite de n'être point omis. »

Nous voilà avertis, et en état de n'être plus guère surpris. Il nous faut maintenant entrer dans le détail de toutes ces aventures.

(1) *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, dans *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire.* Paris,1729, T. VII, p. 179 et suiv. — (2) *Journal*, 4 février 1702. — (3) *Mémoires*, ed. de Boislisle-Paris, Hachette, t. X. p 10 à 19, et 415-416. — (4) *Ouvrages de morale et de politique.* Rotterdam, 1737. T. XIII, p. 150 et suiv. L'abbé de S.-P. veut prouver que « la bonne police doit empêcher que les mi-« neurs n'engagent jamais leur liberté aux monastères avant vingt-« cinq ans, si ce n'est pour quatre ou cinq ans. » Tel est le titre de sa « proposition XIX», intitulée « Des vœux monastiques. » — (5) *Siècl de Louis XIV*, chap. IX. — ABRY D'ARCIER (voir plus loin) cite aussi Duclos ; mais dans quel ouvrage ?

(6) Tome X, p. 415, n. 4.

Digitized by Google

*
* *

Nous venons de voir qu'il était né à Milan. Pellisson le fait naître à Besançon. Dangeau en fait un Franc-Comtois, et Saint-Simon écrit : « Ces Watteville sont des gens de qualité de Franche-Comté (1). »

Mais passons : ce n'est là qu'une erreur historique.

Sur les débuts de sa vie d'homme, Pellisson est d'accord avec l'histoire : « Mestre de camp, dit-il, du « Régiment de Bourgogne dans le Milanais. » Il ajoute : « Connu et signalé par plusieurs actions de courage, le « mettant à trop haut prix. »

Saint-Simon ignore complètement cette période militaire de la vie de Watteville.

Pellisson raconte ainsi sa première aventure : « Mé- « content pour n'en (2) avoir pas obtenu assez promp- « tement la récompense, aimant mieux demeurer sans « emploi, et porté par ce chagrin (3) ou par l'occasion « à quereller ou à tuer un premier Gentilhomme de la « Reine d'Espagne qui (4) passoit à Milan pour aller « prendre possession de cette couronne. » *Quereller, ou tuer*, dit Pellisson : le meurtre n'est pas donné comme certain.

De là, Pellisson le conduit à Paris où il se réfugie, et où il prend l'habit et fait les vœux de chartreux. La

(1) D'après M. de Boislisle (***Mémoires*** de St-Simon, t. III, p. 240, n. 4) ces Watteville étaient originaires de la terre de ***Wattenweil*** en Thurgovie. Je connais un ***Wattenwil*** au N.-O. de Thun, un ***Vadensweil*** sur la rive gauche du lac de Zurich, et un ***Wattwil*** entre la pointe E. du lac de Zurich et Saint-Gall : c'est ce dernier qui serait donc le berceau de la famille. C'est aussi l'avis de DUNOD (***Histoire du Comté de Bourgogne***, t. II, p. 544) qui nous dit que cette terre est « au voisinage de Rapolts-Vuilers sur le lac de Zurich » : Rapolts-Vuilers, c'est Rapperswyl, voisin de Wattwil. — Cette désinence ***wil*** est certainement la forme patoise suisse du mot allemand ***weiler***, qui signifie hameau, et qu'on retrouve en particulier dans ***Hartmannsweiler***. — (2) *De ce courage.* — (3) *Ce dépit.* — (4) ***La reine.***

Digitized by Google

légende est née : nous allons la voir croître et s'embellir.

*
* *

C'est au couvent que, chez Saint-Simon, commence la biographie de Watteville. L'*Addition au Journal de Dangeau* débute ainsi : « Cet abbé de Watteville étoit prêtre et chartreux profès. » Et voici la première phrase du récit des *Mémoires* : « Ce cadet-ci se fit chartreux de bonne heure, et, après sa profession, fut ordonné prêtre. »

Le récit de l'abbé de Saint-Pierre laisse deviner une adolescence désordonnée ; il ne commence d'ailleurs, lui aussi, qu'à la période de la vie religieuse. Mais voici bien du nouveau :

« Cet abbé, à l'âge de dix-sept ans, au sortir d'un ser-
« mon sur l'Enfer, saisi de frayeur de l'éternité des peines
« des damnés que le prédicateur avait peintes vivement,
« se jeta dans les Capucins pour éviter dans la suite
« les illusions des passions injustes auxquelles il s'étoit
« abandonné ; mais, malgré l'austérité de sa nouvelle
« forme de vie, il trouva, en faisant réflexion sur les
« visites des gens du monde et sur la violence de son
« tempérament, qu'il étoit encore trop exposé aux
« mêmes tentations auxquelles il cherchoit des remèdes
« suffisans, et il jugea que le seul préservatif suffisant
« pour lui étoit de se renfermer dans la prison volon-
« taire des Chartreux.

« Il obtint aisément la permission d'y entrer. Il y
« passa trois ou quatre ans d'une manière fort édi-
« fiante, mais il portoit avec lui les principes de l'in-
« constance » (1).

Voltaire ne connaît rien de toutes ces histoires, et

(1) Page 151.

Digitized by Google

il écrit ces simples mots, conformes à la vérité : « Cet « abbé, autrefois officier, puis chartreux.... »

*
* *

Voilà donc Watteville chartreux : dans quel couvent, on ne nous le dit pas (1). Mais il ne pouvait mener longtemps cette vie austère. » C'étoit, dit l'abbé de Saint-Pierre, un tempérament vif, ardent, inquiet, et « d'une imagination très vive, qui s'allumoit aisément « par le souvenir des plaisirs qu'il avoit goûtés, et qui « étoient proportionnés à la grande sensibilité de sa « constitution.

« Ces ennemis agréables le vinrent troubler dans sa « retraite.

« Il n'avoit pas assez d'occupations, ou bien elles « n'étoient pas assez intéressantes pour fixer son ima- « gination. Les agrémens du monde se présentoient « incessamment à son esprit. Il crut même pouvoir faire « son salut en y rentrant » (2).

Saint-Simon dit de même : « Il avoit beaucoup d'es- « prit, mais un esprit libre, impétueux, qui s'impatienta « bientôt du joug qu'il avoit pris. Incapable de demeu- « rer plus longtemps soumis à de si gênantes obser- « vances, il songea à s'en affranchir » (3).

Pellisson lui donne « un tempérament froid et pai- « sible en apparence, ardent et violent en effet (4) ; « beaucoup d'esprit, de vivacité et d'impétuosité au « dedans, beaucoup de dissimulation, de modération « et de retenue au dehors ; des flammes couvertes de « neige et de glace.... » (5).

(1) M. de Boislisle, p. 12, n. 7, dit que ce fut « au couvent de Bonlieu, tout voisin du château de sa famille. » Ce détail n'est pas donné par les anciens historiens. — (2) P. 152. — (3) T. X. p. 12-13.
(4) *En réalité.*
(5) Page 179.

Digitized by Google

Mais Pellisson se contente de nous dire qu'il quitta l'Ordre « bientôt après » avoir fait ses vœux. Saint-Simon et l'abbé de St-Pierre en savent beaucoup plus long.

*
* *

« Ennuyé de son état, dit Saint-Simon dans les *Addi-*
« *tions*, il eut des habits de séculier ; et, comme il étoit
« en besogne pour sauter les murs, son prieur, qui eut
« quelque soupçon, entra dans sa cellule avec son
« passe-partout, et le surprit. L'autre ne s'étonna point,
« le tua et s'enfuit. Il avoit de l'argent, et trouva un
« cheval à distance, avec lequel il tira pays. »

Les *Mémoires* sont plus complets. Watteville est « sur une échelle, qui alloit sauter les murs », lorsque son prieur le surprend. « Voilà le prieur à crier » ; et ce détail nouveau rend plus vraisemblable l'assassinat du malheureux religieux.

L'abbé de Saint-Pierre n'a point le souci classique de la vraisemblance ; il ne paraît songer qu'à faire un roman d'aventures. Watteville « écrivit secrètement
« à un de ses parents et de ses amis qui étoit à vingt-
« cinq lieues du monastère, de lui faire trouver un cer-
« tain jour, à telle heure du matin, dans un petit bois, à
« deux cens pas des murs des Chartreux, un valet et
« deux chevaux avec un habit d'abbé et une petite per-
« ruque. Il amasse cependant assez de pierres et de bois
« dans son petit jardin pour en faire une espèce de pe-
« tit degré, afin de monter sur le mur. Quelque do-
« mestique de la maison, qui avoit entré le jour pré-
« cédent chez lui, voyant cet amas de pierres et de bois,
« soupçonna quelque chose, et en avertit le soir le
« prieur.

« Ce prieur s'étoit bien aperçu que, depuis quelque
« tems, il y avoit du changement dans la conduite du

Digitized by Google

« jeune Chartreux. Cela le fit aller, dès le lendemain « matin, à sa cellule, et il le trouva effectivement dans « le parc, qu'il se préparoit à escalader le mur, car « c'étoit le jour du rendez-vous.

« Le prieur le harangua le mieux qu'il put, mais le « jeune Chartreux persista toujours à lui dire qu'il vou- « loit sortir. Le prieur malavisé crut qu'il pouvoit l'en « empêcher de vive force, et se mit en devoir de l'ar- « rêter par sa robe lorsqu'il étoit prêt à monter l'é- « chelle. Le prieur appela au secours ; mais tout le « monde étoit à l'office, et le jeune Chartreux lui dit « d'un ton à se faire craindre qu'il le laissât aller, au- « trement qu'il s'en repentiroit. Le prieur le tenoit et « crioit au secours. Le jeune Chartreux tire un grand « couteau de sa gaîne, et en donne cinq ou six coups au « prieur, le jette mort sur la place, escalade son mur « et s'enfuit dans le petit bois.

« Il y trouve à point nommé ses chevaux, change « d'habit et s'éloigne le plus vite qu'il peut du cou- « vent.... » (1).

Le parent qui habite à vingt-cinq lieues ; le petit bois à deux cents mètres du couvent ; la perruque ; le tas de pierres ; les moines à l'office ; les cinq ou six coups de couteau : comment résister à tant de détails précis ?.... Mais comment se fait-il que rien de tout cela n'était chez Pellisson ?

*
* *

Du couvent, Pellisson transporte Watteville à Venise, où le fugitif se cache quelque temps : nulle aventure dans sa fuite, nul détail. Saint-Simon est mieux renseigné ; l'abbé de Saint-Pierre, bien mieux encore. Tous deux mettent sur sa route une auberge isolée, où il commet un nouveau meurtre.

(1) P. 153-154.

Digitized by Google

« A la deux ou troisième journée, dit Saint-Simon « dans les *Additions*, il s'arrêta pour dîner à un caba- « ret dans les champs, où il n'y avoit qu'un gigot, et « un chapon, qu'il retint. L'hôte lui voulut remontrer « qu'il n'en avoit pas davantage, et que c'étoit trop « pour lui tout seul ; mais il se fâcha, et les fit mettre « à la broche. Quelque temps après arrive un autre « voyageur, seul aussi, qui demande un morceau à « manger : on lui dit qu'il n'y a rien du tout, que ce « qui est à la broche, qu'un Monsieur a arrêté. Le « voyageur demande combien ils sont, et sur ce qu'il « apprend que c'est un homme seul, il compte, en « payant, d'en avoir sa part. L'hôte lui dit qu'il en « doute, à l'air de celui qui a arrêté le dîner ; et là- « dessus, le voyageur monte, et lui propose de le par- « tager. Watteville refuse, persiste ; l'autre se « fâche, et Watteville le tue d'un coup de pistolet, « mange après gigot et chapon, et tire pays » (1).

Même récit dans les *Mémoires* (2), avec quelques additions cependant. Le cabaret est un *méchant* cabaret, *seul* dans la campagne. Watteville le choisit pour son isolement, « parce qu'il évitoit tant qu'il pouvoit de s'arrêter dans des lieux habités ». Devant les hésitations de l'aubergiste, il ne se contente plus de se fâcher et de faire mettre immédiatement à la broche le gigot et le chapon. Il raisonne : « il dit qu'en payant c'est bien « le moins d'avoir ce qu'on veut. » On nous prépare à son exploit à la Gargantua : « il dit qu'il avoit assez bon appétit pour tout manger. » Quand le nouveau venu monte chez Watteville, il lui « parle civilement » ; il le prie « de trouver bon que, puisqu'il n'y a rien dans « le logis que ce qu'il a retenu, il puisse, en payant, « dîner avec lui. » Avant de se terminer par un meurtre,

(1) T. X, p. 146
(2) Page 157

Digitized by Google

« la querelle s'échauffe ». L'homme tué, Watteville « descend tranquillement » ; et cette addition prépare le lecteur à ce dîner pris avec tant de calme et de si bon appétit, qu'il mange gigot et chapon *jusqu'aux os*.

En somme, nulle broderie sur la première narration : il n'est pas un détail nouveau, sauf le dernier, qui ne soit destiné à lui donner uniquement de la vraisemblance : c'est le même procédé classique que nous avons signalé plus haut dans le récit de l'évasion.

L'abbé de Saint-Pierre au contraire, dans l'histoire du cabaret comme dans celle de la fuite, ne songe, semble-t-il, qu'à en exagérer le côté romanesque. L'aventure se complique. Le voyageur, qui est un officier, n'a pas seulement faim : il a sommeil. Or Watteville a retenu l'unique chambre, qui a deux lits. L'officier lui demande de la partager : Watteville répond qu'il ne peut dormir quand il y a quelqu'un dans sa chambre. Le voyageur se résout, en maugréant contre l'abbé, à aller coucher sur la paille. Mais il veut souper auparavant. A la broche, il y a une longe de veau ; l'hôte en va demander une part pour son nouveau voyageur : l'abbé répond qu'il a grand'faim, et qu'il mangera toute la longe. Et pendant que l'officier soupait fort maigrement, Watteville ne laissait rien au plat ; et le narrateur explique sans finesse ce bel appétit en nous rappelant que le pauvre chartreux « n'avoit pas mangé de viande depuis trois ou quatre ans ».

L'officier remet sa vengeance au lendemain. Le lendemain, en effet, il rencontre l'abbé dans la cour : ils se provoquent : « A moi, Comte ! deux mots... » — « A quatre pas d'ici je te le fais savoir. » Eux s'en vont « à cinq cens pas » (l'abbé de Saint-Pierre sait le nombre exact). Watteville tue l'officier, fuit chez un parent, reçoit de lui un cheval, des habits de cavalier, de l'argent et des lettres de recommandation « pour obtenir quelque

Digitized by Google

emploi à Madrid ». La phrase qui termine le récit laisse bien entendre que l'aventure se passait en Comté : « La « Franche-Comté étoit alors sous la domination du roi « d'Espagne. » (1)

***

De Venise, où il l'a caché après son évasion, Pellisson le fait passer directement au service des Turcs. Saint-Simon fait de même après l'épisode du cabaret. Pourquoi le chartreux défroqué va-t-il en Turquie ? On ne nous le dit pas. « Sa cachant à Venise, dit Pellisson, puis passant au service des Turcs. » Et Saint-Simon, dans les *Additions* : « Bref, il arrive en Turquie » ; et, dans les *Mémoires* : « Ne sachant que devenir, il s'en va en Turquie. »

L'abbé de Saint-Pierre a bien d'autres lumières. Watteville s'arrête à Perpignan, où il séduit la fille de son hôte en lui promettant de l'épouser « dès qu'il auroit « obtenu un emploi. » Il arrive à Madrid, s'y fait appeler le chevalier de Hautecour, a un nouveau duel, où il tue encore son adversaire, et se réfugie dans une abbaye voisine de Madrid, dont l'abbesse était sa parente. Toutes les religieuses se plaisent à sa conversation. L'une d'elles se laisse séduire ; ils fuient ensemble, arrivent sans encombre à Lisbonne, et s'y embarquent pour Smyrne. Ils relâchent en Morée et arrivent à Smyrne. Le capitaine du vaisseau, charmé par ce jeune couple, lui offre une somme d'argent qu'il lui rendra quand il pourra. Malheureusement, la jeune femme meurt, laissant Hautecour fort affligé. Quatre jours après, il part pour Constantinople, et s'y fait enrôler dans les troupes du Sultan. (2)

C'est là que Saint-Simon le retrouve. M. de Boislisle (3) dit que l'auteur des *Mémoires* « omet » ces der-

(1) Page 157. — (2) Pages 157-162. — (3) Page 15, n. 1.

Digitized by Google

nières aventures ; il me paraît les avoir plutôt ignorées. S'il les avait connues, pourquoi eût-il négligé des faits qui ajoutaient encore au « prodige » de cette vie ?

En tout cas, Saint-Simon le retrouve en Turquie. « Il « prend le turban, s'engage dans la milice. »

Ici se place le plus extraordinaire épisode de cette existence : l'ancien capucin, l'ancien chartreux abjure le christianisme, se fait circoncire, et devient mahométan ! Saint-Simon ne connaît que le fait. Voltaire de même : « longtemps musulman chez les Turcs ». L'abbé de Saint-Pierre est plus explicite : « son assiduité, sa « vigilance, l'attachement qu'il fit paraître pour l'aga « de la troupe où il étoit, le firent bientôt distinguer. « L'aga lui proposa de faire profession du mahométisme, « et n'eut pas beaucoup de peine à le persuader, non « pas de croire, mais d'en faire semblant. » (1)

Sincère ou simulée, sa conversion lui ouvre une brillante carrière : « Son reniement l'avance, dit Saint- « Simon. » Et l'abbé de Saint-Pierre : « L'aga, ravi « de l'avoir converti à sa loi, vanta partout sa valeur, « son esprit, sa qualité, et prit soin de le faire valoir « en toute occasion à l'armée et à la cour. Cela fit qu'il « avança en peu d'années, et qu'il se trouva enfin dans « un poste très considérable (2). » L'abbé de Saint-Pierre ne manque pas de donner à l'ancien chartreux un harem, et d'ajouter ces mots gaillards : « Cette vie lui plaisoit fort (3). »

*
* *

Et pourtant il y renonça pour rentrer en pays chrétien. Selon Pellisson, il aurait été « rappelé par la fortune de son frère (4), qui lui obtint « son pardon à Madrid,

(1) Page 162. — (2) Id. . — (3) P. 163. — (4) Charles, qui fut ambassadeur d'Espagne à Londres, et qui eut, avec l'ambassadeur de France, pour la préséance, une querelle célèbre.

Digitized by Google

et ses dispenses à Rome. » Il n'est pas encore question de trahison. Au contraire, devenu, suivant Saint-Simon, « bacha et l'homme de confiance en Morée, où les Turcs « faisoient la guerre aux Vénitiens (1), il leur prit des « places, et se conduisit si bien avec les Turcs, qu'il « se crut en état de tirer parti de sa situation, dans « laquelle il ne pouvoit se trouver à son aise. » Une situation fausse, vivement sentie ; de la nostalgie peut-être : telles sont donc, pour l'auteur des *Mémoires*, les raisons qui déterminèrent Watteville à trahir les Turcs. Selon l'abbé de Saint-Pierre il s'y serait résolu, à la mort de l'aga son protecteur, par crainte d'un vizir qui était devenu son ennemi mortel.

De quelque façon qu'ils expliquent sa trahison, ces deux auteurs en font le moyen dont il sut se servir pour ménager son retour en Espagne et en Comté, et obtenir son absolution du Pape. On le voit, dans les *Mémoires*, entrer en relations avec le général en chef de la Sérénissime République, promettre de livrer « plusieurs places et force secrets des Turcs », poser ses conditions et exiger de multiples garanties : « l'abso- « lution du Pape de tous les méfaits de sa vie, de ses « meurtres, de son apostasie, sûreté entière contre les « chartreux, et de ne pouvoir être remis dans aucun « autre ordre, restitué plénièrement au siècle avec les « droits de ceux qui n'en sont jamais sortis, et pleinement « à l'exercice de son ordre de prêtrise, et pouvoir de « posséder tous bénéfices (2). » Quand Watteville fut bien certain qu'on tiendrait sa parole envers lui, il la tint lui même : « il prit si bien ses mesures qu'il exécuta par- « faitement tout ce à quoi il s'étoit engagé envers « les Vénitiens. » (3)

(1) Les campagnes des Turcs et des Vénitiens pour la possession de la Morée se terminèrent en 1687.

(2) Page 15 du t. X. — (3) Page 16.

Digitized by Google

Ecoutons maintenant l'abbé de Saint-Pierre

Watteville, son protecteur mort, connaît et redoute la haine du vizir. « Cela lui fit prendre la résolution, « pour échapper au péril qui le menaçoit, de retourner « dans son pays et de s'y ménager une vie douce et « tranquille. Il falloit pour cela engager le pape à lui « donner un bref pour le dispenser d'entrer dans un « couvent, et pour lui permettre de posséder quelques « bénéfices, et, d'un autre côté, il falloit engager le roi « d'Espagne, non seulement à lui permettre de vivre « dans ses Etats, mais même à lui promettre de lui « donner un ou plusieurs bénéfices assez considérables « pour subsister aussi à son aise qu'il subsistoit parmi « les Turcs, où il avait la valeur de 18.000 livres de rente.

« Dans cette vue, il écrivit une lettre pour le Pape, « dans laquelle il remarquoit que, touché d'un remords « de conscience, il vouloit se retirer dans son pays, et « y mourir en chrétien. Il racontoit sans déguisement « ses aventures et n'excusoit en rien ce qu'il y avoit de « criminel : au contraire, il se soumettoit à une pénitence « publique telle que le Saint-Père le jugeroit à propos, « et demandoit miséricorde. Il écrivit aussi une lettre « pour le Roi d'Espagne, et pour engager l'Empereur « à lui obtenir du Pape et du Roi d'Espagne ce qu'il « demandait. Il écrivit au général de l'Empereur en « Hongrie en lui envoyant ces lettres ouvertes : il lui « marquoit qu'en reconnaissance de ce service, il lui « promettoit que, dès qu'il auroit obtenu ces grâces « pour lui, il trouveroit le moyen d'engager les 4.000 « hommes qu'il commandoit dans une embuscade, où « le général de l'Empereur les prendroit aisément tous « prisonniers, et lui indiqua même l'embuscade.

« Hautecour (1) fit porter toutes ces lettres par un

(1) On se rappelle que c'est le nom qu'avait pris Watteville après sa fuite de la chartreuse.

Digitized by Google

« renégat allemand, son domestique, au général. Comme « les armées des Turcs et des Impériaux n'étoient pas « éloignées, il eut bientôt réponse favorable du général « de l'Empereur : il lui mande qu'il alloit envoyer un « courrier à la Cour impériale, et que, vraisemblable- « ment, dans deux mois, il auroit les réponses du Pape « et du Roi d'Espagne, telles qu'il les souhaitoit. Et « effectivement l'Empereur sollicite si bien l'affaire à « Rome et à Madrid que, le courrier de Vienne arrivé « au général, il envoya secrètement avertir Hautecour « par la voie qu'il avoit donnée.

« Hautecour, sans manquer à sa parole, fait donner « sa troupe dans l'embuscade. Elle fut enlevée. On lui « donna ses patentes et force lettres de recommanda- « tion ; et il revint (1) en Franche-Comté vers le temps « de la bataille de Saint-Gothard (2), en 1664.

« Le Roi d'Espagne lui donna d'abord un petit béné- « fice de 3.000 livres de rente, et l'abbaye de Baume, « de 13.000 livres de rente en ce pays-là. » (3)

Voltaire ne sait rien, ou ne reproduit rien de tous ces détails ; il se contente de dire : « musulman chez les Turcs, puis ecclésiastique ».

*
* *

Telle aurait été, s'il en fallait croire les historiens du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, la très curieuse histoire de Jean de Watteville jusqu'à sa nomination à l'abbaye de Baume. M. l'abbé Brune nous affirme que ce n'est qu'un roman : il a pu suivre, année par année, notre héros, et il n'a pas trouvé, dans cette existence, la moindre place où loger tant d'aventures extraordinaires. Il s'appuie sur des documents décisifs ; son expérience,

(1) Le texte porte : *et revient*. — (2) Texte : *de Saint-Godart*. Il s'agit de la célèbre victoire remportée sur les Turcs par Montecuccoli, avec l'aide de la France. — (3) Pages 163 à 166.

Digitized by Google

Ecoutons maintenant l'abbé de Saint-Pierre

Watteville, son protecteur mort, connaît et redoute la haine du vizir. « Cela lui fit prendre la résolution, « pour échapper au péril qui le menaçoit, de retourner « dans son pays et de s'y ménager une vie douce et « tranquille. Il falloit pour cela engager le pape à lui « donner un bref pour le dispenser d'entrer dans un « couvent, et pour lui permettre de posséder quelques « bénéfices, et, d'un autre côté, il falloit engager le roi « d'Espagne, non seulement à lui permettre de vivre « dans ses Etats, mais même à lui promettre de lui « donner un ou plusieurs bénéfices assez considérables « pour subsister aussi à son aise qu'il subsistoit parmi « les Turcs, où il avait la valeur de 18.000 livres de rente.

« Dans cette vue, il écrivit une lettre pour le Pape, « dans laquelle il remarquoit que, touché d'un remords « de conscience, il vouloit se retirer dans son pays, et « y mourir en chrétien. Il racontoit sans déguisement « ses aventures et n'excusoit en rien ce qu'il y avoit de « criminel : au contraire, il se soumettoit à une pénitence « publique telle que le Saint-Père le jugeroit à propos, « et demandoit miséricorde. Il écrivit aussi une lettre « pour le Roi d'Espagne, et pour engager l'Empereur « à lui obtenir du Pape et du Roi d'Espagne ce qu'il « demandait. Il écrivit au général de l'Empereur en « Hongrie en lui envoyant ces lettres ouvertes : il lui « marquoit qu'en reconnaissance de ce service, il lui « promettoit que, dès qu'il auroit obtenu ces grâces « pour lui, il trouveroit le moyen d'engager les 4.000 « hommes qu'il commandoit dans une embuscade, où « le général de l'Empereur les prendroit aisément tous « prisonniers, et lui indiqua même l'embuscade.

« Hautecour (1) fit porter toutes ces lettres par un

(1) On se rappelle que c'est le nom qu'avait pris Watteville après sa fuite de la chartreuse.

Digitized by Google

« renégat allemand, son domestique, au général. Comme « les armées des Turcs et des Impériaux n'étoient pas « éloignées, il eut bientôt réponse favorable du général « de l'Empereur : il lui mande qu'il alloit envoyer un « courrier à la Cour impériale, et que, vraisemblable- « ment, dans deux mois, il auroit les réponses du Pape « et du Roi d'Espagne, telles qu'il les souhaitoit. Et « effectivement l'Empereur sollicite si bien l'affaire à « Rome et à Madrid que, le courrier de Vienne arrivé « au général, il envoya secrètement avertir Hautecour « par la voie qu'il avoit donnée.

« Hautecour, sans manquer à sa parole, fait donner « sa troupe dans l'embuscade. Elle fut enlevée. On lui « donna ses patentes et force lettres de recommanda- « tion ; et il revint (1) en Franche-Comté vers le temps « de la bataille de Saint-Gothard (2), en 1664.

« Le Roi d'Espagne lui donna d'abord un petit béné- « fice de 3.000 livres de rente, et l'abbaye de Baume, « de 13.000 livres de rente en ce pays-là. » (3)

Voltaire ne sait rien, ou ne reproduit rien de tous ces détails ; il se contente de dire : « musulman chez les Turcs, puis ecclésiastique ».

*
* *

Telle aurait été, s'il en fallait croire les historiens du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, la très curieuse histoire de Jean de Watteville jusqu'à sa nomination à l'abbaye de Baume. M. l'abbé Brune nous affirme que ce n'est qu'un roman : il a pu suivre, année par année, notre héros, et il n'a pas trouvé, dans cette existence, la moindre place où loger tant d'aventures extraordinaires. Il s'appuie sur des documents décisifs ; son expérience,

(1) Le texte porte : *et revient*. — (2) Texte : *de Saint-Godart*. Il s'agit de la célèbre victoire remportée sur les Turcs par Montecuccoli, avec l'aide de la France. — (3) Pages 163 à 166.

Digitized by Google

son autorité et sa probité sont hors de conteste : c'est donc lui qui a raison, contre les premiers biographes.

Officier, dit M. l'abbé Brune ; puis prêtre, ensuite chartreux : enfin, après l'annulation régulière de ses vœux, abbé de Baume. Pellisson et Voltaire signalent de même, au début de la vie de Watteville, une période militaire. Tous ses biographes sans exception nous apprennent qu'il a été chartreux. Saint-Simon sait qu'il fut prêtre. Quelques traits vrais se retrouvent donc chez les historiens ;mais ils s'y placent parfois à l'aventure ; chez Saint-Simon et chez l'abbé de Saint-Pierre, ils se présentent généralement sous un aspect romanesque. Quant aux « turqueries » qu'on rencontre dans les divers récits, elles sont de pure invention. Comment expliquer que, du vivant même de Watteville, son histoire ait été si profondément altérée ?

III. — L'origine de la légende.

Et d'abord, à quelles sources ont puisé les anciens biographes ? Pellisson, parlant en général de son *Histoire de la conquête de Franche-Comté*, écrit cette phrase qui lui fait honneur, mais qui ne répond pas à ma question : « Pour moi, qui n'écrirai jamais d'histoire si je « ne le puis faire qu'en altérant la vérité, — après « avoir fait plus de diligence qu'il ne m'est permis de le « dire pour en être informé etc. » (1)

Dans les quatre lignes que Voltaire consacre à Watteville, il résume certainement Pellisson. En tout cas, il l'a sous les yeux en écrivant son neuvième chapitre, où il raconte la conquête de 1668, puisqu'il dit, parlant des factions qui règnaient alors en Franche-Comté, et dont la France sut tirer parti : « *Quoi qu'en*

(1) Page 190.

Digitized by Google

« *dise Pellisson*, on ne se borna pas à employer la « force »

Dangeau, notant chaque soir ce qu'il avait appris d'intéressant dans la journée à la Cour, n'a jamais eu à se servir de livres : ses sources étaient purement orales. Le peu qu'il rapporte de la vie de Watteville, vie « pleine d'évènements fabuleux » jusqu'à la conquête de la Franche-Comté, il l'avait donc entendu raconter. Il connaissait d'ailleurs notre héros, puisqu'il annonce sa mort en disant : « Le vieux abbé de Watteville, « *que nous avons vu ici longtemps*, est mort depuis « quelques jours. » — Mais de qui tenait-il « le prodige de cette vie » ?

Saint-Simon, après avoir complété ou corrigé Dangeau, dans ce qu'on appelle les *Additions*, le prend pour guide dans ses *Mémoires*. « Il le suit pas à pas, a dit « Gaston Boissier..... Tant qu'il s'agit d'évènements « d'importance médiocre ou de personnages qui lui sont « indifférents, il se contente de transcrire à peu près « l'exact chroniqueur..... Mais qu'il vienne à ren- « contrer sur son chemin une histoire qui a piqué au- « trefois sa curiosité, un nom qui a mérité son admira- « tion ou soulevé sa haine, aussitôt jaillit de son cerveau « la source des souvenirs. » (1)

Il est certain que l'histoire de Watteville est de celles qui avaient autrefois « piqué sa curiosité », puisqu'à la note courte et sèche de Dangeau, il ajoute ces extraordinaires aventures qu'il nous fait connaître le premier dans le détail. Sont-elles donc de son invention, broderie merveilleuse sur la trame sans beauté de son guide ? G. Boissier, après avoir loué la manière très agréable dont Saint-Simon rapporte les mille anecdotes de son livre, ajoute : « On les cite, on les commente, « elles sont dans les mémoires, elles traînent dans les

(1) G. Boissier, *Saint-Simon*. Paris, Hachette, 1892 ; page 99.

Digitized by Google

« livres ; et c'est pourtant ce qui, dans son œuvre, mé-
« riterait le plus d'être suspect ; *non qu'il les ait in-*
« *ventées de toutes pièces, mais il les accepte trop*
« *vite.* » (1)

Cela est très exact et très finement dit ; mais le problème reste le même : de qui venait cette histoire de Watteville ?

L'abbé de Saint-Pierre nous aidera à trouver la solution, qu'on a déjà pu soupçonner. Dans son récit, un mot et une phrase sont à remarquer. Voici le mot : « *Il contoit* qu'il ne dédaigna pas etc. (2) : *Il*, c'est l'abbé de Watteville. Et voici la phrase : « Il a conté son « histoire à plusieurs personnes, et je la tiens d'un « homme de qualité distinguée de Franche-Comté, à « qui il l'a contée. »

La source première de l'histoire de Watteville, c'est Watteville lui-même.....

*
* *

Rappelons nous ce que nous a appris l'abbé de Saint-Pierre : c'était un homme « d'une imagination très vive ». « Tempérament ardent », dit-il encore, après Pellisson. Et Saint-Simon : « Esprit impétueux ». En somme, ce prétendu Comtois n'avait rien de la froideur et du calme de chez nous ; et M. l'abbé Brune ne nous a pas tout dit : Watteville a dû faire campagne avec les cadets de Gascogne.

« A beau mentir qui vient de loin », dit un commun proverbe. Quand Watteville arriva à Baume, en 1660, il avait quarante-deux ans, et ces quarante-deux années s'étaient passées loin de la Comté, dans le Milanais. Vif, prompt à imaginer, hâbleur, mystificateur sans doute, il en « donna à garder », comme on disait jadis,

(1) G. Boissier, *Saint-Simon*, Paris, Hachette, 1892 ; p. 123.
(2) Page 157.

Digitized by Google

à nos Comtois, qui sont des gens de sens, mais à qui manque l'imagination. Il conta son histoire en Comté : à Baume, dans ses terres de Château-Vilain, à Besançon ; il la conta à Paris et à la cour, « où il étoit toujours reçu avec distinction » (1). On y crut, parce qu'il la contait avec verve, et avec feu : et qui serait allé en Turquie pour s'assurer qu'il disait vrai ?

Ainsi fut il non seulement le héros, mais l'inventeur de ses aventures.

Par là s'explique que toutes ces histoires imaginaires aient circulé déjà une trentaine d'années avant sa mort, au temps où Pellisson écrivait. D'ordinaire, la légende se forme après la mort du héros : ici, elle se forme du vivant même du héros, et par ses propres soins.

Ainsi s'explique un autre fait. On a vu que, sur Watteville, Saint-Simon en sait plus long que Pellisson, et l'abbé de Saint-Pierre encore plus long, et même qu'ils ne sont pas toujours d'accord entre eux. On pourrait supposer qu'ils sont les seuls auteurs de ces additions et de ces « variantes » ; chacun d'eux aurait brodé, de son côté, sur ce fonds commun : la vie de Watteville racontée par lui-même. Mais ces additions et ces variantes, ne peut-on les faire remonter, en totalité ou en partie, au narrateur ? Ces gens de vive imagination non-seulement finissent par croire à leurs propres inventions, mais ils ne les racontent pas toujours semblablement : ils changent certains traits, enjolivent, ajoutent quelquefois, mais n'effacent jamais... Un gigot de mouton se transforme en longe de veau, et le chartreux devient un ancien capucin. Un meurtre, d'abord incertain — voyez Pellisson — est ensuite aussi sûr que parole d'Evangile ; puis il s'aggrave d'un second meurtre — voyez Saint-Simon — et même d'un

(1) Saint-Simon, t. X, p. 18.

Digitized by Google

troisième — voyez l'abbé de Saint-Pierre. — Enfin, le moine sans vocation, qui, d'abord se sauve et va se cacher comme un enfant en faute, quitte ensuite le couvent en faisant claquer les portes et en assassinant le prieur ; et, avant d'aller ceindre le turban, il devient un joli cavalier qui enlève une religieuse. Faites, si vous voulez, une part à la fantaisie des écrivains (1) : est-il invraisemblable que, dans ces aventures qui vont en se compliquant et en s'embellissant, on saisisse surtout le travail d'une imagination qui brode différemment suivant les époques et les auditoires ? Et la diversité des biographies ne peut-elle pas s'expliquer par la diversité des récits où Watteville s'amusait, et où il amusait les autres ?

IV. — La Légende au XIXe siècle.

Mais le mensonge, — la fantaisie si vous voulez, appelle la fantaisie. Je n'ai pas à examiner ici toutes les histoires qu'on a rapportées de lui depuis sa nomination à l'abbaye de Baume : l'abbé de Saint-Pierre en connaissait déjà l'essentiel, ainsi qu'on le voit par une de ses notes (2). Mais cette petite étude serait incomplète si je ne cherchais ce qu'est devenue la légende de Watteville au XIXe siècle.

Depuis Abry d'Arcier jusqu'à M. Febvre, qu'ils lui consacrent quelques lignes, quelques pages, ou des mémoires entiers, on voit tous les historiens, attirés par cette existence extraordinaire, mettre au récit qu'ils en font la marque de leur personne, et celle de leur temps.

(1) Il serait bien hasardeux de chercher à démêler cette part. On la trouverait peut-être, chez l'abbé de Saint-Pierre, dans le voyage de Lisbonne à Smyrne. En tout cas, chez lui, tout le récit porte bien la couleur de l'époque : mais c'est affaire de style ; pour le fond, les choses sont moins certaines.

(2) Pages 165 et 166.

Digitized by Google

Abry d'Arcier (1) suit de près, et même copie parfois l'abbé de Saint-Pierre. Mais plus historien que lui, il donne les noms propres que celui-ci laissait dans l'ombre. La chartreuse où entre Watteville est celle de Bonlieu ; le prieur qu'il tue est Jean de Tournon, de Nozeroy. D'autre part, la scène du dîner n'est pas racontée de même : la querelle a lieu à table ; le voyageur tué, l'hôtesse et un valet accourent : Watteville les menace d'un deuxième pistolet s'ils ne le laissent dîner tranquille ; ils s'enfuient ; Watteville étend le cadavre sous la table, et il achève son repas, sans remords et de bon appétit. Comme la scène porte bien sa date ! 1824 : l'aurore du romantisme. Mais qui eût pensé qu'à soixante-quatorze ans, et l'année même de sa mort, Abry d'Arcier pût être ainsi touché de la grâce ?

Désiré Monnier (2) n'apporte rien de nouveau, qu'un style et des effets rococo. Watteville « obtient son « admission dans la laure austère et silencieuse des « chartreux. » Le moine « transfuge » ne peut pas sauter le mur à n'importe quelle heure : il est une heure sacrée pour les fautes et les crimes : « Minuit sonne : « c'est l'heure du départ : il abandonne sa cellule. » Le monastère espagnol où Watteville se réfugie est un « bénin » monastère. « L'ex-chartreux était grand, « bien tourné, il avait des manières : il aurait pu être « un fashionable, un dandy de notre temps. Une des « plus jeunes chanoinesses se laisse doucement aller à « son inclination pour l'aimable réfugié.... A peu de « jours de là, on apprend que la tourterelle s'est envo- « lée : la pauvrette était allée tomber entre les bras de « celui dont elle ne pouvait éviter l'ascendant.... Ils « cachent quelques jours de bonheur empoisonné dans

(1) **Mémoire** présenté à la *Société d'Emulation du Jura* en 1824 et publié seulement dans le volume de 1880, par l'arrière petit-fils d'Abry d'Arcier, M. Berthelet. — (2) *Annuaire du Jura* pour 1845.

Digitized by Google

« la capitale de l'Espagne.... Le remords, la honte, le « regret d'avoir rompu tous ses liens de famille et de « religion, suivent sur les mers la simple et naïve en- « fant qu'entraîne une aveugle fatalité. L'infortunée « était du plus noble sang de Valladolid ; elle sentait « bien que la voile enflée du navire, en l'éloignant du « lieu de sa faute, ne la déroberait pas au désespoir de « l'avoir commise, etc., etc. » On a le sentiment de lire un de ces petits livres où Emma Bovary, jeune fille, formait sa sensibilité : Désiré Monnier conte l'histoire de Watteville dans le style des keepsakes....

Rousset, sur notre héros, est incolore et sec (1). Ce mécréant d'avocat Perrin n'est pas fâché de rencontrer un mauvais moine (2). Rougebief, pour cette première période de la vie de Watteville, se contente de citer d'un bout à l'autre Saint-Simon : aucun jugement personnel, aucun détail nouveau (3). Mon maître, Philippe Perraud, qui était un esprit très critique, s'étonne devant de telles aventures : il les résume d'après ses prédécesseurs ; mais si, comme eux tous, il les croit authentiques, cette vie ne lui en semble pas moins « un roman *invraisemblable*, tant elle est pleine d'épisodes romanesques ou tragiques » (4). Le président Clerc s'exprime presque de même : « Sa vie, remplie « des évènements les plus étranges, semble un roman « imaginé à plaisir (5) ; » et il en donne, en quelques lignes, un aperçu rapide, mais sans intérêt pour nous. Le dernier historien de la Franche-Comté, M. Lucien Febvre, a, dans le style, une imagination et une verve en harmonie avec une telle existence. Aussi faut-il l'en-

(1) *Dictionnaire des communes du Jura*, t. I^er^, pp. 173-174. — (2) *Notes historiques sur les villes et principaux bourgs du Jura*, pp. 80-81. — (3) *Histoire de la Franche-Comté*, p. 530 et suiv. — (4) *Les Etats et le Parlement de Franche-Comté*, p. 133-134. — (5) *Histoire des Etats généraux et des libertés publiques en Franche-Comté* (*Mém. de la Soc. d'Em. du Jura*, 1879, p. 51 et 52.)

Digitized by Google

tendre : « Pâle est l'odyssée de Cartouche, fade la « vie de Mandrin, au regard des destinées de don Juan « de Watteville, abbé de Baume-les-Moines et pacha « du Grand Turc..... Après maintes aventures, et « quelles aventures ! — homonymie oblige, et Watte- « ville se prénommait don Juan — le voilà dégoûté de « nos pays mesquins. Il part pour l'Orient, achète six « esclaves, s'installe un sérail, prend le turban, s'arme « du cimeterre, quitte le Christ pour Mahom, et, pen- « dant dix-huit ans, vit sans remords, à la turque... « Un beau jour, Watteville nostalgique plante là son « armée, se vend à l'Empereur, négocie sa paix avec « Rome, rentre triomphant au giron de l'Eglise, puis « regagne la Comté comme si de rien n'était. » (1)

Dans cette galerie d'historiens, je ne pouvais faire entrer Louis Jousserandot, ni Francis Wey.

Le premier, dans son *Capitaine Lacuzon* (2), met en scène Jean de Watteville. Mais, outre que cette œuvre est un roman, Watteville n'y figure que comme abbé de Baume. L'auteur n'y fait pas connaître la première partie de cette existence : il avoue d'ailleurs qu'elle est « peu connue » ; ce qu'on en sait « renferme des péripéties si extraordinaires, si romanesques », qu'on y pourrait trouver « ample matière à un roman » ; et ce roman, il se propose de l'écrire « quelque jour » (3). En attendant, il fait un curieux portrait moral de Watteville.. Il lui donne « une organisation bouillante, sans « cesse à la recherche d'émotions qui puissent fournir « un aliment à la fougue qui le dévore..... Il s'en va « partout quêtant des aventures ou un danger qu'il « puisse vaincre.... Né pour l'intrigue...., sans foi, « sans religion, sans croyance (4). C'était un esprit

(1) *Histoire de Franche-Comté*, 1912, pp. 186-188.
(2) 2 vol. in-8. Paris, de Potter, 1845.
(3) Notes du 2e vol., p. 425. — (4) T. I, pp. 74-75. — (4) T. II, p. 109.

Digitized by Google

« ferme, résolu... Il n'était pourtant ni lâche, ni cruel » (1).

Quant à Francis Wey, il a écrit l'histoire de Jean de Watteville (2), comme notre cher Guillermet celle de la défection du maréchal Ney. Ces récits sont parfois si vivants qu'ils donnent l'illusion de la réalité ; puis, quand on a fini, qu'on a été ému, ou amusé, on est mécontent : car la vérité, qu'on voudrait dégager, est si bien enchevêtrée dans la fantaisie qu'on ne saurait débrouiller l'écheveau : on a perdu agréablement son temps, mais on l'a perdu.

Je terminerai par le mot le plus curieux, le plus faux d'ailleurs, qui ait été dit sur Watteville. Je le trouve dans le fort intéressant récit d'un voyage fait en France par un Américain. Après une belle description de la vallée de Baume, M. Morton Fullerton raconte à son tour la vie du célèbre abbé : il voudrait qu'elle devînt « le thème d'un roman à la Dumas ». Puis, rapprochant le site et le personnage, il écrit : « On comprend mieux « Jean de Watteville, on le comprend même très bien, « au rebord de ce stade olympique. L'endroit fut digne « de lui, et lui, type *nietzschéen* d'homme de volonté, « fut digne de l'endroit. Les mots de patrie et de nation « n'eurent pas à ses oreilles de sens fixe. Ce joyeux « déraciné » collaborait avec la nature et avec l'esprit « du temps. »

O Watteville, Marseillais ou Gascon né à Milan par erreur, si, dans l'autre monde, vous avez appris à connaître Nietzsche et le surhomme, vous allez être jaloux de mon Américain : comme mystificateur, il est plus fort que vous !

Avril 1916. Emile Monot.

(1) Francis Wey. *Le bouquet de cerises*. Paris, Delahays, 1856. P. 201 et suiv.

(2) W. Morton Fullerton. *Terres françaises*, Paris, A. Colin, 1905. Pages 306 et 307.

Digitized by Google

Note additionnelle. — Le travail qui précède a donné naissance à une discussion animée et intéressante dans la séance où je l'ai lu. Notre savant président, M. l'abbé Perrod, s'est demandé si on ne pourrait pas plutôt trouver l'origine de cette légende dans l'origine exotique de Jean de Watteville, qui faisait en Comté figure d'intrus ; dans les haines comtoises, excitées contre un homme qui avait été traître à son pays ; et, enfin, dans les jalousies du clergé bisontin, irrité que cet étranger eût été nommé Haut-Doyen du chapitre métropolitain de Besançon. M. Lombard, sans entrer dans le détail historique, et en raisonnant seulement d'après les données du bon sens, a approuvé M. l'abbé Perrod sur le premier point.

M. Perrod a ajouté que Saint-Simon aurait enregistré tous les bruits dont s'est formée la légende, par haine contre Watteville, frère de ce Watteville qui avait insulté l'ambassadeur de France. D'ailleurs l'abbé Jean n'aurait pas été *persona grata* à la cour de France, où il n'aurait paru que trois fois.

J'ai répondu, et je réponds que le premier argument, l'origine exotique de Watteville, serait en effet d'un très grand poids, si Watteville avait eu réellement à vaincre des défiances en qualité d'étranger et d'intrus. Or, *avant la première conquête française*, il était assez estimé des Comtois haut placés pour avoir été fait *maître des requêtes au Parlement*, et pour avoir été choisi comme *ambassadeur pour les négociations avec la Ligue des cantons*. Quant à chercher dans la haine contre un traître l'origine de la légende, cela est difficile à accepter, car Pellisson, qui écrit *immédiatement après* la conquête, connaît déjà la légende : est-ce qu'une légende se bâtit aussi vite ?....

Pour ce qui est de ses voyages à la cour de France,

Digitized by Google

s'il n'y est venu que trois fois, il y a séjourné longtemps : je renvoie au témoignage de Dangeau, que j'ai cité plus haut (1).

Enfin la *haine de Saint-Simon* peut difficilement entrer en ligne de compte : il vaudrait mieux parler de la *haine de Pellisson*, qui fut le premier biographe de Watteville ; mais sur quoi faudra-t-il la fonder ?

---

(1) Cf. ici, p. 117. — Je rappelle, en outre, que, d'après Saint-Simon (voy. ici p. 119), il était toujours reçu à la cour *avec distinction*.

Digitized by Google

Chanoine BOURGEAT

Le conglomérat de la forêt de Chaux

Digitized by Google

Digitized by Google

Le conglomérat de la forêt de Chaux

par M. le Chanoine BOURGEAT.

La forêt de Chaux est une immense forêt qui s'étend entre la montagne de la Serre et les premières saillies occidentales du Jura. Elle est à peu près comprise entre les voies ferrées de Mouchard à Besançon, de Besançon à Dole et de Dole à Poligny, dessinant ainsi un vaste triangle dont la base méridionale irait de Dole à Poligny et la pointe nord à Frasnois, à peu de distance de Besançon.

Le Doubs la coupe en sa pointe septentrionale puis la longe au couchant depuis Rosay jusqu'à Dole. Elle est aussi coupée tout près de sa base sud par la Loue depuis Port-Lesney jusqu'à Parcey.

Le sol sur lequel elle repose est formée de cailloutis plus ou moins mêlés et plus ou moins recouverts d'argile rouge. Les cailloutis sont surtout abondants du côté du Doubs et les argiles du côté de la montagne. Cependant, comme nous le verrons, cette distribution n'a rien d'absolu ni de régulier; il s'y rencontre assez fréquemment des nids d'argile du côté du Doubs et des cailloutis du côté du Jura. Les cailloutis sont composés de bloc usés et plus ou moins arrondis dont la grosseur varie depuis celle d'une amande jusqu'à celle d'une petite miche de pain. Ils présentent des couleurs extrêmement variées et sont d'une dureté telle que les plus gros ont été employés depuis longtemps à Dole

Digitized by Google

pour le pavage des rues. Ce sont ces pavés qu'on appelle *pavés en tête de chats.*

Par l'abondance des genets et des bruyères qui la fleurissent jaune au printemps et rose à l'automne, la forêt de Chaux accuse un sol différent de celui des montagnes du Jura.

Dans la visite qu'elle fit en 1911 à quelques-uns des gisements où j'eus l'honneur de la conduire, la *Société géologique de France* y trouva des grès lustrés gris souvent piquetés de rouille, du quartz laiteux, du jaspe rouge, du jaspe vert, des leptinites vertes à grands cristaux de feldspath et quelques chailles. A part ces chailles, qui sont un résidu siliceux des roches prises au Jura, tous les autres éléments viennent de loin. Comme on n'y rencontre ni les schistes chloriteux, ni les amphilobes si communes aux Alpes, et que d'autre part les éléments qu'on y trouve abondent dans les Vosges, il n'y a pas lieu de douter que c'est de ce côté là qu'il faut en chercher l'origine. Ce qui confirme cette origine c'est qu'en général lorsqu'on les suit le long du Doubs on voit leur grosseur diminuer à mesure que l'on s'avance du nord vers le sud.

En certains points ils sont en couches de tous points semblables à celles que l'on observe le long des cours d'eau ; en d'autres, comme à la grande tranchée du chemin de fer entre Dole et Grand Contour, il est difficile d'y trouver une ligne de stratification ; le tout y semble jeté pêle mêle et sans ordre. Presque partout ils sont indépendants les uns des autres et sans liens ; mais il est des endroits, comme au voisinage d'Azans, où ils sont unis par un ciment de même nature siliceuse, qui en fait un véritable poudingue ou béton. Ce ciment prouve que depuis leur venue, l'eau les a dissouts en partie puis ressoudés en déposant entre eux les matériaux dont elle s'était chargée. Il y

Digitized by Google

a donc lieu de supposer que ceux qui étaient les plus altérables ont ainsi disparu et de ce nombre on peut sûrement compter les granits très communs aux Vosges et très rares dans la forêt de Chaux. L'argile rouge qui recouvre le tout, ne serait qu'un résidu de cette altération superficielle.

La hauteur maxima à laquelle ils s'élèvent est de 270 à 280 mètres au voisinage de Courtefontaine. Elle va de là en diminuant vers le sud-ouest. L'inclinaison générale du terrain y est assez bien marquée par la direction de la Clauge qui draine la partie la plus notable de la forêt. Tout ce pâté n'offre cependant pas une surface unie à pente sud-ouest. Il est assez mamelonné pour qu'on y reconnaisse le travail d'érosion des eaux courantes.

Marcel Bertrand, à qui l'on doit tant de beaux travaux sur les terrains de la Franche-Comté, avait cru devoir séparer ces cailloutis de sables micacés que l'on trouve quelquefois en-dessous; mais, comme en plusieurs points, notamment aux environs d'Azans, les mêmes sables alternent avec les cailloutis, il faut admettre que les uns et les autres sont de même date.

Enfin, pour achever cette description, il faut dire que vers Aumont, Chamblay et en général au voisinage du Jura on trouve au-dessus des cailloutis des blocs de calcaires creux qui sont tapissés à l'intérieur d'un enduit ferrugineux et qu'on appelle des greluches. Du côté du Doubs on trouve au-dessous en beaucoup d'endroits des grains de minerai de fer de la grosseur d'un pois et qu'on appelle pour cela fer pisolithique. Lorsque ces grains forment des amas importants, comme au hameau des Minerais, près de Dampierre, ils peuvent être avantageusement exploités pour les hauts fourneaux. Les cailloutis sont donc compris entre le fer pisolithique et les greluches.

Digitized by Google

Les deux grandes questions qui se posent à leur sujet sont de savoir 1° leur âge exact, 2° comment ils sont venus.

1° Leur âge exact n'a pu être donné par aucun fossile du groupe des mollusques, car ceux-ci n'y ont pas encore été trouvés, par la raison bien simple qu'ils auraient été triturés au milieu de ces cailloux. Eussent-ils résisté du reste, que les eaux d'infiltration les auraient forcément dissouts. On constate en effet qu'à travers les terrains siliceux, comme est celui des cailloutis, les les eaux de pluie chargées d'anhydrique carbonique, ne trouvant pas de calcaire à dissoudre à la surface du sol, exercent toute leur action sur les coquilles calcaires des mollusques qui peuvent se trouver sur leur chemin. Jusqu'à l'ouverture de la ligne du chemin de fer de Dole à Mont-sous-Vaudrey on n'y avait pas recueilli de restes de mamifères anciens. Le seul moyen qu'on avait de les dater était de les suivre vers le sud au-delà de Chaussin et de Neublans où ils passent à des sables semblables aux sables de Trévoux qui sont du *pliocène moyen*. C'est à ce niveau que Déperet et Delafond les avaient rapportés dans leur beau travail sur la Bresse. Leur classement a été pleinement justifié par les ossements de Mastodonte que l'on a découvert dans la tranchée de la voie aux environs de Parcey.

Le problème de leur mode d'arrivée est beaucoup plus complexe et j'ajouterai beaucoup plus intéressant.

La première idée qui est venue aux géologues à ce sujet a été de les faire descendre des Vosges sous l'action d'un glacier. Il était si simple, puisque les anciens glaciers des Alpes sont montés jusqu'au Jura et en ont débordé les cols, et qu'à cette même époques les hautes chaînes du Jura donnaient naissance à des glaciers puissants, d'admettre que les Vosges avaient aussi

Digitized by Google

donné naissance à des glaciers gigantesques dont les moraines étaient venues jusque dans les plaines nord de la Bresse. Mais le malheur est que le dépot est antérieur aux époques glaciaires, que les blocs y sont arrondis et non pas simplement polis comme dans une moraine et qu'on n'en trouve pas de traces indiscutables dans la vallée de l'Ognon que les glaciers Vosgiens auraient du parcourir aussi bien que celle du Doubs où ils sont si nombreux. Enfin pourquoi, s'ils avaient été charriés par des glaciers, les trouverait-on assez souvent en couches, c'est-à-dire stratifiés ?

Le problème restait donc tout entier et paraissait insoluble lorsque l'attention des géologues se porta sur des blocs qui s'étagent en terrasses le long du Doubs. En 1885, Boyer, de Besançon, qui avait parcouru la vallée de cette rivière, publia dans le Bulletin de la Société d'Emulation du Doubs une très intéressante note, dans laquelle il signalait la plupart de ces terrasses et montraient qu'elles s'échelonnent à différents niveaux au dessus du cours actuel. L'une des plus importantes à ses yeux, était celle de la citadelle de Besançon qui est formée de blocs siliceux de même nature et de même aspect que ceux de la forêt de Chaux. Elles prouvaient à n'en pas douter que le Doubs autrefois avait charrié ces blocs et que, par un phénomène que nous étudierons plus loin, son lit s'était abaissé.

A peu près en même temps, les naturalistes de Bâle observaient des terrasses analogues le long du cours du Rhin, dans sa traversée entre la Forêt Noire et le Jura. Ces terrasses visibles à Hagenthal, à Bettlach, à Wolkemburg et à Mariastein se montrent aussi à des niveaux différents au-dessus du fleuve actuel. Leurs éléments sont semblables à ceux de la forêt de Chaux et à ceux que le Rhin dépose actuellement dans le Sundgau c'est-à-dire dans la Haute-Alsace.

Digitized by Google

Le rapprochement de ces deux faits ne tarda pas à se faire. Gützviller remarqua qu'on pouvait classer à trois niveaux les terrasses du Rhin. Le général Delamothe, étudiant celles du Doubs, vit qu'elles pouvaient aussi se ranger à trois hauteurs différentes, de la façon qui suit :

1° Les terrasses, qui dominent le Doubs de près de 140 mètres et qui sont formés d'éléments siliceux plus ou moins altérés. Elles s'observent surtout à Notre-Dame des Buis près de Besançon, à Chaudanne, au col de Deluz, à Brame et à Fay au Nord-Est de Delle.

2° Celles qui s'élèvent à 80 mètres environ au-dessus de la rivière, et qui sont formés aussi d'éléments siliceux moins altérés que les précédents. Les principales sont celles de la Citadelle de Besançon et de l'Isle sur le Doubs.

3° Celles qui ne se montrent qu'à 20 mètres environ au-dessus du talweg et qui sont presque exclusivement formées de blocs calcaires jurassiens. Les rares blocs siliceux qu'on y rencontre sont à peine émoussés. Elles sont surtout visibles à Torpes, à Osselles, à Thoraise et plus en amont du Doubs aux environs de Montbéliard.

De là, pour relier entre elles ces deux groupes de terrasses, il n'y avait qu'un pas à faire, mais un pas difficile. Le général Delamothe le fit, il publia il y a quelques 20 ans dans le Bulletin de la Société géologique de France une très longue note pour prouver qu'autrefois le Rhin, au lieu de s'échapper vers le Nord par la plaine d'Alsace, s'écoulait vers Lyon en empruntant la vallée du Doubs. Il alla même plus loin ; il soutint que le Rhône lui même, au lieu de descendre directement, comme aujourd'hui vers le Sud, remontait au Nord par la basse vallée de l'Aar pour devenir tributaire du Rhin. Ce qui lui fit pousser si loin son affirmation, c'est qu'il avait cru reconnaitre dans les blocs verts des environs d'Azans des débris d'une roche verdâtre, la

Digitized by Google

protogyne, qu'on ne trouve guère que dans la haute vallée du Rhône aux Alpes. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ce circuit vraiment gigantesque du Rhône.

L'idée du Rhin descendant par le Doubs n'alla pas toute seule. Elle eut ses partisans ; mais elle eut aussi ses adversaires.

Ceux qui savent combien les fleuves ont subi de vicissitudes dans leur cours depuis l'établissement des surfaces continentales en Europe, n'en furent pas étonnés. Mais elle heurta les esprits étroits qui, méconnaissant la géographie physique, se figurent que le présent est identique au passé et que le continent, que les matelots appellent par dérision *le plancher aux vaches*, est d'une stabilité absolue.

Tout change hélas sur la terre et jusqu'au sol lui-même, qui n'est pas immuable de niveau. Avant la conquête Romaine toute la Flandre française était sous les eaux, comme en témoignent des couches de sables à coquilles marines qu'on trouve au-dessous d'une couche à poteries romaines. Durant l'occupation romaine, elle fut émergée, puis vers le onzième siècle la mer y revint pour recouvrir à nouveau les ustensiles romains de sables à coquilles marines. Peu à peu les eaux se sont retirées en laissant la place aux tourbières de St-Omer et aux polders des environs de Dunkerque. Or, pourquoi cette danse du sol qu'on a si bien constatée dans les Flandres et qu'on remarque sur presque tous les rivages, ne se produirait-elle pas sur la terre ferme? Il ne faut pas aller en dehors du Jura pour savoir qu'il y a certains villages autrefois invisibles d'un point donné qui sont très visibles aujourd'hui du même point. J'ai eu à en signaler plusieurs cas sur le premier plateau et dans la haute montagne.

D'ailleurs, comme l'a déjà fait remarquer Boyer en 1885, l'arête de terrain qui sépare le lit du Doubs de

Digitized by Google

celui du Rhin est de faible importance. Un abaissement peu considérable l'effacerait et ramènerait le Rhin vers le Doubs.

N'importe, les partisans de la stabilité ne se ralliaient pas sans peine à l'idée de DELAMOTHE. Le Rhin était le Rhin, le Doubs était le Doubs.

On avait beau leur objecter que le conglomérat de la forêt de Chaux est très puissant et très étendu et que s'il était venu, poussé par la rivière du Doubs, il n'aurait pas cette importance. Ils se retranchaient derrière le grand coefficient du temps qui vient à bout de tout, et la petite rivière de l'Allaine leur suffisait avec le Doubs pour avoir fait ce grand travail. Au lieu de déplacer le cours d'un fleuve, ils préféraient en dernière ressource recourir à la théorie glaciaire manifestement condamnnée.

Leur résistance devint plus grande lorsque en 1911, la société géologique constata que les blocs verts des environ d'Azans n'étant pas de la protogyne comme l'avait cru DELAMOTHE. C'étaient les Vosges et les Vosges seules qui avaient couvert de cette immense nappe de cailloux le Nord de la Bresse.

Deux ans s'écoulèrent à peine lorsqu'un jeune géologue, très habile à étudier les roches au microscope vint au Jura. Son nom mérite d'autant plus d'être cité qu'il était le digne fils d'un éminent savant M. DOUVILLÉ, et que quelques mois après mais il tombait au champ d'honneur sous les balles allemandes.

Ce jeune naturaliste, Robert DOUVILLÉ, digne de tant de regrets, vint donc étudier les terrasses de la vallée du Doubs et il en emporta des débris calcaires qu'il examina au microscope. Ils lui révélèrent la présence de nombreux organismes inférieurs, *les radiolarites*, qu'on n'a trouvés jusqu'ici que dans les calcaires de la Suisse. La preuve était faite et DELAMOTHE avait raisonné

Digitized by Google

juste en faisant tributaire du Doubs, le Rhin par lequel seul les *radiolarites* avaient pu être apportés.

Mais avait-il raisonné aussi bien en mêlant le Rhône à ce grand travail de charriage ? Tout fait supposer que non.

D'abord les roches vertes de la côte d'Azans, n'ont, comme nous venons de le dire, aucune parenté avec celles du haut bassin du Rhône. Ensuite, lorsqu'on veut rechercher le vieux chemin qu'aurait pu suivre le Rhône, on ne trouve que deux vallées : celle de la Venoge et celle de la Broye. Toutes deux sont trop étroites pour avoir contenu une telle masse d'eau cheminant des environs de Genève vers l'Aar. Enfin, pendant que se déposaient les conglomérats de la forêt de Chaux au Nord de la Bresse, il s'accumulait aussi vers le Sud, au débouché actuel du Rhône, des masses énormes de cailloutis qui sont bien originaires des régions alpines où s'alimente ce fleuve. Si le Rhône avait pu épouser à cette époque le lit d'une rivière, ce serait bien plutôt celui de la Reyssouse qui va se jeter dans la Saône après avoir arrosé Bourg. Ainsi s'expliquerait que les graviers rhodaniens se rencontrent jusqu'aux environs de Saint-Amour et même de Cousance.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, qui mérite une plus longue étude, il semble bien acquis maintenant que les cailloux de la forêt de Chaux ont été charriés par une puissante masse d'eau formée par le Rhin, grossi du Doubs. Dans ce cas une partie viendrait des Vosges ; mais la plus grande masse aurait été enlevée au midi de la Forêt Noire qui a même constitution géologique que les Vosges.

Reste à savoir maintenant comment ces cailloux se sont déposés et quel changement de relief a subi la région depuis leur dépôt.

Pour expliquer comment ils se sont déposés, il est

Digitized by Google

nécessaire de rappeler qu'au Pliocène, la Bresse était recouverte par un grand lac qui remontait jusqu'aux environs de Besançon, avec des oscillations de niveau. Les cours d'eau débouchant dans ce lac ne pouvaient manquer de former un delta avec toutes les complications et changements de lit qu'un delta présente. Ici de grands bras de dérivation apportaient des graviers : là au contraire ne venaient que les troubles. C'est là qu'on rencontre plus abondamment les argiles et c'est où les eaux étaient plus fortes qu'on observe les plus gros cailloutis. Naturellement ceux-ci doivent être plus gros vers l'amont que vers l'aval. C'est pourquoi à mesure que l'on s'avance au Sud vers Rahon et Saint-Baraing ils font insensiblement place à des sables.

Les sables fins de Balaiseaux, de la Sablonnière près de Colonne et des environs d'Aumont ne seraient que les derniers termes vers le Sud du conglomérat. Entre les bras du delta devait prendre pied toute une nation de plantes aquatiques, qui ont donné lieu aux lignites qu'on observe en minces lits sur plusieurs points, notament dans les sablières des environs de Belmont exploitées par la verrerie de la Vieille Loye.

L'apport des gros cailloux était forcément liée à l'érosion vers l'amont. Il était fort aux temps des grandes érosions et faible lorsque celles-ci diminuaient d'intensité. Il semble d'après les gros blocs, que l'on trouve presque partout vers la fin du dépôt, qu'il y ait eu recrudescence de ce ravinement avant que le Rhin n'abandonnât son cours français pour se diriger vers l'Allemagne.

Quant aux changements de niveau du sol, ils peuvent se classer en deux groupes, à savoir ceux qui ont lieu pendant le dépôt et ceux qui se sont produits après.

Ceux qui ont eu lieu pendant le dépôt sont des phénomènes d'exhaussement. Un fleuve ne ravine plus

Digitized by Google

dès qu'il a acquis ce qu'on appelle en géographie physique son profil d'équilibre. Mais, si sur son parcours le sol s'élève lentement, l'eau, comme un rabot, coupe la saillie à mesure qu'elle se forme. C'est une lutte entre le barrage et l'élément rongeur. Qu'il y ait arrêt dans ce mouvement d'exhaussement, le fleuve ne rongeant plus ne charrie plus, qu'il y ait exagération, la rivière gênée ronge davantage et charrie des blocs.

Les terrasses étagées à trois niveaux différents prouvent que le soulèvement du sol s'est effectué par trois saccades successives. A la première correspond la terrasse de 140 mètres au dessus du Doubs ; à la seconde, la terrasse de 80 mètres, et à la troisième, la terrasse de 20 mètres. Les deux premières, formées de blocs siliceux, prouvent que l'exhaussement auquel elles correspondent chacune n'a pu barrer le Rhin. La troisième au contraire, formée de blocs presque exclusivement calcaires, montre que l'exhaussement correspondant a rejeté le fleuve vers la plaine d'Alsace et que le Doubs seul a travaillé à la former. Tels sont les changements de niveau qui se sont produits pendant la formation des terrasses et le dépôt du conglomérat.

Que s'est-il passé maintenant après son dépôt ?

Si celui-ci était partout à peu près à la même hauteur, on pourrait dire que ce sont les seuls et que le relief n'a pas varié depuis ce temps là. Mais, comme nous l'avons remarqué en commençant, la surface en est plus élevé au Nord-Est qu'au Sud-Ouest. En général vers le Jura, elle est supérieure à ce qu'elle est au voisinage du Doubs. C'est une preuve que les parties occidentales du Jura, ou du moins ses abords dans cette direction, se sont relevées, assez sensiblement à une époque géologique récente.

Il me semble que le soulèvement en question s'har-

Digitized by Google

monise très-bien avec deux faits difficilement explicables autrement. Le premier est, d'après M. Déperet, la présence des cailloux de la forêt de Chaux dans la vallée de la Loue en amont de Cramans ; le second est l'existence d'un lit d'argile avec *chailles* d'origine jurassiennes à la partie supérieure du conglomérat dans les régions voisines du Jura, à Aumont surtout. Les conglomérats n'ont pu être apportés dans la vallée de la Loue que si elle était plus basse que de nos jours par rapport à la plaine. Les chailles n'ont pu être entrainées, que si les eaux d'écoulement du Jura vers la plaine étaient plus rapides. Elles n'ont pu l'être que si le relief était devenu plus accusé, ce qui suppose un relèvement postérieur au dépôt du conglomérat sur la bordure occidentale du Jura.

Chanoine Bourgeat.

Digitized by Google

Félix JEANTET

LE PAYSAGE

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PAYSAGE

A Auguste POINTELIN.

Maître, ton œil est juste et ta main exercée ;
Tu vois vrai ; tu fais vrai ; pourtant cela n'est rien :
La Nature à ton œuvre opposerait le sien
Si ton art n'était fait d'amour et de pensée.

L'effort superficiel d'un œil indifférent,
C'est peu pour pénétrer ta simplicité même :
Il faut qu'on la comprenne, il faut surtout qu'on l'aime
Et qu'un émoi se mêle au culte qu'on lui rend ;

Il faut, dans les matins, tissés de lueurs blanches,
S'être refait un cœur candide, et, d'autres fois,
S'être arrêté le soir au seuil sombre des bois
Quand un souffle sacré s'y glisse sous les branches ;

Il faut voir et sentir, et peindre ce qu'on voit,
Et comme on l'a senti s'efforcer de le rendre...
Mais, avant de parler, il faut d'abord entendre,
O Maître, et nul n'entend, sinon celui qui croit :

Celui qui croit que la Nature a son mystère,
Cantique intérieur, plus beau que tous les chants,
Et que la Solitude assise dans les champs
Prête un charme divin aux beautés de la terre !

On la devine assise aux sites que tu peins,
Grave et doux Pointelin, cette noble figure :
Elle y descend du ciel dans la lumière pure,
Elle vient s'y poser dans l'ombre des sapins,

Digitized by Google

Au bord des flaques d'eau où le jour va s'éteindre,
Sur le plateau sauvage où quelque chêne ras
Semble attendre le vent qu'il dédaigne de craindre ;
Aux prés hauts, que la faux ne déshonore pas ;

Même aux lieux habités, elle escorte tes pas :
Près des beaux peupliers, bruissants dans la plaine,
Elle est l'hôte divin qui retient son haleine
Pour que l'hymne éternel t'enchante encor tout bas ;

Et si l'on aperçoit l'humble toit d'un village,
Quelque fumée agile et qui tremble en montant,
L'homme absent n'apparait que par ce voisinage
Qu'un trait léger suscite et dérobe à l'instant.

Toi que charme un terrain où jouent de belles ombres,
Qui te plais aux grands ciels étalant leur ampleur,
Et qui d'un si beau vert, peins tes feuillages sombres,
O mon Maître, poursuis ton œuvre et ton labeur.

Laisse à d'autres le soin d'arranger la nature,
Laisse-les se farder et chercher des effets :
Fuis ces midis sans ombre où la lumière est dure,
Aime les matins gris et les couchants discrets :

C'est ton heure, c'est l'heure où la mélancolie
Trouve au concert du monde un son religieux,
L'heure où peignit Corot, que visitaient les Dieux,
Père spirituel de ton propre génie !...

O grand ciel, en coupole où le jour se tamise,
Monts proches ou lointains, témoins silencieux,
Friches, buissons, forêts, pleins d'un calme pieux,
Tableaux où tout se tait comme dans une église !

Quelque chose y respire, y palpite, y meurt,
Esprit qu'on ne voit pas, âme du paysage :
Nymphes, ce n'est plus vous, ni vous, Dieux d'un autre [âge,
Mais le même mystère encore nous émeut :

Digitized by Google

Partout, autour de nous, une force agissante
Anime la splendeur du muet univers.
Ah ! comme on le sent mieux aux lieux les plus déserts !
Elle a dressé les monts, levé l'arbre et la plante ;

Du grand Etre immobile elle est le mouvement ;
Eternelle harmonie, indicible présence,
C'est elle qu'on entend parler dans son silence !...
Maître, tu ne peins pas ce qui dure un moment !

Ton sobre paysage enclôt l'âme du monde :
Une courbe, un reflet, ombre ou lumière, un ton
Font vibrer sous ta main, dans la couleur profonde,
Le secret de la vie aux formes d'un buisson !

Félix Jeantet.

Digitized by Google

Digitized by Google

A. LEJAY

RECHERCHES PRÉHISTORIQUES

aux environs de Lons-le-Saunier.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES PRÉHISTORIQUES

aux environs de Lons-le-Saunier.

I

LES COUPS-DE-POING CHELLÉENS DE COURLANS

Les coups-de-poing chelléens sont très rares dans le département. On ne connaît, jusqu'à maintenant, que les exemplaires suivants :

1° Le coup-de-poing de forme acheuléenne, dont l'origine est incertaine, donné au Musée de Lons-le-Saunier par M. Ramboz, collectionneur, alors instituteur à Vernantois (1).

2° Le coup-de-poing trouvé à Dole, décrit par M. L. Févret (2).

3° Le coup-de-poing de Conliège [chaille de Bajocien], trouvé par M. L. Lebrun, et décrit par M. Marcelin Boule (3).

4° Un silex [chaille du Bajocien] taillé sur les deux faces, du palélolithique ancien, trouvé par M. Piroutet sur la montagne de Saint-André, commune de Bracon (4).

Comme on le voit, les coups-de-poing sont peu nom-

(1) M.-E. Chantre. — L'Homme quaternaire dans le bassin du Rhône, Lyon, 1901.

M.-M. Piroutet. — Coup d'œil sommaire sur le préhistorique en Franche-Comté. L'Anthropologie, 1903.

(2) Congrès de l'Association franc-comtoise. Lons-le-Saunier 1903 et Mémoires de la Société d'Emulation du Jura, 1904.

(3) L'Anthropologie, 1908, page 1.

(4) L'Anthropologie, 1908, page 371.

Digitized by Google

breux. A quel motif faut-il l'attribuer ? Est-ce la mauvaise qualité de la matière première — les chailles du Jurassique — qui ne se taillent pas d'une façon parfaite au point de vue de l'éclatement et ne permettent pas d'obtenir de beaux objets ?....

Les outils ainsi préparés, dont le fini laisse à désirer, ont-ils été, en raison de leur grossièreté, rejetés aux tas d'empierrement avec les autres chailles qui sillonnent les champs en culture ?....

Telle est la question que l'on peut se poser.

Dans le but de rechercher les traces laissées par l'homme aux époques anciennes, mes investigations aux environs de la ville de Lons-le-Saunier m'ont permis de découvrir deux pièces intéressantes sur le territoire de la commune de Courlans au lieudit : *Le Montarlier*, section A^3, n° 28 du plan cadastral, vers le sommet S.-O. du petit plateau portant la cote n° 267 de la carte d'état-major, feuille de Lons-le-Saunier.

Les pentes douces O. et S. de ce petit mamelon sont couvertes d'un cailloutis qui s'étale entre les tuileries Veuve Ramboz à droite et Bride à gauche, distantes l'une de l'autre, à vol d'oiseau de 1.800 mètres environ. Ce cailloutis qui n'existe plus aux abords du hameau de Chavanne disparaît en partie près des deux tuileries et le banc argileux qu'il recouvrait affleure la surface du sol. Ce manteau d'argile, en bordure de la plaine bressanne s'étend sur une grande surface ainsi qu'en témoignent les nombreux étangs, formés par les eaux de pluie, que se sont accumulées dans les dépressions ; *Etangs des Grands-Graviers* ; *Guyon* ; *Chateau-Rouille* ; *Roumette* ; *de la Communauté* et, plus au N.-O. les étangs de Larnaud.

Une tranchée faite près du passage à niveau n° 65 de la ligne de chemin de fer de Lons-le-Saunier à Saint-Jean-de-Losne — deuxième maisonnette à partir de la

Digitized by Google

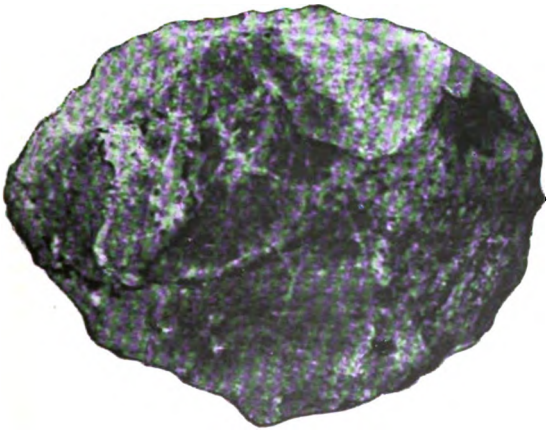

Coup de poing chelléen de Courlans.

Digitized by Google

Digitized by Google

gare de Courlans en se dirigeant vers Bletterans — et à une centaine de mètres en contre bas du point de trouvaille des objets, donne la coupe suivante :

1° Terre végétale, 0 m. 15 à 0 m. 20.

2° Cailloutis argilo-sableux composé de quelques éléments arrondis ainsi que de nombreuses chailles bien lustrées aux angles et arrêtes fortement émoussés par le chariage torrentiel d'époque quartenaire. Un suintement à la base du cailloutis dénonce la présence du banc argileux. Un ouvrier qui a travaillé à la construction de la ligne P.-L.-M. de Lons-le-Saunier à Saint-Jean-de-Losne m'a dit qu'en ce point, le cailloutis avait un maximum d'épaisseur de 1 m. 50.

Telle seraient la configuration et la nature du terrain sur lequel j'ai trouvé les deux coups-de-poing qui font l'objet de cette notice.

J'ajoute que ces terres possédées actuellement par M. Petitjean, de Courlans, appartenaient auparavant à M. Colin qui en fit défoncer le terrain dans le but de planter la vigne. Les travaux de défonçage qui ont amené ces coups-de-poing à la surface du sol — ils portent les traces de rouille des outils qui les ont frôlés — ayant été faits à une profondeur maximum de 0 m. 50, on peut en conclure qu'ils gisaient à la partie supérieure du cailloutis, leurs bords étant vifs et tranchants.

J'ai trouvé le premier le 28 avril 1914 (pl I). En voici les dimensions :

Longueur, 0 m. 09.

Largeur, 0 m. 07.

Plus grande épaisseur 0 m. 02.

Son poids est de 0 k. 165 grammes. Sa forme est ovalaire. L'une des faces est à peu près plane alors que l'autre, légèrement bombée, n'a été taillée que partiellement, une portion de la surface primitive de la chaille ayant été conservée intacte à la base vers le talon.

Digitized by Google

J'ai trouvé le deuxième (pl. II) le 11 mars 1917, au même lieudit, à une cinquantaine de mètres du point où avait été ramassé le premier. Ses dimensions sont les suivantes :

Longueur, 0 m. 12.

Largeur, 0 m. 08.

Plus grande épaisseur, 0 m. 035.

Son poids est de 365 grammes.

Il est aussi de forme ovalaire. Les deux faces ont été complètement taillées à grands éclats, l'une d'elle étant également plus bombée que l'autre qui est à peu près plane. Une seule partie de la surface primitive a été conservée latéralement pour servir de talon.

Pour l'un et l'autre de ces exemplaires, l'un des bords tranchants est sinueux alors que l'autre est, peut-on dire, rectiligne.

Il convient de faire remarquer que ces coups-de-poing sont de même forme ; la même technique a présidé à leur confection et, pour l'un, comme pour l'autre la matière première — la chaille bajocienne — est locale.

M. Lebrun, mon collègue à la Société d'Emulation du Jura, auquel je les ai présentés, me faisait remarquer qu'ils ont la même teinte jaune-rougeâtre, que le coup de poing trouvé par lui-même à Conliège. Le voisinage de cette couche argilo-sableuse, sur laquelle ils ont séjourné un temps très long a dû leur donner cette teinte particulière. Voici d'ailleurs ce que je relève dans l'ouvrage de Louis Figuier (1), relativement à cette question :

« Les silex prennent souvent la teinte des terrains « dans lesquels ils ont reposé pendant des siècles ; et, « comme le fait très bien remarquer un savant géolo- « gue, M. Prestwich, cette concordance de couleur

(1) L'Homme primitif. Paris, Hachette, page 53.

Digitized by Google

« indique qu'ils ont séjournés pendant un laps de temps « considérable dans les couches qui les renfermaient. »

L'examen très attentif du terrain après chaque labour et à différentes reprises pendant le cours de ces trois années écoulées (1914-1917) ne m'a pas permis de trouver d'autres pièces en dehors de deux éclats informes.

Je n'ai pas trouvé non plus le moindre débris de faune. On comprendra facilement que sous un revêtement protecteur terreux aussi peu épais, aucun objet organique n'ait pu résister à l'action destructive des agents atmosphériques. On ne peut espérer retrouver la faune de l'époque que dans le cas bien improbable où il existerait des poches dans le terrain.

On pourra peut-être objecter ou émettre cette idée que ces coups-de-poing sont des haches de l'époque néolitique préparées pour le polissage. Ici, je le répète, aucun objet, aucun éclat si abondants dans les stations néolitiques Celles-ci assez nombreuses aux environs de Lons-le-Saunier, n'ont jamais rien donné de semblable. Sur ce sujet, je ne saurais mieux faire que de citer l'avis très autorisé de M. Piroutet, qui connait parfaitement la région comtoise pour l'avoir étudiée en détail. Ce collègue me permettra de détacher le passage suivant d'un travail assez récent (1) relatif aux conclusions qu'il a tirées de la comparaison des trouvailles faites en Franche-Comté.

« Les seuls caractères différentiels bien nets que l'on « puisse distinguer entre les deux régions, sont la fré- « quence des haches en silex local dans la Haute-Saône, « tandis que, dans la région jurassienne elles font dé- « faut et sont remplacées par des haches polies en

(1) M. Maurice Piroutet. — Sur la coexistence de populations différentes en Franche-Comté, pendant les temps pré et protohistoriques. Congrès préhistorique de France. 9e session. Lons le Saunier 1913, page 545.

Digitized by Google

« roches alpines, d'origine très probablement erratiques,
« au moins en partie. »

Les deux coups-de-poing de Courlans sont suffisamment caractéristiques et typiques pour écarter tous les doutes qui pourraient subsister. Ils annoncent sur cet emplacement un séjour ou un stationnement de quelque durée.

Il est possible qu'une surveillance exercée et que des recherches ultérieures sur ce point provoquent la découverte d'autres objets de la même époque.

Ces coups-de-poing, avec celui de Conliège et les autres matériaux à faire surgir du sol serviront peut-être un jour à écrire le premier chapitre de l'Histoire de l'occupation de nos régions aux débuts de l'Humanité.

A. Lejay.

***

UNE CURIEUSE GRAVURE DE LA GROTTE MAGDALENIENNE D'ARLAY (Jura).

A la suite d'une excursion faite à la grotte d'Arlay le 19 avril 1914, j'avais, avec l'autorisation de Mlle Guerin, propriétaire, qui m'accompagnait dans la visite du gisement magdalénien, ramassé, épars sur le sol, près de l'entrée, quelques silex et débris osseux. Ces objets engobés de terre argileuse avaient été placés dans une boite à mon retour et l'idée de les nettoyer et de les examiner me vint il y a quelques jours lorsque j'appris la mort de Mlle Guerin.

Sans présenter une bien grande importance, ils ne sont pas dépourvus d'intérêt et c'est le motif pour lequel j'ai cru utile de les présenter à mes collègues de Société d'Emulation du Jura.

Ce sont : une petite lamelle de silex, longue de 0 m. 05, large de 0 m. 019 provenant d'un éclat de débitage dont

Digitized by Google

Coup de poing chelléen de Courlans.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

l'un des côtés a été partiellement retouché et un de ces petits burins très caractéristiques qui étaient utilisés pour exécuter les gravures sur os.

Puis : 1° deux fragments d'os dont une extrémité a été taillée en pointe et qui sans doute ont dû servir de poinçons.

2° L'extrémité inférieure d'une pointe de sagaie à base légèrement aplatie, aux contours bien polis et arron-

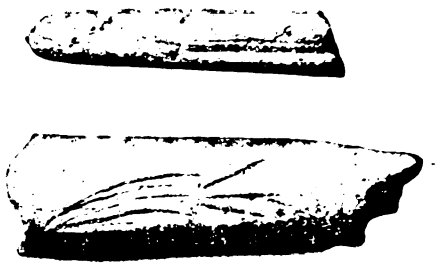

dis. Elle ne porte d'autre ornement que le sillon profond creusé dans le sens de la longueur. Il a déjà été beaucoup discuté sur l'utilisation probable de cette entaille latérale. Etait-elle destinée à faciliter la pénétration de l'arme dans le but visé?... Etait-ce par ce canal servant de gouttière que le sang du gibier blessé devait s'écouler, ou bien encore, comme l'ont indiqué quelques auteurs, était-elle destinée à contenir quelque poison dont l'effet devait se faire sentir lorsque l'arme avait pénétré dans les chairs?... Toutes ces hypothèses paraissent vraisemblables.

3° Un spécimen de l'une de ces curieuses et relativement rares gravures sur os de l'époque magdalénienne. Bien que les traits soient assez profondément incisés, elle n'est pas d'une netteté telle qu'il soit pos-

Digitized by Google

sible, sans la moindre hésitation, de saisir la pensée du graveur. Il me semblait qu'il avait eu l'intention de représenter un poisson. (La grotte d'Arlay n'a donné, jusqu'à ce jour, que des gravures animales et uniquement des poissons. MM. A. Viré (1) et J. Feuvrier (2) en ont reproduits quelques-uns dans leur notice et il existe au musée de Lons-le-Saunier le moulage d'une pointe de sagaie sur laquelle avait été gravé un poisson.) Il n'est pas inutile de dire que toutes les gravures de cette époque ne sont pas d'égale valeur au point de vue artistique. Pour s'en convaincre, il suffira de parcourir le récent ouvrage de M. Salomon Reinach (3), et il sera possible de voir qu'à côté de gravures d'un dessin irréprochable, il en est un grand nombre dont l'interprétation est douteuse, hasardeuse.

Désireux d'être fixé sur cette gravure, j'avais adressé une épreuve photographique de trop petite dimension et un croquis à M. l'abbé Breuil dont la compétence en la matière est bien connue. Voici le texte de la réponse qu'il a bien voulu m'adresser. Je lui suis très reconnaissant et je tiens à le remercier ici des renseignements très intéressants qu'il m'a très obligeamment donnés.

« *Il est difficile d'avoir une opinion ferme sur le* « *sens du petit graphique que vous me signalez ; néan-* « *moins, je suis porté à y voir seulement le symbole* « *flèche » très fréquemment gravé sur de petites pointes* « *de sagaies. Il y a beaucoup de variantes ; peut-être* « *ce signe avait-il une importance magique destinée à*

(1) A. Viré. — Recherches préhistoriques dans le Jura et le plateau central en 1896. — Extrait du bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris. Année 1897.

(2) J. Feuvrier. — Note sur la grotte magdalenienne d'Arlay (Jura). — L'homme préhistorique. N° 6. Juin 1907.

(3) S. Reinach. — Répertoire de l'art quaternaire. Paris. Leroux 1913.

Digitized by Google

« *assurer la bonne pénétration du trait lancé au gibier?*
« *Des cas analogues ne sont pas rares chez les sau-*
« *vages actuels.*

« *Il me semble que votre magdalénien d'Arlay soit*
« *du magdalénien moyen ou plus vieux, à cause de*
« *la flèche à rainure et de celle au dessin.*

Si ce n'était cette originale petite gravure et le fragment de pointe de sagaie, il est bien évident que les autres objets mériteraient à peine une mention car ils donneront une idée bien imparfaite de l'outillage de cette époque en majeure partie osseux et qui comprenait : les poinçons, les flèches barbelées, les hameçons, les poignards, les bâtons de commandement, les aiguilles, les sculptures, gravures, dessins, sans parler des objets d'ornement : perles, boutons, dents percées, pendeloques, etc... Outillage nombreux, varié, adapté aux besoins journaliers de ces populations très clair-semées dans le Jura car les traces In'ont été relevées jusqu'à maintenant, en dehors d'Arlay, que dans les grottes de : Balme d'Epy (1); La Balme près de Cousance (2); le trou de la Vieille grand'mère à Mesnay (3); et le trou de la mère Clochette près Rochefort-sur-Nenon (4).

Comme on peut le remarquer, ces populations s'étaient réfugiées dans les grottes en raison des rigueurs de la température. A Arlay, leurs foyers ont été trouvés fort avant dans la grotte, à une dizaines de mètres de l'entrée.

Par suite du décès de Mlle Guerin, la grotte vient de passer en d'autres mains. Il est donc à souhaiter que

(1) Abbé Bérond et V. Caron. — Mémoires de la Société d'Emulation du Jura, 1889,

(2) Chantre et Savoye. — Le Département du Jura préhistorique Congrès de Grenoble, 1904. A.F.A.S. Fouilles de M. Girardot.

(3) M. Piroutet. — Coup d'œil sommaire sur le préhistorique en Franche-Comté. Anthropologie, 1903.

(4) J. Feuvrier. — Congrès préhistorique de France. Vannes, 1906.

Digitized by Google

le nouveau propriétaire s'intéresse à l'archéologie et que les recherches qui pourront être faites — une partie seulement des matériaux de remplissage ayant été consultée — soient fécondes en résultat.

Lons-le-Saunier, le 22 mai 1916.

A. LEJAY.

Digitized by Google

Louis LEBRUN

CATALOGUE

DE

QUELQUES MONNAIES

trouvées à St-Etienne de Coldres

(Note rectificative)

Digitized by Google

Digitized by Google

CATALOGUE DE QUELQUES MONNAIES

trouvées à Saint-Etienne de Coldres.

(Note rectificative.)

Depuis ma note publiée en 1909 (1) j'ai eu l'occasion et la bonne fortune de pouvoir communiquer mon travail et les monnaies à M. Boone, capitaine à Poitiers. Il a bien voulu m'indiquer quelques rectifications aux monnaies romaines et en même temps me donner quelques indications plus précises sur les monnaies régionales que j'avais un peu négligées faute de documents. Je suis heureux de le remercier ici très vivement (2). Les trois séries romaine, espagnole et française ont été groupées en deux : romaine et régionale.

PREMIÈRE SÉRIE.

Monnaies romaines.

Gallien (254-268).

A) *Gallienus AVG.* — Sa tête radiée à droite.

R) *Marti Pacifero.* — Mars casqué debout à gauche tenant une branche d'olivier et appuyé sur un bouclier, sa haste repose sur son bras gauche ; dans le champ H, Petit-Bronze ; pièce frappée en 1014-261 (3).

(1) Catalogue de quelques monnaies trouvées à Stain-Etienne de Coldres (Jura). *Mémoires de la Société d'Emulation 1909.*

(2) Si j'ai tardé à donner ces rectifications c'est qu'on m'avait promis une nouvelle série de monnaies trouvées aussi à Saint-Etienne mais que je n'ai pu avoir malgré mes démarches.

(3) Les dates de frappe sont prises dans *Imperatorum Romanorum Numismata à Pompeio magno ad Heraclium, ab Adolpho Occone.... congesta* (Milan 1683).

Digitized by Google

CLAUDE II (268-270).

A) *Divo Claudio.* — Sa tête radiée à droite.

R) *Consecratio.* — Aigle debout à gauche, se retournant (frappée après sa mort). P. B. ; pièce frappée en 1023-270.

TETRICUS FILS (267-272) (avec son père, empereur usurpateur des Gaules).

A) *C. Piv. ES. Tetricus. Cæs.* — Buste radié à droite avec le paludamentum.

R) *Pax AVG.* — La paix, debout à gauche, tenant une lance et une palme. P. B. ; pièce frappée en 1021-268.

GALÈRE MAXIMIEN (César de 292-305 avec Dioclétien-Auguste de 305-311).

A) *Gal. Val. Maximianus. NOB. C.* — son buste radié à droite avec le paludamentum.

R) *Vot. X. F. K.* — Dans une couronne de laurier (frappée à Constantinople) P. B. ; pièce frappée en 1054-301.

LICINIUS FILS (César de 315-326).

A) *Val. Licinius. NOB. Caes.* — Son buste lauré à droite avec le paludamentum.

R) *Iovi conservatori XIII.* — Jupiter debout à gauche, le manteau déployé derrière lui, tenant un foudre et un sceptre. P. B. ; pièce frappée en 1702-319.

CONSTANTIN 1^er^ (306-337).

A) *Constantius P. F. AVG.* — Son buste diadèmé à droite avec la cuirasse et le paludamentum.

R) *Gloria exercitus.* — Deux soldats debout, casqués, tenant chacun une haste, et appuyés sur un bouclier : entre eux une enseigne militaire. P. B. ; pièce frappée en 1059-306.

Digitized by Google

LE MÊME.

A) *DN. Constantinus, pt. avgg.* — Sa tête radiée à droite.

R) *S. M. A. HR.* — Constantin dans un quadrige au galop à droite tendant la main à une autre main qui descend d'en haut pour le recevoir (frappée après sa mort). P. B. ; pièce frappée en 1090-337.

CONSTANCE II (337-361).

A) *D. N. Constantius. P. F. AGV.* — Son buste diadèmé à droite avec le paludamentum.

R) *Spes reipublicæ.* — Constance casqué en habit militaire, à gauche tenant un globe terrestre. P. B. Indication très probable.

LE MÊME.

A) *D. N. Constantius. P. F. AVG.* — Son buste diadèmé à droite avec le paludamentum.

R) *Vot. XX. MTLT. XXX.* — Dans une couronne de laurier. Un deuxiéme exemplaire effacé en partie pourrait être rapporté au même type. P.B. ; pièce frappée en 1098-345.

JULIANUS (355-363).

A) *D. N. Iulianus NOB. C.* (Ces dernières lettres peu visibles). — Son buste nu à droite avec le paludamentum.

R) *Fel. temp. reparatio.* — Soldat casqué debout perçant de sa haste un ennemi tombant à terre ; à terre un bouclier. P. B. ; pièce frappée en 1114-361.

VALENTINIEN I (364-375).

A) *D. N. Valentinianus, P. F.* — Indications peu nettes mais très probablement. Son buste diadèmé à droite avec le paludamentum.

Digitized by Google

R) *Gloria Romanorum.* — Valentinien debout à droite, en habit militaire, retournant la tête, pesant avec la main sur la tête d'un captif à genoux, et tenant le *labarum.* P. B.

(Pourrait appartenir aussi à Valentinien II (374-392). A l'exergue. *L. V. G. V.* ; pièce frappée à Lyon.

VALENTINIEN. *D. N. Valentinianus. P. F. AVG.* —
A) Buste avec double diadème à droite.
R) *Securitas Reipublicæ*, dans le champ K. — A l'exergue *Asis* (?) Victoire passant à gauche tenant une couronne de laurier ; pièce frappée en 1117-364.

VALENS (364-368).
A) *D. N. Valens. P. F. AVG.* — Son buste diadémé avec le paludamentum (légèrement effacé).
R) *Securitas Reipublicæ.* — Victoire marchant à gauche et tenant une couronne et une palme. P. B. ; pièce frappée en 1017-364.

THÉODOSE (379-395).
A) *N. D. Theodosius. P. F. AVG.* — Son buste diadémé à droite avec le paludamentum.
R) *Vot. X. MVLT. XX.* — Dans une couronne de laurier.

Deux autres monnaies assez endommagées pourraient être rapportées à ce type ; pièce frappée en 1141-388.

LE MÊME.
A) *D. N. Theodosius. P. F. AVG.* — Son buste diadémé à droite avec le paludamentum.
R) *Salvs Reipublicæ.* — Victoire marchant à gauche et tenant une couronne et une palme ; pièce frappée en 1132-379.

Digitized by Google

Maxime (Magnus Maximus, 383-388).

A) *D. N. Mag. Maximus. P. F. AVG.* — Son buste diadèmé à droite avec le paludamentum.

R) *Spes* (Ro) *manorum.* — Porte de camp ouverte surmontée de deux tours entre lesquelles est une étoile ; pièce frappée en 1136-383.

27 petits bronzes trop frustes pour pouvoir être déterminés mais qui semblent appartenir à la seconde moitié du IV^e^ siècle.

Des conclusions que me donnait M. Boone, je retiens les suivantes :

« Aucune pièce n'est antérieure à 261 (ère chrétienne). La presque totalité des pièces est du milieu du IV^e^ siècle ; aucune pièce ne semble postérieure à 383 et, en tous cas, aucune n'est postérieure au IV^e^ siècle . il semble donc que le camp de Saint-Etienne était un poste peu important établi dans la région sous Valentinien, poste qui a du être détruit en 407, lors de l'invasion des Bourguignons. »

Le camp détruit, ou du moins abandonné, Saint-Etienne n'a plus été qu'un village, ou en tous cas il a existé en avant de l'emplacement ancien du camp, dans la zône ancienne de protection, un cimetière burgonde, comme en témoignent les sépultures trouvées à l'est du cimetière actuel, cimetière encore utilisé maintenant par le village de Briod, récemment par ceux de Conliège et Perrigny.

Digitized by Google

DEUXIÈME SÉRIE.

Monnaies régionales du XVII^e siècle.

COMTÉ DE BOURGOGNE. — PHILIPPE II (1556-1598).

A) *P.H.S. REX. CATHOL. HISPAN.* — **Buste à gauche.**

R) *D. ET. COMES. BVRGVNDIÆ*, 1575. — **Armes du Comté de Bourgogne en plein champ.**

2 exemplaires semblables (au type immobilisé) et à la date de 1606.

— ALBERT et ISABELLE (1598-1621).

A) *ALB. ET. ISABELLA. ARCHID. AVST.* — Bustes affrontés d'Albert et d'Isabelle.

R) *DVCES. ET. COMIT. BVRGVNDIÆ*, 16... — Armes du Comté de Bourgogne en plein champ.

2 exemplaires.

— PHILIPPE IV (1621-1665).

A) *PHIL. IIII. D. C. HISPANIAR. REX.* — Buste à droite.

R) *DVX. ET. COMES. BVRGVNDIÆ*, 16... — Armes du Comté de Bourgogne en plein champ.

2 exemplaires.

RETHEL-ARBOIS. — CHARLES II DE GONZAGUE (1595-1637).

A) *CAR. GONZ. D. NIV. ET. RETH.*, 1609. — Buste à droite.

R) *SVP. PRINCEPS, ARCHENSIS.* — Ecu de Charles II couronné.

RETHEL-ARCHES. — HORTENSE MANCINI et ARMAND-CHARLES DE LA PORTE DE LA MEILLERAYE (1661-1713).

Digitized by Google

A) *H. MAN. ET*.... — Ecu de.... flanqué de 2 H. couronnés.

R) *SIT. NOMEN DOMINI BENEDICTUM.*— Croix cantonnée de 2 lis et de 2 couronnes — flanquée de lys en contremarque — pièce de 6 blancs.

FRANCE. — Louis XIV (1643-1715).

A) *L. XIIII. ROY. DE. FR. ET. DE. NAV.*, 1655.— Buste enfant couronné à droite.

R) *LIARD. DE. FRANCE.* en 3 lignes dans le champ. — 6 — 3 fleurs de lys. — Liard frappé à Poitiers.

Jeton commémoratif. — Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV accepte la couronne d'Espagne. 1700.

A) *LVDOVICVS. MAGNVS. REX.* — Tête de roi âgé à droite.

R) *LABOR. ALITIS. AVFERT.* Un coq (La France) perché sur un arbre, garde la Toison d'or. Un léopard (Angleterre) et un lion (Pays-Bas) se tournant le dos, le regardent.

Note de M. Boone. — « Le petit nombre d'exemplaires de cette 2^{me} série ne permet pas de conclure ; il serait d'un grand intérêt d'établir très exactement la composition de la monnaie en circulation à une époque donnée parce que cette composition donne un renseignement très précis sur la zone du commerce local à l'époque étudiée. »

Digitized by Google

Digitized by Google

P. GUICHARD.

LES GÉANTS ET LES DIEUX

Hymnes dans la Tempête

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Voici quelques centaines de vers, que cette année sanglante a fait couler de ma plume.

Ces petits poèmes auraient dû paraître au lendemain des évènements qui les ont inspirés ; mais pendant cette longue tempête européenne les journaux avaient autre chose à faire que publier des rimes. Celles-ci se sont donc accumulées en silence.

Je leur ouvre aujourd'hui la porte de mes pages pour les présenter aux lecteurs, comme on présente à des amis une famille réunie de sœurs d'âge inégal.

Parmi ces poésies, les unes, écrites avec toute l'acerbité d'une encre vengeresse, stigmatisent les forfaits monstrueux de l'ennemi.*

D'autres ont emprunté le langage satirique pour ridiculiser sa morgue, ses vices, le pédantisme de sa Kultur et l'hypocrisie religieuse de ses chefs. Quelques-unes enfin ont revêtu la forme mystique, cette forme chère à Victor Hugo.**

Filles de l'espérance et de l'indignation, toutes sont pleines de confiance dans le triomphe des martyrs sur les bourreaux, des Civilisés sur les Barbares.

* Voir les Livres Rouges français et belges.

** *Le parricide, Sultan Mourad, La trompette du jugement.*

Digitized by Google

Digitized by Google

A François-Joseph.

Le linceul était rouge et Canut frissonna.
Victor Hugo.

Sire, vous dépassez Louis Quatorze en âge
Et Votre Majesté décrépite surnage.
Nous avons vu partir avant vous, condamnés
Au voyage éternel bien des rois, vos puînés.
Vous êtes le doyen des monarques du monde ;
Mais, tandis que la serpe en courant les émonde,
Elle vous a laissé mûrir comme un vieux fruit.
Edouard sept est mort ; le cancer a détruit
Frédéric trois ; Carlos est tombé sous les balles.
Vingt autres sont couchés sous des pierres tombales,
Qui de leur crépuscule étaient lointains encor,
Et la mort vous oublie à l'âge de Nestor.

Votre Majesté touche au soir d'un règne immense.
Vingt mille jours d'orgueil, pas un jour de clémence.
L'Italie a saigné sous vos ongles d'acier
Et votre Radetzky, grand veneur carnassier,
A grands coups de canons, d'épieux, de hallebardes
Traqua la Liberté dans les forêts lombardes,
Et ceux de ses martyrs, qu'épargna le bourreau,
Ont connu les geôliers du *carcere duro*.
Vos yeux secs à leur tour ont su le goût des larmes.
La fidèle défaite humilia vos armes
Et la mort, vous prenant pour cible de ses coups,
Dans votre cœur de frère et de père et d'époux
Plongea trois fois la pointe acerbe de son glaive.
Après Queretaro, Meyerling et Genève
Puis, comme au vent du nord ceux d'un grand peuplier,
On a vu vos cheveux pâlir et s'effeuiller.
Sous son double fardeau de neige et de tristesse
Nous nous prenions parfois à plaindre Votre Altesse.

Digitized by Google

Devant des jours si longs et tant de maux soufferts,
Nous avions oublié presque Venise aux fers,
Comme — arbre impérial moins piquant que l'arbuste —
Rome oubliait Octave en contemplant Auguste.
Pour son foyer désert où, — le souvenir plein
De spectres — il errait, comme un vieil orphelin,
On pardonnait au grand despote octogénaire
Sa jeunesse oppressive et souvent sanguinaire.

Un bruit sinistre, un bruit que l'on voudrait trompeur,
Un bruit de Vienne emplit l'Europe de stupeur.
On dit que votre cœur sénile se courrouce
Et Barbegrise prend des airs de Barberousse.
Une mouche vous pique et, le sabre à la main,
Vous déclarez la guerre à tout le genre humain.
Géronte impérial, qui vous traînez à peine,
Vous voulez égorger la paix européenne.
Sire, c'est très vilain ce que vous faites là.
Lorsque Sa Majesté votre aïeul Attila
Se rua sur l'Europe embrasée et fauchée,
L'âge expliquait l'horreur de cette chevauchée.
Ses poils fauves étaient encore bien portants
Et l'histoire lui donne à peine cinquante ans...
Mais vous, que l'on croyait pacifié par l'âge,
Vous, vieux fauve édenté, vous, tout gris de pelage,
Vous, l'éternel vaincu, le héros, qu'acheva,
Blessé de Magenta, le coup de Sadowa,
Vous le digne héritier des grands fuyards d'Arcole,
Vous avez dépassé l'âge, où l'on caracole.
A moins d'être le plus sinistre des tyrans,
On ne fait pas la guerre à quatre-vingt-quatre ans.
Il faut, quand on est vieux, Sire, comme vous l'êtes,
Songer aux Pharaons, vêtus de bandelettes,
Et déjà Vienne prend mesure du cercueil,
Où l'on clouera — le prêtre est déjà sur le seuil, —
En l'aspergeant d'une eau bénite indifférente,
Votre loque de chair froide et mal odorante.
On dit qu'aux pieds du Christ agenouillé souvent

Digitized by Google

Vous donnez à l'Autriche un exemple fervent.
Songez qu'il vous faudra, quand vous serez poussière,
Répondre à ce Seigneur plénipotentiaire,
Dont les pâles mortels n'approchent qu'en tremblant.
On vous aura roulé dans un suaire blanc.
La couleur de ce voile enhardira votre âme,
Cette âme, qui faisait horreur à votre femme ;
Mais en entrant chez Dieu, spectre de l'empereur,
Vous vous apercevrez dans la glace, ô terreur!
Et vous frissonnerez plus fort, âme épeurée,
Qu'un saule du Danube au souffle de Borée :
Car le linceul, taillé dans la blancheur du lin,
Accusateur muet de vos crimes et plein
Du sang des malheureux que vous allez occire,
Le terrestre linceul sera rouge au ciel, Sire.

Août 1914.

Digitized by Google

Au Général Joffre.

Quand Darius, repu de Scythes et d'Indous,
Après ce mets sauvage épris d'un mets plus doux,
S'allécha, roi friand, de la Grèce inconquise,
Il lâcha ses vautours sur cette proie exquise.
Mille vaisseaux, voguant au souffle de l'Eurus,
Emportèrent les fils des archers de Cyrus,
Et ce prodigieux déluge asiatique
Déferla tout entier sur la paisible Attique.
La Grèce eut un moment naturel de stupeur ;
Mais son émotion ne fut pas de la peur.
Par le clairon sacré, de l'Isthme au Pentélique,
Elle appela tous les fils de la République
Et, le sourire aux dents, quittant sans s'effrayer
Le Portique, le Pnyx, le Stade, le foyer,
Tous les forts Héraclès, tous les beaux Hippolytes
Furent sur l'Agora transformés en hoplites :
Vingt mille à peine contre un demi million ;
Mais ces vingt mille avaient à leur tête un lion,
Miltiade, superbe amant de la patrie.
Marathon, qu'emplissait la vaste infanterie,
Vit arriver d'Athène, au chant des hymnes saints,
Ce peloton choisi de jeunes fantassins.
La bataille dura de l'aube au crépuscule.
L'immense hydre persane y trouva son Hercule,
Et le débris sanglant des troupes du grand roi
Sur les vaisseaux confus s'enfuit en désarroi.
Vingt-quatre siècles, morts depuis cette victoire,
Ont rempli de leurs os la crypte de l'histoire ;
Mais on peut lire encor sur son large fronton :
Miltiade sauva la Grèce à Marathon.

Une autre invasion, plus vaste que l'antique,
A déferlé sur toi, France, sœur de l'Attique,
Et plusieurs millions d'ours intellectuels

Digitized by Google

Nous ont contraints au plus terrible des duels.
Fils de la Forêt-Noire, où leurs ancêtres fauves
Avaient, peuple fangeux, des bauges pour alcôves,
Hommes des bois, en qui l'évangile injecté
N'a pas encor guéri la bestialité,
Ils ont, guignant la France, où l'abondance excelle,
Fait une irruption famélique chez elle,
Brûlant de dévorer Paris, Bordeaux, Lyon.
Nous nous sommes levés, conduits par un lion,
Et tu nous as remplis de superbe espérance,
O Joffre, ô glorieux Miltiade de France.

Septembre 1914.

Digitized by Google

Salve, Regina.

Elle était reine de Belgique,
Epouse d'un beau roi, mère de beaux enfants.
Elle pleure ! L'exil tragique
A loin d'elle emporté ses faons.

Comme des suivantes heureuses,
Elle voyait, du haut d'un trône respecté,
Nombre de villes amoureuses,
Sourire au pied de sa beauté ;

Mais ces opulentes princesses,
Comme Job foudroyé, sordide, agonisant,
Sur les cendres de leurs richesses,
Mourantes, gisent à présent.

Et l'on entend, Dieu les entende !
Gémir Liège, Namur, Ypres, Malines, Gand,
Bruxelles la royale, Ostende,
Baignoire du monde élégant.

Aujourd'hui la triste reine erre
A travers les débris de son royaume en sang.
Elle a vu, frappé du tonnerre,
Crouler son trône adolescent.

Brusque, implacable, déloyale,
La tempête arriva d'Allemagne, courbant
La tête charmante et royale
De cette rose du Brabant.

Un pirate, nommé Guillaume,
Sur elle au coin d'un bois l'autre jour s'est jeté.
Elle a perdu son beau royaume.
Elle a gardé la royauté.

Digitized by Google

Son palais n'est plus qu'une tente.
Ses sujets fugitifs n'ont plus ni feu, ni lieu ;
Mais un double espoir la sustente ;
Elle a son époux et son Dieu.

L'admiration l'environne.
Il reste, diadème intangible aux voleurs,
A cette reine sans couronne
L'auréole de ses douleurs.

A ceux qui souffrent autour d'elle,
Oubliant sa souffrance, elle offre sa pitié,
Véronique en larmes, fidèle
A son peuple crucifié.

Comme un ange errant d'âme en âme
Au purgatoire, exil des pâles trépassés,
Les ailes de l'auguste femme
Volent de blessés en blessés.

Ses yeux répandent la lumière
Et ses mains l'onction sur le Belge alité,
Altesse en robe d'infirmière,
Royale sœur de charité.

Vous êtes aujourd'hui, Madame,
La princesse la plus sainte de l'univers.
Comme un rosaire à Notre-Dame,
J'égrène à vos genoux ces vers.

En vous voyant, noble compagne
D'un roi, que l'infortune a rendu glorieux,
L'Impératrice d'Allemagne
Doit rougir et baisser les yeux.

La plus haute noblesse est mince
Lorsque, sanglante, il faut des gants pour y toucher.
Vous êtes la femme d'un prince.
Elle est la femme d'un boucher.

Digitized by Google

Consolez-vous, jeune martyre.
Contre les loups de Prusse, effroi de vos enfants,
Une sainte alliance tire
Des coups de canon triomphants.

Le sceptre royal de Belgique
N'est pas à tout jamais tombé de votre main.
Après votre exil nostalgique,
Reine hier et reine demain.

Femme qu'on vénère et qu'on aime,
Nous, vos vengeurs, nous, vos respectueux amants,
Nous vous rendrons un diadème
Enrichi de nombreux diamants.

Septembre 1914.

Digitized by Google

La guerre.

Ce déluge écarlate et presque universel,
La guerre, épouvantail de la terre et du ciel,
Comme un fleuve, qui sort d'une double montagne,
A deux sources de sang, l'Autriche et l'Allemagne.
Dieu même n'est pas plus évident que cela,
Et c'est au front de ces deux filles d'Attila
Que la paternité de ce grand meurtre imprime,
Comme au front de Caïn, l'éternel sceau du crime.
Si la France eût brisé la paix du genre humain,
Une troisième épée aurait lui dans leur main.
Au premier coup frappant son allié tudesque,
L'Italie eût chaussé sa botte gigantesque.
De ses Alpes de neige à son Etna fumant
Elle eût mobilisé son puissant armement.
Elle eût, aide loyale et non vile complice,
Levé son million de bras pour la Triplice.
Elle n'a pas levé même le petit doigt.
Elle sait son devoir et fait ce qu'elle doit.
Sans forfaire à l'honneur, fille de Paul-Emile,
Elle a vu qu'aux Teutons. — cette preuve en vaut mille, —
Elle ne devait pas même un bersaglier.

Donc la France, appelée en combat singulier
Par le plus formidable ennemi de sa race,
A tiré son épée et vêtu sa cuirasse.
Sa jeune République, ayant à ses côtés,
Comme de grandes sœurs, les vieilles Royautés,
Lutte de tout son corps et de toute son âme
Avec l'arme des preux contre une armée infâme.
Frappée, elle riposte et, mordue, elle mord.
Il s'agit d'acculer dans les jungles du nord
La Bête germanique et sa vaste portée.
Nous la savions puissante et fortement dentée ;

Digitized by Google

Mais, comme elle faisait, aussi plate que l'ours
Apprivoisé, risette et patte de velours,
Quoique plus souvent qu'eux elle fût en gésine,
Les peuples s'effrayaient peu de cette voisine,
Et l'on ne songeait pas aux sanglants appétits
D'une femelle, à qui naissaient tant de petits ;
Mais l'Allemagne n'est jamais apprivoisée,
Et, quand nous la croyions calme en sa reposée,
Elle a fondu sur nous, tous les ongles ouverts,
Déchirant la Belgique en passant au travers,
Jetant de tous côtés ses formidables pattes
Et, de l'ouest à l'est, des Vosges aux Karpathes,
Le genre humain moitié tigre, moitié lion,
Pour s'entre-déchirer a brisé son bâillon.
La guerre des géants et des dieux recommence.
On voit gesticuler sur un théâtre immense
Des millions de bras, les bons et les méchants,
Tous les bras de l'Europe, arrachés à leurs champs.

La Bête se hérisse et fond sur nos armées
Avec ses millions de gueules affamées.
Beaucoup de nos enfants ont saigné sous ses crocs.
Notre cloche a poussé bien des cris sépulcraux ;
Mais la tigresse aussi par nos lions atteinte
S'épouvante des glas que l'Allemagne tinte.
Elle saigne au poitrail, elle saigne aux naseaux,
Et le croassement des funèbres oiseaux
Demande, bénissant la main qui les engraisse,
Qu'on leur serve la chair de toute la tigresse.
Bons corbeaux affamés, ne vous tourmentez pas,
Pendant longtemps encor, soigneux de vos repas,
Si nombreuse que soit votre foule gourmande,
Nous vous régalerons de charogne allemande.
On ne garantit pas la qualité du mets ;
Mais vous êtes, corbeaux, plus goinfres que gourmets,
Et puis, dans ces monceaux de chair en pourriture,
Vous trouverez peut-être, épars dans la roture,
Quelque noble boyau, quelque morceau bien né,
Quelque mufle d'Altesse au goût plus raffiné.

Digitized by Google

Pendant longtemps encore ! O guerre inassouvie,
Puissé-je être mauvais prophète de ta vie !
Puisses-tu sur ton lit de cadavres pourrir,
Bientôt avec celui de l'an qui va mourir !
Mais, chasse aux monstres, guerre immense et vengeresse,
Tu dois vivre jusqu'aux abois de la tigresse.
Nicolas, George, Albert et notre Poincaré
L'ont sur l'autel de Mars superbement juré.
Nous ne demandons pas qu'on éventre la Bête.
Qu'est-ce que nous ferions de sa hideuse tête,
Qui ne serait pas même un épouvantail d'ours ?
Qu'est-ce que nous ferions de sa peau ? Des tambours ?
Bête fauve, indignés de tes faims léonines,
Nous voulons seulement te limer les canines.
Nous voulons te rogner les ongles tellement
Qu'un chien même n'ait plus peur du tigre allemand.

Octobre 1914.

Digitized by Google

La Cathédrale de Reims.

Fille de Saint-Louis, voilà six cents années
Que mes superbes tours, sœurs jumelles, sont nées
Des amours de la terre avec le ciel, formant
Entre ces deux époux un escalier aimant.
J'étais belle ; j'étais majestueuse et sainte.
L'âme de Jeanne d'Arc emplissait mon enceinte
Et, spectres couronnés, sous mes brillants parvis
Se promenaient vingt rois, successeurs de Clovis.
Cathédrale des Francs, j'appartenais au monde
Et je voyais rouler, une onde après une onde,
Sur mon seuil, confluent sacré des nations,
Le flux et le reflux des générations.
L'orage de Calvin, qui fit trembler Saint Pierre,
Frôla sans l'effeuiller ma couronne de pierre.
La Révolution respecta ma splendeur.
Blücher passa deux fois, terrible maraudeur,
Sur son cheval de guerre au pied de mon grand arbre
Sans briser une feuille à ses branches de marbre.
Bismark même n'osa, ce pillard effronté,
En me voyant si belle outrager ma beauté.

Voyez ce que je suis aujourd'hui devenue.
Cathédrale en haillons, dites, suis-je assez nue !
Moi, la plus belle fleur des temples de Sion,
Antique orgueil de Dieu, je fais compassion.
Ma gloire tombe en cendre ou s'envole en fumée.
Une grêle d'obus, une averse enflammée
Ronge ma chair de marbre et mes os de granit,
Et mes tours, si longtemps voisines du zénith,
S'écroulent sous la dent du feu qui les morcelle.
Je meurs sur le bûcher, ainsi que la Pucelle.
Mes saints, brisés, mes Christs arrachés de la croix
Sont couchés dans la cendre à côté de mes rois.

Digitized by Google

Attentat sacrilège et presque déicide,
Tunique de Nessus qui m'étreint, comme Alcide,
Enfer, où chaque jour je vois torturer Dieu
Et mes Vierges mourir sous les baisers du feu !
— Et qui donc a brandi la torche scélérate ?
Quel Attila nouveau, quel nouvel Erostrate,
Pour s'immortaliser épouvantablement,
Fit de ton corps superbe un cadavre fumant ?
Quel sinistre échappé de Bicêtre ou du bagne ?
— Qui ? C'est sa Majesté l'empereur d'Allemagne.

Digitized by Google

Œil pour œil, dent pour dent.

Pourquoi vous disputer comme un Eldorado
Quelques mottes de terre et quelques flaques d'eau,
Quand l'immense ciel bleu, qui rit de vos cadastres,
Offre à vos fiers circuits ses chemins plantés d'astres,
Si haut qu'en vous penchant vers le sol obscurci
Vous n'apercevez plus Fontenoy ni Crécy ! *

Ainsi chantait ma lyre aux cordes fraternelles.
Je croyais, en voyant pousser ses jeunes ailes
A la conversion de Caïn... J'espérais
Que la paix, échappée aux miasmes des marais,
A la malaria des fangeux territoires,
Remporterait là-haut d'éternelles victoires
Et qu'on verrait, guéri de ses instincts jaloux,
Homme ascensionnel laissant la guerre aux loups,
Rachetant son passé par le plus beau des gestes,
Caïn presser Abel entre ses bras célestes.
O poète, combien tes regards étaient courts !
L'immuable Caïn rit de ton beau discours.
Il a changé de nom, mais non de caractère.
Il s'appelle aujourd'hui Zeppelin et la terre
Voit parmi les vautours, les corbeaux, les hiboux,
Voler ces grands oiseaux, que je rêvais si doux.
Caïn s'est incarné dans un peuple barbare,
Qui du panache affreux de ses crimes se pare,
Comme les Hurons des cheveux de leurs captifs
Se faisaient de sanglants toupets décoratifs.
Les Hurons d'Allemagne ont scalpé la Belgique.
Invasion farouche, irruption tragique.
Ils ont voulu la guerre ! Eh bien ! nous guerroierons.

* Fragment d'un poème antérieur à la guerre, où l'auteur saluait l'*Aviation*, comme une bonne fée, réconciliatrice de tous les peuples. La désillusion est complète.

Digitized by Google

Aux armes, drapeaux, cœurs, fusils, tambours, clairons!
Œil pour œil, dent pour dent, tonnerre pour tonnerre.
Guerre au peuple bandit, guerre au tortionnaire
Du droit incendié, de la justice en croix!
Glaive, sors des fourreaux; tocsin, sors des beffrois.
Au secours de la paix la guerre nous appelle.
Ils ont brûlé Louvain; brûlons Aix-la-Chapelle.
Que malgré les Trois Rois, chers à ces malandrins,
Cologne soit traité comme ils ont traité Reims.
Tous les Justes d'Europe ont fait dans un grand pacte
Autour du peuple injuste une chaîne compacte.
Défends-toi, vieil Abel, contre le vieux Caïn:
Mêle aux aigles royaux le coq républicain.
Pour chaque mauvais coup reçu rends un coup pire
Et ne laisse que des moignons d'aile au vampire.
Tu sais où ce démon a ses nids infernaux:
Ecrase ses Etnas, brûle ses arsenaux
Et justicier béni du peuple sacrilège,
Venge de leur martyre, Ypres, Dixmude, Liège,
Arras, Bruges, Namur, Senlis, Anvers, Soissons.
Puisque les loups germains sortent du bois, chassons
Les loups germains... Avec n'importe quelle espèce
De couteau, Bête fauve, il faut qu'on la dépèce,
Comme le chasseur d'ours dépèce un carnassier.
Guerre à ses armements, guerre aux géants d'acier,
Monstres sans précédents, foudres dernier modèle
Qu'elle a conçus de Krupp, ce mâle digne d'elle,
Et sous une implacable avalanche de fer,
Etouffons ce démon dans Essen, son enfer.

Novembre 1914.

Digitized by Google

A l'Histoire.

Toute l'Europe est sous les armes. *
Partout le canon rugissant
Fait couler des fleuves de larmes,
Qui tombent dans des mers de sang.

Deux rois, épouvantail des mères,
Ont pour d'effroyables galas,
Comme deux bouchers sanguinaires,
Aiguisé leurs grands coutelas.

Voisin jaloux, cupide, acerbe,
Le vieux tueur autrichien
A dans les flancs du troupeau serbe
Jusqu'au manche planté le sien.

Le jeune encore plus tragique,
Ogre aux violents appétits,
A saigné la pauvre Belgique
Et dévoré tous ses petits.

Les valets de son équipage
Ont reçu de ce malfaisant
Un blanc-seing d'invasion, page
Qu'ils ont remplie avec du sang.

On déchaîne sur les familles
La rage des soldats brutaux.
On profane les jeunes filles,
On bombarde les hôpitaux.

Les vénérables cathédrales,
De nos aïeux superbe legs,
Voient leurs colonnes vertébrales
Craquer sous le poids des boulets.

* Vieille chanson de 1848.

Digitized by Google

Néron n'incendia que Rome.
... Sous des oreillers étouffants
Richard trois, ce démon fait homme,
N'assassina que deux enfants.

Et l'Histoire aux vastes régistres,
Où tous les crimes sont inscrits,
A pendu ces deux noms sinistres
Au plus haut de ses piloris.

Que diras-tu, sévère Histoire,
O Némésis, quand tu verras
Toute l'Europe en robe noire
Te tendre ses cris et ses bras ?

Quand la procession des mères
Devant tes justes tribunaux
Citera les deux victimaires
De leurs innombrables agneaux,

Wilhelm, dont l'atroce manière
Surpasse en leur odieux art
Et le César incendiaire,
Et l'infanticide Richard,

Et l'autre qui, dans le sang slave,
Depuis cent vingt jours inhumains,
Vieux Tibère austrogoth, se lave
Ou plutôt se salit les mains.

Que vas-tu, grande justicière,
Faire de ces deux empereurs,
Quand leur casier judiciaire
Te racontera leurs horreurs ?

En quel affreux cercle du Dante,
Pour des châtiments éternels,
Vas-tu de ta foudre grondante
Précipiter ces criminels ?

Digitized by Google

Sera-ce dans la mer de glace.
Où l'on voit Ugolin ronger
D'une morsure jamais lasse
La nuque horrible de Roger ?

Imitatrice du poète,
Dans ton inflexible rigueur
Par un immortel gypaète
Leur feras-tu manger le cœur ?

Mais si les supplices dantesques,
Chapes de plomb, cages de fer,
Pour ces coupables gigantesques
Te semblent un trop doux enfer,

Ajoute un cercle à sa géhenne,
Allume un nouveau Phlégéton
Pour la mémoire autrichienne
Et la mémoire du Teuton.

Songe que dans l'art du carnage
Ils ont d'effroyables façons
Et, que toute la terre nage
Dans le sang de ses beaux garçons,

Qu'ils ont fait, rougissant les fleuves
Plus que les Huns et les Alains,
Un million de jeunes veuves
Et cinq millions d'orphelins,

Qu'ils ont hérissé leur tactique
Des procédés les plus hideux
Et qu'Attila, ce tigre antique,
Semble un mouton à côté d'eux.

Souviens-t-en, Muse de l'histoire,
Et, quand tu feras leur portrait,
Mets du sang dans ton écritoire :
Car l'encre se révolterait.

Novembre 1914.

Digitized by Google

Lettre à la fiancée.

Trouvée sur le cadavre d'un caporal bavarois lettré.

X.... novembre 1914.

Enfin d'une bourgade... au mystérieux nom !
Qui nous a coûté plus de cent coups de canon
Et dont nous avons tout brûlé, même l'église,
Je puis t'écrire un mot, ô ma petite Lise ;
Mais très mal outillé, je t'écris, ayant pour
Chaise un cadavre belge et pour table un tambour.
Tout va bien ! L'Allemagne a sabré la Belgique.
Elle est morte dans une agonie énergique
Et nous nous repaissons aujourd'hui de sa chair ;
Mais cette proie est dure et nous la payons cher :
Car c'est aussi du sang de nos hémorrhagies
Que ses terres, ses eaux, ses cendres sont rougies.
Beaucoup de jolis yeux allemands pleureront
Notre village aura bien des crêpes au front,
Le tiers des siens ayant péri dans la tempête.
Le grand Conrad — on n'a pas retrouvé sa tête —
Fut sous mes yeux par un obus déchiqueté.
Les obus font de nous de la chair à pâté.
Hans est mort ; Ludwig a deux balles dans le ventre.
Morts le garde-champêtre et le pâtre et le chantre.
On a coupé la jambe au joli Melchior.
La belle Margredel le voudra-t-elle encor ?
Pour moi je suis toujours vivant et sans blessure.
Le talisman de tes médailles me rassure,
Ces petits boucliers d'or, que tes doigts rosés
Ont placés sur mon cœur, chère, entre deux baisers.
Prussiens, Bavarois, Saxons, quels sont les pires ?
Presque tous ont des mœurs de boucs ou de vampires.
L'Allemand catholique et le luthérien
Sont *ex æquo* dans l'art de ne respecter rien.

Digitized by Google

Pour cette sodatesque irrévérencieuse
Un prêtre n'est qu'un homme... Une religieuse
N'est qu'une femme...Un jour, vierges noires en pleurs,
J'en ai vu violer trois par douze artilleurs,
Et nos bons généraux ne s'en émeuvent guère.
Ils n'ont qu'une réponse aux lèvres : « C'est la guerre. »
La guerre, c'est la paix pour les mauvais penchants.
Moi, je suis un des bons dans ce tas de méchants.
Une femme criait sous leurs pattes charnelles ;
Repus d'elle, ils voulaient lui scier les mamelles.
J'excitai leur pitié. Le sabre d'un hulan
Moins féroce lui fit sauter la tête, vlan !
Une autre fois, pillards d'un pauvre presbytère,
Mécontents du butin, croyant son or en terre,
Ils allaient brûler vif un vieux prêtre flamand.
Je pris par le canon mon fusil plus clément
Et, pour le préserver de ce supplice atroce,
J'assommai le vieillard d'un tendre coup de crosse.
J'ai pourtant mon petit péché... bien véniel,
Dont le père aumônier m'absoudra pour Noël.
Un soir, planton de nuit d'une Altesse bourrue,
J'ai jeté du deuxième étage dans la rue
Un enfant, dont les cris l'empêchaient de dormir.
Bah ! Cela ne vaut pas la peine de frémir.
Pourquoi ce moucheron braillait-il à tue-tête !
D'ailleurs expédier un mioche qui tette,
C'est l'envoyer au ciel, c'est en faire à coup sûr,
Heureux gosse, un petit ange aux ailes d'azur.

Ne crois pas que je rentre au pays les mains vides.
J'ai cueilli, pour parer tes jolis doigts avides,
Un anneau d'or, — la guerre a du bon quelquefois, —
Dont le vrai diamant a la grosseur d'un pois.
J'allais, accompagné de quatre hommes farouches,
Inspecter un matin quelques environs louches.
Au retour mes soudards, des rustres, dont pas un
Ne valait un pfennig, murmurant d'être à jeun,
Accostèrent un vieux petit château rustique.
Seules dans ce désert avec un domestique,

Digitized by Google

Deux femmes tout en noir nous firent bon accueil
Et, sans même essuyer nos pieds boueux au seuil,
D'un ton impérieux nous les apostrophâmes :
« Femmes, vite à manger. — Et vite à boire, femmes. »
La mère aux cheveux blancs, la fille aux cheveux blonds
S'empressent d'obéir et nous nous attablons.
O Lise, j'espérais que mes mauvaises têtes,
Hôtes reconnaissants de deux femmes honnêtes,
Payeraient en respect cette hospitalité.
Oui, j'avais cet espoir ; mais le vin répété,
Comme sur de la braise une huile incendiaire,
Exalta le cerveau de ces buveurs de bière.
La pauvre fille dut subir des mots suspects,
Qui la faisaient rougir, qu'en vain j'interrompais.
Un baiser la menace et, tremblante, indocile,
Dans les bras de sa mère elle cherche un asile
Et le vieux serviteur, accourant à ses cris,
Leva la main sur ces pandours à moitié gris.
Ce geste malheureux déclancha la tempête
Et quatre sabres nus s'abattent sur la tête
Des deux faibles vieillards, qu'ils aveuglent de sang.
Infime caporal, spectateur gémissant,
Que pouvait contre ces terribles camarades
La faible autorité du plus mince des grades !
Dans sa chambre, où Dieu seul aurait pu la sauver,
Ils emportent la fille et... je n'ose achever.
J'assistai sans le voir au hideux sacrifice.
Que voulais-tu que seul contre quatre je fisse !
Mais quand les malfaiteurs, pourceaux rassasiés,
Rentrèrent, vomissant le rire à pleins gosiers,
Je courus au secours de la triste victime.
Trop tard ! La mort avait parachevé le crime,
Et, pareil à celui de quelque grande fleur,
Le cadavre charmant gisait dans sa pâleur
Sous les rideaux froissés de sa couche de toile.
Tout à coup à son doigt je vis luire une étoile,
Un magnifique anneau d'or endiamanté,
Un présent de l'amour à sa virginité.

Digitized by Google

A quoi lui servira cette bague, elle est morte.
Qu'elle soit à présent mienne ou sienne, qu'importe.
Un autre la prendra, si je ne la prends pas,
Et déjà sur le seuil je revins sur mes pas.
La main gauche pendait pâle, inerte, glacée,
Comme un lis blanc le long de sa tige cassée ;
Mais l'anneau virginal glissait malaisément,
Le bel anneau d'or pur à l'œil de diamant !
Et, tirant mon couteau plus tranchant qu'une dague,
Je coupai le doigt mort, détenteur de la bague.
Le cadavre se dresse avec un cri perçant.
Elle n'était pas morte et moi, les mains en sang,
Je m'enfuis, emportant la bague et l'annulaire.
Le dogue sur le seuil aboyait de colère.
Je lui jetai le doigt sanglant qu'il avala ;
Mais la petite bague étincelante est là,
Sur mon cœur amoureux, entre tes deux médailles,
Et ce sera ton riche anneau des accordailles.

La victoire et la paix arrivent à grands pas.
Le Kaiser nous l'a dit, qui ne se trompe pas.
Nous nous épouserons dès la guerre finie
Et la guerre sera morte à l'Épiphanie.
Comme nous allons être heureux longtemps, longtemps,
Dans la vieille maison où, triste, tu m'attends,
Sur qui la rose pourpre et les blonds chèvrefeuilles
Répandent tout l'été plus de fleurs que de feuilles,
Où ta grand'mère prie en tournant ses fuseaux.
Nous aurons des lapins, des poules, des oiseaux,
Une vache aux flancs roux, que ma Lise ira traire.
Nous jouerons aux lotos le soir pour nous distraire.
Nous nous promènerons bras dessus, bras dessous.
Nous aurons un jardin plein de fleurs et de choux ;
Mais la plus belle fleur ce sera ta jeunesse :
Tu mettras pour aller le dimanche à la messe,
L'été ta robe rose et la brune l'hiver
Et rien ne dénouera nos bras. Plus de Landwer !
Les bons vieux, en voyant, les vieux à barbe grise,
Tes yeux de myosotis, tes lèvres de cerise,

Digitized by Google

Tes cheveux d'or, diront de moi : L'heureux garçon !
Nous irons quelquefois jeter notre hameçon
Dans l'eau verte du lac, où la truite fourmille,
Et par les beaux soirs bleus, sous la verte charmille,
Entourés du parfum de nos belles-de-nuit,
Avant le rossignol, ce Mozart de minuit,
Epoux mélodieux, pieux et poétiques,
Nous chanterons en chœur des lieds et des cantiques.
O Lise, nous ferons sauter sur nos genoux
Une foule d'enfants beaux et bons comme nous,
Et nous leur apprendrons avec persévérance
A détester ce qui restera de la France,
Et notre intérieur sera le paradis.
C'est le bon curé Pfaff, qui nous mariera, dis.
Oui, tu verras rentrer avant qu'avril bourgeonne
Ton pigeon fugitif, ô ma blonde pigeonne.
J'ai pour me ramener sain et sauf à ton nid,
Ce qui manque à beaucoup, un chapelet bénit,
Et ta double médaille, ô ma chère Mascotte.
Adieu ! Bécote-moi comme je te bécote.
Je t'aime... Nous serons dans huit jours à Paris.
Je ris en finissant... Sais-tu pourquoi je ris ?
Tu n'en sais rien ; c'est qu'on va fusiller cinq prêtres.
Je ne suis pas méchant, tant s'en faut ; mais ces traîtres,
Si j'étais leur bourreau, moi, pieux Bavarois,
Je les crucifierais au verso de leurs croix.
Le tambour bat ; j'y cours, ô ma petite fée.
Demain je te dirai... »

La lettre parafée
Par la main de la mort à Namur ou Louvain,
Les yeux de myosotis l'ont attendue en vain.

Décembre 1914.

Digitized by Google

Aux Dames de la Croix-Rouge.

Ceux qu'on a ramassés sur les champs de bataille,
Perdant leur sang par quelque épouvantable entaille,
Voient, martyrs de la guerre inertes et pâlis,
Des constellations de charmantes étoiles,
Seule parure au front de femmes en longs voiles,
Scintiller autour de leurs lits.

Ce sont vos yeux cléments, pieuses infirmières,
Vos yeux bleus, vos yeux noirs et vos yeux d'or, lumières
Que le blessé préfère aux rayons du soleil.
Pleines de patience et pleines de sourires,
Vous êtes là, veillant sur les sombres délires,
Sur l'insomnie et le sommeil.

Les grands meurtris, pleurant les membres qu'on leur coupe,
Reçoivent de vos mains l'onction ou la coupe.
Vos soins ont raffermi bien des espoirs tremblants,
Et, quand la mort succède à la longue souffrance,
Ils s'endorment en paix, chères femmes de France,
A l'ombre de vos voiles blancs.

Infirmières du corps, respectant l'âme intime,
Vous ne demandez pas à la pâle victime
La couleur de son Dieu, l'odeur de son encens.
Ces soldats gisants, c'est la France ensanglantée.
Tous sont également, le croyant et l'athée,
Chers à vos yeux compâtissants.

Anges de l'hôpital qui, jour et nuit fidèles,
Sur les blessés de France ouvrez vos saintes ailes,
Astres du crépuscule, étoiles du matin,
Le peuple devant vous courbe toutes ses têtes,
Et le Christ attendri vous admire... Vous êtes
Les sœurs du bon Samaritain.

Décembre 1914.

Digitized by Google

Noël.

Samant boni, samant mali.

Toute l'Europe saigne et c'est toi l'assassin.
La Justice a trouvé ton couteau dans son sein.
Ton crime est dénoncé par tes mains écarlates
Et du reste, vieillard féroce, tu t'en flattes.
Il ne te reste plus qu'à le boire, ce sang.
Invite l'Allemagne au lunch appétissant
Et, pour trinquer avec ton convive de Prusse.
Fais-toi monter en coupe un crâne serbe ou russe.
Ogres royaux, mangez de la chair à canon
Pour immortaliser en rouge votre nom.
Bons amis, dont chacun du reste se déteste,
Vous êtes plus affreux qu'Atrée et que Thyeste.
La terre, qui vous vit, postés au coin d'un bois,
Surprendre et chouriner la Belgique aux abois
A votre aspect sinistre, Apaches de la guerre,
Se souvient de Mandrin et de Robert Macaire.

Mais tandis que la main du Boche impérial
Fauche la vie, ainsi que l'herbe en prairial,
Ecoute, Majesté catholique d'Autriche.
Dieu, ce joueur loyal, n'aime pas que l'on triche.
Amateur de l'encens suavement chrétien,
L'odeur cadavéreuse et sanglante du tien
Lui répugne et, quand tu joins tes mains meurtrières,
Il lui semble revoir Louis onze en prières.
Spectre d'un empereur, chauve et pâle vieillard,
Qui pour carrosse auras bientôt un corbillard,
Le vin pourpre, liqueur bienfaisante et bénie,
N'est pas le préféré de ta dipsomanie,
Et le verre, qui mousse en tes doigts tremblotants,
Réclame plus de sang encore qu'à trente ans.
En même temps, chrétien dont l'aspect stupéfie,

Digitized by Google

Ta fausse piété tourne à l'hypertrophie
Et, plus au grand soleil, vieille ombre, tu décrois,
Plus croissent tes Pater et tes signes de croix.

L'enfant Jésus s'apprête à naître dans l'étable.
Tu vas, suivant l'usage antique et respectable,
Prendre part au festin mystique de Noël.
Dieu juste ! en feuilletant ton dossier annuel,
Un prêtre osera-t-il sur ta sanglante crasse,
Homme rouge, passer l'éponge de la grâce !
Peut-être ! Et maintenant, monstrueux empereur,
Dont le corps simiesque et l'âme font horreur,
Va te mettre à genoux devant la sainte table.
Ouvre au saint sacrement ta bouche épouvantable,
Où Tartufe a posé son masque insidieux.
Est-ce que Jésus-Christ, le plus tendre des dieux,
Ne va pas, écœuré de son odeur infâme,
Reculer sur le seuil du gouffre de ton âme !
Non, Jésus-Christ se donne aveuglément même à
Judas qui le trahit, comme à Jean qui l'aima.
Le peuple admirera l'empereur exemplaire,
Marmotteur d'oraisons, porteur de scapulaire ;
Mais les grands saints de marbre enveloppant l'autel,
En te voyant manger le pain sacramentel,
Spectateurs indignés de la cérémonie,
Se diront tout bas : « C'est Satan qui communie. »

Décembre 1914.

Digitized by Google

L'Ourse et le Dogue.

Une vieille ourse avait son antre au fond d'un bois.
Jalouse, acariâtre, elle grognait sans cesse,
Surtout quand résonnait, plein de joyeux abois,
Un jeune chien, voisin de cette sauvagesse.

Et la vieille ourse avec son accent guttural :
« Malheur à lui ! » dit-elle et, rampant vers l'étable,
Elle assaillit un jour le dogue pastoral,
Qui ne s'attendait pas à ce choc redoutable.

Le monstre, roi des bois et leur épouvantail,
Croyait d'un coup de patte abattre le molosse.
Celui-ci, gardien d'un paisible bercail,
Osa, tout nain qu'il fût, résister au colosse.

Agile, insaisissable aux nombreux coups de dent,
Il l'enlaça de ses volutes serpentines,
Narguant la pesanteur de l'ourse, la mordant
A gauche, à droite, au mufle, au poitrail, aux tétines.

Nous avons vu le monstre aux poumons haletants
Vers son antre fangeux s'enfuir, bête hagarde,
Et l'histoire rira pendant plus de cent ans
De cette ourse, tremblant devant un chien de garde.

L'aigle arrogant de Vienne en est tout ahuri,
Et, l'autre jour, passant sous le pont de Belgrade,
Dans sa barbe d'azur le Danube a bien ri
Qu'un bull serbe ait rossé l'Autriche plantigrade.

Janvier 1915.

Digitized by Google

A son Eminence le Cardinal Mercier.

Hérode en ce temps-là régnait en Galilée
Autour de ce beau lac, dont la rive est sablée
Des souvenirs du Christ, amoureux de ses eaux.
Lieutenant de César... les poètes, roseaux
Sonores, se courbant, chantaient sur leurs cithares
Le tétrarque puissant, dont ils taisaient les tares,
Et servi par tous les échansons du plaisir,
Comme on choisit des vins, ses sens pouvaient choisir.
Tout à coup au milieu de ces âmes courbées,
Oublieuses d'Elie et des fiers Machabées,
Dans ce silence abject une voix, qui lançait
Des improbations s'écria : « *Non licet* »
Cette voix solitaire et courageuse, cette
Invective sortait des lèvres d'un ascète.
Quand les princes du peuple, assis à ses repas,
Partageaient et flattaient les vices d'Antipas,
Un prêcheur, inspiré par Dieu, ce trouble-fête,
Un homme au cœur de prêtre, au verbe de prophète,
A ce nouvel Achab osa parler soudain.
La voix de Jean-Baptiste arriva du Jourdain
Et sur le seuil royal comme autrefois surgie,
De son coup de tonnerre apostropha l'orgie.

Les temps nouveaux ont vu, tétrarque du couchant,
Apparaître un Hérode encore plus méchant.
Bourreau, par qui l'Europe entière est victimée,
Colosse horrible, fils d'Attila, ce Pygmée,
Il en a centuplé par d'affreux instruments
Tous les crimes sanglants, tous les crimes fumants :
L'Allemagne, soufflant sur la Belgique en flammes,
La profanation des temples et des femmes,
Des bouches de pourceaux puantes d'alcool
Infligeant aux enfants les baisers du viol,

Digitized by Google

Les prêtres massacrés dans la chaire ou les stalles,
Priape ivre, forçant la porte des Vestales,
Des montagnes de vols, des amoncellements
De férocités, tels que le nom d'Allemands
Devient le synonyme affreux de Cannibales,
Les grands Christs, descendus de croix à coups de balles
Et les enfants, sabrés jusque dans le berceau.
Où donc es-tu, Bayard ? Où donc es-tu, Marceau ?

Voici qu'un prêtre, plein du grand souffle biblique,
Et resté droit parmi l'inclinaison publique,
Osa, vaincu, jeter cette phrase au vainqueur :
« Cette Belgique en croix, tu n'auras pas son cœur.
« Aucune affection par elle ne t'est due
« Et du haut de la croix, où tu l'as étendue,
« Son âme reste libre en son corps enchaîné.
« Elle ne doit d'amour qu'à son roi détrôné. »
Et le Kaiser, tapi dans ses jungles félines,
S'est ému dans Berlin de la voix de Malines.
Gloire à vous, Monseigneur, qui jetez ces accents,
Sous la pourpre romaine encor plus imposants.
Quelques Boches mitrés ou désireux de l'être
A la cour du Kaiser dauberont votre lettre ;
Mais à la cour de Dieu, là-haut, chez Jésus-Christ,
L'immense épiscopat céleste vous sourit.

L'époux d'Hérodiade, outré qu'un ver de terre
Sur le vice royal jetât son blâme austère,
Enchaîna Jean-Baptiste au fond d'une prison.
... Il advint qu'en ces jours la royale maison
Resplendit d'un grand bal, plein de beautés lascives,
Et dans ce tourbillon de libellules juives,
Sous les yeux éblouis du spectateur royal,
La brune Salomé fut la Reine du bal.
« Que veux-tu, lui dit-il, enfant, que je te donne ?
« Tes pieds harmonieux m'ont ravi, parle, ordonne.
« Quelle que soit l'audace et l'ampleur de tes vœux,
« Charmeuse, tu peux dire au roi des Juifs : Je veux.
« Veux-tu ta charge d'or ?... Veux-tu Tibériade ?...

Digitized by Google

« Parle, demande... et quand, fille d'Hérodiade,
« Tu voudrais la moitié de mon royaume — foi
« D'Hérode, — la moitié du royaume est à toi. »
Les bouches murmuraient : « Que demandera-t-elle ?
— Un joujou qui brille. — Une aimable bagatelle.
— Une bague. – Un hochet d'ambre ou d'émeraude. » Or
Détachant du buffet de la salle un plat d'or :
« Roi, dit-elle, je veux la tête du Baptiste. »
L'Evangile nous dit qu'Antipas en fut triste ;
Mais Salomé reçut, pour son charme dansant,
La tête du captif dans sa sauce de sang.
Ce sang, comme un acide implacable, corrode
Depuis dix-neuf cents ans la mémoire d'Hérode.

Quoique Guillaume deux soit cousin d'Antipas,
Glorieux cardinal Mercier, je ne crois pas
Qu'aucune Salomé berlinoise demande
Votre tête pour prix d'une valse allemande ;
Mais, eussiez-vous risqué la décollation,
Successeur de Joad, grand prêtre de Sion,
Votre bouche, d'où tant de vérités sortirent,
Eût souri par avance au spectre du martyre.
L'Allemagne sans doute aurait battu des mains.
Nous avons entendu, chœur d'animaux Germains,
Au son de votre voix saintement téméraire,
Ses ours grogner et ses intellectuels braire
Et quand vous gémissiez sur vos agneaux en sang,
Les bouchers ricanaient du pasteur gémissant,
Et vos frères Teutons de Bade et de Bavière,
Par la voix du missel, gigantesque bréviaire,
Par d'affreux *Te Deum*, par un horrible encens,
Dont les nuages bleus ont des tons rubescents,
Par l'orgue, le sermon, le mandement, le psaume,
Exaltent, prosternés, Sa Sainteté Guillaume.
Pas un soupir, pas un écho d'humanité
Dans le clergé tudesque, atteint de surdité ;
Mais Dieu, qui n'est pas sourd, de la céleste cime
Vous entend, vous bénit, prêtre éminentissime.

Mars 1915.

Digitized by Google

Les Géants et les Dieux.

Sur l'Olympe sublime, étoilé, radieux,
En ce temps-là trônaient, ces fils du ciel, les Dieux.
Au pied de la montagne, en des antres féroces,
Gîtait, fils de la terre, un peuple de colosses.
A la table des loups ils prenaient leurs repas
Et leur mère tremblait sous leurs énormes pas.
Plus monstrueux que les plus monstrueuses bêtes,
L'un agitait cent bras, l'autre dressait cent têtes,
L'autre était composé d'une gerbe de corps
Et chacun d'eux mangeait plus qu'un troupeau de porcs.
Ils s'appelaient Typhon, Euryte, Briarée,
Encelade, Wilhelm, foule démesurée,
Qui tous, — Titye était vaste de neuf arpents —
A la lourdeur des ours joignaient l'orgueil des paons.
Jaloux de Jupiter, de Phébus, de Neptune,
La majesté des dieux leur était importune.
Et ces fils de la terre ambitieux du ciel,
Du ciel bleu, profond, large, immense, universel,
Ayant sur le terrain fangeux de leurs campagnes
Construit un gigantesque escalier de montagnes
Et déployant l'ampleur de leurs bras surhumains,
Crispèrent au rocher des légions de mains.
Par une nuit sans lune, alors que les dieux dorment,
Ils espéraient, grimpeurs de cette échelle énorme,
Atteindre avant le jour leur but insidieux.
Déjà ces malfaiteurs, affamés d'être dieux,
Et souriant d'avance à leur fête orgiaque,
Voyaient grandir au ciel l'Ourse, le Zodiaque
Et les trois boutons d'or du harnais d'Orion,
Et Ruprecht, Ephialte, Otus, Porphyrion :
« A nous l'Olympe ! — A nous ses tables d'abondance.
— Ses caves de nectar et ses salles de danse.

Digitized by Google

— Nous trônerons demain sur les dieux détrônés.
— Et nous nous gaverons d'ambroisie à leur nez. »

Voici qu'à mi-chemin du ciel et de la terre
Les géants, qui marchaient en tête. s'arrêtèrent,
Forçant leur longue queue à l'immobilité,
Et Mimas à Typhon qui, le plus haut monté,
Braquait à l'orient les prunelles hagardes
De ses deux cents yeux : « Çà, qu'est-ce que tu regardes?
— L'Aurore ! » murmura le monstre qui pâlit.
L'Aurore, sortant blonde et rose de son lit,
De son doigt lumineux dénonçait l'escalade.
« Attendons ! dit Ruprecht — Marchons ! » dit Encelade.
Mais déjà, souriant au matin qui germait,
Les fenêtres s'ouvraient sur le divin sommet,
Et les dieux, surprenant cette bande nocturne,
Apparurent au seuil du palais de Saturne.
Phébus leur décocha de son carquois vermeil
Toutes les flèches d'or des rayons du soleil.
La lance de Pallas aida son divin frère.
L'aigle et la foudre étaient endormis dans leur aire.
Jupiter, les ayant réveillés, les lança.
Pélion foudroyé s'écroula sur Ossa,
Entraînant dans sa chute aux craquements funèbres
La grappe de géants collée à ses vertèbres.
En des cages de pierre on les emprisonna
Et l'on posa dessus la dalle de l'Etna.

Digitized by Google

Bénédictions.

Tous les oiseaux rentraient d'exil. Toutes les haies,
Dont l'âpre hiver avait saccagé les couleurs,
Echarpes en haillons, pansaient avec des fleurs
Leurs plaies,
Et le papillon bleu flirtait, gentil valseur,
Avec la violette et la scille, sa sœur.

Pas un nuage au ciel, pas une voix méchante.
Un rossignol nichait dans l'églantier vermeil.
« Que fais-tu jour et nuit, bel oiseau sans sommeil ?
— Je chante. »
Que ton chant soit béni ! Que tes œufs soient bénis !
Que ton nid soit prospère entre les autres nids !

Dans les champs, étoilés de cardamine rose,
Un ruisseau serpentait mélodieusement.
« Que fais-tu jour et nuit, ruisseau jamais dormant ?
— J'arrose. »
Sois béni, toi, dont l'eau, providence des prés,
Donne à boire en courant aux brins d'herbe altérés.

Une jeune bergère, à peine à son quinzième
Jour de lune de miel, passait, le rire aux yeux.
« Que fais-tu jour et nuit, bergère au front joyeux ?
— Moi ! j'aime. »
Que tes nuits, que tes jours amoureux soient bénis !
Sois longtemps la Chloé d'un fidèle Daphnis.

Un vieux prêtre passait dans sa robe assombrie,
Tenant un livre ouvert entre ses doigts tremblants.
« Que fais-tu jour et nuit, bon prêtre aux cheveux blancs?
— Je prie. »
Que ta prière soit bénie, homme de paix.
Qu'elle porte bonheur aux agneaux que tu pais.

Digitized by Google

Une femme passait, dont la gorge replète
Portait, comme un fruit rose, un enfant gros et sain.
« Que fais-tu jour et nuit, femme au robuste sein ?
— J'allaite. »
Que ton lait soit béni, femme, et par succion
Communique à ton fils la bénédiction.

Un empereur passait, dont la tête pointue
Frongait de noirs sourcils continuellement.
« Que fais-tu jour et nuit, empereur allemand ?
— Je tue. »
Que ton nom soit maudit ! Que ton sang soit maudit,
Misérable, et que Dieu t'envoie une Judith !

Un tzigane passait, portant dans sa main blême
Deux vieux sceptres rouillés, bâtons d'agonisant.
« Que fais-tu jour et nuit, vieux Joss ? — Je bois du sang,
Je l'aime. »
Sois maudit et que Dieu du ciel horrifié,
Comme un chien d'un salon, te chasse à coups de pié !

Mai 1915.

Digitized by Google

Le songe de la Grèce.

Dans le vallon fleuri que l'Ilissus arrose,
Ayant sur son sommeil l'ombre d'un laurier-rose,
La Grèce reposait au pied du Parthénon.
Comme sur un berceau voltige une romance,
L'Hymette sur son front bourdonnait, ruche immense.
Son sommeil fut brisé par un coup de canon.

« Qu'est-cé ? demanda-t-elle aux brises de l'Attique.
L'airain tonne... D'où vient cette toux dramatique ?
Est-ce que mes voisins, ces batailleurs fréquents,
Ont repris un accès de fièvre militaire ?
Le canon des Balkans ne veut donc pas se taire. »
La brise répondit : « Ce n'est point les Balkans.

« L'Allemagne et l'Autriche ont d'une voix galante
Invité la Turquie à leur table sanglante.
Elles ont réveillé ce spectre qui dormait ;
Et, pour exécuter leur œuvre de pirates,
Frelatant l'Evangile au moyen des surates,
A leur Christ équivoque accouplé Mahomet.

« Le vrai Christ, indigné de cette apostasie,
Veut reprendre l'Europe aux corsaires d'Asie
Et, Dieu de Constantin, rentrer dans sa maison,
Et les mers d'Orient sur leur gorge flottante,
Comme au temps de Mahmoud, bercent la Triple Entente.
C'est Elle, qu'on entend tonner à l'horizon.

« Filles de Navarin, leurs flottes fraternelles,
Des portes du Bosphore au seuil des Dardanelles,
S'efforcent d'en briser les solides verrous.
Sainte croisade, où l'on remarque ton absence,
Elles se sont donné rendez-vous à Byzance
Ne te trouveras-tu pas à ce rendez-vous ?

Digitized by Google

— J'y veux être ; j'y cours, interrompit la Grèce.
La voilà donc enfin cette heure vengeresse,
Que j'appelais depuis quatre cent soixante ans.
Oui, ma place est au sein de la flotte chrétienne.
O mes Grecs — il n'est reine allemande qui tienne —
Mes lions, courez sus aux chiens mahométans.

— Patience, Corfou, Zante Attique, Morée !
A murmuré dans l'ombre une voix timorée.
La brise vous insuffle un conseil imprudent.
Filles de l'Orient, ne mêlez pas encore
Votre drapeau d'azur à l'essaim tricolore
Des oriflammes d'Occident. »

La Grèce en gémissant rengaina son épée,
Pleurant sa glorieuse espérance trompée,
Pleurant Sainte-Sophie et ses autres saints lieux.
Triste, elle s'endormit sous les palmiers d'Athènes
Et, pendant ce sommeil, qu'eût blâmé Démosthènes,
Elle eut un songe merveilleux.

Une femme au grand air, déjà vieille, encor belle,
Ayant la majesté d'une antique Cybèle,
Penchait sur la dormeuse un visage attristé,
Et la Grèce : « Qui donc es-tu ? demanda-t-elle.
— Ton immortelle mère. ô ma fille immortelle,
Celle qui t'enfanta dans la captivité.

« Sur ma tête héroïque un siècle s'amoncelle.
Je fus jeune, vaillante, épique... Je suis celle
Qu'on peut martyriser, que jamais on ne vainc,
Celle qui ne meurt pas quelque sang qu'on lui tire.
Je suis, rappelle-toi ma jeunesse martyre,
La Grèce de mil huit cent vingt.

« En ce temps-là, soumise aux plus âpres servages,
Je rampais sous les pieds des Osmanlis sauvages,
Des sultans, des visirs, des beys, des icoglans,
Faible comme un roseau, moi, le pays des chênes,
Et l'on peut voir encor la trace de leurs chaînes
Inscrite à mes poignets sanglants.

Digitized by Google

« Pendant quatre cents ans, jouet d'un maître immonde,
Je fus sous les regards égoïstes du monde,
La victime sur qui nul ne s'apitoya.
Le sérail écrêmait pour ses festins infâmes
Mes plus nobles beautés, mes vierges et mes femmes,
Pénélope et Nausicaa.

« Et je criais en vain, saignante, profanée,
A tous les peuples, moi, la grande sœur aînée :
« Ayez pitié de moi ; j'agonise, je meurs,
« On m'assassine. » Enfin ma sanglante prière
Trouva trois cœurs humains parmi ces cœurs de pierre,
Grâce aux lyres, poussant de brillantes clameurs.

« Tous les mélodieux, Lord Byron, Lamartine,
Victor Hugo, dévots à ma croix levantine,
Emplissaient l'occident de mon glorieux nom ;
Et les salves de vers, vibrant pour ma défense
A l'oreille des rois d'Angleterre et de France,
Préludèrent, ma fille, aux salves du canon.

« Et les rois, attendris par le chant des poètes,
Firent sonner pour moi leurs fanfares muettes.
L'hymne sacré roula de la Manche à l'Oural,
Et l'on vit, au récit de ma longue disgrâce,
Tressaillir de pitié dans son palais de glace
L'immense empereur boréal.

« Et les trois nations clémentes se levèrent
Et, d'un pied fraternel gravissant mon calvaire,
Leurs bras Cyrénéens soulevèrent ma croix.
Le baume de leur sang coula sur ma blessure.
Ce n'est pas une histoire homérique peu sûre.
C'est vrai comme un récit de l'Evangile, crois !

« Ce sang, ils l'ont versé sans en compter les gouttes.
C'est pourquoi, fille adulte et saine qui m'écoutes,
O Grèce de mil neuf cent quinze, souviens-t-en.

Digitized by Google

Oui, souviens-toi qu'ils ont de leur puissante épée
Extirpé de ma chair par ce mal usurpée
Le vieux cancer mahométan.

« Et voici que la lutte antique recommence.
Il se passe à nouveau quelque chose d'immense.
Contre les Turcs, armés de canons prussiens,
La grande Trinité justicière se lève
Et, fille des martyrs, je ne vois pas ton glaive
Flamboyer à côté des siens.

« Mais tu dors, oubliant mes saintes cicatrices.
Tu dors, lorsque les *Trois Puissances protectrices* *
Combattent rudement du Bosphore à l'Athos.
Leur canon vibre sans que ton âme ne vibre.
Ah ! s'ils étaient encor debout sous ton ciel libre,
Que diraient Kanâris et Mavrocordâtos !

« Et tandis que tu dors, temporises, recules,
La pieuvre germanique aux mille tentacules
Rend grâce à Mahomet de ton sommeil chrétien.
Tu dors ! et chaque jour de ton sommeil, chaque heure
Réjouit un vautour, dont le seul nom m'écœure,
Le vieux vautour autrichien.

Ecoute ! Quand les trois nations philhellènes
Lancèrent, comme autant de puissantes baleines,
Sur le phoque Ibrahim leurs carènes d'airain,
Quand, répondant aux cris de ta mère éplorée,
Le canon chrétien fit retentir en Morée
Après Lépante Navarin,

« Pendant ce grand combat, rédempteur de la Grèce,
Où saigna sous les coups de la croix vengeresse
L'Islam, ce Minotaure engraissé de mon sang
Et plus dur à tuer que celui de Thésée,
Sais-tu ce que faisait l'Autriche baptisée ?
Si tu ne le sais plus, écoute en frémissant.

* Une rue de Patras porte cette appellation.

Digitized by Google

« Toutes les Royautés ne m'étaient pas fidèles.
L'Autriche s'indigna qu'il te poussât des ailes
Et, crime que la honte a marqué de son sceau,
On vit, fille d'Hercule, à ta naissance hostiles,
Habsbourg et Mahomet, ainsi que deux reptiles,
Pour t'étouffer dans l'œuf ramper vers ton berceau.

« Victor Hugo, fidèle à tes gloires natales,
Par la voix du clairon d'or des *Orientales*
Dénonça le forfait à la postérité,
Et l'Autriche reçut un soufflet de sa lyre,
Un soufflet de six vers que je t'engage à lire
Et qui n'a rien perdu de sa sonorité.

Et cette Autriche indigne aujourd'hui se fait plate.
Son perfide vautour, qui te trahit, te flatte,
O ma fille, ô ma belle aigle du Cithéron.
Tu n'as qu'une réponse à faire à cette infâme,
Arrache du fourreau ton épée et ton âme
Et dans l'hyme chrétien fais chanter ton clairon.

« Tu ne peux distinguer, fille trop hésitante,
Entre les ennemis bigarrés de l'Entente.
Tous ont fait pacte avec le Croissant détesté.
Victime du Croissant, sors de l'indifférence.
O Grèce, qui naquis des baisers de la France,
Comme tu serais belle en arme, à son côté ! »

Juin 1915.

Digitized by Google

Anathema sit.

Accoudé nuit et jour à son balcon des cieux,
Dieu promenait au loin ses regards spacieux.
Il voyait des hauteurs de cet observatoire
Une guerre effroyable ensanglanter l'histoire.
Il voyait la Belgique en proie aux assassins,
Couverte de viols, de meurtres, de larcins,
Gémir et se débattre, infortuné royaume,
Sous la griffe d'un fauve, intitulé Guillaume
Hécatombe d'agneaux et de pasteurs sacrés,
Il voyait, à l'autel, ses prêtres massacrés
Par un Antiochus, pire que l'Epiphane.
Il entendait crier ses vierges, que profane
Le groin des Bavarois, des Prussiens, des Saxons.
Il voyait ses palais de Reims et de Soissons,
Holocaustes de marbre, expirer dans les flammes,
Et le chemin funèbre était tout bondé d'âmes,
Qui, fuyant de leurs corps éventrés par le fer,
Encombraient l'escalier du ciel ou de l'enfer.
Du haut des cieux lointains où sa vieillesse habite,
Voilà ce que voyait Dieu, le puissant presbyte,
Et devant ces exploits d'un sauvage empereur,
Si Dieu pouvait pâlir, il eût pâli d'horreur.

Alors il fit sonner la trompette céleste
Et, du fond des soleils accourant à ce geste
Sonore du Seigneur, tous les docteurs sacrés,
Pontifes purpurins, mêlés de noirs curés,
Sur les marches du trône assis par rang de gloire,
Depuis le moindre Olier jusqu'au plus haut Grégoire,
Formèrent le plus grand concile universel,
Qui jamais eût siégé, le concile du ciel.
Présidé par Dieu même il regarda la terre.
Le sombre globe humain fumait comme un cratère.

Digitized by Google

Des femmes subissaient d'affreux baisers germains.
Des enfants mutilés redemandaient leurs mains.
On voyait. aux éclairs d'abominables armes,
L'Europe en feu, l'Europe en sang, l'Europe en larmes
Lutter dans un duel international
D'un côté pour le bien, de l'autre pour le mal.
Des essaims monstrueux d'énormes volatiles
Tournoyaient au-dessus de ces peuples hostiles
Et, plus traîtres encor que ces vastes oiseaux,
D'affreux Léviathans glissaient entre deux eaux.
La guerre avec sa serpe au million de lames
Chaque jour sur les corps élaguait dix mille âmes.
Tous les forfaits païens, mal tués par Jésus,
Etourdis seulement, reprenaient le dessus.

Et tous les assesseurs du céleste concile,
Ambroise, Chrysostome, Origène, Basile,
Le cygne de Cambrai, l'aigle éployé de Meaux,
Et saint Pierre et saint Paul, ces apôtres jumeaux,
Tous ceux qui tour à tour brillèrent dans l'Eglise.
– Multitude violette, ou brune, ou blanche, ou grise,—
Comme les branches d'or d'un candélabre ardent,
Tous ceux de l'Orient, tous ceux de l'Occident,
D'Eusèbe à Léon Treize et d'Erasme à Lactance,
A l'unanimité dictèrent leur sentence,
Et Dieu la promulgua du zénith au nadir.
Le tonnerre éleva la voix pour applaudir
Et parapha d'éclairs — l'éclair est le paraphe
De Jupiter tonnant * — le divin autographe.

« Si l'âme d'un chrétien proteste mollement
« Contre le monstrueux brigandage allemand,
« Quand les soldats Teutons, lâchés sur la Belgique,
« Font de son sol paisible un théâtre tragique
« Et tel que l'on verrait à ce spectacle-là
« Les cheveux se dresser sur le front d'Attila,
« Quand le Christ, incarné dans un peuple de prêtres,

* O grand Jupiter, qui fus crucifié pour nous. *Le Dante*

Digitized by Google

« Est, comme au Golgotha, mis en croix par ces reitres
« Et reçoit en plein cœur dans ses temples brûlants
« Après celle des Juifs la lance des hulans...
« Si quelque voix soutient que la porte scellée **
« Du peuple Belge n'a pas été violée,
« Que les bourreaux d'Arras, de Senlis, de Louvain,
« Sont les exécuteurs d'un châtiment divin...
« Si quelqu'un prêche ou croit, doctrine que Dieu nie,
« Que la guerre n'eut point sa source en Germanie,
« Que le Hohenzollern n'a point prémédité
« Ce grand complot d'orgueil et de cupidité,
« Que le Habsbourg n'a point, vieil ours apostolique,
« Une âme de païen dans sa peau catholique...
« Si quelque aveugle main se lève, bénissant
« Ces deux fronts, sur lesquels a coulé tant de sang
« Qu'il n'y reste plus rien de l'eau de leur baptême,
« *Que celui-là soit anathème* !

Juillet 1915.

** Par le traité de 1839, signé de toutes les grandes puissances d'Europe.

Digitized by Google

A Gabriel d'Annunzio.

O poète, le chant de ta lyre grondante
A fait chanter tous les clairons italiens
Et de l'Alpe glacée à la Sicile ardente,
Du tombeau de Virgile à la source du Dante,
Un vaste écho répond : Aux armes, citoyens !

Tous les membres captifs de ta chère patrie
A son foyer perdu brûlaient de se rasseoir,
Et tous ceux, dont la chair latine fut meurtrie
Par les bourreaux de Trente et les tyrans d'Istrie,
Puisent dans ton grand hymne un magnifique espoir.

Italie, Italie, enfin l'heure est prochaine.
Ton rêve irrédentiste est mûr... Pas une main
Ne déracinera ce gland devenu chêne.
Brise aux pieds, brise aux bras de Trieste la chaîne
Avec le vieux glaive romain.

Fille des Alpes, monte, escalade foudroie.
Expulse de ton sol tes ennemis vaincus,
Comme on chasse d'un champ de vils oiseaux de proie,
Et contre les vautours d'Arminius déploie
Les aigles de Germanicus.

Sous le fer et le feu de tes longs victimaires,
Belle, tu n'as jamais désespéré, versant
Par le cœur de tes fils, par les yeux de tes mères,
Pour arroser ce qu'on appelait tes chimères,
Un siècle de pleurs et de sang.

Elles n'ont pas coulé stérilement tes larmes.
Le sang de tes martyrs ne fut pas infécond.
Fille de César, sourde à quelques cris d'alarmes,

Digitized by Google

Va ! La victoire est fière et n'appartient qu'aux armes,
Qui franchissent le Rubicon.

Descends de ton bûcher, glorieuse hécatombe.
Bientôt l'historien de dix ans de prison
Silvio Pellico sourira dans sa tombe
En voyant, délivrés de leur chaîne qui tombe,
Tous ses frères volés rentrer à la maison.

Déjà pleins d'espérance en ce superbe rêve,
O lions de Saint Marc, cygnes du Mincio,
Votre voix, qui rugit ou qui chante, s'élève
Pour acclamer aux mains d'Emmanuel le glaive,
La lyre aux mains d'Annunzio.

Juillet 1915.

Digitized by Google

Dies iræ, dies illa.

C'est Mourad ! c'est Mourad ! justice, ô Dieu vivant!
Victor Hugo.

Dans le vaste palais de justice des cieux
Les âmes arrivaient à pas silencieux.
Un spectre, accompagné du spectre d'un long sabre,
Marchait au premier rang de ce peuple macabre.
L'œil oblique, la face hirsute, ressemblant
A quelque grand gorille en uniforme blanc,
Eperonné, botté, sanglé dans sa tunique,
Ce grand fantôme avec un accent teutonique,
Fit à Dieu le salut militaire, disant :
« Tu m'as appelé, Maître, et me voilà. Présent !
Je viens à ton foyer céleste et sédentaire
Me reposer d'un long voyage sur la terre.
Souverain d'un Empire aux deux globes pesants,
J'ai porté, pendant près de soixante-dix ans,
Sur ma tête aujourd'hui pâle, chauve, amaigrie,
La couronne d'Autriche et celle de Hongrie.
Dans ce siècle orageux, triste bâton des rois,
Le sceptre est aussi lourd à porter qu'une croix.
Ma vie a traversé de grands fleuves de larmes
Et vingt mille sommeils entrecoupés d'alarmes,
Vaincu par les Gaulois, les Serbes, les Germains...
Ma famille a saigné quatre fois sous des mains
Régicides... Je fus, mon Dieu, qu'il t'en souvienne,
Un grand chrétien royal, donnant l'exemple à Vienne,
Et, lorsque dans la rue en fleurs tu descendais,
Ma Majesté suivait pédestrement ton dais.
Fidèle aux sacrements et dévot à la Vierge,
Ma main quitta souvent le sceptre pour le cierge.
Mes génuflexions et mes signes de croix
Edifiaient, Seigneur, les peuples et les rois

Digitized by Google

Et, parmi les sommets du monde catholique,
Empereur culminant, j'étais l'Apostolique.
Ayant laissé là-bas mon bagage de chair,
J'arrive de Schœnbrunn, où je suis mort hier,
Muni de l'huile sainte et des saintes espèces.
On va chanter pour moi cinquante mille messes,
Dont l'orgue ou le lutrin jusqu'au ciel s'entendra,
Et, nouveau Bossuet parlant *ex cathedra*,
Des gloires de ma longue existence chrétienne,
L'archevêque de Vienne emplira Saint-Etienne;
Et c'est pourquoi mon âme, approchant d'un pas sûr,
Frappe avec confiance à ta porte d'azur. »

Dieu répondit: « Tu peux compter sur ma justice.
Il n'est pas de douleurs où je ne compâtisse.
Tous les spectres humains trouvent grâce à mes yeux,
Pourvu qu'ils aient été miséricordieux.
La mort a pris ton frère et ton fils et ta femme.
Sans doute l'eau des pleurs en arrosant ton âme,
Empereur catholique, a fait germer en toi
La compassion, fleur suave de la foi.
Sans doute la clémence embauma ta carrière.
La clémence, elle est plus sainte que la prière.
C'est pour gagner le ciel un puissant talisman.
Si ton âme est aussi blanche que ton dolman,
Ma main couronnera ta Majesté bénigne.
— Ne le couronne pas, Seigneur, c'est un indigne. »
Droite, sinistre, l'œil en pleurs, le sein meurtri,
Une femme en grand deuil avait jeté ce cri,
Que son bras soulignait d'un implacable geste.
« Que veux-tu ? demanda le grand aïeul céleste.
Parle sans peur ; tu sais que je suis le Bon Dieu. »
Et cette femme, voix solitaire au milieu
De la foule spectrale immensément muette :
« Regarde, ô mon Bon Dieu, la figure inquiète
De ce grand malfaiteur impérial... Ma voix
A fait sur lui l'effet d'un coup de foudre... Vois !
Comme une ourse aux abois, sa morgue autrichienne
A pris à mon aspect l'air piteux d'une chienne.

Digitized by Google

Vois ses yeux effarés, vois ses genoux tremblants.
Commande-lui, Seigneur, d'enlever ses gants blancs »
Et celui, qui mourut en croix du coup de lance,
Laissa tomber ces mots dans le vaste silence,
On aurait entendu marcher une fourmi :
« Spectre, dégante-toi. » Subitement blêmi,
Plus pâle que le marbre exsangue des statues,
Le fantôme obéit et ses mains dévêtues
Apparurent à Dieu toutes rouges de sang.
Et l'implacable voix devant lui se dressant :
« Son âme a la couleur de ses mains cramoisies
Ses prières n'étaient que des hypocrisies.
Ce fils de Saint Etienne et de Saint Ladislas,
Pour qui l'on a sonné cinquante mille glas,
Seigneur, est cent fois plus indigne qu'un athée.
— Qui donc es-tu ? — Je suis l'Europe ensanglantée.
J'étais heureuse hier... L'Olympe et les Balkans
Avaient, monts orageux, éteint tous leurs volcans
Et vu s'édulcorer ces nations acerbes,
Les Bulgares, les Grecs, les Ottomans, les Serbes.
Mes légions d'épis, filles de messidor,
Ceignaient mes larges flancs de leur écharpe d'or
Et, glaives de la paix, j'aiguisais mes faucilles.
Les beaux garçons aimaient les belles jeunes filles.
La rêveuse Allemagne, après des jours grondants,
Avait pour tout le monde un bon sourire aux dents.
L'air était imprégné de paisibles aromes.
Les républiques, sœurs fidèles des royaumes,
Echangeaient avec eux d'affectueux saluts
Et la voix des tribuns, des gazettes, des luths
Me berçait mollement avec cette romance :
« La guerre est morte ; on est guéri de sa démence. »
Elle n'était pas morte et dormait seulement.
Il a fallu qu'un Goth, mâtiné d'Allemand,
Un chrétien, possédé du démon des tempêtes,
Vînt réveiller cette hydre aux millions de têtes.
Et le voilà ! Malgré ses jours endoloris,
Malgré son nom chrétien, malgré ses cheveux gris,

Digitized by Google

Malgré ses oraisons fastueuses, tigrées
De génuflexions et d'autres simagrées,
Malgré la grande voix du pape, l'implorant
Et bénissant la paix de son geste mourant,
Ce monstre, dont je suis la misérable mère,
M'assassine aujourd'hui, Néron octogénaire.
Aidé par le Teuton, son voisin carnassier,
Ils ont lancé sur moi leurs tonnerres d'acier.
Tous les grands crimes sont sortis de leurs repaires,
Meurtres d'enfants, viols de vierges impubères,
Au point que j'ai cru voir dans mes pâles cités
Passer, crinière au vent, les Huns ressuscités.
Horreur ! Après Stamboul Vienne a son sultan rouge.
Le loup dans son hallier l'apache dans son bouge
Ont un semblant d'excuse animale pour eux,
L'un étant une bête et l'autre un miséreux ;
Mais lui, ce possesseur de deux royaumes, riche
De toute la Hongrie et de toute l'Autriche,
Ce vieillard, que l'approche imminente de Dieu
Aurait dû, fût-ce un tigre, humaniser un peu,
Ce patriache en pleurs, ce dévot en prière
N'a pas d'excuse à sa férocité guerrière.
Pour un stupide point d'orgueil autrichien
Ce païen qui, vivant, s'habillait en chrétien,
M'a planté son poignard au flanc jusqu'à la garde ;
Et, pour se disculper des peuples qu'il poignarde
Ou mutile, sais-tu ce que ce vieux traîneur
De sabre et l'autre ont fait?... Ils ont, ô mon Seigneur,
Mêlant de l'eau bénite à leur encre enfiellée,
Aux murs de la montagne, aux murs de la vallée,
Affiché que c'est toi, père du genre humain,
Qui leur as mis le sabre et la torche à la main,
Et quand leur soldatesque atrocement fourbie
Egorge la Belgique, éventre la Serbie,
Lorsque, plus barbouillés de sang que des bouchers,
Ils me couvrent de vols, de croix et de bûchers,
Violent mes couvents, brûlent mes cathrédales
Et d'un horrible rire entrecoupent mes râles,

Digitized by Google

Ils chantent qu'ils ont Dieu pour compère et pour chef.
Enfin voilà déjà le vieux François-Joseph,
Dont l'âme épouvantable arrive de la tombe.
L'autre viendra bientôt... Moi, la grande hécatombe,
Qui saigne de leur fer et fume de leur feu,
Je l'ajourne en un an au tribunal de Dieu » *

Et Dieu, la regardant de ses yeux les plus tendres :
« Ma pauvre Europe, toi qu'ils ont réduite en cendres,
Ne crois pas que, du haut des cieux indifférents,
J'assiste, Dieu sans cœur, aux crimes des tyrans.
Depuis le premier jour de ton vaste martyre,
Je compte tous les coups de canon que l'on tire.
Spectateur de la terre invisible et présent,
Je sais le nombre exact de tes gouttes de sang.
Quand on croit que je dors ou somnole, je veille.
La cruauté la plus secrète ou la plus vieille
N'est jamais à l'abri de mes yeux éternels.
J'ai l'immortalité pour juger les mortels. »
Puis, reportant les yeux sur l'empereur sinistre,
Il dit : « Vieillard féroce, à qui mon doux ministre,
Le pape, autre vieillard avait lui-même écrit,
Te demandant la paix au nom de Jésus-Christ
Et qui fermas ta porte injurieuse au nonce,
Regarde cette femme en deuil qui te dénonce
Et me montre en pleurant le désert de ses bras,
Rachel d'un million d'enfants que tu sabras.
C'est toi qui décrochas l'énorme panoplie,
Sous laquelle aujourd'hui toute l'Europe plie.
Assassin de la paix, faussaire de mon nom,
Tu t'es servi de lui pour charger ton canon.
Ta poudre sacrilège a singé mon tonnerre
Et tu m'as fait passer pour un Dieu sanguinaire,
Moi le plus doux des dieux... Je ne suis pas le tien.
J'aperçois un démon sous ton masque chrétien.
Sache que j'aime mieux, Majesté meurtrière,
Une heure de pitié que vingt ans de prière,

* Raynouard. *Les Templiers.*

Digitized by Google

Et que, juge absolu, je mesure les rois
Sur leurs vertus et non sur leurs signes de croix.
J'ai vu Philippe deux et ton âme m'inspire
Mille fois plus d'horreur, étant mille fois pire.
Toute l'eau de la mer immense et tout le vin
Des messes de la terre y couleraient en vain :
Rien ne peut la laver du sang qui l'a rougie.
Ton oraison funèbre et ta doxologie
Vont faire retentir, à ce que tu prétends,
Le temple adulateur de Vienne... Triste temps!
D'autant plus criminel que ta tête est plus grise.
Saint Ambroise t'aurait chassé de son église.
Je te chasse du ciel, à qui tu fais horreur.
Emparez-vous, démons, de ce rouge empereur. »

Et voici que les doigts d'une main colossale
Apparurent au mur de la céleste salle
Et, sous les yeux béants des spectres effarés,
Cette main écrivit : *Mané*, *Thécel*, *Pharés*.
Malheur aux Balthazars d'Autriche et d'Allemagne,
Qui font monter la honte au front de Charlemagne.
Dieu, qui mit Babylone et Ninive au cercueil,
Prépare un crépuscule à leur soleil d'orgueil.
Il faut que ce colosse à deux fronts redevienne
Un Pygmée à Berlin, un Myrmidon à Vienne
Et ne planeront plus dans les cieux insolents
Leurs aigles déplumés, moindres que des milans.
Les peuples fraternels respireront à l'aise,
Et la France vignoble et l'Amphitrite anglaise,
Donnant à la Cérès moscovite la main,
Déclareront la paix à tout le genre humain.

Digitized by Google

Au Golgotha.

Jour sinistre ! On venait d'en crucifier trois.
Celui, nommé Jésus, s'endormit sur la croix.
Debout sous l'arbre infâme, où le maître qu'elle aime,
Pâle, exangue, mourant, pendait comme un fruit blême,
Madeleine baignait de pleurs silencieux
Les pieds chéris, cloués au niveau de ses yeux,
Et le sommeil du Christ dura quarante ans presque.
Il en fut arraché par un cri gigantesque.
Tout un peuple aux abois saignait et gémissait,
Et la Magdaléenne au Galiléen : « C'est
Notre mère ; c'est ta Jérusalem qu'on tue.
Une vague de fer s'est sur elle abattue.
Un peuple d'occident sacrilège et cruel
A planté son couteau dans le flanc d'Israël.
Sous ce glaive païen le peuple de Dieu crie. »
Mais le crucifié : « Ne t'émeus point, Marie.
Ces guerriers, dont le glaive ensanglante Sion,
Arrivent d'occident par ma permission.
C'est le peuple romain ; c'est un peuple d'élite,
Qui n'effarouche point mon cœur israélite.
C'est un arbre de fer tout fleuri de vertus.
Ses aigles ne sont pas des vautours et Titus,
Son jeune aiglon, sera les délices du monde. »
Ayant ainsi parlé, la tête moribonde
Referma sur la croix ses yeux agonisants,
Et ce nouveau sommeil dura onze cents ans.

Un cri de Madeleine — à réveiller les pierres —
Entr'ouvrit tout à coup les divines paupières.
« O mon maître, je vois, pavoisé d'un croissant,
Un peuple de guerriers au pas retentissant
Et plus nombreux que les sauterelles dans l'herbe :
A leur tête galope un cavalier superbe.

Digitized by Google

Celui-là ne vient pas de l'occident romain.
Un cheval du désert palpite sous sa main.
O Christ, et sa prière arabe t'injurie. »
Mais le Crucifié : « Ne t'émeus point, Marie.
Moi-même ai suscité ce soldat d'Orient,
Cet enfant du désert, qui chevauche en priant
C'est le grand Saladin, un guerrier aussi juste,
Aussi preux que Richard et que Philippe Auguste.
Il est mon ignorant plus que mon ennemi.
Plus d'un chrétien, chez qui ma lumière a blêmi,
Pourrait prendre ce grand aveugle pour modèle
Et ses vertus me font tolérer l'infidèle. »
Ayant ainsi parlé, le Christ aux yeux pesants
Retomba dans un long sommeil de sept cents ans.
La Madeleine en pleurs, pécheresse assagie,
Veillait pieusement sur cette léthargie,
Ecartant d'un rameau d'olivier caressant
Les mouches, qui venaient pour boire au divin sang.

Tout à coup des essaims de bruits secs arrivèrent
Sur les ailes du vent au sommet du Calvaire,
Tel un crépitement d'éclairs et de grêlons,
Et le divin dormeur, le pâle aux cheveux blonds :
« Qu'est-ce ? » demanda-t-il. Et la triste Marie,
Celle qu'on vit un jour, prosternée et marrie,
Essuyer les pieds nus du plus chaste des Juifs
Avec le linge d'or de ses cheveux lascifs :
« O mon Maître, je vois au pied de ta montagne
Un peuple qu'un accent bestial accompagne
Et qui semble aboyer quand il parle... Ses mains
Ne brandissent ni l'arc, ni les glaives romains,
Ni les sabres moirés de Damas ou d'Edesse,
Mais des tuyaux ardents sifflant avec rudesse.
Ta Jérusalem est pleine de ces intrus.
Ils sont hirsutes, roux, fétides, malotrus.
Afin d'exterminer le plus possible d'hommes,
Ils exercent au tir leurs tubes ignivomes.
Amis des Ottomans, crasse des Sarrasins,
Pauvre crucifié, tu les as pour voisins,

Digitized by Google

Et leurs coups de fusil et leurs voix gutturales
Arrivent jusqu'au pied de la croix, où tu râles.
Signe particulier ! Ce peuple vipérin,
Difforme, porte au front une corne d'airain. »

Le bon Jésus leva sa tête ensanglantée,
Qu'adore le croyant, que respecte l'athée,
Seul geste que permit la crucifixion,
Et d'une voix suprême : « O fille de Sion,
A leur corne, à leur miasme, à leur vil caractère,
Je reconnais ce peuple, excrément de la terre.
Fourbe, ordurier, féroce, irrévérencieux,
L'odeur de ses forfaits empoisonne les cieux.
Ainsi cette sentine immonde, l'Allemagne
Déferle jusqu'au pied de ma sainte montagne.
Guillaume deux, le plus sacrilège des rois,
Ose planter sa cible où j'ai planté ma croix,
Et la brutalité des coups de feu, qu'il tire
A mes oreilles, met le comble à mon martyre.
Le baiser de Judas, la flagellation,
Les crachats, les soufflets, toute ma Passion
Et l'arbre du supplice accepté sans murmure,
Pour que l'homme y cueillît la rédemption mûre,
Qu'est-ce auprès de ce grand forfait injurieux,
La profanation tudesque des saints lieux !
Jérusalem, changée en caserne teutonne,
Où la poudre à la main, Krupp, singe de Dieu, tonne,
Où Guillaume deux fait bénir par les imans
Ses apostats d'airain les canons allemands !
O tigre impérial, corps fauve, âme écarlate,
Je voulais bien mourir de la main de Pilate,
Abreuvé de vinaigre et de fiel, nu, sanglant.
Je voulais bien avoir la lance dans mon flanc
Et les clous du péché dans mes mains trois fois saintes;
Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes.

Novembre 1915.

Digitized by Google

La Paix.

Trois avril! Aujourd'hui la guerre a six cents jours
Et la Bête n'est pas encore terrassée ;
Mais ses rugissements sont devenus plus sourds.
Dans sa gueule on peut voir plus d'une dent cassée.

La Bête monstrueuse infeste encor les bois
Et, déployant au loin ses innombrables pattes,
Allant et revenant comme un fauve aux abois,
Elle mord en Argonne, elle mord aux Carpathes.

Faite d'un vieux Tzigane et d'un jeune Teuton,
Son double corps exige une double pâtée.
Chacun des deux bandits est un Érésichton,
Par qui toute la chair du monde est convoitée.

Oh ! dire que ces deux empereurs carnassiers,
Le Boche et le Bohême, attablés sur des tombes,
Ont, comme en un troupeau deux loups associés,
Dévoré des milliers de jeunes hécatombes !

Dire que pour breuvage à leurs affreux repas
C'est le sang pur et non le vin pourpre qui coule.
C'est à se demander s'il ne se trouvait pas
Dans le nombre de leurs aïeules une goule.

Dire qu'on les a vus, gigantesques Nérons,
Une torche à la main, chantant dans la tourmente,
Érostrates de tout ce que nous vénérons,
Coucher Reims en feu sur Louvain encor fumante !

Mais qu'est-ce que fait donc là-haut le roi des rois ?
Sur ces fauves, qu'aucun scrupule ne bâillonne,
Autrichiens, Saxons, Prussiens, Bavarois,
Quand lâchera-t-il donc la foudre, sa lionne ?

Digitized by Google

Est-ce qu'il n'entend pas crier le sang d'Abel ?
Est-ce qu'il laissera, neutre incompréhensible,
Monter jusqu'au zénith cette tour de Babel,
L'Empire germanique ? Est-ce que c'est possible ?

Est-ce qu'il ne voit pas, lui dont les yeux voient tout,
Quand il s'accoude à ses fenêtres sidérales,
Les obus, plus serrés que les grêles d'août,
Pleuvoir sur ses hôtels et sur ses cathédrales ?

Et le même empereur — qui bombarde le Christ, —
Là-bas sur le Bosphore et sur les Dardanelles,
Guillaume l'apostat, Guillaume l'antéchrist
Mêle au chant du muezzin ses salves fraternelles.

O Dieu qu'on ne voit pas, Dieu muet, Dieu lointain,
Si tu vois de tes cieux le globule terrestre
Et si ton vaste cœur s'intéresse au destin
De l'Europe, aujourd'hui rugissante palestre,

Contemplateur d'un duel que nous ne cherchions point,
Dieu qu'on nous représente au cours de ton histoire
Veillant sur la justice avec la foudre au poing,
Si ce qu'on dit est vrai, tu nous dois la victoire ;

Mais quand tu resterais sur ton rocher serein
Spectateur impassible entre les deux tempêtes,
Nos Davids abattront le Goliath d'airain.
Déjà l'hymne vainqueur germe dans nos trompettes.

Ni leurs trois démons, Krupp, Tirpitz et Zeppelin,
Ni leurs grêles de fer, leurs nuages de chlore,
Ni leurs impuretés, dont notre seuil est plein,
N'empêcheront la fleur triomphale d'éclore.

Leurs canons monstrueux, leurs bataillons épais,
Leur morgue, ne vaincront ni nos corps, ni nos âmes.
Ils ne nous verront pas, mendiants de la paix,
Incliner devant eux nos fières oriflammes.

Digitized by Google

La Paix ! quand nous aurons reconquis toute l'eau
Du Rhin, qu'on nous avait volée.. une paix telle
Qu'au lendemain d'Arcole et non de Waterloo,
Une paix de cent ans, une paix immortelle.

La Paix ! quand nous aurons purifié nos toits,
Nos cités, nos hameaux, les Ardennes, les Vosges
De cette invasion fétide de putois,
Qui dans nos flancs saignants se sont creusé des bauges...

Quand Londres, notre grand allié d'outre-mer,
Pavoisera Saint-Paul pour la victoire anglaise...
Quand Strasbourg entendra sur sa place Kléber
De nos bouches d'airain jaillir la *Marseillaise*.

La Paix ! quand nous aurons par d'implacables tirs,
Des coteaux de Champagne aux plaines de Pologne,
Puni tous nos bourreaux, vengé tous nos martyrs
Et fait expier Reims par Mayence et Cologne. .

Quand Bruxelles verra dans son palais désert
Rentrer son roi proscrit et refleurir sa reine...
Quand le tzar coupera les griffes du Kaiser...
Quand nous embrasserons l'Alsace et la Lorraine...

Quand l'Italie en deuil de ses enfants volés
Les aura repris tous aux bohémiens d'Autriche,
Et lorsqu'on aura vu — fauchés comme des blés, —
Les Serbes repousser de leur sanglante friche...

Quand tous nos ennemis seront boutés dehors,
Que Wilhelm changera son ton déclamatoire
En un balbutiement de défaillance... alors
Nous signerons la paix, fille de la victoire.

Avril 1916.

Digitized by Google

H. LIBOIS
Archiviste du Jura

DANS LA TERRE DE SAINT-CLAUDE

au 18me siècle

Digitized by Google

Digitized by Google

I

Un curé à portion congrue

(1687-1780)

La déclaration royale du 29 janvier 1686 avait fixé à la somme de 300 livres les portions congrues (1) que les décimateurs étaient obligés de payer aux curés et aux vicaires perpétuels. Le curé de Viry (2) déclara par un acte passé devant notaire le 11 septembre suivant, qu'il entendait se servir de bénefice de cette déclaration, attendu qu'il ne possédait aucune dîme qui lui eut été « relachée » par l'abbé de Saint-Claude, décimateur de la cure. L'acte, signifié au procureur fiscal « des villes et terres dépendant » de l'abbé, ne reçut pas de réponse. Le 25 juin 1687, le curé présenta une requête au Grand-Juge en la Grande-Judicature de Saint-Ouyan de Joux (3), pour se faire payer de sa portion congrue à partir du 11 septembre 1686, jour de son option; mais rien n'avait été encore « ordonné de positif », au 30 juin 1690, date d'une nouvelle déclaration royale qui précisait la déclaration antérieure du 29 janvier 1686 (4).

(1) La portion congrue est une pension due au curé ou vicaire perpétuel qui dessert une cure, ou au vicaire amovible du curé ou vicaire perpétuel, par ceux qui perçoivent les grosses dîmes dans sa paroisse.

(2) Viry, commune du canton des Bouchoux, arr. de Saint-Claude.

(3) Saint-Claude.

(4) « Représente le comptable que tous les curés qui sont à traitter « de leurs portions il n'en reste plus que trois et le vicaire des mon- « tagnes. Le premier est celui de Viry qui ne veut point entrer ses

Digitized by Google

Par cette nouvelle déclaration, les curés et vicaires perpétuels étaient tenus de garder et de continuer la jouissance des fonds. domaines et portions de dîmes qu'ils possédaient lors de la déclaration du 29 janvier 1686 en déduction de la somme de 300 livres suivant l'estimation qui en serait faite à l'amiable entre les gros décimateurs et les curés et vicaires perpétuels, suivant la commune valeur, quinzaine après l'option des dits curés (1). En conséquence, le 7 août 1691, le curé de Viry fit une nouvelle option et donna une déclaration des biens fixes qui dépendaient de sa cure. Les terres pouvaient rapporter environ 33 livres ; ses paroissiens, au nombre de 90 seulement, lui donnaient, pour sa *moisson*, chacun 2 gerbes d'avoine valant une mesure et 4 gerbes de froment, « aussi chacune d'environ une mesure et demie », à l'exception cependant des pauvres, qui ne payaient que 4 blancs pour lesdites gerbes d'auoine et de froment. Mais cette redevance ne devait pas être comprise dans le revenu fixe de la cure, parce que, d'après une transaction passée le 6 mars 1439 entre le curé et les habitants de Viry, le curé était obligé de dire lorsqu'il célébrait la messe, la *Passion* à voix basse, depuis l'Invention jusqu'à l'Exaltation de la Sainte-Croix (du 3 mai au 14 septembre) et de payer

« moisons en estimation de son fixe, comme ont fait tous les autres « curez et qu'il a esté ainsy jugé par arrêt ». (*Compte rendu à Monseigneur le Cardinal d'Estrées..... par le sieur Hauffroy son intendant..... pour 1689*).

(1) Les curés avaient prétendu pouvoir, en exécution de la déclaration du 29 janvier 1686, « abandonner aux gros décimateurs les « fonds, domaines et autres portions de dîmes qu'ils possédaient, et « les obliger, au moyen de cet abonnement, de leur payer en argent « la somme de 300 l., quoique lesdits fonds, domaines et portions de « dîmes soient plus à la bienséance et commodité desdits curés, qui « peuvent mieux les faire valoir que les gros décimateurs, lesquels « souvent, n'ayant aucuns autres fonds et domaines esdits lieux, ils « ils leur seraient à charge, sans pouvoir tirer aucun profit. » (*Préambule de la déclaration du 30 juin 1690*).

Digitized by Google

aussi annuellement le patronage de sa cure au chambrier de l'abbaye de Saint-Claude. Le curé fit estimer le revenu de ses terres au mois d'octobre ; il fut jugé monter chaque année à 21 liv. 2 sols seulement. L'abbé ayant contesté l'exactitude de cette estimation, le curé fait une nouvelle déclaration, et le somme, le 17 janvier 1692, de nommer des commis pour procéder à l'évaluation des revenus fixes de la cure. Mais, malgré « les diverses propositions d'accomodement à l'amiable » échangées entre le curé, d'une part, le grand prieur et le grand cellerier de l'abbaye, chargés des affaires de l'abbé, d'autre part, on n'aboutit à aucun résultat. Les mandataires de l'abbé prétendaient que le nombre des paroissiens dépassait 90, que les revenus des terres de cure devaient excéder les 33 livres de la première déclaration ; que tous les paroissiens riches, médiocres et pauvres lui payaient les gerbes de froment et d'avoine pour leurs *moissons*, et nullement pour la rétribution de la *Passion*. Enfin les parties s'accordèrent le 12 mars 1693 (1). Le supplément de portion congrue du curé fut fixé à 50 livres par an, payables depuis le 1er janvier 1687 ; il abandonnerait les 4 mois écoulés depuis le jour de son option jusqu'à cette dernière époque, « en faveur du présent accommodement » (2).

II

Revenons, pour l'intelligence de ce qui précède, à la transaction de 1439 entre le curé de Viry et ses paroissiens. Cette transaction portait que tout paroissien ou paroissienne faisant feu et commerce ou semant du blé

(1) Après « divers » voyages faits à Saint-Claude par le curé et « plusieurs propalées ».

(2) La déclaration accordait aux cures et vicaires perpétuels, outre leurs portions congrues, la jouissance des oblations, offrandes et autres rétributions qui composent le casuel des églises, et des fonds chargés d'obits et de fondations pour le service divin.

Digitized by Google

dans la paroisse de Viry devait, chaque année, au temps des moissons, payer, pour sa part de moisson, au curé et à ses successeurs, trois gerbes de froment et deux gerbes d'avoine bonnes et suffisantes (1), et, en outre, une autre gerbe de froment pour le droit de patronage de ladite église. Tout paroissien ou paroissienne ne faisant pas de commerce ou ne tenant pas de blé devait payer chaque année 1 gros d'argent pour sa moisson. De son côté, le curé, moyennant ces trois gerbes de froment, était tenu, chaque fois qu'il célébrait la messe dans l'église paroissiale, de dire la passion à voix basse, depuis la fête de l'Invention de la Sainte Croix, jusqu'à celle de l'Exaltation.

Ainsi sur la redevance totale dont il s'agit, trois gerbes de froment sont une rétribution pour un service spécial : la récitation de la Passion pendant une période déterminée ; une quatrième est pour le droit de patronage ; le reste, les deux gerbes d'avoine et le gros sont pour la Moisson. Cette partie de la redevance constitue ce qu'on appelle le droit de *moisson*, revenu fixe des cures, dont le produit entre en déduction de la portion congrue attribuée aux curés ; les trois gerbes de froment sont pour le droit de *passion*, droit casuel, dont il n'y a point à tenir compte dans l'élévation de la portion congrue.

III

Le contrat de 1693 fut observé, à ce qu'il semble, sans aucune réclamation par le curé de Viry. En 1709, il résigna son bénéfice et son successeur rédigea, le 31 mai 1715, pour le présenter à l'abbé de Saint-Claude, Jean d'Estrées, un mémoire sur l'état de l'église de Viry et sur les revenus fixes de la cure ; nous ne nous

(1) « Bonas et sufficientes. »

Digitized by Google

occupons que de ceux-ci (1). Il estime le revenu des terres de la cure à 21 livres ; la plupart de ces terres ont été le prix de fondations dont les titres ont été perdus « par le malheur des guerres », et, dit-il, « comme il en conste par un ancien mémoire, on laisse « à la piété de Monseigneur l'abbé de les déduire du « fixe, afin que les fondations se fassent, ou non. » Il y a dans la paroisse 84 feux payant chacun annuellement deux mesures de froment, à la mesure de Saint-Claude, qui est la plus petite de la province ; la mesure avait été estimée 15 sols dans le contrat de 1693, et c'est le prix ordinaire, dit le mémoire, auquel elle a toujours été taxée dans les traités ; les mesures de froment font la somme de 123 livres. Le curé étant obligé, pour les percevoir, de dire la Passion, pour se conformer à la transaction de 1439, elles ne doivent donc pas entrer dans le fixe. D'ailleurs beaucoup d'habitants ne peuvent les payer, à cause de leur pauvreté, qui les empêche même de payer les deniers royaux : « on fera « conster de leur pauvreté par quels témoignages qu'on « souhaitera ; son Excellence étant trop juste pour obli- « ger le curé de compter sur ses revenus, ce qui lui « seroit impossible de retirer de ces pauvres gens, « quand même elles voudroit que ces mesures fissent « une partie de son fixe, en les comptant à toutte ri- « gueur, elles font.... 123 l. » Si l'on ajoute enfin les 50 livres accordées au curé par le décimateur, le total du revenu fixe se monte à 194 livres.

Le calcul du curé semble à première vue, n'être pas exact ; il ne percevait pas les deux mesures de froment à titre de pur casuel, pour dire la Passion ; les droits de *moisson*, de *passion* et de *patronage* étaient confondus dans cette redevance ; mais une note intitulée

(1) Voir à l'appendice n° 1 la lettre du Curé de Viry à l'Intendant de l'abbé qui accompagne ce mémoire.

Digitized by Google

« état des revenus fixes de la cure de Viry » donne la raison de cette confusion : « chaque feu doit paier qua- « tre gerbes de froment et deux d'avoine ; pour la com- « modité dudit curé et de ses paroissiens, ces derniers « donnent à leur curé deux mesures de froment ; de « ces quatre gerbes de froment et de ces deux d'avoines, « il y a une gerbe de froment et une d'avoine pour lire « la passion... et pour paier le patronage de ladite « cure. » Ceux qui ne sèment point de blé ne doivent que 4 blancs au curé. « En supposant, comme on le « doit faire, que le quart tant seulement soit pour la « fondation de la passion et du patronage, il ne restera « que soixante-trois feux pour le plus qui feront 126 « mesures de bled, qui étant estimé à une livre font « 126 l. » Ces 126 livres jointes aux 21 livres du revenu des fonds de cure font 147 livres ; avec les 50 livres données comme supplément de portion congrue au curé son prédécesseur, cela faisait 197 livres ; il restait donc à l'abbé de Saint Claude à lui donner 103 livres pour que la somme fixée par la déclaration royale fût atteinte.

Le curé de Viry priait « très humblement » « son Excellence monseigneur l'Abbé de St-Claude », d'avoir la bonté, s'il lui plaisait de faire attention que depuis cinq ou six ans qu'il est curé, « il n'a cessé de se récrier sur la modicité de son revenu. »

D'ailleurs, la paroisse de Viry est très étendue et d'une desserte pénible ; « les familles y sont très nom- « breuses, elles font plus de six cens communians, sans « qu'il y ait [un] vicaire. Le curé, pour pourvoir à leurs « nécessités spirituelles est obligé d'appeler très sou- « vent des religieux, et par ce moien, il épargne à « Monsieur l'abbé décimateur de la paroisse la pension « d'un vicaire, que la difficulté du lieu et le nombre des « communians exigent, et que les paroissiens ont sou- « vent faits instance audit curé de demander, plusieurs

Digitized by Google

« d'eux se souvenans d'y en avoir vus autrefois paiés « par les seigneurs abbés de St-Claude. »

La somme de 300 livres que le curé demande est, dit-il, « peu de chose en considération des grands reve- « nus que l'abbé possède dans sa paroisse en qualité « de haut décimateur, puisque la disme que les sieurs « ses fermiers en retirent monte annuellement à deux « milles sept cens mesures ; il y a des années où elle « excède de beaucoup ce nombre. » Lui, au contraire, cette année, (il en prêtera le serment si besoin est), a tiré à peine de tous les revenus fixes la somme de 150 livres, « à cause de la pauvreté où sont tombez tous « ses paroissiens dans les grandes pertes qu'ils ont « souffertes par la mortalité de leurs bestiaux rouges, « qui les a entièrement ruiné pour plusieurs années », et cela, « quelque diligence qu'il ait pu faire pour être « paié de ses droits curiaux. »

Le curé de Viry, en adressant ce mémoire à un de ses compères (1), le 30 juin 1715, lui dit qu'il n'y a mis « que la vérité toute nue » ; « la lésion est trop criante « et trop désavantageuse » de son coté pour qu'il garde le silence ; « vous savez, ajoute-t-il, que mon « résignant fit son accord avec les agens de Monsei- « gneur l'abbé, à la sollicitation de feu M. DE BRESSEY, « à qui il n'avoit rien à refuser, et que par ce moyen « il fû leurré... ». Il terminait sa lettre en disant qu'il était trop persuadé de l'équité de l'abbé pour craindre d'être obligé de prendre des mesures pour se faire rendre justice (2).

(1) La lettre commence ainsi : « Monsieur et cher compère ».

(2) Voir à l'appendice les lettres des 26 juillet, 11 et 23 août 1715, le devis des ornements de l'Eglise de Viry et de ceux qui y sont nécessaires, du 24 août 1715, et le mémoire de ce qui a été acheté pour l'Eglise de Viry en 1710. A la suite, on verra des fragments d'un mémoire sur l'état de la paroisse de Viry dressé le 30 mai 1745 par le Curé de Viry « Conformément aux ordres de Monseigneur l'Evêque

Digitized by Google

Cinq mois après, le curé n'avait encore rien obtenu et le 10 décembre il écrivait à l'intendant de l'abbé la lettre suivante :

Monsieur,

Après vous avoir souhaitté d'heureuses fêtes, j'ai l'honneur de vous dire que cette année n'aiant tiré aucun suplément de ma portion congrue, il seroit juste que vous eussiez la bonté de terminer la difficulté qui en retarde le paiement. Je peux vous assurer en vérité que si la nécessité d'argent où je suis n'est pas extrême, qu'elle en approche. D'ailleurs ce retardement me cause des frais pour ma capitation, et je ne peux paier l'imposition de ma cure que des revenus que j'en dois tirer, et si les archers retournent, j'en serai encore pour de plus gros frais, ne les aiant pas pus paier à leur première course. Vous serez toujours, quand il vous plaira, le maitre de tout et je ne chercherai pas d'autres arbitres que ceux que vous aurez choisis, et je vous prie de croire que j'en agirai avec toutte la droiture que ma religion et mon caractère demandent. Quand il vous plaira de m'indiquer le jour, je porterai avec moi les papiers qui concernent cette affaire. J'aurai l'honneur de vous faire remarquer qu'il n'y a aucune cure sans exception qui n'ait plus de quarante à soixante mesures de bled plus que l'ancienne, et qui n'ait d'ailleurs beaucoup plus de suplément, à l'exception de celle de Molinge, qui a aussi beaucoup plus de bled que la quantité ci dessus marquée au dessus de celle ci. J'ai un devis fort fidelle des revenus fixes de touttes celles qui sont à la portion et par la vous connoitrez la justice de ma

de St-Claude sur tout les articles de son mandement pour faire la visite dans la dite paroisse. », et enfin des fragments du procès-verbal de la visite faite en 1783 de l'église de Viry par l'abbé d'Escairac, viçaire général de l'Evéché de St-Claude (Art. 2 à 8 de l'*appendice*).

Digitized by Google

demande, puisque MM. les curés se plaignent encore de leur peu de revenus, ce que je crois qu'ils font avec raison. Si nous en venons à un accord. nous éviterons bien des difficultés, car mes parroissiens ne prétendent plus donner les deux mesures de bled de la moisson, mais les quatre gerbes, dont une est pour la passion, au cas je la dise, ou ne la donnerons pas au cas je ne la dise ; il est ainsi porté dans les anciens documens que j'ai entre les mains Il y auroit bien du rabais, car année commune les trois gerbes ne font guère plus qu'une mesure. J'ai trouvé aussi des titres de fondation et d'autres papiers que j'aurai l'honneur de vous faire voir et de vous remettre, si vous voulez prendre la peine de les voir et de les examiner.

Je vous prie, Monsieur, de ne me faire plus attendre, et qu'avant ces fêtes, ou pour la foire du jour de l'an, je puisse savoir quel train prendra cette affaire, qui n'est qu'une bagatelle pour Monseigneur l'abbé, mais qui m'est importante dans la nécessité où je me trouve, n'y aiant aucuns parroissiens qui ne soient pauvres, et n'aiant pus être paié que d'environ soixante de la moisson qu'ils me doivent. Faites vous informer de tout, et vous verrez si je suis assés impudent que de vous en imposer. Enfin je ne peux mieux vous dire que de vous en laisser le maitre ; ma cause ne peut être entre meilleures mains, et je me ferai honneur et plaisir de m'en tenir à votre décision ; je vous demande instamment la grace de me faire savoir le jour de votre commodité, ou en terminant cette affaire, nous parlerons des réparations et des ornemens nécessaires à cette église. J'ai grand honte d'en voir le pauvre état et l'indécence avec laquelle on est obligé de faire l'office divin et d'offrir à Dieu le plus auguste sacrifice ; ni vous ni moi n'en sommes pas la cause. Je connois trop votre religion pour douter que vous ne fassiez tous vos effort pour me

Digitized by Google

procurer ce qui y est nécessaire, et Dieu vous en récompensera, et vous aurez lieu de dire avec Charlemagne que pendant que vous aves soin des églises, Dieu a soin de vos prospérités. Je vous les souhaitte du plus profond de mon cœur, en vous priant de croire que j'ai l'honneur d'être avec respêt, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Viry ce X^e^ X^bre^ 1715.

C. F. MOLARD, prestre ind.

On n'a oommencé à donner les 2 mesures que dès que mon oncle a été curé.

Cette démarche fut encore inutile et le curé se décida enfin à assigner l'abbé à la Grande-Judicature de Saint-Claude (4 mars 1716). L'intendant de l'abbé soutint pour sa défense que le curé ne devait pas être admis à « l'abandonnement » des revenus fixes de sa cure, pareil abandon ayant déjà été fait par son prédécesseur. Le précédent curé s'est contenté pendant sa vie des conditions portées dane le contrat de 1693 ; le curé actuel s'en est aussi contenté pendant plusieurs années, « en ayant tiré mesure beaucoup au dela des trois cent « livres destinées pour le fixe, tant parce que les den- « rées estoient à haut prix » Il ne serait pas juste qu'à chaque diminution de prix des denrées, les curés eussent le droit de rompre leurs conventions et d'abandonner de nouveau leur fixe, « car autrement les sei- « gneurs décimateurs se trouveroient exposés contre « l'esprit de la déclaration et contre l'intention du Roy ».

Le curé, de son côté, répliqua que son devancier n'avait pu rien faire au préjudice de son successeur, que le traitè était annulé par la mort de celui qui l'avait fait et qu'il ne fallait pas s'arrêter à l'argument du plus ou moins de valeur des denrées.

Digitized by Google

La contestation se termina à l'amiable (1). Le 29 juillet 1716, il fut convenu que le curé toucherait chaque année depuis le 1er janvier 1715 la somme de 90 livres pour supplément de portion congrue.

IV.

Cette convention dura jusqu'en 1767. Le 31 janvier de cette année, l'évêque de Saint-Claude (2) et le curé de Viry firent l'accord suivant :

« Pour prévenir les difficultés qui pourront s'élever « entre illustrissime et révérendissime Monseigneur « Joseph MÉALLET de FARGUES, premier évêque de « Saint-Claude, d'une part, et le sieur Jean-Gaspard « HUGON, curé de Viry, d'autre part, au sujet du « paiement de la portion congrue d'un vicaire à ériger « audit lieu de Viry dont le seigneur évêque prétendoit « que le sieur curé devoit être tenu et que ce dernier « de son côté soutenoit être à la charge dudit seigneur « évêque en qualité de seigneur décimateur de ladite « paroisse, il a été convenu qu'il seroit procédé à la « réquisition de l'une ou de l'autre des parties et en « tous tems à l'estimation des revenus fixes de ladite « cure par des experts qui seront nommés à l'amiable « pour reconnoitre si lesdits revenus sont suffisans « pour remplir la portion congrue dudit sieur curé et « celle du vicaire à ériger, afin que dans le cas où les- « dits revenus ne seroient pas suffisans, ledit seigneur

(1) On ne se soucie pas d'avoir des procès avec l'abbé ; le sieur de Joux, curé de Mouchard, dont le curé de Viry parle dans une lettre du 26 mars 1716, à l'Intendant de l'abbé, lui disait « qu'il se soucioit fort peu » d'avoir un procès contre l'abbé, « que ses prédécesseurs « en avoient déjà beaucoup eu contre les abbés, qu'il les avoient tou- « jours faits condamnés, et que lui n'en feroit pas moins. »

(2) L'abbaye de Saint-Claude avait été sécularisée en 1742, et l'Evêque avait succédé aux droits de l'abbé.

Digitized by Google

« évêque parfournisse au surplus desdites portions con-
« grues, et en attendant ladite reconnoissance, il a été
« arrêté que Monseigneur l'Evêque payera provision-
« nellement et annuellement audit sieur curé de Viry
« soixante livres tant seulement pour les honnoraires
« d'un vicaire ou d'un ecclésiastique qui en fera les
« fonctions, tandis qu'il en aura un résident du choix
« dudit seigneur, et que le sieur curé restera chargé
« du surplus des honnoraires ou portion congrue à
« compter dès le premier janvier courant jusques au
« jour où ledit vicaire sera érigé en titre, et même dès
« ladite érection jusqu'à la reconnoissance cy devant
« ditte, en sorte que Monseigneur l'Evêque qui payoit
« cy-devant audit sieur curé quatre-vingt-dix livres
« pour supplément de sa portion congrue, payera cent
« cinquante livres tant pour luy que pour son vicaire.
« Et comme ledit sieur curé, depuis le 11 février 1765
« a tenu chés luy un ecclésiastique qui a fait les fonc-
« tions de vicaire de l'agrément de sa Gran-
« deur (1), il luy a été instamment payé par le sieur
« avocat Nicod à la charge de Monseigneur la somme
« de cent treize livres sept sols pour toutes les préten-
« tions et réclamations qu'il pourroit avoir à ce sujet
« pour le passé, et de quoy il s'est tenu et tient pour
« content jusqu'audit jour premier janvier courant. Et
« finalement il a été convenu que les parties ne pour-
« roient respectivement se rechercher pour le passé
« dans le cas où par l'estimation à faire il serait re-
« connu que ledit supplément ne serait pas assez con-
« sidérable ou qu'il serait trop fort, et qu'on ne prendra

(1) Dans une lettre qu'il adressait à l'évêque le 10 janvier 1765, le curé de Viry demandant un vicaire pour l'aider dans ses fonctions, disait : « J'ai environ sept cent trente communians ; quand je jouis-
« rois de la meilleure santé, il me seroit impossible de les entendre
« tous ; aussi mes prédécesseurs ont toujours eu leurs neveux qui leur
« ont servi de vicaires. »

Digitized by Google

« pour règle ladite estimation que dès le jour de sa « datte, ce qui a été accepté par les parties. »

Le 1er décembre 1772 l'Evêque de Saint-Claude, sur la demande des habitants, établit à Viry un vicaire amovible et résident qui devait être rétribué par qui de droit et conformément à l'édit du mois de mai 1768, lequel fixait la portion congrue des curés et vicaires perpétuels à 500 livres et celle des vicaires à 200 livres. Au mois d'août 1773, le curé de Viry présenta à l'évêque une requête tendant à faire reconnaître et estimer, par des experts nommés à l'amiable, les revenus fixes de la cure « pour reconnoitre véritablement si les dits « revenus suffisent à remplir la portion congrue dudit « curé et celle du vicaire érigé, afin que dans le cas où « lesdits revenus ne seroient pas suffisans », l'évêque fournit le surplus des portions congrues. Le curé « ne « voudrait point être forcé, par un deffaut d'arrange- « ment, à faire un nouvel abandon ou une option nou- « velle de portion congrue, afin d'avoir les sept cent « livres tant pour luy que pour son vicaire, parce qu'il « est persuadé et avertit, d'un côté, que ladite option « ayant été faitte par ses prédécesseurs, comme il en « conste par les traités de 1693 et 1716, elle peut et « doit tenir dez qu'il ne la révoque et ne la désavoue « point, et qu'il est convaincu d'autre part que s'il faisait « une nouvelle option aujourd'huy, elle serait beaucoup « plus défavorable et opposée aux intérêts actuels de « Monseigneur son Evêque, en qualité de décimateur, « qu'aux droits acquis dudit curé moderne de Viry, « outre que les paroissiens payeroient peut être encore « plus mal Sa Grandeur elle-même qu'ils ne payent le- « dit curé, si même ils ne se mettoient en refus de la « payer. »

Le curé passe ensuite en revue la nature des redevances qui lui sont dues par ses paroissiens. Ils lui doi-

Digitized by Google

vent, « par chaque feu, rière ladite paroisse, et par « chacune année, pour droit de *moisson*, *passion* et « *patronage* la quantité de quattre gerbes de froment « et deux d'avoine,..... et si par commodité dudit « sieur curé ils le payent en bled, et que la plupart de « commodes luy en donnent plus que la valeur desdites « gerbes, savoir deux mesures de froment par feux, « c'est pour récompense des peines qu'il a d'exposer le « Saint-Sacrement pendant les messes et vêpres des « premiers et troisièmes dimanches de l'année et don- « ner ensuite la bénédiction pour le pain et le vin de « l'église qu'il fournit, contre le blanchissage de la sa- « cristie, les processions ordinaires de la paroisse d'une « croix à l'autre, vêpres de dévotion et autres services « à quoi il n'est obligé d'office, comme les *libera* « chantés chaque dimanche avant la messe et les *de* « *profundis* récités après vêpres tous les jours de fêtes « et dimanches. » Ce qui reviendrait à l'évêque pour la *moisson*, serait peu de chose, et même qui sait « si « les paroissiens ne disputeroient pas tant au seigneur « décimateur ce qu'il prétendroit pour sa part, qu'aux- « dits sieurs curés du lieu ce qu'ils se réserveroient et « réclameroient pour eux-mêmes comm'il est arrivé « déjà dans d'autres paroisses du diocèse, d'autant « plus qu'à Viry les deux mesures de bled qu'on appelle « communément la *moisson* ou les *coupes* sont moins « un droit fixe de moisson, même pour les deux tiers « surtout, qu'un droit particulier de passion et de pa- « tronage. »

Le curé arrive ensuite aux fonds de cure : la plupart sont chargés de fondations « mais ce qui jetteroit le « seigneur décimateur ainsy que led. s^r^ curé eux-mê- « mes en de nouveaux embarras, c'est que les titres « primitifs de la plupart desdites fondations ont été « presque tous incendiés ou perdus. » Si le curé était

Digitized by Google

obligé de faire un nouvel abandon de ses droits curiaux fixes, il aurait des difficultés qu'il voudrait éviter, avec l'évêque, d'abord, tant pour les fondations que pour les droits de moisson ou de dotation ; avec ses paroissiens, ensuite. Car, « s'il leur fesoit comprendre « que le principal de ses droits est affecté pour charges « de passion, patronage, expositions, bénédictions, pro- « cessions ordinaires, pain et vin toute l'année, et au- « tres services volontaires, il serait dangereux que les « paroissiens ne s'en fissent un jour rédimer à leur gré, « nonobstant toute transaction et possessions contrai- « res, et qu'ils n'en fissent modérer les honoraires par « la Cour... » (1)

Le curé demandait donc à l'Evêque de faire décider au juste s'il ne valait pas mieux le laisser continuer à jouir des biens et droits dont il est actuellement en possession, sauf à sa Grandeur à lui accorder à l'amiable une augmentation de portion congrue tant pour lui que pour son vicaire « sur le pied et taux que l'on en con- « viendroit de concert et du moins pour sa vie » car, répète-t-il, l'évêque perdrait à l'abandon des droits fixes et à l'option nouvelle que ferait le curé qui de son côté n'y gagnerait « qu'autant qu'il seroit mieux « paié » par les fermiers ou receveurs de l'évêque que par ses propres paroissiens.

V.

Cette requête du curé de Viry donne lieu à plusieurs remarques.

D'abord, d'après lui, dans les deux mesures de froment que lui paient ses paroissiens, seraient comprises d'autres charges que celles de dire la Passion et de payer le droit de patronage ; il serait encore tenu à des

(1) Voir appendice n° 9, la liste des fondations faites à Viry et à Rogna.

Digitized by Google

bénédictions, des processions ordinaires, la fourniture du pain et du vin pendant toute l'année, etc. ; ses prédécesseurs n'avaient pas fait une semblable énumération des services qu'il devait supporter. Avait-il eu des difficultés avec ses paroissiens, et pour continuer à percevoir ses deux mesures, avait-il accru les services auxquels il était obligé ? ou faisait-il ces services volontairement ?

Ensuite l'édit de 1768 qui fixait la portion congrue des curés et vicaires perpétuels à 500 livres, et à 200 celle des vicaires prescrivait (art. X) que les curés et vicaires perpétuels auraient en tout temps la faculté d'opter la portion congrue « en abandonnant par eux en « même temps tous les fonds et dîmes, grosses, me« nues, vertes, de lainages, charnages et autres » de quelque espèce qu'elles fussent, même les novales, ainsi que les revenus et droits dont ils seraient en possession au jour de ladite option, autres que ceux qui leur étaient réservés par l'article IV. D'après cet article, les curés et vicaires perpétuels devaient jouir, outre la portion congrue, des maisons et bâtiments composant le presbytère, des cours et jardins en dépendant, des oblations, honoraires, offrandes ou casuel, en tout ou en partie, suivant l'usage des lieux ; des fonds et rentes donnés aux curés pour acquitter des obits et fondations pour le service divin, à la charge par lesdits curés de prouver, par titres constitutifs que les biens laissés à leurs cures depuis 1686, et qu'ils voudraient retenir comme donnés pour obits et fondations en étaient effectivement affectés. Les curés pouvaient aussi retenir les biens ou rentes dont ils étaient en possession avant 1686, et dont ils avaient continué de jouir depuis cette époque, « en justifiant par des baux ou « autres actes non suspects » qu'ils étaient chargés d'obits et fondations s'acquittant encore actuellement,

Digitized by Google

On comprend qu'il était préférable pour l'évêque et le curé de faire entre eux un arrangement discret, par lequel le curé aurait gardé ses fonds de cure et ses revenus fixes, se contentant d'une augmentation de portion congrue que l'évêque lui aurait accordée à l'amiable car ses paroissiens, gagnés par la contagion, auraient peut-être fort indiscrètement, voulu savoir exactement pourquoi ils payaient les deux mesures de froment, et il eut sans doute été difficile de faire la part des différents droits contenus dans cette redevance.

Nous venons de dire : gagnés par la contagion. En effet, l'édit de 1768, mal compris dans les campagnes avait fait imaginer à la plupart des habitants de la Franche Comté qu'il n'était plus rien dû aux curés que la somme de 500 livres à prendre sur les décimateurs. De là une « espèce d'épidémie », une « fermentation presque générale », une « foule de procès ». Nous empruntons ces expressions à un mémoire pour le curé de Morbier contre les habitants de Morbier et de Bellefontaine, communautés dépendant de la mense du chapitre de Saint-Claude. Les habitants de Morbier et de Bellefontaine, à l'époque où le curé de Viry présentait sa requête à l'Evêque, étaient en contestation avec le curé auquel ils refusaient de payer le droit de *moisson*, droit fixe, qu'ils affectaient de confondre avec un droit casuel, appelé *gerberie* qui avait été compris dans un règlement de droits curiaux fait en 1716, sous le nom de bénédiction des gerbiers, des moissons. Ils furent condamnés par une sentence de la Grande Judicature de Saint-Claude rendue le 20 août 1773 à payer au curé de Morbier le droit de *moisson*, qui consistait dans cette paroisse en une redevance par chaque feu de deux mesures d'orge et une d'avoine. Ils appelèrent de cette sentence, et un arrêt du Parlement de Besançon du 10 mars 1775 réduisit la prestation d'une me-

Digitized by Google

sure d'avoine par chaque feu et ménage. Pareille issue était à craindre en cas de procès entre le curé et l'évêque, aussi ne croyons-nous pas qu'ils en soient venus à cette extrémité. Cependant au 22 mars 1776, l'accord n'avait pu encore se faire entre eux, comme en témoigne une consultation donnée à cette date par l'avocat Seguin, de Besançon, pour l'évêque de Saint-Claude. L'évêque croyait sans doute que la valeur des revenus fixes de la cure de Viry dépassait la somme fixée par l'édit pour les portions congrues, et il aurait désiré ne plus rien payer au curé, et rejeter sur lui la portion du vicaire (1). L'avocat, consulté répond : « ... Mais quoique après ces sortes de traités (il vient de parler des « traités passés en 1693 et en 1716 par les hommes « d'affaires de l'abbé avec les prédécesseurs du curé de « Viry), un curé successeur qui malgré le supplément « n'auroit pas en entier sa portion congrue, puisse agir « en nouveau supplément, il ne s'ensuit pas de là que « si les revenus fixes que le curé aura conservé à « compte viennent à augmenter dans la suitte des temps, « le décimateur ait droit de refuser en tout ou en partie « le paiement du supplément autrefois convenu. Le sort « des curés, dont la cause est toujours favorable quand « il s'agit de leur portion congrue, ne doit pas être « exposé à ces sortes de vicissitude. Malgré les aug- « mentations, ils continuent à être portionnaires ; c'est

(1) Un mémoire pour l'évêque contre le sieur Bavoux, curé de Viry, dont il est question ici, dit qu'il y a dans la terre de St-Claude des cures qui ont 3 ou 4 000 livres de rentes ; il y en a dont les revenus excèdent la valeur de la dîme ; certains curés sont à supplément, qui jouissent de 100 louis de revenu.

Le « dénombrement des chefs de familles, habitant, communiant, « et non communiant des communautés de Viry et de Rognat, com- « posant la paroisse de Viry », dénombrement fait en 1772 en vue de l'établissement d'un vicaire dans la paroisse, donnait : pour Viry 150 feux et pour Rogna 68, en tout 224 feux. Le nombre total des habitants était de 1.095, dont 752 communiants et 343 non communiants.

Digitized by Google

« de là que dans la Province il y a grand nombre de « curés à qui les décimateurs paient des supplémens « depuis l'édit de 1686, et dont les seuls revenus fixes « excèdent de beaucoup la portion congrue, celle-même « qui est réglée par l'édit de 1768.

« Il s'ensuit de là que Monseigneur l'évêque aiant « autorisé par son décret l'établissement d'un vicaire « à Viry, dont la pension, suivant l'édit de 1768 est de « 200 l., cette pension n'est point à la charge du curé, « mais à celle du décimateur. La portion congrue des « curés doit être libre et franche de toutes charges ; le « curé de Viry est portionnaire ; ce n'est donc pas à « lui à paier celle de son vicaire.

« L'art. 13 de l'édit de 1768 porte que le curé qui « n'optera pas la portion congrue conservera tout ce « dont il sera en possession au jour de l'enregistre- « ment de la loi ; le curé de Viry n'est pas dans le cas « de faire une nouvelle option, puisque son prédéces- « seur l'a faite et qu'il ne s'en plaint pas. Il est ajouté « dans le même article que quoique ce dont jouit le « curé excède la portion congrue, il ne pourra être in- « quiété à ce sujet de la part du décimateur ; on ne « pourroit donc sous aucun prétexte ni lui demander « une nouvelle estimation de ses revenus fixes, parce « que ce seroit peut être dans le cas d'abandonner le « supplément dont il jouit, ni rejetter pour lui le paie- « ment de la portion congrue de son vicaire, par la rai- « son que lui-même est à portion congrue. Dans le « doute même, on le décideroit ainsi, parce que l'édit « de 1768 est postérieur au traité de 1767, où il est fait « mention du projet d'une nouvelle estimation ; que « l'objet du législateur, comme le porte le préambule « de l'édit, a été d'améliorer le sort des curés. Ce n'est « pas d'ailleurs avec le curé actuel de Viri, mais avec « son prèdécesseur, que le traité de 1767 a été passé. »

Digitized by Google

L'avocat SEGUIN terminait sa consultation en disant que les curés qui n'étaient pas à portion congrue et dont les revenus fixes étaient de beaucoup supérieurs à la pension fixée par le dernier édit, devaient supporter seuls, et non les décimateurs, les portions congrues de leurs vicaires. « Les vicaires travaillant à leur acquit « et décharge, c'est aux curés à leur fournir la subsis- « tance. Telle est le sentiment commun des canonistes, « et la jurisprudence des arrêts » (1)

Il y eut probablement un traité entre l'Evêque et le curé à ce sujet : on trouve en effet dans un « Etat des « revenus et des charges de l'évêché de St-Claude dans « la partie de Franche-Comté dressé en 1780 » le 10 décembre, cette mention : « au curé de Viry, trois cens « quarante livres pour luy et son vicaire érigé depuis « peu. » Les lettres patentes du roi du 12 mai 1778 avaient augmenté de 50 liv. la pension des vicaires de

(1) Dans une « Copie de la consultation de M. le professeur GRIMONT, mise en marge des mémoire a consulter du sieur curé de Viry » du 31 décembre 1775, on lit : « Le curé de Viry demande à M. « l'Evêque de St-Claude décimateur dans sa paroisse, un suplément « de portion congrüe pour lui, et pour son vicaire, il désirerait savoir « 1° S'il ne peut pas obtenir un suplément sans faire un abandon de « tous les revenus curiaux. 2° Si pour ce qui concerne son vicaire il « n'est pas dans le cas de demander un suplément sans faire aban- « don quand même pour luy il serait tenû d'opter. 3° Enfin quels sont « les revenus qui doivent entrer dans son abandon, et comment il doit « faire pour s'arranger avec son Evêque.

« Avant que de présenter ses trois questions, il observe que de part « et d'autre l'affaire a déjà été consultée, que les avis de M. l'Evêque « diffèrent des siens en quelques points essentiels, il les joindra tous « a ce mémoire pour n'omettre aucun des éclaircissement nécessai- « res, il y joindra pareillement les actes dont la lecture peut influer « sur la décision des questions. »

La cousultation se terminait ainsi : « Le soussigné pense que le « consultant fera prudemment, si perdant de vûe l'idée d'une option « il s'en tient au traité 1716 pour sa propre portion congrüe et de- « mande au décimateur celle du vicaire érigé en 1772.

« Délibéré à Besançon le 31 décembre 1775.

Signé : GRIMONT.

Digitized by Google

paroisses, ce qui joint aux 90 liv. du supplément de portion congrue pour le curé de Viry (1), donnait avec les 250 liv. du vicaire de la paroisse, les 340 liv. dont il est question dans ledit état des revenus et charges de l'évêché de St-Claude.

(1) D'après la transaction de 1716.

Digitized by Google

Appendice

1

A Monsieur Michaud de Condamine, conseiller, etc., à St-Claude.

Monsieur

Je vous prie de vous souvenir de ce que je pris la liberté de vous dire dernièrement sur ma portion congrüe, je ne vous demande pas d'en parler le premier à Monseigneur l'Abbé, mais que vous aiez la bonté de lui faire remarquer la pauvreté de mes habitans, et qn'il y a longtems que je vous ai importuné pour augmenter ma portion : j'ai envoyé un mémoire fidelle à M. l'Abbé Marion ou consciencieusement j'ai marqué la vérité, je ne doute point qu'on ne vous le montre, et vous pourrez juger a ce coup combien la lésion est criante à mon égard ; et vous ne manquerez d'être surpris du peu de revenus de cette cure, d'ailleurs j'ai six cens communians et même davantage, et ma cure est difficile a desservir, voila de justes causes pour avoir un vicaire je veux bien m'en passer au cas en conscience j'ai ma portion entière ; j'ai tout cela marqué dans mon mémoire comme vous verrez et pour peu que vous aiez la bonté de soutenir mon bon droit, je compte beaucoup sur l'équité et la justice de Monseig. l'Abbé, c'est la grâce que je vous demande très instamment, et celle de me croire,

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

C. F. Molard, prêtre.

Viry ce dernier Mai 1715.

Digitized by Google

2

à Monsieur Michaud, seigneur de Condamine, Conseiller honoraire au Présidial, etc., à St-Claude.

Monsieur

J'aurai l'honneur lundi prochain de vous aller présenter mes respets, et en même tems vous prier de finir les difficultés que j'ai pour ma pension congrüe ; je vous prie très humblement de vous informer sur le contenu du mémoire que je vous remis, je prendrai la liberté de vous dire les raisons qui m'empêchent de pouvoir différer plus longtems, je suis trop persuadé de votre équité pour douter que vous ne me rendiez justiee, si cétoit une affaire qui vous regarda personnellement, je n'en parlerois pas ; je remets aussi a vostre religion d'accepter ou non pour fondations la plupart des fonds de la Cure qu'on fit entrer dans le fixe ; du revenu desquels fonds on a toujours célébrer les messes a l'intention des fondateurs ; dont les tiltres sont dans les coffres du seigneur de Dortan, qui sont à présent a Bellai ou à Dijon ; ayant même dans ma paroisse (outre le seû de mon oncle) des personnes qui ont toujours ouïs dire que de tels fonds avaient été fondez par un curé d'ici, qui étoit de la famille de Dortan, et à qui ces fonds appartenoient, et dont il étoit seigneur. Si vous souhaittez que je vous fasse signifier mon option, je le ferai ; enfin je vous remets le tout entre les mains ; je vous en laisse l'arbitre et le juge, et je ne ferai jamais rien sans vostre aveu ; je suis très mortifié de la peine que cela vous peut faire, je vous en demande très humblement pardon et j'ai l'honneur d'être avec respect.

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

C. F. Molard, prêtre.

Digitized by Google

Mon oncle vous offre ses très humbles respets, nous avons eus l'honneur de boire a vostre santé avec M. le Curé de St-Lupicin ces jours passés avec MM. de la fête de Let.

Viry ce 26 Juillet 1715.

3

Monsieur

J'ai appris que vous aviez envoiez ici le sergent Léger pour dismer les terres de cette Cure, et pour m'empêcher de prendre possession des dismes de novales de cette année ; vous ne deviez craindre aucune opposition de ma part a la pratique des autres années, et je ne suis pas d'un caractère a agir même pour mes droits, par des faits violens, dès que je connus que cela vous fesoit de la peine je ne me suis point mis en possession de mes droits, et je suis très mortifié que vous ne m'aiez pas crûs sincère dans la promesse que je vous en fis, mais je m'imagine que quelques personnes vous ont portez a me croire tout autre que je ne suis pas. Sans cependant leurs en avoir donné occasion ; cela cependant n'empechera pas que je prenne mes précautions, et que je ne fasse mes diligences selon la justice pour me procurer ce qui m'est si justement dû ; mettez vous en ma plàce (souffrez, Monsieur que je vous parle ainsi) ne feriez vous pas vôtre possible pour avoir un chétif nécessaire dans une parroisse ou le décimateur à des revenus en dismes plus de trois mille mesures ; et ou vous seriez chargé de la conduite de plus de huit cens âmes, et que vous fussiez obigez de tirer votre subsistance d'une quantité de misérables, dont vous verriez tous les jours les enfans a votre porte vous demander un morceau de pain que vous auriez fais enlever aux pères par des sergens ; et par qui encore ne pourriez être paié, voilà justement ou j'en suis ; et je

Digitized by Google

sais que vous êtes si juste que vous men rendrez raison. Je pris la liberté de vous faire signifier mon option, je vous prie de vous informer de mon fixe afin que *je sache* ou m'en tenir ; d'ailleurs la chose presse *car quelques* ruraux qui ne sont pas de fondation devront être bien tôt ensemencez, pour les autres je ne pretens pas qu'ils entrent dans mon fixe les ayant trouvez dans la liste des fondations d'un de mes prédécesseurs dans le tems ou on ne parloit pas de portion congrüe, ce qui fait que la chose est hors *de soupçon* ; quoique le tout soit de peu de valeur, ma *conscience* m'oblige de soutenir les fondations de mon Eglise, et Monseigr l'Abbé a trop de piété et de religion pour s'y opposer, et tous ceux aussi qui gerent les affaires de son Abbaïe, d'ailleurs quantité de personnes ont toujours entendües dire que M. de Dortan curé de ce lieu avoit fondé sur des fonds qui lui appartenoient une certaine quantité de messes ; quant aux deux mesures de froment que chaque habitant riche me donne ; la plûpart a présent veut donner les quatre gerbes de froment portées par une transaction en bonne et düe forme, ainsi comme ils battent leurs bleds fromens pour les semailles sans qu'ils leurs en restent en gerbe, il conviendroit sâvoir avant ce tems la comme les choses iront, quant aux pauvres par la même transaction ils ne doivent que quatre blancs, et de mémoire d'hommes on n'a vû Curés exiger les quatre gerbes ou les deux mesures de frôment, mais ils se sont contentez d'en avoir le peu qu'ils pouvoient donner, toutte la parroisse en est témoin, et j'ose défier qu'on y trouve une seule personne qui dise le eontraire. Voila, Monsieur, justement ce que j'avois a vous exposer et vous connoitrez par la qu'il n'y a pas une cure d'un si modique revenu, et que j'ai même plus de raison de damander un suplement que n'a pas eu M. le Curé de Jeurre n'y aucun autre Curé. Je vous *prie encore*,

Digitized by Google

Monsieur, de faire *attention au mémoire* que je vous présentai pour notre clocher dont *le couvert* est entièrement ruiné, et hors d'état de résister a l'hyver, ce qui causera la ruine du tabernacle, quand il vous plaira, je vous donnerai un mémoire *de ce qui* étoit déja nécessaire au tems de feuë *son Eminence* (1); pour en charger ses héritiers; je vous prie de me faire l'honneur d'un mot de réponse, afin que je sache quand il sera nécessaire que j'aille a St-Claude m'aboucher avec vous, c'est la grâce que je vous demande et celle de croire que je suis avec soumission,

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur
C. F. Molard, prêtre.

Viry ce 11 Aoust 1715.

4

A Monsieur Michaud Seigneur de Condamine, Conseiller honoraire au présidial, etc... à St-Claude.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous envoier ainsi que vous le souhaittez un devis de l'église de Viry ; je souhaitte qu'il soit comme il faut. Je vous dirai, Monsieur les raisons qui me porte à ne point faire travailler les serves de ma cure sans sâvoir comme les choses iront pour ma portion congruë, quand il vous plaira de les entendre je ne crois pas que vous le trouviez mauvais, ainsi, Monsieur, comme nous semons ici au commencement du mois prochain ; si vous jugez a propos, et que votre commodité le permette, vendredi prochain nous pourrions parler d'affaires avec Messieurs les fermiers ou autres

(1) Le Cardinal d'Estrées.

Digitized by Google

qu'il vous plaira ; on pourra s'informer pendant ce tems de mon fixe, et vous verrez si l'état que j'ai pris la liberté de vous en remettre est fidelle ou non ; ce qui me presse de terminer cette affaire sont particulièrement les semailles ; car si quelques petits champs qui ne sont pas de fondations ne me restent pas; je ne suis pas si fol que de les faire fumer pour des autres, et de les faire valoir à mes dépens ; d'ailleurs je dois faire un voiage d'une vingtaine de jours, et selon le train que les choses prendront, je verrai ce que jaurai à faire. Je peux vous assurer en toutte vérité que cela me fait de la peine, parce que je conçois que cela vous en fait ; je vous prie de m'excuser, c'est la nécessité ou je me trouve qui m'oblige à vous être si importun. J'ai l'honneur d'être avec respet et soumission.

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

C. F. Molard, prêtre.

Viry ce 24 aoust 1715.

Mon oncle vous offre ses très humbles respets. Au cas Monsieur, vous soiez dans la disposition de convenir pour mon accord, je vous supplie très humblement de prendre la peine de dire au porteur de la présente le jour que je me dois trouver à St-Claude.

5

Devis et ornements de l'église de Viry et de ceux qui y sont nécessaires.

Il n'y a qu'un calice très indécent dont la coupe et la patêne sont d'un très mauvais argent ; et le pied dud. calice est d'une bronze verde ; la coupe est percée dans son fond ou il y a un clou de fer.

Il n'y a dans lad. église que deux chasubles, une blan-

Digitized by Google

che et l'autre rouge ; celles des autres couleurs sont si usées et déchirées qu'on ne peut s'en servir.

Il n'y a qu'une aube.

Il n'y a que quatre nappes d'autel de toile fort grossière, et touttes quatre trouées et rapetassées en plusieurs endroits.

Il n'y a qu'un surplis fort usé et déchiré.

Il n'y a point de chappe.

Il n'y a que deux chandeliers de cuivre, il n'y en a point d'autres.

Le missel, l'antiphonaire, le rituel sont entièrement usées, il y a des endroits ou on ne peut lire les lettres.

La lampe du chœur est toutte brisée, et est indécente par les pièces que l'on a attachées pour la racommoder.

Il n'y a qu'une bourse de toile pour porter la boête du St-Viatique.

Il n'y en a point pour porter les Saintes huiles.

La doublure du tabernacle est toutte déchirée, ce tabernacle a été fait aux frais de la paroisse.

Il n'y a point de psautier, il n'y a que deux burettes d'étain très indécentes.

L'ostensoir ou soleil n'a point de pied, on se sert de celui du ciboire ; ce qui ne se doit point pratiquer ; puisqu'on ne peut communier pendant l'exposition du St-Sacrement, n'y conserver décement les saintes hosties dans le ciboire ; qui peuvent tomber sur le fond du tabernacle par l'ouverture qui paroit entre la coupe et le couvercle du ciboire puisque led. ciboire ne peut se reposer sans pied que sur son côté ; d'ailleurs ce ciboire est très petit, et n'est pas suffisant pour les communians ordinaires de la paroisse.

Il manque une vitre au chœur.

Led. chœur a besoin d'être reblanchi, le platre en est tombé.

Digitized by Google

L'aiguille du clocher qui est sur le chœur, et par conséquent à la charge du Seigneur décimateur est entièrement pourrie et ruinée, n'étant bâtie que de bois, de sorte qu'elle ne pourra resister aux injures de l'hiver prochain, si elle n'est promptement réparée, sa ruine causera immanquablement celle de tout le chœur et d'un beau tabernacle qui y est que la pluye qui tombe déjà par led. chœur a déjà dédorée en plusieurs places.

La sacristie où l'on doit fermer les ornements menace ruine, la voute en étant déjà toutte fendüe en plusieurs lieux.

Il faut un garde robe pour enfermer les ornemens.

Voilà au juste où se trouve l'Eglise de Viry, de sorte qu'il y faut un surplis, une aube, et des nappes d'autel, autrement il faudroit cesser les fonctions Ecclésiastiques quand on les lessiveroit, des livres, trois chasubles des couleurs qui y manquent, une chappe ; un calice, un pied au ciboire ou au soleil, des burettes, une lampe, deux chandeliers, une doublure au tabernacle ainsi qu'elle est ordonnée par nos statuts ; une bourse pour le Saint Viatique, et une autre pour les Saintes huiles, et faire faire les réparations du chœur et de la sacristie.

Je soussigné Curé dud. Viry certifie que le tout ci dessus contient entière vérité, et comme même on en pourra faire conster par les visites des sieurs archiprêtres si besoin est, certifiant en outre que le tout ci dessus marqué tant pour les ornements que pour les réparations qui sont nécessaires à lad. Eglise, étoit déjà nécessaire du vivant de feüe son Eminence Monseigneur le Cardinal d'Estrées décimateur de lad. paroisse, en foi de quoi j'ai signé à Viry ce vingt quatre août mil sept cent quinze.

C. F. Molard prêtre Curé de Viry.

Digitized by Google

6

Mémoire de ce qui a été acheté pour l'Eglise de Viry par le sieur Curé dud. lieu en l'an 1710.

Une aube, amit, et Cingulon 14 l. 8 s. y compris la façon.

Une chasuble, une étole, un manipule, un voile et une bouse des corporaux, le tout de damas blanc 50 l. dont 35 ont été fournies par des particuliers de la paroisse dud. Viry.

Une chasuble et semblables ornemens que les ci dessus, et même étoffe de couleur rouge et même prix que la blanche, et acheté de la même manière.

Deux corporaux 2 l. 12 s.

Un graduel et un antiphonaire 4 l.

Un surplis 15 l.

Un bonnet 2 l.

Le tout monte soixante six livres, comprenant tant seulement 15 l. par chasuble qui est le prix de celles qui sont à meilleur marché, et de moindre étoffe. Sur quoi led. sieur Curé a reçu 50 l. des sieurs fermiers de Monseigneur le Cardinal d'Estrés, il a été obligé de faire ces avances pour n'être pas obligé de cesser de celebrer par le manque d'habits sacerdotaux, et excepter ceux qu'il a ici spécifié, il n'y en a aucun qui ne soit tellement usé et malpropre qu'on ne peut s'en servir sans mépris ou indécence des offices divins.

Messieurs les fermiers généraux payeront encore à M. Molard prebstre Curé de Viry seize livres tournoises qu'il a avancé pour ornemens de son Eglise de plus que la somme par lui reçuë à ce sujet l'année dernière et en rapportant ce mandement avec quittance les d. 16 l. leur seront passées en comte.

A Saint-Claude le 4 mars 1711.

Signé : MICHAUD.

Digitized by Google

7

En 1745, d'après un « mémoire de l'état de la par « roisse de Viry conformément aux ordres de Monsei « gneur l'Evêque de St-Claude » dressé le 30 Mai par le curé de Viry MOLARD, on voit, « qu'il y a un beau « calice tout d'argent, la coupe et la patène bien dorées « avec une croix gravée sur le pié, mais il n'est dans « la sacristie qu'en dépôt, et il appartient aux Rossets « de Viry, il y a un autre calice dont le pié n'est que « de cuivre, et qui de toutte ancienneté c'est celui dont « on servoit avant l'emprunt de celui des Rossets, il « n'y a aucune dorure, ni a la coupe, ni a la patène, « il est très indécent ; ni a la coupe. ni a la patène il « n'y a pas a dix francs d'argent qui est de maûvais « alloi. »

.....

Article VII, on lit : Il y a peu de linges les Hauts décimateurs ne nous en ayans fournis aucuns, pas même un Corporal, nonobstant touttes diligences faittes, et réitérées demandes, on se moquoit de nous avec insulte; de tous les ornements sacertodaux, on n'y a fournis que trois chasubles une blanche de mauvaise filoselle, une verde et une violette de camelot très grossier, il y a une assés belle chasuble de damas rouge et une de soye achetées par le soussigné avec une autre noire, il y a encensoir et croix de cuivre argenté, et très peu de nappes et de surplis qu'a fourni le ci-devant.

.....

Article IX. Il n'y a aucune fabrique établie, ni fond ni revenu, la cueillette qu'on fait les dimanches dans l'église en est le seul revenu qui n'a montée l'année dernière qu'a six livres huit sous qu'on met dans une boëte chez le Curé, qui fournit pain et vin, huile, cierges et

Digitized by Google

encens, par la on connoit si cette cueillette est suffisante.....

Article XI. Il n'y a point de maitre d'école ni revenu fixe pour en avoir.

Article XII :..... Monseigneur l'Evêque de St-Claude est le patron de la Cure, le seul décimateur et seigneur, la Cure est a la portion congruë, le casuel y est très modique a cause de la pauvreté de la parroisse qui est très connuë ; la parroisse est d'environ deux lieues d'étendue ; ou il y a plus de huit cens communians, composée de deux hameaux Viry et Rognat et de quelques granges bien éloignées de l'Eglise. Viry est éloigné de St-Claude, de trois grandes lieues par un chemin très difficile, ainsi que l'éprouvera sa Grandeur en venant aud. Viry.

Article XIII. — Le curé de Viry s'appelle Claude François Molard né le 9e d'aoust mil six cens septante neuf, curé par résignation dès 1709 ; sont originaires de Viry le sr abbé Millet, les srs Rosset ; un curé de Charix rière ce diocèse, un autre chanoine de St-Nizier et le 3e vicaire à Viry, on portera le registre des noms et du nombre des parroissiens, et celui ou est marqué le baptème de sa servante.

Il n'y a ni hopital, ni hermitage, ni assemblée de charité, l'hopital pour les remèdes et pour la nourriture des malades est chez le Curé. Le sr Humbert Rosset y est vicaire dès longtemps sans aucune rétribution de qui que ce soit, il n'y a point d'Annexe. Il y a une chapelle rurale a Rognat bâtie tout a neuf sur les ruines d'une ancienne sous le vocable de la décollation de saint Jean Baptiste le 29 d'aoust pour la rebatir le soussigné donna cent livres argent comptant aux habitants dud. Rognat qui y font célébrer par année cinq messes,

Digitized by Google

elle n'a n'y fond ni revenu, elle est fort commode pour célébrer et dès là porter le viatique aux malades de ce hâmeau.

.....

Article XVI. Les saints jours de dimanche et fetes ne sont prophanés par danses (divertissemens inconnus dans cette parroisse même pendant d'autres jours) ni par jeux, marchés, ventes puliques ni autres œuvres serviles ou scandaleuses ; au tems de la fenaison et de la moisson les parroissiens demandent la permission de récolter, mais les voituriers ne se font pas scrupule d'aller au vignoble sans permission qu'on ne leur accorderoit pas sans de bonnes raisons.

Il y a trois cabaretiers au village de Viry, l'un s'appelle Jean Antoine Gros Guyon, il est sage cabaretier il ne se passe point de désordre chez lui. Le second s'appelle Claude François Potard dit Cadet, et le troisième François Robel dit Granet Jean qui fait cabaret dans une maison qui appartient en partie a M. le Chanoine de Crosey, ces deux derniers donnent à boire a toutte sorte de personnes de la paroisses, soit de jour, soit de nuit, et même pendant les jours les plus solennels de l'année malgré tout ce que mon vicaire et moi avons pu leur représenter, ils sont la cause d'une infinité de pêchez que commettent les enfans de famille et les femmes des hommes qui vont chez eux pour y dépenser tout ce qu'ils ont gagnez pendant la semaine.

Il y a aussi a Rognat un cabaret chez la veûve nommée Anne Devaux Pelier, mais il ne s'y passe aucun désordre, et ce cabaret ne sert ordinairement que pour les étrangers qui venans du Bugey et allans a St-Claude s'y arretent peu de tems.

Il n'y a eû aucune personne qui ne se soit présentée a faire leur Pâque ; que deux qui se sont présentées

Digitized by Google

après la quinzaine et qui paroissent avoir le dessein de se convertir.

Il n'y a point de superstltions ni de procès dans la paroisse, mon vicaire, moi, et le prêtre Rosset les terminons tous a leur naissance, j'en suis le juge ; le vicaire l'avocat commun et Rosset procureur des parties, tout est terminé comme à .... sans appel ou a la table de marbre, et toujours a la satisfaction des partis. il n'y a point de divisions extraordinaires.....

A Viry ce trente de may 1745.

C. F. Molard, curé de Viry.

8

Dans le procès-verbal de la visite de l'Eglise de Viry faite par M. D'Escairac, chanoine, second archidiacre du chapitre et vicaire général du diocèse de St-Claude, les 17 et 18 Novembre 1783, on lit :

« ..... nous avons trouvé les fonds baptismaux et la chaire en très bon état, l'église bien reblanchie, le toit du clocher ou befroi bien raccommodé, il nous a seulement paru que sur les poutres audessus de la voûte du clocher, il faudroit mettre encore quelques planches a la place de celles qui y sont, lesquelles sont très usées et point assujeties. Le cimetière a besoin d'être fermé dans un endroit ou il s'est fait une brèche au mur. Après cet examen de lad. Eglise et cimetière le s[r] notaire Rosset fabricien nous a présenté son compte en présence de M. le Curé et des sieurs echevins de Viry et Rognat et du maître d'école, nous les avons lus et examinés avec eux et nous avons trouvé que la recette montoit a six cents vingt trois livres quatre sols sept deniers, y ayant eu des remboursements de capitaux de rente et une erreur de vingt trois livres intervenue dans le compte précédent, que nous avions arrêté

Digitized by Google

ayant été rectifiée par led. sr Rosset à l'avantage de la fabrique et que la dépense étoit de quatre cents quatre vingt une livres seize sols trois deniers, ensorte que le sieur Rosset redevoit la somme de cent quarante une livres, huit sols quatre deniers.....

....

....

quant aux comptes de la fabrique rendus par led. sieur Rosset ils ont été arrêtés par nous en présence dud. sr Curé et principaux habitans et le sr Rosset a été prié de continuer a régir la fabrique au moins pendant une année, après laquelle écoulée à dates de ce jour ou a peu près, il rendra ses comptes par devant le sr Curé et principaux habitans convoqués et ainsi d'année en année, soit led. sr Rosset au cas de nouvelles continuation dans l'emploi de fabricien ou par celui qui lui succéderoit et cela conformement aux loix et règlements du royaume et le sr Rosset a été invité à s'arranger avec les échevins qui ramassent les sommes provenant des quêtes pour le luminaire afin qu'il puisse porter en recette toutes les sommes appartenantes a la fabrique ainsi que la dépense qui sera faite, afin que la communauté puisse juger par un seul et même compte de ce que dépense annuellement lad. fabrique, sauf à la communauté à fournir en cas d'insuffisance.

Lecture faite de notre procès verbal auxd. habitans lesd. jour et an nous l'avons signé avec le sr Curé et lesd. habitans.

9

Copie du catalogue couché sur un vieux carton, des messes de fondation à l'église de Viry, et à la chapelle de Rognat rière la même paroisse, écrit et signé de la main du feu M. Rosset ancien curé dud. Viry, avant les deux derniers.

Digitized by Google

MESSES POUR L'ÉGLISE DE VIRY.

1° Douze basses messes fondées par MM. François MOLARD et Claude François MOLARD, anciens curés de Viry, sur le verger de sous l'église, provenant de feu Joseph MONNERET, et sur la chenevière dud. lieu provenant du feu Claude ROSSET LACROIX ; le tout par achapt fait par lesd. sieurs curés, lesd. messes devant être célébrées le premier lundy de chaque mois, non empêché.

2° Six basses messes pour être célébrées l'une la veille de St Joseph, une autre la veille de St Romain, et les autres au plutôt que l'on pourra la faire; lesd. messes fondées par feu s^r Joseph ROSSET, père du sousigné (curé) sur un champ dit sur la Cure ; lesd. messes *pro defunctis*.

3° Six autres basses messes *pro defunctis*, et à la volonté des s^rs curés fondées par feu Alexis MERMET sur un prel et une partie du champ de sur la Cure ; le dit prel appelé « Sous les noyers » proche lad. cure.

4° Six messes, une grande et cinq basses, fondées par Pierre COLOMB dit Molevin, et hypotéquées sur deux piéces de terre situées aud. Viry, lieudit en Combe-Montaine ; lesd. piéces possédées par Jean Baptiste ROSSET dit Marnix, lesd. messes rétribuées en 1772 par Romain ROSSET son fils.

5° Deux grandes messes fondées par feu Pierre Joseph VUILLERMOZ, et hypotéquées sur une grange dite la grange des Burons.

6° Trois basses messes *pro defunctis* fondées par feu Guillauma CARIAL, une le dix janvier, et les autres à la volonté des s^rs curés, sur deux petites pièces de terre, l'une sous Essards et l'autre en Silet.

7° Trois basses messes *pro defunctis* fondées par feu s^r Pierre NICOD sur un champ dit en Alon.

8° Trois messes basses *pro defunctis* fondées par

Digitized by Google

Noële Potard Pouguet sur deux petites pièces de terre situées rière Viry, l'une ditte sous Pras et l'autre en Derbent.

9° Quatre grandes messes fondées par feu Joseph Grand Clément la Gauche, par une rente de cent francs comtois sur les Rosset Lacroix. (Lad. rente a été acquittée le 13 may 1766; et lesd. messes seront payées annuellement par J. B. Grand-Clément fils du fondateur. — note écrite de la main de feu M. Hugon dernier curé).

10° Quatre messes, une grande la veille de St Claude, une autre grande la veille de St François, et les deux basses en carême.

11° Six basses messes, l'une la veille de l'annonciation, une la vèille de la natalité de la Ste Vierge, et les autres à la volonté du s[r] curé, une desquelles doit être célébrées à l'autel du rosaire et une autre à l'autel de St Romain (fondées par Marie Jeanne Deveau fille de feu Jean Baptiste Deveau Pélier, sur un champ dit en Silet).

12° Deux grandes messes que les hoirs d'Antoine Peylier et de Guillauma Marquis, sa femme, lui ont promis de faire célebrer la veille de St Antoine et de St-Claude autant qu'il sera possible. (Ces deux derniers marquées par led. feu M. Hugon au bas du catalogue).

(en tout 57.)

Messes pour la chapelle de Rognat.

1° Six basses messes fondées par les habitans dud. Rognat pour être célébrées l'une le jour de la décolation de St Jean Baptiste titulaire de la chapelle, une le jour de St Gabriel, qu'on place le landemain de l'ascension, une autre le jour de St Jean-Porte-Latine, une 4[e] un jour de la semaine sainte, et les deux autres a la volonté des s[rs] curés.

Digitized by Google

2° Une basse messe fondée à lad. chapelle par les Rosset Caras, hypotéquée sur une pièce de terre située rière Rognat et possédée par les héritiers de Jean Baptiste Rosset Nialet, lad. pièce au lieu dit sous le Barbouillon et lad. messe rétribuée par Joseph fils de Guillaume Rosset, en 1773.

3° Une autre messe basse fondée par feu Pierre Berthet dit Piccariot, sur une pièce de terre lieu dit en Silet.

4° Deux basses messes *pro defunctis* fondées par Joseph Roman dit Gros-naguet, sur un prel dit Sous-Carmes ; lesd. messes à la volonté des s^{rs} curés, (et rétribuées par les sieurs Roman, en 1771, 1772 ; avec une messe basse rétribuée par Jean Baptiste David dud. Rognat) en tout *10 a 11*. Outre vingt grandes messes et vingt basses fondées sur le peu de champs et prels qui dépendent de la cure, et dont les titres ont été brulés lorsqu'en l'année mil six cent trente six, l'église, la cure et tout Viry furent incendiés par les guerres, lesquelles messes on sait par tradition de curé a curé devoir être acquittées à l'église dud. Viry ; ainsi écrit et signé par Rosset curé de Viry.

Et du depuis quatre messes, deux grandes et deux basses par année à l'intention et à la décharge de la veuve ou des héritiers de Joseph Patel de Viry, sur une somme de 66 liv. déposée à la cure en attendant l'emploi que l'on en pourrait faire et reçue du soussigné,

Bavoux, Prêtre Curé de Viry.

Total des messes fondées

1° à Viry, tant grandes que basses.....	57	
2° plus au dit lieu vingt grandes et vingt basses.....	40	
3° plus a Rognat, toutes en basses.....	10 à	11
4° plus au dit Viry, deux grandes et deux basses.....	4	
	111 à	112

Digitized by Google

en tout cent onse à cent douse messes annuelles, dont trente trois grandes à Viry, et septante huit basses, ou soixante et dix huit, desquelles, soixante huit au dit Viry, et dix ou onse au dit Rognat ; font les 111 à 112.

Digitized by Google

II.

Un cas du droit de suite en mainmorte.

(1743-1761)

Le 18 septembre 1743, mourait à Paris Claude-Benoit Fournier, « officier d'office » de la Comtesse d'Angennes, sujet mainmortable de l'Evêque de St-Claude, qui avait fait en faveur de Jean-Jacques Fournier, son cousin, bourgeois de Nancy, un testament par lequel il l'instituait son légataire universel ; le 26 septembre à la requête du sieur Thomas Beaslay, bourgeois de Paris, comme exécuteur testamentaire de Fournier il fut procédé à l'inventaire et description des meubles, titres et papiers composant la succession du dit Fournier (1).

Ce ne fut qu'en 1748 que la connaissance du testament de Cl.-B. Fournier parvint aux sieurs Delatour, Leclerc et Guiraud, fermiers de l'Evêché de St-Claude, qui présentèrent au Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, le 16 mars, une requête par laquelle Ils demandaient « permission de faire assigner le dit Jean-Jac-« ques Fournier se prétendant légataire universel du « dit Claude-Benoit Fournier son cousin pour voir « dire que sans s'arrêter, ny avoir egard au testament « du dit deffunt Claude-B. Fournier en datte du 13 « septembre 1743 lequel en tant que de besoin sera dé-« claré nul, tous les biens meubles, et immeubles de-« meurés après le décès dudit deffunt Claude Benoit « Fournier décédé homme de main-morte du lieu de

(1) Voir pièces justificatives n° 1

Digitized by Google

« Septmoncel (1) seront déclarés leur appartenir en qua-
« lité de fermiers du revenu et des droits temporels de
« l'Evêché de St-Claude, et étant aux droits de Mon-
« seigneur l'Evêque de St-Claude, seul seigneur direct
« mainmortable et haut Justicier de St-Claude, et du
« territoire, et paroisse de Septmoncel, et autres lieux
« en dépendants, pour par eux faire et disposer desdits
« biens comme de choses à eux appartenantes avec
« deffenses au dit Jacques FOURNIER de les troubler
« dans la possession desdits biens, en conséquence que
« le dit FOURNIER sera condamné par corps à leur re-
« mettre la grosse de l'inventaire fait après le décès du
« dit deffunt Claude Benoit FOURNIER par Me DESHAYES
« et son confrère, nottaires, et tous les titres invento-
« riés concernants la propriété des biens du dit deffunt
« et à se purger par serment qu'il n'en retient aucuns
« autres directement n'y indirectement, qu'il sera pa-
« reillement condamné a leur randre et remettre, tous
« les deniers comptants, bijoux, meubles meublans,
« vaisselle d'argent et autres objets mobiliers de la
« succession du dit deffunt tant décrit dans le dit in-
« ventaire, que de ceux qui pouroient n'y avoir pas été
« compté, et à se purger aussi par serment qu'il n'en
« a détourné, et qu'il n'en retiens aucuns, sinon et à
« faute de ce faire qu'il sera condamné par les mêmes
« voies à rendre, et paier à eux fermiers la valleur des
« effets mobilier suivant la prisée et estimation qui en
« seroit faitte en la manière ordinaire, et à leur rendre
« et restituer tous les fruits, et revenus des immeubles
« qu'il se trouvera avoir reçu dépendants de la succes-
« sion du dit deffunt avec les interets des dittes sommes
« à compter du jour du décès dudit deffunt et en tous
« les dépens. »

L'Evêque de St-Claude, Joseph DE MÉALLET DE

(1) Canton de St-Claude.

Digitized by Google

FARGUES. Seigneur direct et Haut Justicier de St-Claude des dépendances et notamment du territoire de Septmoncel prit fait et cause pour les fermiers de l'Evêché. Un mémoire « sur le droit de main-morte établi par la « coutume de Franche-Comté » dit : « Monseigneur « l'Evêque de St-Claude, obligé par état à conserver le « temporel de son siège, demande qu'un testament « fait par Claude-Benoit FOURNIER en faveur de Jean-« Jacques FOURNIER, son cousin, soit déclaré nul, et « réclame la succession par droit de main-morte. Si « l'objet est modique, le droit est infiniment important. « M. l'Evêque de St-Claude se fonde sur ce que Claude « Benoit FOURNIER, étant né à Septmoncel et en pleine « main-morte, la faculté de tester au préjudice de son « Seigneur, en faveur d'un homme non main-mortable, « et qui ne vivoit pas en communauté avec lui, lui « étoit interdite par la coutume de Franche-Comté (1). »

On voit en effet, au titre XV de la coutume du Comté de Bourgogne, de la mainmorte (2) :

Article VI, le seigneur demeure saisi des biens de son homme mainmortable, quand le cas de la mainmorte avient.

Article VII. Le Seigneur prend les meubles et biens quelconques de la succession des prêtres et clercs ses hommes de condition mainmortable, de quelque état qu'ils soient, s'ils n'ont parens communs et demeurant avec eux, qui leur doivent succéder, selon la nature de mainmorte.

(1) Imprimé in-4° de 36 pages.
(2) Traités de la mainmorte et des retraits par DUNOD, Paris, 1740.

Digitized by Google

Article XIV. L'homme de mainmorte ne peut disposer de ces biens meubles, ni héritages, quelque part qu'ils soient assis, par ordonnance de dernière volonté ni par donation à cause de mort, réservé au profit de ceux étant en biens communs avec lui, qui par droit coutumier lui pourroient ou devroient succéder.

Le procès dura jusqu'en 1761 où il fut terminé par la transaction du 26 Février (1).

Pièces justificatives.

1

Inventaire de la succession de Cl. B. Fournier.

L'an mil sept cent quarante trois, le jeudy vingt sixième jour de septembre, deux heures de relevée, à la requeste du sieur Thomas Beaslay bourgeois de Paris y demeurant isle notre Dame rüe et paroisse St-Louis, au nom et comme exécuteur des testament et codicil de deffunt Claude Benoist Fournier, officier d'office de madame la comtesse Dangennes, reçus par maitre Deshayes l'un des notaires soussignez et son confrère notaire a Paris le même jour treize septembre présent mois ; une expédition desquels testament et codicil faisant mention en marge d'un vu au greffe des insinuations du chatelet de Paris du vingtième jour de septembre présent mois par Thierry representée a esté a l'instant rendue.

En la présence de maitre Charles Brelut de la Grange, avocat en parlement, conseiller du Roy, l'un des substitut de Monsieur le Procureur de sa Majesté audit Chatelet de Paris appellé au présent inventaire pour l'absence du sieur Fournier et habil à se porter son héritier en partie ou son légataire universel, et encore

(1) Voir pièces justificatives n° 3.

Digitized by Google

pour l'absence des autres habils à se porter héritiers du dit deffunt sieur FOURNIER.

A la conservation des droits et intérêts des parties ez dit noms et qualitez et de tous es autres ce qu'il appartiendra, il sera par les Conseillers du Roy, notaires au dit Chatelet de Paris soussignez, procédé à l'inventaire et description des meubles, titres et papiers et enseignemens composans la succession du dit deffunt sieur Claude Benoist FOURNIER trouvés dans un petit cabinet au deuxième étage dépendans de l'hotel de ma ditte dame comtesse DANGENNES scize en cette ville rue et parroisse St-Paul ou il est décédé le dix-huitième jour de septembre présent mois; et représentés et mis en évidence par Claude FRISSART maitre d'hotel de ma ditte dame comtesse DANGENNES gardien des scellez...

.....

Cabinet.

Premièrement. Une malle de cuir fermante a deux clefs, une autre petite masle couverte de cuir noir, trois boittes a perruques, une petite cassette de layetier prisé le tout ensemble quatre livres dix sols cy... IIII L., X s.

Item, une vieille roquelaure de baraquant gris, un justaucorps et deux culottes de drap noir, un autre justaucorps, deux vestes et deux culottes de draps couleur de noisette doublé de serge de même couleur, garnis de boutons de cuivre, un autre justaucorps de drap couleur de canelle avec une veste de drap noir, deux culottes de drapt couleur de noisette doublés de peau, une petite camisolle de molton, deux paires de bas de laine, prisé le tout ensemble, la somme de vingt livres,..... cy... XX L.

Item, quinze paires de souliers, cinq perruques de cheveux chatins, un chapeau demy castor, un petit miroir de six pouces de glace dans sa bordure de bois

Digitized by Google

de noyer, prisé le tout ensemble avec un autre chapeau pareil, la somme de dix livres, cy... X L.

Item, onze chemises a l'usage du dit deffunt dont huit neuves et trois très élimées, cinq cravattes de mousseline double élimée avec trois autres pareilles neuves, une cravatte de mousseline garnye de dentelle neuve, un petit mouchoir de toille blanche neuf, douze paires de manchettes de baptiste, un coupon de toille d'environ un quart et demy prisé le tout ensemble la somme de cinquante livres, cy... L L.

Item, deux autres chemises de pareille toille de ménage blanchie avec deux cravattes de mousseline élimée, deux coffes de nuit de toille commune, quatre rasoirs avec une petite pierre à repasser, un très petit miroir de toillette prisés ensemble avec une mauvaise paire de guêtre sept livres dix sols, cy... VII L. X s.

Item, une tasse d'argent blanc poinçon de province pesant quatre onces prisé à juste valleur et sans crue à raison de quarante six livres six sols neuf deniers revenante la ditte quantité au dit prix a la somme de vingt trois livres, trois sols, quatre deniers,

cy... XXIII L., III s., IIII d.

Suit une liste de titres :

1° Rente perpétuelle de 29 livres sur les aides et gabelles, au principal de 1160 livres ; constituée au profit de Cl. B. Fournier ;

2° Rente perpétuelle de 39 livres sur les aides et gabelles, au principal de 1560 livres constituée au profit de Cl. B. Fournier et de dame Charlot, veuve de Jean Charpentier ;

A ce titre de rente sont joints : 1° Une déclaration par la communauté des mouleurs de bois portant que au nombre des créanciers de la dite communauté, le dit Fournier et ladite veuve Charpentier sont compris pour la somme de 1560 livres, et 2° un acte notarié du

Digitized by Google

14 avril 1736 contenant transport par ladite veuve CHARPENTIER audit déffunt FOURNIER, de 20 livres, 16 sols de rente au principal de 832 livres à prendre dans les 39 livres de rente au principal de 1560 livres constituée au profit desdits FOURNIER et veuve CHARPENTIER ;

3° Rente perpétuelle de 75 livres sur les aides et gabelles au principal de 3.000 livres constituée le 30 avril 1721 au profit de messire Nicolas BELARD, chantre de l'Eglise de Senlis. Transport par maître Pierre BELARD avocat au Parlement et aux Conseils du Roy, seul héritier de Nicolas BELART, au profit de Cl. B. FOURNIER ;

4°. Rente viagère de 60 livres en forme de tontine sur les revenus du Roy ;

5° Rente de 150 livres au principal et rachetable de 3000 livres constituée par dame Louise Françoise VERNON, veuve de René LEROY sieur d'ERVAL ecuyer, seigneur DU MESNIL, contrôleur général de la maison de Madame de la duchesse de BERRY et valet de garderobe du roy, avec délégation sur les loyers d'une maison rue St-Antoine, occupée par le sieur FONTAINE ;

6° Rente de 200 livres au principal et rachetable de 4000 livres avec délégation pour le payement des arrérages de la dite rente sur ceux de 963 livres de rente constituée sur les aides et gabelles par contrat du 11 Mars 1721, la dite rente constituée par messire Louis DESTAMCHEAU, ancien maître d'hôtel ordinaire du Roy, et dame Helène BENET son épouse au profit dudit deffunt Cl. B. FOURNIER ; a cette rente est jointe un contrat de 963 livres de rente perpétuelle sur les aides et gabelles passé a Paris le 11 mars 1721 au profit de dame Catherine Charlotte OGIR, veuve de Gabriel DESTAMCHEAU, secrétaire du Roy.

Enfin « s'est trouvé en deniers comptans la somme « de 2.439 livres, scavoir, 1.728 livres en louis d'or

Digitized by Google

« au cours de ce jour, et 741 livres en écus de 6 livres « et de 3 livres aussi au cours de ce jour. »

Le sieur BEASLAY a déclaré en outre avoir entre les mains appartenant à la succession la somme de 171 livres 10 sols provenant de la recette par lui faite pour les six premiers mois de la présente année de la rente sur la ville de 29 livres, de celle de 39 livres, de celle de 75 livres et de celle de 200 livres déléguée au dit deffunt Cl. B. FOURNIER par les dits sieurs et dame DESTAMCHEAU, Le dit sieur BEASLAY déclare en outre qu'il vient de lui être remis par Madame la Comtesse d'ANGENNES « la somme de cinq cent vingt six livres deux sols : sca- « voir quatre cent vingt six livres deux sols pour les « gages qu'elle devoit au dit deffunt sieur FOURNIER « depuis le premier juin mil sept cent quarante qu'il « est entré à son service jusqu'au dix huit du présent « mois qu'il est décédé a raison de cent trente une livres « de gages par an et cent livres pour récompense qu'elle « a bien voulu luy donner de son service auprès de feu « Monsieur de Cramaille. »

Copie du 6 décembre 1748.

2

Monseigneur

Monseigneur FARGUES, premier évêque à Saint-Claude,

à Saint-Claude.

De Dole du 1er Feubvrier 1748 (1).

Monseigneur

Vous me permettrez s'il vous plait de vous demender si l'on vous a remis la copie d'une lettre que j'ay donné à un monsieur de St-Claude, pour vous la

(1) La lettre adressée a St-Claude a été retournée au séminaire de St-Sulpice a Paris.

Digitized by Google

remettre, au sujet de la mort de Claude Benoist Fournier, de Cémoncel, un de vos sujet mainmortable qui étoit officier chez madame la Contesse de Beanjaine à Paris. et que l'on m'avoit assurée qu'il avait laissée beaucoup de biens, cette copie a été tirée sur la lettre que l'exécuteur testamantaire du deffunt Fournier avoit escript a un particulier de Dole pour en advertir plusieurs personnes a quis led. deffunt Fournier avoit fait des legs par son testament et d'envoier des procurations bien esgalisées avec quittance a quelqu'un à Paris pour toucher les sommes qui leurs auroient esté leguées. Le nom de l'éxécuteur est Bearlet demeurant chez Me Martin procureur au parlement, rue de St-Louys proche Nostre Dame à Paris; je sais une rente de deux cent livres au voisinage de Dole, de laquelle un particulier s'en est emparée et s'en fait paier annuellement les interrests et cherche les moyens de se la faire rembourser qui appartient à Jacques François Fournier frère du deffun Claude Benoist, je scais la datte et le nom du notaire qui a passé led. contract de rente, si vous souhaittez je parleray au débiteur de cette rente, de ne point rembourser n'y payer les interrests a penne de paier deux fois, voicy les noms et surnoms de leurs père et mère Claude Fournier et Marie Lacroix de Cémoncel que j'ay tirée sur le contract de mariage de Jacques François Fournier, j'espère Monseigneur que vous me honorerez d'une responce et que vous me marqueré la manière dont je dois agir envers le débitteur de cette rente, et en attendant je me dit avec tous les soubmissions possibles Monseigneur

Votre humble et très obéissants serviteur.

B. Marchand (1).

(1) La signature est d'une autre main que la lettre.

Digitized by Google

Mon adresse est a Jean Baptiste MARCHAND demeurant a Dole rue des Chevannes.

3

Transaction du 26 février 1761.

Furent présens s^r Pierre Disse, BOURGEOIS de Paris, y demeurant rue des fossoyeurs parroisse St-Sulpice, au nom et comme fondé de la procuration d'illustrissime et de révérendissime seigneur Monseigneur Joseph de MALLET de FARGUES, comte de Lyon, premier évêque de St-Claude, du s^r Joseph Grégoire de la TOUR, avocat en parlement, et de dame Catherine Isidore CATTAUD, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants, lesd. s^r de la TOUR et dame GUIRAUD aud. nom, fermiers de mond. Seigneur, lad. procuration passée en suitte d'un projet des présentes devant PERRIER notaire aud. St-Claude, présens témoins le trois du présent mois de février, dont l'original en brevet controllé et légalisé représenté par led. s^r DISSE qui le certifie véritable et demeuré joint à la minutte des présente après avoir été de luy certifflé véritable signé et paraphé en présences desd. notaires d'une part :

Et Nicolas GARDEUX, marchand bourgeois de Saint-Nicolas y dem. ordinairement étant de présent à Paris logé rue Mouffetard chez le s^r PUISSANT, paroisse St-Médard, au nom et comme procureur de Jean Jacques FOURNIER bourgeois de Nancy fondé de sa procuration générale passée devant PIERSON et son collègue notaires royaux aud. Nancy le dix-huit décembre mil sept cent cinquante-neuf, dont l'original en brevet représenté par led. s^r GARDEUX qui le certifie véritable est pareillement demeuré joint à la minutte des présente après avoir été de luy certifflé véritable, signé et paraphé en présence desd. notaires soussignez d'autre part :

Digitized by Google

Lesquels voulant mettre fin à l'instance pendante actuellement au parlement de Paris entre mond. seigneur évêque de St-Claude et sesd. fermiers, et led. Jean Jacques FOURNIER au sujet de la succession de Claude Benoist FOURNIER que led. Jean Jacques FOURNIER prétend recueillir en qualité de son légataire universel et que mond. seigneur Evesque de St-Claude et ses fermiers prétendent au contraire leur appartenir par droit de mainmorte, attendu que led. Claude BENOIST étoit originairement du lieu de Septmoncel ou mond. seigneur Evêque jouit de la directe de mainmorte tant réelle que personnelle, sont volontairement convenus et demeurés d'accord de ce qui suit.

Premièrement led. GARDEUX aud. nom reconnoit que la succession dud. Claude Benoit FOURNIER appartient par droit de mainmorte à mond. seigneur évêque de St-Claude et à sesd. fermiers et en conséquence il se desiste purement et simplement de la demande faite par led. fournier en délivrance de son prétendu legs universel.

Secondement, mond. seigneur Evêque de St-Claude et sesd. fermiers voulant néantmoins traiter favorablement led. FOURNIER par égard, pour sa situation, le s[r] DISSE aud. nom a par ces présentes ceddé et transporté sans néantmoins aucune garantie aud. Jean Jacques FOURNIER et accepté pour luy par led. s[r] GARDEUX aud. nom tous les droits appartenants aud. seigneur Evêque de St-Claude et à sesd. fermiers en lad. qualité dans les biens qui auroient pus composer led. legs universel s'il eut eu lieu, lesquels consistent entre autre choses dans une rente de soixante quinze livres sur les aydes et gabelles dont M. DEAUBONNE est payeur, et une rente de deux cent livres due par M. DESLAUCHEAU maitre d'hotel du Roy qui pour faciliter le payement de lad. rente avoit délégué aud. feu Claude Benoist FOUR-

Digitized by Google

NIER pareils deux cent livres de rente sur la ville qui se payent par M. BETHE, pour par led. Jean Jacques FOURNIER exercer lesd. droits sur lesd. bien qui auroient pu être sujets aud. legs universel seulement à ses risques perils, et fortune jouir, faire et disposer desd. rente en pleine propriété, toucher, et recevoir les arrérages d'icelles échus du passé et à échoir à l'avenir, ou autrement par luy en faire et disposer ainsy qu'il avisera et comme de chose luy appartenant à l'effet de quoy le fondé de procuration dud. seigr Evêque de St-Claude l'a mis et subrogé sans garantie en leur lieu et place.

Troisièmement, led. transport de droit est fait à la charge par led. Jean Jacques FOURNIER ainsy que led. GARDEUX aud. nom l'y oblige, de payer et d'acquitter touttes les dettes et charges de la succession dud. Claude Benoit FOURNIER et d'acquitter, garantis et indemniser led. seigneur Evêque de St-Claude et sesd. fermiers, et tous créanciers pour raison des recherches et poursuittes qui pourroient être faites tant par lesd. créanciers que par tous autres. Et en outre moyennant le prix et somme de Deux mille livres prix convenus à forfait entre les parties, laquelle somme led. GARDEUX aud. nom s'oblige de payer, scavoir Douze cents livres de la manière qui sera cy après expliquée et pour les huit cents livres restants, led. GARDEUX s'oblige aud. nom de déposer celle de six cents livres es mains de Me MARÉCHAL l'un des notaires soussignés pour y rester jusqu'à la fixation des honoraires dus à Me DES GRAVIERS avocat au parlement, et de payer les deux cent livres de surplus audit sieur DISSE aud. nom et sur sa quittance aussitost après la perception des arrérages desd. deux parties de rentes, à l'effet de quoy led. sieur DISSE aud. nom a par ces présentes consenty que nonobstant les oppositions formées à la requête dud.

Digitized by Google

Seigneur Evêque de St-Claude ou de sesd. fermiers es mains des sieurs payeur desd. rentes sur la succession dud. Claude Benoit Fournier, lesd. sieurs Deaubonne et Berthe payent et vuident leurs mains en celles dud. Gardeux aud. nom ou de qui il appartiendra les arrérages desd. deux parties de rentes échus de tout le passé jusqu'au premier janvier de la présente année quoy faisant ils en seront bien et valablement déchargés, réservant néantmoins led. sieur Disse aud. nom aud. Seigneur Evêque de St-Claude et à sesd. fermiers l'effet desd. oppositions sur les arrérages desd. deux parties de rentes à échoir à l'avenir, sauf lors du payement de lad. somme, à donner main levée desd. oppositions.

Déclare led Gardeux aud. nom qu'il va être par luy fait à l'instant transport aud. Bearlay, bourgeois de Paris, desd. soixante quinze livres de rente sur les aydes et gabelles et que par led. transport et sur le prix d'iceluy il sera déposé aud. Me Mareschal notaire lad. somme de douze cent livres qui restera ez mains dud. Me Mareschal notaire jusqu'à ce que led. sieur Bearlay ait obtenu sur led. transport les lettres de ratiffication scellées et délivrées sans oppositions subsistantes et après la main levée pure et simple desd. oppositions.

Laquelle somme de Douze cent livres led. Gardeux consent à être payé par led. Mareschal notaire aud. sieur Disse aud. nom et sur sa quittance même en l'absence dud. Gardeux aud. nom en donnant par led. sieur Disse comme cy dessus est dit, mainlevée desd. oppositions quoy faisant il en sera valablement déchargé. Et au moyen de ce que dessus lesd. sieur Disse et Gardeux esd. noms consentent respectivement que l'instance pendante entre mond. Seigneur Evêque de Saint-Claude et sesd. fermiers et led. Jean Jaques Fournier en lad. succession demeure éteinte et terminée

Digitized by Google

et les dépens seront supportés par celuy qui les aura fait ; seront ces présentes..... homologuées en la cour de Parlement aussitôt que led. Seigneur Evêque de St-Claude le jugera a propos et aux frais dud. Seigneur à l'effet de quoy led. GARDEUX donne pouvoir a M. (*en blanc*) Procureur de consentir à lad. homologation et de signer à cet effet tous actes.

Car ainsy a été convenu entre les parties et pour l'exécution des présentes led. GARDEUX aud. nom élit le domicile dud. FOURNIER en sa demeure susd. rue Mouffetard auquel lieu nonobstant, promettant, obligeant, renonçant, fait et passé à Paris en l'étude le vingt six février mil sept cent soixante un et ont signé, ainsy signé Nicolas GARDEUX, DISSE, TRUTAT et MARECHAL notaires avec paraphes.

L'an mil sept cent soixante huit, le vingt trois juillet, collation des présentes a été faitte par les Conseillers du Roy, notaires a Paris soussignés sur la minutte de lad. transaction etant en la possession de M. BRO notaire comme successeur aux offices et pratiques dud. M^e^ MARESCHAL cy devant notaire.

Scellé le dit jour.

Signé : BARON et BRO.

4.

A Monsieur MUYARD DE VOUGLANS, avocat en Parlement, près le petit Luxembourg faubourg St-Germain à Paris.

A St-Claude le 24 mars 1761.

J'ai reçu hier au soir, Monsieur, la lettre dont vous m'avés honoré à l'occasion de l'affaire du nommé FOURNIER, que vous avez eu la bonté de terminer, j'ay mille remercimens a vous faire et mille excuses des peines

Digitized by Google

et des embarrats quelle vous a occasionné, Mr. l'avocat Nicod qui part demain pour Paris s'est chargé de vous donner la décharge que vous me demendés, rien de plus juste.

Mes complimens je vous prie, a madame de Vouglans; par vôtre silence je présume qu'il n'y a rien d'intéressant dans vôtre grande ville, la nouvelle de la paix dans tous les états, nous feroit grand plaisir, Mr. Nicod vous fera part des celles de nôtre province.

J'ay l'honneur d'être, Monsieur, avec une vive reconnoissance et un parfait attachement vôtre très humble et très obéissant serviteur.

† Joseph évêque de St-Claude.

M. Moiroud, directeur du Grand séminaire de St-Sulpice aura sans doute eu l'honneur de vous voir et de vous présenter une de mes lettres, pour vous prier de luy remettre l'argent que vous auries a moy, en vous retenant cependant les avances que vous avés eu la bonté de faire pour moy.

5.

Paris 19 juin 1761.

Je fus chargé, Monsieur, il y a plusieurs années de la cause de M. l'Evêque de St-Claude sur un droit de succession mainmortable qui luy fut contestée. Les assemblées sur cette affaire, qui étoit très importante, furent sans nombre. Je playday quatorze audiences. Je fis un mémoire imprimé très difficile (1). Les conclusions des gens du Roy me furent favorables. Le chatelet appointa. M. de St-Claude appella de l'appointement, ce

(1) Le mémoire imprimé in-4° de 36 pages dont il est question ci-dessus page 272.

Digitized by Google

fut alors qu'on me donna 20 ou 25 louis, que j'avois bien gagné et que j'eus trouvé un honoraire bien médiocre si je n'étois dans l'usage d'être toujours content de ce que l'on me donne et si d'ailleurs je n'eus désiré marquer a M. de St-Claude mon respectueux attachement pour luy.

Depuis l'apel il y a eu des difficultés provisoires sans nombre, et touttes m'ont passé par les mains, enfin il a fallu se disposer a playder le fond, à la grand-chambre, M. de St-Claude ayant demandé l'audiance à M. le P. P., et par conséquent il a fallu préparer toutte cette affaire. Les choses en étaient là, quand le marquis de la Tournelle a perdu la même question. Comme je surveillois de près, j'ai aussitôt marqué à M. de St-Claude le danger de faire juger la sienne et l'avantage de conserver son droit par une transaction, si peu qu'elle put luy raporter, et il ne pouvoit en tirer beaucoup, n'y ayant presque rien dans la succession qu'il revendiquoit. Le prélat est entré dans mes vues et m'a prié de négocier cette transaction. Ce n'étoit pas un petit ouvrage, les adversaires étant instruits que la jurisprudence nouvelle leur étoit favorable. Cependant après bien des conférences j'ay eu le bonheur d'y réussir. La transaction a été faitte et tout m'a passé par les mains, par conséquent beaucoup occupé.

C'est alors que j'avois demandé six cens livres tant pour m'être disposé par un très long travail a playder, que pour les opérations de la transaction et ce n'étoit certainement pas trop. Cependant on m'a prié de me réduire a cinq. Je l'ay fait et les ay reçus.

Je vous laisse à penser, Monsieur, s'il est juste et honnête, dans ces circonstances, de me proposer de payer 275 liv. au procureur de M. de St-Claude et ne puis comprendre qu'une pareille idée me soit communiquée

Digitized by Google

sous le nom de ce prélat dont je connois et respecte la façon de penser.

J'ai d'autant plus lieu d'en être étonné que par la lettre qui me prioit de me contenter de 500 l. au lieu de 600 l. qui m'étoient assurément bien dûes, on marquoit que M. de St-Claude avoit d'autres frais à faire et son procureur à payer. On n'avait donc pas encore eu l'idée injuste et peu honnête que mes honoraires dûssent payer le procureur et par la se réduire a rien, et j'assurerois que jamais cette idée n'est venue à M. de St-Claude ; je crois même qu'il l'auroit désavouée si elle luy eut été communiquée. Vous en penserés sans doute de même, Monsieur, a présent que vous voilà instruit.

J'ay l'honneur d'estre Monsieur votre très humble très obéissant.

Gravière du Rauloy.

Digitized by Google

LISTE

DES

Membres de la Société d'Émulation du Jura

POUR 1917.

Membres du bureau.

MM.

Le Préfet du Jura, *Président d'honneur.*
Président annuel : Maurice Perrod (l'abbé), aumônier du Lycée, 26, rue Rouget de Lisle. 1897.
Vice-Président : Philippe Guichard, homme de lettres, 7, Place de la Liberté. 1866.
Secrétaire-archiviste et Trésorier : Honoré Carrez, directeur d'école honoraire, route de Courbouzon. 1902.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.

MM.

Baille, Pierre, 34, rue Lecourbe. 1892.
Benoit, avocat, 6, rue de la Préfecture. 1913.
Berthand, libraire, 7, Place de la Liberté. 1897.
Bey, Edmond, directeur de la Compagnie d'assurances « Le Jura », 33, avenue Gambetta. 1912.

Digitized by Google

MM.

Bidot, Augustin, architecte, route de Conliège. 1897.

Billet, Edouard, docteur en médecine, 1, rue de la Préfecture. 1882.

Billot, Achille, artiste peintre, à Lons-le-Saunier et à Sellières. 1865.

Blaise, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, route de Montaigu. 1912.

Chaudey, conservateur des forêts, rue des Quarts, 1911.

Declume, Lucien, imprimeur, 55, rue du Commerce. 1883.

Drieu, professeur au Lycée, route de Conliège. 1914.

Genevois, avocat, 18, rue Sebile. 1912.

Genoud, greffier du tribunal civil, 22, rue Rouget de Lisle. 1912.

Genoud, Robert, étudiant, 22, rue Rouget de Lisle. 1917.

Girardot, Louis-Abel, professeur honoraire du Lycée, conservateur du Musée, 28, rue des Salines. 1876.

Golion, pharmacien, 12, rue Saint-Désiré. 1912.

Jacquet, Paul, directeur départemental de la Cie d'assurances, « L'Ancienne Mutuelle de Rouen », 3, rue du Four. 1911.

Küss, Charles, pharmacien, 5, rue Saint-Désiré. 1912.

Lachiche, Paul, professeur au Lycée, 6, rue Rouget de Lisle. 1908.

Lebrun, Jules, avocat, 20, rue Rouget de Lisle. 1908.

Lebrun, Louis, professeur-adjoint au Lycée, 8, rue du Puits-Salé. 1907.

Lejay, Albert, chef de service à la Trésorerie générale, 12, rue Richebourg. 1913.

Létorey, Alfred, licencié en droit, 1, place Pasteur. 1912.

Digitized by Google

MM.

Libois, Hippolyte, archiviste du département, 13, place de la Paix. 1882.

Lombard, Léon, professeur au Lycée Rouget de Lisle, route de Courbouzon. 1903.

Marteau, Fernand, capitaine au 44e d'infanterie, rue Brichard. 1913.

Marteau, Georges, capitaine au 44e d'infanterie, boulevard des Dombes. 1913.

Maréchal, Antonin, ingénieur-électricien, 12 *bis*, rue de Vallière. 1914.

Massot, sous-intendant militaire, route de Savagna. 1913.

Mias, Edmond, ancien professeur au Lycée de Rouget de Lisle, ancien Président de la Société, 13, rue Saint-Lazare. 1878.

Michel, Eugène, licencié en droit, ancien avocat, 6, place Perraud. 1908.

Monot, Emile, professeur au Lycée Rouget de Lisle, ancien Président de la Société, 1, place Perraud. 1888.

Poulin, Elie (le chanoine) curé de Saint-Désiré, 20, rue Saint-Lazare. 1902.

Prost, Henri, banquier, 14, rue Rouget de Lisle. 1899.

Prost, Maurice, banquier, 14, rue Rouget de Lisle, 1891.

Mlle Taviot, professeur au Lycée de Jeunes Filles, 16, quai Thurel. 1906.

Thevenet, docteur en médecine, conseiller général, 37, rue du Commerce. 1912.

Thevenot, proviseur du Lycée Rouget de Lisle. 1912.

Mme Trouillot, 4, place de la Paix. 1913.

Vagniot, Charles, docteur en médecine, route de Montaigu. 1909.

Digitized by Google

MM.

VAUCHER, Xavier, photograveur, route de Courbouzon. 1898.

VIANNAY, Louis, inspecteur d'assurances, 18, rue des Cordeliers. 1913.

46.

Membres résidant dans le département.

MM.

ALIGNY (le baron d'), conseiller général, au château de Montmirey-la-Ville. 1911.

Mme ARBEZ-GINDRE, institutrice publique, au Vaudioux. 1911.

BERLIER (le comte), à Châtillon-sur-l'Ain. 1886.

BERTON, Paul, professeur honoraire de l'Université, à Arbois. 1914.

BOILLEY, Emile, à Arbois. 1915.

BONNOTTE, Edmond, à Saint-Lothain. 1885.

BOURGEAT, (le chanoine), professeur honoraire à la Faculté catholique de Lille, à Dole. 1885.

BOURGUIGNON, greffier de la justice de paix, à Moirans. 1903.

BRUNE, (l'abbé Paul), curé doyen de Mont-sous-Vaudrey. 1885.

CHALLAN de BELLEVAL, docteur en médecine, à Nozeroy. 1874.

CHAUVIN, Léon, maire de Montain. 1913.

CHEVROT, docteur en médecine, à Bletterans. 1896.

CHIVRÉ (le vicomte Urbain de), à Arlay. 1908.

COMPAGNON, Jules, docteur en médecine, à Montmirey-le-Château. 1899.

COUSANÇA, Ernest, à Saint-Amour. 1900.

Digitized by Google

MM.

Desarbres, instituteur public, à Villevieux. 1913.
Epailly, à Miéry. 1912.
Favre, (le chanoine Eugène), directeur de la Maîtrise à Saint-Claude. 1908.
Feuvrier, Julien, professeur honoraire de l'Université, archiviste de la ville et conservateur du Musée archéologique de Dole, à Dole-la-Bedugue. 1888.
Févret, Louis, conservateur du Musée d'archéologie de Dole, à Azans. 1902.
Fromont (l'abbé), curé de Crissey. 1897.
Gagneur, Désiré, avoué à Dole. 1908.
Gaillard, Alphonse, aux Bouchoux. 1912.
Gaillard, M., instituteur public à Saint-Laurent-la-Roche. 1912.
Girod, instituteur public honoraire, secrétaire de la mairie, à Moirans. 1897.
Grand, Georges, à Arbois. 1914.
Grosjean, Henri, à Clairvaux. 1900.
Guichard (le chanoine Xavier), curé de Dole. 1904.
Guyon, instituteur public à Vevy. 1908.
Hétier, François, industriel à Arbois. 1902,
Hugon, Edouard, instituteur public à Savigna. 1897.
Jacques, Joseph, imprimeur à Dole et rue Poitune, à Besançon. 1908.
Jeantet, Félix, à Saint-Lupicin. 1917.
Jenot, directeur honoraire d'école, à Saint-Amour. 1914.
Joly, Louis, ingénieur agronome, à Montmirey-la-Ville. 1911.
Joray, Charles, receveur de l'enregistrement, à Champagnole. 1912.
Larger, docteur en médecine, à Dole. 1904.
Légerot, docteur en médecine, à Beaufort. 1904.

Digitized by Google

MM.

Le Mire, Paul-Noël, maître de forges à Pont-de-Poitte. 1874.

Maraux (l'abbé André), professeur au Séminaire de Courtefontaine (Jura) par Bians (Doubs). 1904.

Miodon, Louis, conservateur du Musée de Champagnole. 1908.

Monnier, Léon, publiciste, à Dole. 1914.

Monnier, Marcel, publiciste, à Jeurre. 1892.

Palluy, Jean, rue des Arènes, à Dole. 1912.

Pinault, Louis, capitaine en retraite, 27, rue d'Orgemont, à Salins. 1904.

Piroutet, Maurice, géologue, rue du Pavillon, à Salins. 1902.

Plantet, Eugène, secrétaire honoraire d'ambassade, à Montmorot et rue Hamelin, 28, à Paris. 1890.

Potard, fils, instituteur public, à Charcier. 1913.

Rigoulet, instituteur public, à Morbier. 1913.

Robert, ancien magistrat, à Domblans. 1880.

Romand, Louis, docteur en médecine, à Champagnole. 1908.

Mme Rosier, Marguerite-Henri, rue des Templiers, à Dole. 1911.

Reverchon, employé de banque, à Morez. 1917.

Rouche, docteur en médecine, à Salins. 1915.

Sauvin, Maurice, industriel, à Pont-de Poitte. 1913.

Thorax, Ferdinand, propriétaire, à Saint-Lupicin. 1911.

Valois (de), Jean, homme de lettres. 1908.

Vernier, directeur d'école honoraire, à Poids-de-Fiole. 1891.

Vuillermet, François, directeur de la *Revue viticole de Franche-Comté et de Bourgogne*, Poligny. 1891.

Vuillot, avenue de Gray, à Dole. 1912.

Digitized by Google

Membres correspondants.

MM.

Albert, Joseph, artiste-peintre, à Cuiseaux, (Saône-et-Loire). 1896.

Azan, Paul, lieutenant-colonel, 21, Avenue de Suffren, Paris. 1902.

Baille, Alfred, colonel, 34, rue Lecourbe, à Lons-le-Saunier. 1896.

Bérard, Victor, directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, 75, rue Denfert-Rochereau, à Paris. 1890.

Berthod, chef de comptabilité à la Banque de France, à Arras. 1908.

Besson (l'abbé Marius), professeur d'histoire à l'Université de Fribourg (Suisse). 1910.

Blondeau, procureur de la République, à Vesoul. 1899.

Bourdon, docteur en médecine, à Etrepagney (Eure). 1908.

Bouvier, Louis-Eugène, membre de l'Institut, professeur au Muséum, 14, avenue Voltaire, à Maisons-Lafitte. 1906.

Brochet, Jérôme, professeur au Lycée Victor Hugo, à Besançon. 1914.

Brun, Xavier, professeur au Lycée, 5, rue Sainte-Catherine, à Lyon. 1904.

Bruchet, Max, archiviste du département du Nord, à Lille. 1914.

Chapoy, Edmond, avocat, 8, boulevard Victor-Hugo, à Bourg-en-Bresse. 1910.

Chevaux, Henri, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 38, rue de Patras, à Tunis. 1890.

Choffat, Paul, géologue, à Lisbonne. 1884.

Digitized by Google

MM.

Clément (l'abbé Octave), directeur de l'école Gerson, 31, rue de la Pompe, à Paris. 1890.

Cordier, professeur de dessin, à Louhans. 1914.

Cour, conseiller à la Cour d'appel, à Besançon. 1897.

Coutil (de l'Eure), Léon, ancien Président de la Société préhistorique de France. 1915.

Mme David, professeur à l'Ecole normale d'institutrices de Vesoul. 1911.

Descher, Marc, publiciste à l'agence Havas, 51, rue Denfert-Rochereau, à Paris. 1914.

Droz, Auguste, Trésorier-payeur de la Guinée française, à Konakry. 1912.

Fardet, administrateur colonial, en congé à Saint-Laurent (Jura). 1912.

Febvre, Lucien, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, 14, rue du Transvaal. 1913.

Gascon, Louis, professeur au Lycée Ampère, 90, quai Pierre-Scize, à Lyon. 1909.

Gaurichon, Joseph, officier d'administration, 58, rue de la Fuye, à Tours. 1913

Gauthier, Emile, ingénieur, 67, boulevard de Charonne, à Paris. 1912.

Gauthier, Henry, procureur de la République, à Fougères. 1897.

Gauthier, Léon, archiviste aux Archives nationales, 1, quai aux Fleurs, Paris. 1913.

Gauthier-Villars, Albert, imprimeur-éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. 1890.

Gazier, Georges, conservateur de la Bibliothèque municipale, 1, rue Gambetta, à Besançon. 1913.

Germain, Léon, président du Tribunal d'Yssingeaux. 1908,

Digitized by Google

MM.

GUICHARD (le Dr), médecin-major, à Marrakech (Maroc) 1917.

GUIGAUT, Hippolyte, docteur en droit, à Louhans. 1863.

GUYENOT, mécanicien-chef de la marine, 7, boulevard Sainte-Colombe, Saint-Barnabé, à Marseille. 1911.

HUE, Edmond vice-président de la Société préhistorique de France, 60, rue de la Pompe, à Paris. 1910.

JEAN, inspecteur primaire, à Chalon-sur-Saône. 1912.

JOUSSERANDOT, Louis, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne, à Paris. 1914.

LABLOTIER, archéologue, à Bourogne (Haut-Rhin). 1909.

LAMY, Etienne, secrétaire perpétuel de l'Académie française, 3, place d'Iéna, à Paris. 1913.

LAURENT-VIBERT, professeur d'histoire au Lycée Ampère, 15, boulevard du Nord, à Lyon. 1910.

LÉGER, Charles, 49, rue de Paris, à Meudon. 1912.

LEMOISNE, Paul, attaché au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, 1, rue de Richelieu, à Paris. 1906.

LONGIN, Emile, ancien magistrat, à Dijon et à Montagney (Hte-Saône). 1897.

LYAUTEY (le général), de l'Académie française, résident général de France au Maroc. 1913.

MAGNIN, Antoine, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, à Besançon. 1893.

MAIRE, Victor, Président de la Société d'Emulation de Gray. 1909.

MARTIN, Louis, professeur à l'Université de Pétrograd. 1914.

MOURAUX, Joseph, professeur au lycée de Dunkerque. 1910.

NOURRY, receveur des finances, à Louhans. 1913.

PERRENOT, Théophile, professeur au Lycée de Marseille. 1909.

Digitized by Google

MM.

ROCHE, 24, avenue Carnot, à Dijon. 1912.

ROLLIER, Louis, docteur ès-sciences, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1909.

ROSSET, Louis, pharmacien, 38, boulevard de Montparnasse, à Paris. 1907.

ROUX, Roger, juge au Tribunal civil de Belfort. 1910.

SCHARDT, Hans, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1888.

SIROT, 1, rue des Bons-Enfants, à Dijon. 1902.

VENTARD, professeur d'allemand au collège de Lure. 1910.

VERNEREY, Charles, professeur au Lycée Victor-Hugo, 15, rue Fontaine-Ecu, à Besançon. 1909.

VINGTRINIER, avocat à la Cour d'Appel de Lyon. 1884.

VICTOR, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs de Lyon. 1910.

VIRÉ, Armand, ancien président de la Société préhistorique de France, 8, rue Lagarde, à Paris. 1896.

62.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.....	46
— — dans le département du Jura.	60
— correspondants.....	62
Total.....	165

Digitized by Google

LISTE

DES

Sociétés Savantes et des Revues correspondantes.

Depuis

1819. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.

— Société d'agriculture de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

1820. Académie de Dijon.

1821. Académie de Mâcon.

— Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.

1837. Société scientifique, agricole et littéraire des Pyrénées Orientales, à Perpignan.

— Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône (Vesoul).

1863. Académie d'Aix, en Provence.

— Académie d'Arras.

— Société d'Emulation d'Abbeville.

— Académie de Metz.

— Comité des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique.

— Commission de météorologie de la Haute-Saône, à Vesoul.

— Société académique de Saint-Quentin (Aisne).

— Société archéologique de l'Orléannais, à Orléans.

Digitized by Google

1863. Société d'Emulation de Cambrai.
— Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.
— Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.
— Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
1873. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
1874. Société archéologique de Soissons.
— Société d'Emulation de Montbéliard.
— Société littéraire et archéologique de Lyon.
1875. Académie Stanislas, Nancy.
— Société belfortaine d'Emulation (Belfort).
— Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— Société philotechnique de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1881. Académie des sciences et belles-lettres de Lyon.
— Musée Guimet, à Paris.
— Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
1884. Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
1887. Société nationale des antiquaires de France, à Paris.
— Société philomatique de Paris.
1909. Archives de la France Monastique, Revue Mabillon (Abbaye de Ligugé à Chevotogne, par Leignan, Belgique).
— Bibliothèque municipale de Besançon.
— Société Grayloise d'Emulation, à Gray.
1910. Bibliothèque municipale de Dole.
— Bibliothèque municipale de Salins (Jura).
— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres d'Orléans.
— Société éduenne, à Autun.
— Société historique, archéologique, scientifique et littéraire « Le Bugey », à Belley.

Digitized by Google

1910. Société neufchâteloise de géographie, à Neufchâtel (Suisse).
— Société philomatique vosgienne, à Saint-Dié.
— Société des sciences de Semur (Côte-d'Or).
— Revue bibliographique « Polybiblion », 5, rue Saint-Simon, boulevard Saint-Germain, Paris.
1911. Société d'histoire naturelle et de palethnologie de la Haute-Marne, à Chaumont.
1912. Société des Beaux-Arts, de la Haute-Saône, à Vesoul.
1913. Société Gorini, à Belley.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbaux des séances ..... I-XXXXVII
Commandant Paul Azan. — Le Commandant Honoré de Villard 1
Julien Feuvrier. — Quelques chronogrammes..... 49
Julien Feuvrier. — Les mardelles de la région de Dole 63
Emile Monot. — La légende de Jean de Watteville.. 99
Chanoine Bourgeat. — Le conglomérat de la forêt de Chaux 127
Félix Jeantet. — Le Paysage 141
A. Lejay. — Recherches préhistoriques aux environs de Lons-le-Saunier 147
Louis Lebrun. — Catalogue de quelques monnaies trouvées à St-Etienne-de-Coldres..... 159
P. Guichard. — Les géants et les dieux. Hymnes dans la tempête..... 169
A. Libois. — Dans la terre de Saint-Claude au 18e siècle :
I. Un curé à portion congrue (1687-1780)..... 231
II. Un cas du droit de suite en main-morte (1742 1761) 270
Liste des membres de la Société 287
Liste des Sociétés savantes et des Revues correspondantes 297

Communication de M. Lebrun :

Note sur des silex et instruments de pierre récoltés aux environs de Langres..... XIII

Communications de M. Monot:

Témoignages récents sur M. Léon Guillot et M. Déchelette..... XV
Les origines des Helvètes..... XVIII
Monsieur Pierre, par Art-Roé (lieutenant-colonel Patrice Mahon)..... XXII

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06356 6726

Digitized by Google